

Philippe BLANCHET

Le provençal, essai de description sociolinguistique et différentielle

Institut de Linguistique de Louvain, Louvain (B), Peeters, 1992

Aquèstou libre es dedica à la memòri de

Pau ROUX,

Lenguisto, Proufessour de prouvençau, e boulegaire afouga,
que tóuti lei jou de sa vido a oubra
d'un biai meravihous
e segu tròu moudestamen,
luen deis gros ounour que s'ameritavo,
pèr la glòri, la counouissènci, e l'enavans
de la lingo nouastro.

NOTES PERSONNELLES¹

¹ Les deux premières pages de cet ouvrage sont destinées aux notes, remarques, ajouts bibliographiques ou autres que le lecteur souhaiterait éventuellement rédiger.

NOTES PERSONNELLES

AVANT - PROPOS

Les langues dites "régionales" ou "minoritaires" ou "moins répandues" -il n'existe pas à leur propos de terminologie adéquate et consensuelle¹ - font l'objet depuis maintenant bientôt un demi-siècle d'un renouveau d'intérêt qui va croissant. Ce renouveau d'intérêt est manifesté non seulement par les populations concernées, par les locuteurs, qui s'attachent à résister aux pressions destinées à leur faire abandonner cet élément essentiel de leur patrimoine culturel et identitaire pour mieux les fondre dans de vastes groupes uniformisés, mais aussi par les chercheurs -linguistes, historiens, sociologues, psychologues, économistes, politologues etc.- qui y perçoivent et analysent des phénomènes sociaux fondamentaux sans lesquels les états-nations modernes ont un peu trop vite voulu compter, et qui s'avèrent finalement incontournables, indispensables et féconds pour l'avenir et le progrès de nos sociétés.

C'est en tant que Provençal, parlant provençal et faisant par ailleurs un usage dit littéraire de notre langue, et en tant que linguiste, avec cette double motivation, que j'ai souhaité rédiger le présent volume.

La publication de cet ouvrage est un symptôme de cette résurgence d'intérêt. Il prend la suite, en le complétant, de l'ouvrage *La langue provençale, unité et variété* que j'ai publié en 1985 grâce au soutien du *Cèntr Internaciounau de Recerco e d'Estudi Prouvençau* créé par l'association *Lou Prouvençau à l'Escolo*. Mais il ne s'agissait là que d'un document destiné à une diffusion limitée: enseignants et chercheurs provençalistes militants regroupés au sein de cette association. Le présent ouvrage a l'ambition modeste d'une diffusion un peu plus large, vers l'ensemble des chercheurs et des personnes intéressées par notre langue et par les problèmes -théories de classifications, linguistique romane, sociolinguistique- que son examen permet d'aborder.

¹ Problème sur lequel nous reviendrons *infra*.

Il reste, après la première publication mentionnée ci-dessus, le seul ouvrage actuellement existant spécifiquement consacré à une description globale du provençal.

On y rencontrera un point de vue nouveau et sans doute quelque peu surprenant sur les phénomènes linguistiques. C'est à Guy Jucquois que je dois le terme *différentiel* que j'ai choisi d'employer ici pour désigner une problématique linguistique qui envisage la spécificité sous un aspect identitaire ethno-linguistique, cherchant à prendre en compte les phénomènes de micro-variation et de différenciation, dans une optique donc *différentialiste* .

Je voudrais remercier ici tous mes collègues de l'Institut de Linguistique de l'Université de Louvain, et tout particulièrement mon ami Guy Jucquois, qui ont manifesté leur intérêt pour mes travaux sur le provençal et soutenu la publication de cet ouvrage.

Je souhaite également exprimer toute ma gratitude à mes collègues provençalistes Jean-Luc DOMENGE, Lucien GAILLARD, Roger GENSOLLEN, Jean-Claude RIVIERE, Charles ROSTAING, Pierre VOULAND qui m'ont offert tant d'informations, de travaux personnels, de conseils et d'encouragements, à mes amis Guy LAVRILLEUX et Jean-François VIC pour leurs conseils sur l'utilisation du Macintosh et nos longues discussions, et enfin à mon ami David DALBY, africaniste de l'Université de Londres, qui a tant contribué, par nos interminables conversations sur les idiomes du monde, à la progression théorique, conceptuelle et terminologique de notre *différentialisme* .

Ph. Blanchet

1. INTRODUCTION : **Problèmes Généraux**

Avant toute tentative de présentation de notre langue provençale, il me semble nécessaire de préciser quelle approche, quelle vision de la langue et de la linguistique est la mienne. Je commencerai donc par rappeler quelques données théoriques, en insistant sur l'importance sociale et politique du langage, afin d'explicitier les fondements idéologiques de mon analyse et de la définition critique que j'entreprends. En outre, de graves problèmes terminologiques et conceptuels restent posés à la linguistique. L'explicitation et l'assomption de la position du chercheur me paraît donc être un prérequis éthique indispensable. *Rien , en effet, n'est plus directement idéologique que la linguistique* (R. BARTHES, 1985, 222), notamment tout ce qui touche aux problèmes des politiques linguistiques et éducatives concernant les langues dites "régionales" ou "minoritaires"¹.

1.1. Langue , linguistique et politique²

¹ J'ai développé ce point de vue dans Ph. Blanchet (Dir.) *Linguistique et idéologie* , n° thématique des *Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain* , à paraître.

² Les propos qui suivent reprennent en grande partie mon article "Linguistique et idéologie" in CILL, *op. cit.* , Cf. note 1.

³ Les propos qui suivent reprennent en grande partie mon article "Linguistique et idéologie" in CILL, *op. cit.* , Cf. note 1.

1.1.1. Un problème central

Si notre société de la fin du XX^e siècle connaît un vaste mouvement de ré-émergence des groupes, langues et cultures minorisés, s'appuyant sur la propagation de l'éthique des Droits de l'Homme et de la Démocratie, c'est avant tout par ce qu'elle est une société de la communication. L'expansion de ce courant idéologique est en effet indissociable -et ce sur un mode dialectique- d'une mutation profonde de la réalité quotidienne des communications humaines, dont elle est un symptôme, et un premier aboutissement: la révolution des télécommunications. Il est en effet indéniable que c'est par et pour la confrontation et le dialogue, aujourd'hui facilités et inévitables, avec d'autres systèmes socio-politiques, d'autres cultures, et d'autres idées -par satellites vidéos interposés- que la réflexion politique avance, que la conscience s'affirme, et que le progrès se concrétise.

Et qui dit communication dit langage, principalement, en premier lieu, langage articulé. Ainsi, le langage se trouve désormais, *manifestement*, aux yeux et aux oreilles de tous, au coeur de la vie sociale et politique. En fait, il y a toujours été: L'apparition de l'imprimerie, en permettant la diffusion des connaissances et des informations avait au moins accompagné voire engendré des courants idéologiques comparables, humanisme et protestantisme. Le développement de la presse aura de même accompagné la montée des contre-pouvoirs et marqué une étape importante dans la construction des sociétés démocratiques modernes. A contrario, que de livres, de journaux, de radios et de télévisions, de langues, les dictatures ont précisément imposés, contrôlés, interdits, ou détruits pour se protéger et se renforcer, et ceci tout au long de l'histoire de l'humanité! Les mots même ont souvent été au coeur des batailles idéologiques et politiques: emblèmes connotatifs arborés ou interdits (cf. par exemple JUCQUOIS, 1977). L'identité d'un peuple, élément crucial du fondement d'un état, est presque toujours définie notamment par son identité linguistique: du centralisme au séparatisme, les nationalismes linguistiques argumentent au quatre coins de la planète. Mais dans la façon dont on envisageait et dont on envisage encore souvent les problèmes socio-politiques en Europe et ailleurs, on n'utilisait pas et

on n'utilise toujours fort peu les données dont le langage est porteur en tant que phénomène social central. Il est frappant, par exemple, qu'aucun programme politique n'aborde ce sujet ou qu'un ouvrage de présentation globale de la sociologie comme *Sociologie contemporaine* ne traite du langage qu'accessoirement en quelques lignes éparses au lieu de lui consacrer le chapitre entier qu'il mérite (DURAND & WEIL, 1989). De même, dans la façon dont on envisageait et dont on envisage encore souvent les problèmes linguistiques, sinon sémiologiques, on en occultait ou négligeait et on en occulte ou néglige toujours les implications socio-politiques. Un collègue occitaniste, auteur d'ouvrages traitant de la standardisation de "l'occitan" dont j'avais rendu compte en mettant en lumière et en critiquant les choix idéologiques implicites de l'occitanisme tels qu'ils m'apparaissaient dans ses propos, m'écrivit en guise de protestation "Je ne fais pas de politique"(!). Dans un numéro récent de la revue *Langue Française* consacré aux "Parlures argotiques" (n°90, Mai 1991), on lit p 12: *Il n'appartient pas au linguiste de prendre parti pour tel ou tel camp, mais d'effectuer un constat, un relevé des diversités langagières (...)*. Comme si le fait d'étudier l'argot et d'en parler, d'amalgamer ou non dans un corpus des mots relevés dans des groupes humains différents, de distinguer ou non une *argotologie* et un *argot* de la lexicologie et du lexique général, de dire que l'argot *a ses lettres de noblesse* avec la littérature écrite (ibid. p 6), et d'accorder à un jargon scientifique -dit *technolecte* -comme unique fonction (ou presque) celle de *dire juste* alors qu'on identifie dans un jargon de sportifs -dit *trivial*- des fonctions avant tout ludiques et conniventielles (et qu'on est un scientifique soi-même!) (ibid. pp 20-21), n'était pas déjà en soi une prise de position (tous exemples pris dans le même volume). Témoignages clairs de cette "cécité" bien répandue. Curieuse conception épistémologique, qui plus est, que de dissocier prise de position et observation scientifique: voilà un engagement bien léger et une science bien inutile!

La révolution des télécommunications, l'avènement de la société post-industrielle et de l'ère de la communication, mais aussi les recherches initiées par Roland Barthes ou William Labov, par exemple, font que l'on ne peut plus nier aujourd'hui les rapports essentiels que langage et société entretiennent.

Nous en sommes donc arrivés à un point où les idéologies démocratiques s'affirment et se développant pourraient et devraient tenir compte de ce phénomène central qu'est le langage, et en particulier le langage articulé, c'est à dire les langues ou *idiomes*¹. A un point où le linguiste ne peut pas ne pas être interpellé par les dimensions ainsi données aux implications de sa science, et où cette science du langage articulé et de ses prolongements pourrait et devrait contribuer à une réflexion critique globale concernant les Droits de la Personne et l'organisation des sociétés. Cette fonction essentielle de la langue et de la linguistique dans les structures socio-politiques doit faire l'objet d'une reconnaissance à laquelle une réflexion d'ordre épistémologique est nécessaire.

Je me propose ici de livrer quelques réflexions sur ce que la linguistique, étant donné la place qu'occupe son objet dans la société et ce qu'il est, entretient de rapports avec la vie politique, ce qui implique que les linguistes et tous ceux qui ont affaire d'un peu près à la langue (et en fait tous les locuteurs) soient conscients de l'aspect idéologique inévitable contenu dans les travaux et les déclarations concernant les langues, et les assument. On promeut de la sorte une *sociolinguistique appliquée* à l'ensemble de la vie sociale, cette *glottopolitique* (et pas uniquement à la pédagogie des langues). Certains constateront sans doute que je rappelle dans les lignes qui suivent ce qui pour eux est déjà une évidence (Cf notamment L. GUESPIN in A. WINTHER, 1985, 26-27; et J-B. MARCELLESI, 1986) mais il s'agit là d'une minorité, et la majorité des gens considèrent encore la langue comme un sujet soit tabou, magique, soit politiquement neutre et/ou exclu du débat politique public, chasse gardée d'une élite spécialisée.

Ainsi, concrètement, on intégrera dans les critères de constitution ou d'évaluation d'une société ceux qui permettront d'analyser son attitude vis à vis du langage et notamment des idiomes. La façon dont on appréhendera et traitera la réalité linguistique, de l'expression individuelle à l'idiome véhiculaire en passant par les idiomes des

¹ Un *idiome* est un "réseau minimal de systèmes linguistiques individuels identifié par un autoglossonyme et une conscience linguistique spécifiques" (terminologie de l'Observatoire linguistique, Cf art. de D. Dalby *supra*).

groupes sociaux, ethniques ou politiques sera donc révélatrice d'une idéologie, c'est à dire d'une éthique, démocratique ou non. Les politiques linguistiques appliquées aux idiomes jusqu'ici dominés, qu'il s'agisse de ceux de groupes sociaux, ou de communauté territorialisées, ethniques, ou autres, sont à cet égard l'un des principaux points sensibles à travers lesquels on peut analyser un implicite idéologique et juger sur pièce la mise en pratique des Droits de la Personne, qu'il ne suffit pas d'arborer en théorie.

1. 1. 2. Langage et identité.

Le langage est l'un des éléments premiers qui entrent dans la construction et la définition de l'identité individuelle et sociale. C'est par lui que passe la socialisation de l'individu, l'élaboration de son rapport à lui-même et à l'univers. Il est ainsi plus qu'un instrument de communication: il est la matière conceptuelle du conscient et de l'inconscient, en même temps que son moyen d'expression et de rétention (MARTINET, 1970, 9).

Si l'on définit le langage comme étant un système de signes socialement codifiés qui servent à communiquer, on admettra que le langage articulé propre à l'humanité en est la constituante principale. C'est d'ailleurs là le sens premier du mot, qui n'a été qu'ultérieurement étendu à d'autres systèmes de communication, comportementaux et sociaux (gestes, modes, rites, par exemple) et qui constituent l'objet de la sémiologie (JAKOBSON, 1961; BENVENISTE, 1966; MARTINET, 1970, 7). Dans la pratique sociale, le langage articulé se manifeste à travers ces différentes modalités que sont les idiomes.

Communiquer, ce n'est pas uniquement dire, c'est être; et tout acte de communication manifeste au moins autant par son existence même et par la façon dont il existe que par l'information brute que phonèmes ou graphèmes véhiculent.

Si l'idiome n'est pas une nomenclature qui consisterait uniquement à affecter à chaque signifié potentiel un signifiant, il est une analyse spécifique de la réalité qui fait l'objet de la communication et ainsi à *chaque langue correspond une organisation*

particulière des données de l'expérience (MARTINET, 1970, 12), de même qu'une éventuelle structuration typologique de la pensée que Bernstein, par exemple, a cherché à mettre en évidence (BERNSTEIN, 1975; VIGOTSKY, 1985).

Il ne s'agit pas là d'un déterminisme linguistique absolu, chaque individu pouvant se constituer en opposition relative avec son milieu linguistique, c'est à dire anthropologique, d'où l'existence systématique de l'idiolecte, éventuellement multilingue (que David DALBY préfère appeler *voix* (D. DALBY, 1991), mais il s'agit bien en tout état de cause d'une structure référentielle.

Structure référentielle animée d'un mouvement dialectique fondamental: En effet, d'une part l'idiome est facteur d'identification, l'idiolecte, l'idiome, le réseau d'idiomes étant un noyau de différenciation par rapport aux autres individus et aux autres groupes. C'est son aspect *grégaire* pour reprendre la terminologie de Louis-Jean Calvet (CALVET, 1974 & 1987). D'autre part, l'idiome est facteur et vecteur d'échanges, d'ouverture vers les autres. C'est son aspect *véhiculaire*. Tout idiome est à la fois grégaire et véhiculaire, à des degrés divers. De plus, un idiome peut avoir une valeur grégaire même pour ceux du groupe qui ne le parlent pas (ou plus) mais qui revendiquent ses droits comme élément identitaire. C'est le cas, par exemple, pour le provençal, que plus de 80% des Provençaux souhaitent voir retrouver une place plus importante en Provence, notamment dans l'enseignement, bien qu'il ne soit plus parlé que par environ 25% des Provençaux et compris par environ 65% (BLANCHET, 1990, cf. *infra*). De plus, lorsque le français complète ou remplace le provençal dans l'expression des Provençaux, c'est au prix d'une provençalisation importante, et donc de l'instauration d'une grégarité qui prolonge celle manifestée par le provençal (BLANCHET, 1991a, Cf. *infra*). Un idiome peut donc avoir une valeur symbolique -qui n'est pas négligeable- de l'identité du groupe (et de l'individu), au delà de son usage communicatif réel. Cet état de chose se retrouve dans de nombreuses communautés linguistiques européennes, par exemple en Irlande pour le gaélique, et dans une certaine mesure pour le wallon en Wallonie.

Dans le cas où l'idiome du groupe minoritaire n'est pas en régression quoiqu'exclu de l'usage normatif étatique (comme par exemple le catalan, ou le cockney), sa fonction grégaire n'est pas nécessairement plus forte. Elle peut même diminuer au profit de sa fonction véhiculaire (le fait de parler catalan en Catalogne ne manifeste pas forcément une connivence identitaire, puisque des Castellans le font).

Le nombre des locuteurs et la fréquence d'emploi d'un idiome n'apparaît donc pas être le critère unique, ni même le plus pertinent, pour décrire la réalité de sa fonction sociale.

On sait par ailleurs que l'idiome n'est pas le seul facteur d'identification et de conscience grégaire, et qu'il n'en est même pas, parfois, le principal: nombreux sont les francophones maternels qui ne sont pas et ne se sentent ni français ni "francophoniens". Dans le cas d'un état-nation ayant reconnu la multiplicité linguistique de ses composantes, comme la Suisse ou la Belgique, il est clair que s'il doit y avoir conscience grégaire, elle ne saurait s'appuyer en priorité sur le linguistique. Il en va de même pour un groupe religieux ou politique, voire même ethnique même si elle peut s'accompagner de connivence linguistique secondaire (par exemple les Juifs, les skin-heads ou les Africains).

On a vu, de plus, les dangers qu'une idéologie de l'identité exclusivement ou principalement fondée sur l'idiome fait courir aux sociétés: le pan-germanisme nazi et le centralisme jacobin français en sont de bons exemplaires complémentaires. Selon l'idéologie nazie, était Allemand tout individu ou tout groupe dont l'idiome était reconnu allemand. Autrichiens, Alsaciens et Luxembourgeois étaient ainsi englobés dans un état-nation construit par irrédentisme sur un espace linguistique. Selon l'idéologie jacobine, à contrario, devait parler français et uniquement français tout individu ou tout groupe englobé dans l'état-nation "France" pour d'autres raisons (en général les liens féodaux hérités de la monarchie ou la conquête). On ne pouvait pas ne pas être Allemand si l'on parlait un idiome dit allemand (par qui et sur quels critères, cela reste à débattre), et l'on ne pouvait pas ne pas parler français ou parler une autre langue endogène que le français si l'on était Français (les critères d'établissement de la

nationalité française étant pour le moins curieux à l'époque). Dans les deux cas, il y avait -et il y a encore au moins pour la France- négation du grégaire réel et spontané, construction coercitive d'un grégaire artificiel, d'où des situations conflictuelles comme celle de l'Alsace-Lorraine (dont une occupation militaire pouvait seule garantir l'appartenance au Reich) et des régions de France revendiquant aujourd'hui et depuis presque deux siècles, avec des moyens qui peuvent atteindre la guérilla (Corse, Pays Basque, Bretagne, Guadeloupe), le respect des identités spécifiques. Dans les deux cas, le véhiculaire a été conçu en opposition au grégaire au lieu d'en être reconnu complémentaire. Le fait que bon nombre de prétendues démocraties appliquent les mêmes politiques linguistiques hégémoniques -à un niveau parfois moins intensif- que les régimes fascistes, est hautement significatif de leur idéologie linguistique, culturelle, et globale (BOCHMAN, in WINTHER, 1985, 119-128; JUCQUOIS, 1991, 40-41).

Cela peut en outre entraîner l'effet pervers qui consiste, pour les victimes de ce genre de politique évidemment contraire aux Droits de la Personne et qui nie l'indispensable grégarité, à nier en retour, par réaction exacerbée, l'indispensable véhicularité offerte par les idiomes de grande diffusion qu'on a voulu leur imposer de façon exclusive. On voit ainsi des Catalans refuser de s'exprimer en castillan avec des non-Espagnols qui n'ont appris que le castillan, ou des Flamands refuser de comprendre le français parlé par d'autres Européens que des Belges. On retrouve également des attitudes similaires, au moins dans le discours, chez des nationalistes bretons, occitans ou autres.

L'exemple des bilingues maternels, qui construisent une identité sociale sur d'autres critères qu'uniquement linguistiques, confirme que la grégarité n'est pas en adéquation automatique avec l'idiome ou les idiomes: un enfant d'immigré(s) peut parfaitement s'intégrer totalement dans le pays d'accueil en ayant pour langue maternelle et de communication familiale celle du groupe d'origine de ses parents (HAMERS & BLANC, 1983).

L'idiome, il est important de le rappeler, n'est pas figé dans l'expression d'une identité, mais se construit et s'adapte continuellement à l'environnement, dont il porte ainsi les traces. Un

même locuteur parle différemment à des interlocuteurs différents, selon tout un ensemble de conditions contextuelles, qui vont de son état psychologique ou physique au type de relations sociales vécues, voire imposées, et ne dit pas forcément ce que les mots veulent dire, ne parle pas que pour transmettre l'information contenue dans les mots eux-mêmes, mais aussi pour donner sémiologiquement des informations autres, d'ordre psycho-affectif, social etc... (cf. les travaux de Labov et la pragmatique). La réalité socio-politique passée ou présente s'inscrit dans l'idiome d'un groupe: ainsi, en provençal, on ne dit pas "oui" et "non" de la même façon à ceux qu'on tutoie et à ceux qu'on vouvoie. On dit *o* ou *vo* et *noun*, mots de souche provençale lorsqu'on tutoie, et *ouei* ou *vouei* et *nàni*, mots empruntés au français, à ceux à qui l'on montre politesse et respect formels, marque du rapport des classes dominées (longtemps uniquement provençalophones) qui devaient s'adresser en français aux classes dirigeantes (dont le français était devenu le signe d'appartenance et de distinction d'avec le peuple à partir des XVI^e et XVII^e siècles) pour montrer leur respect (cette distinction a tendance à disparaître aujourd'hui, suite aux modifications sociologiques intervenues depuis la dernière guerre). Pour d'autres mots de fonction sociale similaire comme "s'il vous plaît" et "merci", les Provençaux ont de même substitué les mots français (sous la forme *siouplé* ou *se vous plais* et *marci* ou *gramaci*) aux mots locaux. A un niveau plus général, on l'a dit, l'idiome comprend les concepts propres à une culture, que ce soit celle d'un groupe social, ethnique, religieux, politique ou autre. Les glottochronologues et lexicostatisticiens ont mis notamment cela en évidence lorsqu'il s'est agi d'établir une liste de notions fondamentales précisément *non-culturelles* communes à l'humanité entière. Des concepts apparemment aussi clairs que *main*, *humain*, *animal* ou *mourir*, *jaune* etc... ne sont pas identiques dans toutes les cultures, loin s'en faut, car ils vivent *dans* chacune des cultures où ils existent, et y sont définis par rapport aux croyances, aux réalités quotidiennes, à l'histoire, bref, à des idéologies, au sens le plus large du terme (cf. COSERIU, 1962; GUITER, 1977).

Il apparaît ainsi que les idiomes divers contribuent et sont intimement mêlés, pour une grande part, à la définition de l'identité et à la vie quotidienne, à la culture de chaque individu et de chaque groupe (individus et groupes qui sont au centre des Droits de la

Personne et des principes démocratiques) mais d'une façon nuancée et complexe, sachant que d'autres éléments participent à des degrés divers -et parfois plus que l'idiome- à l'établissement et à la manifestation de cette identité et de l'expérience. La variété linguistique est le résultat du besoin fondamental de grégarité des composantes de l'humanité, modulée par leurs besoins d'échanges, de véhicularité, et par les structures sociales, le vécu culturel. On a pu montrer par exemple que les habitants drômois ou haut-alpins ressentaient une connivence linguistique et culturelle importante avec les Provençaux et que leurs parlars (que beaucoup d'entre eux considèrent provençaux) avaient effectué un nombre notable d'échanges lexicaux mutuels avec ceux du sud, connivence qui s'accompagne précisément de rapports économiques historiques (émigration alpine et drômoise saisonnière vers la Basse-Provence, transhumance des troupeaux provençaux vers les Alpes etc...). A contrario, une démarcation très nette est exprimée vis à vis des Languedociens (BOUVIER, 1979; BLANCHET, 1985).

1.1.3. La linguistique , science de la société

Il est intéressant, je crois, de rappeler que la linguistique est née dans un contexte de profond bouleversement de la pensée européenne, auquel elle a apporté une contribution très importante. Alors que Saussure fondait la linguistique sur une éthique sociale en définissant pour la première fois son objet indépendamment des sciences établies, Marx créait tout à la fois une nouvelle méthode pour les sciences humaines, une nouvelle science économique, et une philosophie dont on connaît les retentissements politiques, Freud révolutionnait la vision que l'on avait de l'être humain en fondant la psychologie, et Durkheim jetait les bases d'une première science de la société, la sociologie.

De cette véritable révolution scientifique qui posait ses questions en terme de phénomènes sociaux sont nées les sciences sociales, dans lesquelles la linguistique a très vite occupé une place de premier plan.

Jusqu'alors, l'étude des faits langagiers était dominée par les modèles d'autres sciences, bien installées, notamment la biologie

(pour la classification génétique des langues) et la philosophie, qui s'intéressait aux origines du langage plus qu'à sa réalité quotidienne (Cf l'Essai de Herder en 1771 ou de Renan en 1858). Cela induisait chez les grammairiens, déjà emprisonnés dans le modèle des langues anciennes, latin et grec, un isomorphisme cartésien qui s'imposa à Port-Royal. La rupture provoquée par Saussure, on le voit, est donc d'ordre profondément politique: la primauté que la linguistique accordera au synchronique et à l'oral contre le diachronique et l'écrit, en est le symptôme le plus évident, dans une société tout entière dominée par un écrit surnormé et par la vénération des classiques, des anciens, et des valeurs traditionnelles.

La linguistique fut donc assez rapidement considérée comme chef de file des sciences sociales et des sciences humaines en général. C'est d'elle qu'est issu le structuralisme qui a si longtemps régné en maître sur les sciences humaines. Levi-Strauss, qui a appliqué à l'anthropologie le structuralisme avec le succès que l'on sait, n'a pas hésité à déclarer que la linguistique avait atteint le statut de science exacte, en se fondant sur la phonologie de Troubetzkoy (LEVI-STRAUSS, 1968). Piaget ou Lacan, psychologues, Habermas, sociologue, ont eux-aussi connecté étroitement leur champ disciplinaire à la linguistique. P. Bourdieu, expliquant pourquoi, en sociologue, il peut être amené à travailler sur *l'économie des échanges linguistiques*, c'est à dire en quelque sorte à paraître empiéter sur le domaine des linguistes, constate que *si les transferts* [de méthodes et de concepts de la linguistique vers les autres sciences sociales] *ont été aussi faciles, c'est qu'on accordait à la linguistique l'essentiel, à savoir que la langue est faite pour communiquer, donc pour être comprise (...) et que l'univers social est un système d'échanges symboliques (...) et l'action sociale un acte de communication* (BOURDIEU, 1977). C'est précisément ce que concluait Lévi-Strauss, pour qui la vie sociale se résume dans tous ses aspects à des actes de communication, et ceci dans trois domaines: communication des biens, des femmes et des messages.

Il existe donc apparemment un consensus établi par les sciences humaines autour du fait que tout est langage. S'appuyant sur cette analyse, R. Barthes consacrait un sens plus large de la notion de langage, étendue au-delà du langage articulé, et fondait la sémiologie

déjà annoncée par Saussure, science sociale globale qui emprunte l'essentiel de ses théories, concepts et méthodes à la linguistique, en les appliquant à l'analyse de tous les actes de communication, c'est à dire à tous les comportements sociaux (BARTHES, 1985). La sémiologie apparaît en conséquence comme une linguistique étendue à tout ce qui fait sens, ou si l'on veut une extension du concept de linguistique.

Il ne s'agit pas ici, ou ailleurs, de vouloir imposer la linguistique ou la sémiologie comme science sociale/humaine dominante ou centrale. Le linguiste serait bien embarrassé de cette tâche et de cette responsabilité. Mais si l'on pense qu'il est possible ou souhaitable de constituer une science globale de l'humanité, dans laquelle les limites épistémologiques actuelles de nos champs disciplinaires, héritage historique compréhensible mais par trop réducteur, puissent s'effacer, la linguistique pourrait manifestement jouer un rôle de pivot ou de rassembleur (JUCQUOIS, 1978) ¹.

Toute réflexion et toute organisation socio-politiques, tout choix idéologique, peut et doit ainsi tenir compte des apports de la linguistique, ou sinon demeurer largement lacunaire dans ses fondements et dans sa structuration. Inversement, la linguistique a une valeur contributive au domaine idéologique et socio-politique qu'elle ne peut pas et ne doit pas ignorer. Face à l'ampleur de l'horizon ouvert aux linguistes, on a vu ceux-ci, sans doute saisis d'un début de vertige bien compréhensible, restreindre et spécifier le champ de leurs préoccupations et souvent se spécialiser en s'assignant de nouvelles limites épistémologiques internes à la linguistique à l'aide de notions déterminatives telles que *psycholinguistique*, *linguistique appliquée*, *linguistique romane*. Dans d'autres cas, on a choisi d'insister sur les larges perspectives de la linguistique à travers une appellation adéquate: *linguistique fonctionnelle*, *sociolinguistique*, *pragmatique*. Le fonctionnalisme et la sociolinguistique sont, à mon sens et de ce point de vue, les écoles linguistiques les plus complètes, celles qui assument le mieux les rapports langue/société. Récemment encore, André Martinet, fondateur du fonctionnalisme, dénonçant le statisme,

¹ Le grégaire et le véhiculaire jouent aussi dans la définition épistémologique des champs disciplinaires!

le monolithisme et le rejet de toute dimension diachronique dans lesquels un *structuralisme étriqué* a sombré, écrivait: *Pour ceux qui, à la suite de Saussure et de Meillet, ont toujours conçu le langage comme un fait social, la linguistique, pure et simple, doit naturellement traiter de la variété des usages (...) une linguistique fonctionnelle, qui reste structurale au meilleur sens du terme, n'a nul besoin de toutes ces disciplines annexes parce qu'elle n'a jamais renoncé à relever, à identifier et à classer tous les faits de paroles, quels qu'ils soient, tous les comportements humains et toutes les circonstances qui les accompagnent* (MARTINET, 1990). Quant à la sociolinguistique, elle ne se veut pas subdivision de la linguistique, mais à la fois linguistique générale qui tienne compte des facteurs sociaux et sociétaux, sociologie du langage et *linguistique sociale* (étude des conduites linguistiques collectives caractérisant des groupes sociaux), à part entière, cherchant, parallèlement à l'analyse des langues, à analyser la société elle-même (ENCREVE, 1976; MARCELLESI & GARDIN, 1974; CALVET 1975).

1.1.4. Linguistique et choix politiques

Il ressort de ce qui précède que:

- a. la langue n'est pas dissociable de la société (et vice-versa),
- b. la linguistique, discipline scientifique étudiant les idiomes, se situe au carrefour des sciences qui étudient la société, et baigne ainsi en pleine relativité idéologique (Volochinov considérait d'ailleurs le langage lui-même comme une idéologie).

Cela soulève une question fondamentale: La linguistique, et plus précisément une étude linguistique, aussi pointue soit elle, peut-elle être neutre? En d'autres termes, peut-elle totalement objective? Je veux dire, idéologiquement et politiquement, au sens le plus large du mot *politique* .

Si l'on en croit certains de nos collègues, oui. Pour eux, la recherche scientifique peut être une fin en soi, et l'on ne doit pas, ou l'on ne peut pas tirer des théories, des méthodes, des résultats et de

l'exposé de leurs recherches des conclusions contributives, quelles qu'elles soient, à une réflexion idéologique, à une action socio-politique. On évoque également un certain niveau d'objectivité ou de neutralité, comparable à celui des sciences dites "exactes", qu'aurait atteint la linguistique. On conçoit que cela puisse paraître évident, et l'on voit mal, en effet, à priori, ce qu'il pourrait y avoir de subjectif et d'idéologique dans, par exemple, une étude des propositions infinitives dans les langues romanes ou des phonèmes vocaliques en contexte palatal chez les nomades-chameliers mâles de l'Orkhon-Gol (Mongolie) ¹.

Pourtant, pour respectable et honnête que soit ce point de vue, il me semble erroné. En effet, plusieurs éléments conduisent à penser que toute étude linguistique suit des orientations et peut aboutir à des conclusions, à des utilisations ou à des récupérations idéologiques, comme dans toute science humaine ou sociale, voire dans toute science en général.

Premièrement, tout linguiste est lui-même membre d'une société, d'un milieu culturel, et sa pensée n'est jamais exempte d'orientation idéologique, d'un *habitus*. La diversité des préoccupations des linguistes, et des écoles linguistiques, montre bien que des démarches intellectuelles différentes sont possibles, inévitables, et que tout linguiste doit en adopter une, de façon sélective, dans son travail. Il n'est déjà plus neutre. Les reproches que les fonctionnalistes ou les sociolinguistes adressent aux structuralistes étroits, aux générativistes, quant à l'artificialité de leur recherche, fondée sur un idiome idéal qui n'a pas grand chose à voir avec la réalité diverse des usages, en sont un exemple (MARTINET, 1990; ENCREVE, 1976 & 1977). Il y a bien là une alternative idéologique (en fait plus complexe, car des déclarations aux actes...): langue stérile sous cellophane pour scientifiques (normatifs?) enfermés dans leurs laboratoires et leurs universités, ou langue vivante et multiple pour enquêteurs (descriptifs?) de terrain. Cela se complique souvent de militantismes divers, notamment lorsque le linguiste se préoccupe de langues dites "minoritaires". A ne pas poser le problème de la norme et de la

¹ Je choisis cet exemple au hasard, ignorant s'il a déjà fait l'objet d'une étude. Tout ressemblance avec la réalité serait fortuite et involontaire.

variété, le linguiste laisse le champ libre à toute exploitation socio-politiquement normative de ses travaux, voire confirme cette exploitation. On admettra que le rapport du linguiste à la société est nettement différent selon le cas. D'autres ont montré combien une école linguistique comme le marrisme était liée au contexte politique dans lequel elle est née et s'est épanouie, à savoir l'URSS stalinienne (MARCELLES & GARDIN, 1974). De plus, un effet d'accommodation mutuelle et d'interaction entre l'enquêteur, l'enquêté, et l'objet de l'enquête est inévitable, ce qui introduit nécessairement dans toute observation humaine d'un fait social des connotations idéologiques, phénomène sur lequel la sociologie de Maffesoli, par exemple, a beaucoup insisté.

De plus, la linguistique est occidentale. Elle est le produit de la vision du monde -de l'idéologie globale- des civilisations européennes. Et quelle que soit sa prétention et son ambition de s'intéresser à l'ensemble des idiomes de l'humanité, elle ne peut le faire que d'un certain nombre de points de vue. Zoulikha Mered témoigne dans un volume à paraître (in Ph. BLANCHET, 1991 c) du fait que des linguistes issus d'autres civilisations sont sensibles à l'occidentocentrisme dominant la linguistique, bien qu'ayant été formés en son sein, et s'interrogent sur les éventuelles divergences idéologiques d'approche (d'objectivation stricto sensu) liées aux origines culturelles.

Il est évident qu'un individu ne fonctionnant pas sur le mode rationaliste (européen) porterait sur les idiomes un regard totalement différent, sans doute empreint de convictions propres à sa culture. Que cela soit moins opérationnel, c'est vraisemblable, mais cela existe. C'est le choix de l'opérationnalité qui est idéologique. En ce sens, l'existence même de la linguistique et le fait d'être linguiste sont déjà des faits idéologiquement chargés. Observer et analyser la langue ou la considérer comme un élément magique et tabou, n'est-ce pas là toute une façon de concevoir la société?

Deuxièmement, et par conséquent, derrière toute pratique il y a une théorie, explicite ou non, et derrière toute théorie il y a une idéologie, explicite ou non. Pour en revenir aux recherches pointues suggérées plus haut, selon la façon dont je vais identifier les

matériaux et les éléments sur lesquels je travaille à propos de la proposition infinitive dans les langues romanes, je vais implicitement m'appuyer sur une théorie, et donc sur une idéologie. Je vais notamment rencontrer cet éternel problème, bien connu des linguistes, et ô combien idéologique, de spécifier les idiomes dans lesquels je recueille mon corpus. Sur quelle théorie de la langue vais-je m'appuyer? Vais-je considérer le léonais et l'asturien, ou les parlers d'oc, comme un seul idiome? Le piémontais comme une variante de l'italien? Ne m'appuyer que sur le français standard ou sur les variétés régionales et sociales? Quelle terminologie employer pour désigner les idiomes, pour nommer les langues? Même si je cherche à ne faire que des choix opérationnels, fondés sur les divergences ou non quant à la proposition infinitive, j'établirai une sélection (au moins terminologique) qui soulèvera d'autres interrogations, car il y a peu de chance que je considère l'italien comme un dialecte du piémontais, même si les infinitives y fonctionnent de façon similaire, ou que je sache que les locuteurs de telle zone refusent tel nom donné à leur langue par tel mouvement politique (comme par exemple le nom *occitan* que le mouvement occitaniste veut imposer au provençal). Je fais donc bien entrer, au moins implicitement, des choix extérieurs à mon sujet, et ceci d'autant plus que je fais confiance à un discours (scientifique) dominant sur ces idiomes sans vouloir ou pouvoir vérifier la réalité politico-linguistique. C'en est fait de ma prétendue neutralité: J'accepte les critères hiérarchisants issus de la domination des parlers étatiques officiels et des élites ou des médias. Ce faisant, je les conforte, puisque je leur donne ma caution de linguiste et que je les diffuse dans mes publications. Un semblable débat a eu lieu aux Etats-Unis à propos de l'anglais parlé par les Noirs: Créole ou dialecte? Les implications politiques quant au statut des Noirs dans la société américaine étaient profondes (rejet / intégration) (MARCELLESI & GARDIN, 1974, 148-149). Plus près de nous, l'analyse du concept de "croissant" dans la dialectologie gallo-romane publiée récemment par Guylaine BRUN-TRIGAUD a bien montré, comme l'écrit Gilles ROQUES en rendant compte de l'ouvrage dans la *Revue de Linguistique Romane* (t55, n° 217-218, 1/1991 pp 261-262) que *les théories ne sont pas de pures créations intellectuelles, mais qu'elles sont souvent inspirées par les idéologies dominantes ou conquérantes* .

On a ainsi vu des linguistes, fautes de s'interroger sur leurs propres à-priori idéologiques, commettre des erreurs de méthode: C'est la cas par exemple de Bourciez, qui expliquait les particularités du français méridional par la conservation de prononciations de l'ancien français, croyant sans doute avec la mentalité centraliste française qu'on avait toujours parlé français en Provence. Or, le français n'y a été parlé par une partie significative de la population qu'à partir du XIX^e siècle, et en aucun cas avant le XVI^e (BLANCHET, 1986 & 1991a).

Qui n'a pas lu, concernant un idiome qu'il connaît bien, notamment un idiome populaire ou minoritaire pour lequel moins de références mais aussi moins de précautions sont prises, des erreurs, des oublis ou des *mensonges*¹ dans des publications linguistiques (pour ne pas parler des autres types de publication)² ?

Enfin, c'est laisser la porte ouverte à ceux qui, eux, revendiquent leur engagement et sont écoutés pour cela, et c'est toujours apporter de l'eau au moulin de ceux qui utilisent les données qu'on leur fournit à leur propres fins. On peut imaginer que la confrérie des éleveurs de chevaux de Mongolie septentrionale pourra toujours affirmer, mon étude à l'appui, que les chameliers ont une prononciation "incorrecte" et leur faire fermer les portes de l'administration mongole. Les féministes y verront une preuve supplémentaire de l'élitisme masculin, et d'éventuels peuples expansionnistes vivant de l'autre côté de la frontière soviétique démontreront que le parler de l'Orkhon-Gol est étroitement apparenté au leur et que la vallée de l'Orkhon-Gol doit leur revenir. Que je le veuille ou non.

Quand les occitanistes publient des études tendant à démontrer que les idiomes d'oc ne forment qu'une seule langue, et souhaitent donc reproduire pour ce qu'ils appellent *l'occitan* et par conséquent

¹ J'en montrerai *infra* .

² L'erreur est humaine, bien sûr, et nous en commettons tous. Mais le fait de *négliger* des vérifications qu'on aurait jugé indispensable à propos d'une "grande" langue, voire de donner des informations *fausses* pour justifier des décisions concernant un idiome qu'on veut minoriser ou récupérer, tout cela n'est-il pas le résultat de choix idéologiques fondamentaux?

pour les individus et les groupes qui sont censés le parler le système de la domination jacobine, substituant au centralisme parisien un centralisme toulousain construit sur les mêmes critères élitistes (y compris en ce qui concerne la normalisation linguistique), et sachant que ce point de vue, imposé par des intellectuels et des militants, n'est pas partagé par une grande partie de la population, puis-je publier une étude de dialectologie provençale ou gasconne en croyant qu'elle n'a rien d'idéologique et qu'elle peut rester "neutre", ne serait-ce qu'au niveau terminologique?

Il me semble donc qu'il y a toujours quelque chose d'éminemment idéologique dans le travail du linguiste. Le fait que des institutions culturelles, gouvernementales ou internationales soient amenées à décider de politiques linguistiques, le fait même que la linguistique soit appliquée à l'enseignement des langues, à la formation des personnes, enfants ou adultes, donnent à tous les travaux linguistiques une dimension socio-politique indéniable.

1.1.5 .Linguistique et Droits de la Personne

L'extraordinaire essor en quantité, en qualité, et en prestige que les sciences humaines et sociales ont connu au cours du XX^e siècle, et la linguistique particulièrement, n'est pas dissociable des progrès sociaux réalisés notamment en Europe et dans le monde occidental.

Les réflexions et les résultats de ces sciences sont le moteur de progrès dus à une analyse plus approfondie des problèmes de la société et à la recherche constante de solutions. Dans une société avançant sur le chemin des Droits de la Personne et de la démocratie, les sciences humaines peuvent fonctionner en tant que contre-pouvoirs dialectiques, témoins et garants de la démocratie, objectant toujours la réalité scientifiquement analysée à toute tentative de manipulation, de domination arbitraire, de désinformation propagandiste, voire tout simplement d'orientation dangereuse ou erronée. De plus, la multiplicité des approches méthodologiques, c'est à dire des reconstructions théoriques et donc des idéologies qui distinguent les sciences humaines entre elles ou les écoles de pensée à l'intérieur du champ d'une science garantit un contrôle mutuel et

interdit un pouvoir arbitraire ou usurpé de l'une ou de plusieurs d'entre elles. Ces complémentarités rivales motivent des développements, des progrès, des dialogues bénéfiques pour la société. Les sciences humaines ont par conséquent les moyens d'être cohérentes par rapport à leur fonction sociale: elles vivent en leur sein le débat démocratique qu'elles suscitent dans la société en général.

Toute attitude envers les idiomes, toute politique linguistique, sont une attitude envers les groupes et les individus de la réalité desquels ces idiomes témoignent. Toucher à cet élément aussi fondamentalement constitutif de l'identité et de la vie quotidienne, c'est automatiquement prendre le risque de porter atteinte à l'identité, à l'intégration sociale, à l'existence même du groupe ou des individus. A cet égard, la linguistique permet l'analyse des attitudes (à condition que les linguistes analysent aussi leurs propres attitudes) et la comparaison de leurs fondements avec la réalité linguistique. Le linguiste peut donc, voire *doit* donc, prendre parti.

Le domaine des politiques de normalisation (c'est à dire de régulation) des idiomes reconnus par les pouvoirs publics, et des attitudes envers les idiomes minorisés ou délibérément ignorés, est particulièrement symptomatique. Il est intéressant de noter que les phénomènes d'identification et de régulation des idiomes, échappant quasiment toujours au fonctionnement démocratique, ne semblent faire l'objet d'aucune déclaration de Droits, bien qu'ils soient fréquents et qu'ils concernent grandement chaque individu et l'ensemble de la vie socio-politique. Ainsi, les revendications habituelles ou les politiques de réparation, de "normalisation" (au sens catalan du terme¹), des idiomes marginalisés se font souvent à travers le filtre distordant de la mentalité linguistique unifiante dominante. On reproduit ainsi à un niveau plus réduit les structures de la domination contre laquelle on lutte (!), sans chercher à établir d'autres critères pour la constitution d'une politique sociolinguistique: voir les revendications centralistes (!) des occitanistes ou la renaissance catalane, qui s'est faite au profit d'un catalan standardisé sur la base de celui de la bourgeoisie barcelonaise, et au détriment d'autres idiomes

¹ C'est à dire "rendre normal, banal, l'emploi d'une langue à tous les niveaux de la vie sociale".

catalans, notamment le valencien (BLANCHET, 1991 b). Par contre, les idiomes minorisés font l'objet d'un grand nombre de déclarations généreuses qui sont rarement suivies d'effet, et en tout cas toujours partiellement et sporadiquement (ONU 1948 & 1966/Helsinki/Convention européenne 1950/Résolution Kuijpers 1987 etc...). Des projets de Déclaration des Droits Linguistique, ont récemment été présentés dans une livraison de la revue *Les Langues Modernes*¹. Le fait qu'ils n'aient pas été intégrés ou même pensés avant la deuxième moitié du XX^e siècle montre bien à quel point le langage a été "oublié" en tant que domaine pertinent dans la réflexion et l'action socio-politiques globales.

L'instauration d'un code linguistique référentiel, conçu comme absolu et déconnecté des problèmes sociaux -donc idéologiques- (que j'appelle *macronorme*), à l'échelle de l'état-nation, n'est en fait que le reflet de la domination d'un groupe social sur les autres et d'un choix idéologique adéquat. Une analyse des systèmes linguistiques référentiels en question montre qu'il s'agit presque toujours, en Europe en tout cas, de l'idiome des classes dirigeantes, imposé sans aucune consultation démocratique, et cela que le régime soit dit "démocratique" ou "fasciste" (Cf *supra*). Cela nous renvoie au caractère sacré, mystique, dont les langues et les écritures furent investies dès leur apparition: *au commencement était le verbe* dit la Bible, dont le latin et le texte furent longtemps des modèles, y compris pour les grammairiens, tout comme l'est l'arabe du Coran ou l'hébreu de la Mishnah et du Talmud. Le mythe de Babel est à la base de toute une façon unitariste de voir le langage. Quant aux systèmes graphiques, secrets et réservés à l'élite dirigeante au départ, comme les runes germaniques, dont le nom signifie "mystère, secret", ils ont

¹ *Les Langues Modernes* , revue de l'Association des Professeurs de Langues Vivantes, Paris, n°2, 1990. Ces Droits ne prévoient nullement la façon dont les locuteurs pourront faire valoir l'existence distinctive de leur idiome et donc leurs Droits le concernant. On peut alors penser, dans ces conditions, que seuls les locuteurs de langues reconnues par les autorités politiques ou intellectuelles seront concernés. Car à la question: tel idiome est-il un idiome distinct ou une variante d'un plus grand ensemble (par exemple le romain par rapport à l'italien ou le français régional de tel endroit par rapport au français standard)? Quelle sera la réponse? Les linguistes, ici, s'engagent de deux façons: en prenant parti pour les Droits des locuteurs, et en ne prenant pas parti sur les domaines concernés et sur les modalités d'application.

souvent été compris comme une invention divine: par exemple les syllabaires ouest-africain (DALBY, 1986) ou les systèmes mésoaméricains. Ceux qui savaient parler et écrire l'idiome sacré/idiome du pouvoir étaient d'abord automatiquement puis éventuellement détenteurs du pouvoir spirituel et temporel, l'enseignement de l'idiome et de l'écriture leur étant réservé dans un système fermé de caste (voir par exemple l'accès au latin, au français, et à l'écriture en France jusqu'au XIX^e siècle).

Nos sociétés européennes ont longtemps été constituées de deux classes sociales linguistiques: d'une part les lettrés, maîtrisant la langue de prestige, minoritaires et dominants, et d'autre part les illettrés, ignorant la langue de prestige, majoritaires et dominés. L'ascension sociale (et la participation au pouvoir) est ainsi subordonnée, encore aujourd'hui, pour tous ceux qui ont un idiome maternel différent de la norme à des degrés divers, à l'acquisition d'un code étranger socialement valorisé, et donc au rejet de leur idiome propre, dévalorisé. Cela se double d'un code orthographique souvent complexe. Une prononciation non-standard n'est acceptée en France qu'à titre de curiosité pittoresque pour s'amuser. On ne parle des "choses sérieuses" (dans les médias, notamment) qu'en français standard, c'est à dire celui des classes "supérieures" parisiennes (PICOCHÉ & MARCHELLO-NIZIA, 1989). Quant à l'orthographe du français, qui ne maîtrise pas toutes ses incohérences sinueuses n'a aucune chance de faire des études supérieures ou de devenir un jour "décideur". Les réactions violentes apparues lors des propositions de rectification de l'orthographe française montre à quel point la langue est à la fois un élément immuable car tabou, à qui l'on doit un respect sacré -et gare au sacrilège!-, mais aussi la propriété d'une élite qui, plus qu'un outil, en fait un emblème. Du coup, on voit bien que c'est un problème socio-politique, au delà du linguistique.

On retrouve partout cette problématique de la langue: il y a en Europe, par exemple, beaucoup plus de langues minorisées que de langues épanouies. Les conflits norvégiens bokmaal/landsmaal rappellent ceux du Katharévoussa contre le Démotique, en Grèce (CALVET, 1987). Cf. aussi au Maghreb l'opposition arabe littéral/arabe dialectal. Dans tous les cas, c'est l'idiome de l'élite contre l'idiome du peuple.

Toute hiérarchie linguistique, toute hiérarchie culturelle, est le reflet d'une hiérarchie sociale, qui, lorsqu'elle n'est pas démocratiquement établie, n'est qu'une domination profiteuse d'un groupe sur un autre.

On voit ici ce que la linguistique peut révéler de la structure d'une société et de l'idéologie selon laquelle elle fonctionne, d'autant plus qu'outre ces observations sociolinguistiques ici schématiques mais mathématiquement mesurables, elle a pu établir avec certitude qu'aucun idiome n'est intrinsèquement supérieur à un autre, que tous sont strictement égaux en capacités et en Droits.

Il est donc inadmissible, du point de vue de l'éthique des Droits de la Personne, que certains locuteurs privilégiés s'arrogent autocratiquement le pouvoir de décision linguistique, et donc sociale; le pouvoir d'exclusion et de mépris. C'est sur l'école, évidemment, mais également sur l'ensemble des structures culturelles de la société que le linguiste défenseur des Droits de la Personne et de la démocratie appliquée au domaine linguistique, fort de ses données scientifiques, va essayer d'agir, en collaboration avec l'ensemble des locuteurs, qui ont tous leur mot à dire sur un sujet qui les touche aussi intimement. De ce point de vue, nous sommes tous linguistes.

1.1.6. Pour une sociolinguistique appliquée

Le millénaire qui s'ouvre devant nous pourra être celui où les tentatives, les tâtonnements, les erreurs et les réussites du précédent conduiront, comme cette fin du XX^e siècle le donne à lire, à l'apparition (définitive?) d'une société humaine stable et régie par les principes démocratiques des Droits de la Personne.

La linguistique a une immense contribution à offrir à ce projet. Elle est en effet une merveilleuse école de tolérance, de respect d'autrui, de démocratie. On voit mal, d'ailleurs, comment elle pourrait amener à des idéologies totalitaires, et je crois ne pas m'avancer trop en pensant que la grande majorité des linguistes partage à des degrés

divers, au moins à propos des idiomes, ces valeurs généreuses. Très rares sont les exemples où les travaux des linguistes les ont conduit à des prises de position opposées à l'éthique des Droits de la Personne, bien que cela se soit produit pour le provençal à travers l'idéologie occitaniste qui a cherché à le phagocyter. Quand ce fut le cas, les convictions en question découlaient de choix externes (et à mon avis contradictoires) à la description scientifique du langage.

Les langues et la linguistique, par la diversité et les fonctionnements sociaux qu'elles démontrent, sont la source de motivations d'un militantisme, à des degrés divers, en faveur des valeurs de la démocratie, et donc de toute langue, de toute culture, quelle que soit son degré d'expansion.

Au tournant du XXI^e siècle, de nombreuses occasions d'agir au niveau politique se présentent au linguiste. La construction d'une Europe ouverte à ses composantes internes et au monde est une étape importante pour l'avenir idéologique de l'humanité. Car l'Europe est sans doute l'un des espaces privilégiés où s'élabore et s'applique, de façons variées, l'éthique des Droits de la Personne (DALBY & alii, 1989). La perspective de la constitution d'un état européen fédéré, dépassant désormais la CEE avec la fin de la bipartition de Yalta, le recul de l'état-nation -qui a profondément marqué et distordu les réalités sociales et linguistiques-, le réveil des identités infra- et supra-nationales, tout cela constitue une échéance primordiale pour ceux qui souhaitent dégager notre société de ses remugles totalitaires, et fonder par conséquent sur des bases clairement démocratiques des structures politiques nouvelles. L'Europe des régions, l'Europe des Droits de la Personne, compte sur la linguistique pour l'appuyer de ses arguments et de ses points de vue.

Il est essentiel qu'on y réconcilie enfin le grégaire, avec un renouveau des identités vraies, et le véhiculaire, c'est à dire l'ouverture vers l'autre, qui n'est possible que si l'on ne risque pas de s'y faire absorber sous une identité artificielle et imposée, que si l'identité de chacun est forte et respectée.

Cela nécessite un changement radical de point de vue quant aux Droits des Personnes et des groupes, dont l'identité et les rapports sont

si intimement représentés par les idiomes, et donc quant aux idiomes eux-mêmes.

Deux axes me paraissent importants. D'une part, la reconnaissance et le respect de la diversité, que les sciences sociales nous révèlent inhérente à l'humanité. Une véritable formation linguistique pour tous est à cet égard indispensable, et ceci dans le double sens suivant: enseignement à tous les niveaux des systèmes éducatifs

1. des langues et des cultures (régionales et internationales)

2. de la science linguistique qui développe un esprit critique et renverse bien des préjugés issus d'un passé d'obscurantisme et d'ignorance.

D'autre part, il faut garantir une réelle *démocratie linguistique* qui mettrait enfin un terme à l'intellocratie linguistique, cette *langocratie* contraire à la démocratie parce qu'elle sélectionne par la langue, et tout en s'octroyant tout savoir et tout pouvoir sur celle-ci. Il s'agirait de rendre aux personnes leur souveraineté linguistique. Parallèlement au Droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, timidement reconnu jusqu'ici, il paraît inéluctable, si l'on veut rester cohérent, de reconnaître et de respecter un *Droit des locuteurs à disposer de leur idiome*. Car si le langage est bien l'esprit et la vitrine de la société, si la linguistique peut apporter une contribution majeure au progrès social, c'est effectivement dans le domaine des idiomes que la démocratie doit s'appliquer d'emblée. Au delà de ce que le linguiste peut dire et faire pour les Droits de la Personne, il doit d'abord ne pas s'arroger de rôle exclusif. Car où serait la démocratie, dans quelle idéologie se situerait-on si le rôle éminemment politique que nous avons ici cherché à mettre en évidence été arbitrairement réservé à une élite, à un groupe au savoir auto-reconnu, en dehors de tout contrôle par l'ensemble de la population? Chacun d'entre nous a en effet un droit imprescriptible d'utilisation et de gestion du ou des idiomes qu'il parle et écrit, quelle que soit notre niveau d'étude et notre position sociale, parce que cet idiome est notre identité, et qu'il s'agit donc du droit à être, à vivre, et à se gérer soi-même (BLANCHET, 1991 b).

Quand je dis "démocratie linguistique", je pense à un système actif et conscient. Il ne s'agit pas en effet du "laissez faire l'usage" que d'autres ont appelé le *libéralisme glottopolitique* (GUESPIN, in WINTHER, 1985, 22), qui feint de croire que l'auto-régulation est l'unique phénomène normatif et qu'il est démocratique. On sait bien à quel point la normativisation externe joue, notamment sur les langues à standard, et combien l'hégémonie socio-culturo-politique de certains groupes se réalise, entre autre, sous forme d'une hégémonie linguistique (MARCELLESI, 1976). Dans ces cas-là, c'est l'usage du groupe dominant qui l'emporte: ce n'est pas une démocratie linguistique.

Swadesh a écrit à juste titre: *Jusqu'ici, la linguistique scientifique est restée une matière réservée à l'enseignement supérieur. Ce n'est pas juste puisque le langage est un phénomène humain qui nous regarde tous.* (SWADESH, 1986). On peut étendre son propos au fait que jusqu'ici la linguistique n'a pas participé (ou presque) aux prises de décisions socio-politiques, et que les décideurs et populations en question ont négligé ses apports potentiels considérables.

La linguistique, comme son objet, le langage, est forcément inscrite dans le champ idéologique. Elle doit pouvoir, consciente de ses implications, et avec elle les linguistes et les locuteurs, s'engager de son point de vue dans les débats et dans l'action socio-politique. L'homme de science n'est pas en dehors de l'idéologie, et sa tâche n'est pas de dissiper les "écrans de fumée" idéologiques pour finalement montrer dans une perspective positiviste une réalité dite objective, neutre, nue et crue. Sa tâche est de conscientiser et d'assumer les idéologies, car ni lui, ni la science, ni son objet ne sont jamais neutres, objectifs, et exempts d'idéologie.

1. 2. Qu' est ce qu' une langue ?

1.2.1. Absence de définition et dangers du non-dit

Comme je l'ai dit plus haut, l'un des problèmes fondamentaux auquel se trouve confronté le linguiste, ou l'homme politique, ou toute personne qui s'intéresse aux problèmes linguistiques, est celui de la définition et de la spécification de l'idiome dont on parle, étant donné les implications socio-politiques immenses que cela a. En ce qui concerne le provençal, son éventuelle absorption par le concept d'une *langue occitane*, et sa composition (le nissart est-il du provençal?), soulèvent cette question avec acuité.

Or, force m'est de constater qu'il existe à ce propos dans la science linguistique un flou -pour ne pas dire un vide- conceptuel et terminologique. A l'analyse, il s'avère qu'aucun critère de spécification et de définition d'une langue n'a jamais été établi. Qu'est-ce qu'une "langue", qu'un "dialecte", qu'un "parler", qu'un "idiome" etc...? Où s'arrête l'un et où commence l'autre? Et dans le cas de systèmes linguistiques génétiquement apparentés, où est la limite? Au delà de ce problème précis, et cependant si important, c'est toute la question de l'unicité en linguistique qui est posée.

En effet, il semble bien que les frontières entre les langues et entre les dialectes, entre langues, dialectes et autres *sont peut-être bien davantage des points de vue historiques ou politiques que des questions linguistiques* (Nina CATACH, 1989, 110).

Mais jetons un coup d'oeil aux définitions (?) existantes.

1.2.1.2. Enquête bibliographique

a. Pour l'ouvrage de synthèse *Le langage* (J. FOURQUET in Dir. A. MARTINET, 1968), on doit distinguer *parlers dialectaux* et *langue commune* (Ibid., 571). Les parlers dialectaux sont la réalité linguistique de base, formant un continuum géolinguistique dont les différences internes sont proportionnelles à l'éloignement kilométrique, et donc difficiles voire impossibles à distinguer entre eux (Ibid., 573 & suiv.). Le critère retenu est celui de

l'intercompréhension . Pourtant, l'auteur insiste dès le début de son exposé sur le fait que *les acceptions du mot dialecte lui-même ne sont pas encore fixées avec toute la rigueur qui serait désirable* (Ibid., 572) et préfère parler d'*aires dialectales* très globales et vastes comme la "gallo-romania" ou la "teuthonia", ce qui lui évite d'avoir à spécifier ce qu'est le gascon, le sicilien ou le souabe (Ibid., 577) . A contrario, il y a les *langues dites communes ou supralocales* , encore appelées par l'auteur *koinè* , et qui sont *un code complet, utilisable pour communiquer, ayant une norme unique, valable en tous lieux* (Ibid., 577 & suiv.). Les variations de cette langue sont alors des *réalisations approximatives de fait qui n'ont pas valeur de droit* (ibid., 580). Mais en fait, *il semble scientifiquement préférable de donner le nom de langue à tout ensemble organisé de moyens de communication par la parole* , c'est à dire à tout parler (Ibid., 581). Finalement, *il n'y a pas de critère absolu* pour distinguer les langues *supralocales* des parlers *dialectaux* (Ibid., 589).

b. Pour Benveniste, *le problème général de la classification des langues se décompose en un certain nombre de problèmes particuliers (...) [qui] ont ceci en commun que, formulés avec rigueur, chacun d'eux met en question à la fois la totalité de la classification et la totalité de la langue à classifier* (BENVENISTE, 1966, 99). Aucun critère distinctif n'est envisagé.

c. Jakobson consacre le chapitre III de ses *Essais* à la classification des langues, sans traiter de ce qui les différencie mais uniquement de ce qui les rapproche, citant Sommerfelt: *Il n'y a pas de différence de principe (...) entre les systèmes linguistiques* (JAKOBSON, 1961, 68).

d. Pour Meillet, qui recherche avant tout la parenté, c'est à dire les concordances, et non les différences, le critère principal est *l'interintelligibilité* . Mais il précise qu'*entre l'inintelligibilité absolue et l'intelligibilité absolue, il y a tous les degrés possibles* (MEILLET, 1926, 66), que *la terminologie linguistique est peu fixée et peu précise: il y a lieu de définir les termes de langue (idiome), dialecte, parler, patois (...) le mot langue a un sens très élastique (...) la notion de dialecte est fuyante* (Ibid., 66-67). Il n'oublie de mentionner les variétés sociales du langage, et considère *langue* (au sens le plus

large) et *idiome* comme synonymes. Dans un sens plus étroit, *langue* se définit par *des règles rigoureusement fixées, une tradition littéraire*. Par contre, *on ne peut assigner de limite précise au dialecte*.

Mais un deuxième critère est évoqué: *le sentiment d'appartenance à un même groupe* (Ibid., 67). Meillet n'approfondit cet axe de réflexion, et l'on en reste à des notions floues.

e. Le *Dictionnaire de la linguistique* de Mounin emploie les termes d'une façon quelque peu originale mais toujours aussi floue: Il n'y a pas d'article *dialecte*, mais seulement un article *dialectalisation* qui ajoute un critère de statut social: *Le processus peut aboutir à la transformation des dialectes en langues, par acquisition d'un statut social qui les fait telles, conjointement avec l'apparition de l'incompréhension mutuelle* (MOUNIN, 1974, 106). Mais il donne par ailleurs une définition du terme *langue* qui ne colle pas avec la précédente: *tout système de signes vocaux doublement articulés propre à une communauté humaine donnée* (Ibid., 196), dans laquelle on notera la mention de *communauté humaine donnée* qui reste à définir. C'est reculer pour mieux sauter. Quant au mot *idiome*, Mounin le donne avec le sens, opposé à *langue*, de *langage d'une communauté à laquelle ne correspond aucune structure politique, administrative ou nationale* (Ibid., 168), c'est à dire une valeur sociopolitique identique à celle de *dialecte* citée plus haut.

f. Le chapitre *géolinguistique* du *dictionnaire encyclopédique des sciences du langage* (DUCROT & TODOROV, 1972, 79-83), ne traite pas du problème de l'unicité/identification en linguistique, bien qu'il débute par les mots: *parler de la langue française, de la langue allemande, c'est opérer une abstraction et une généralisation considérables*.

g. Le double sens linguistique et sociolinguistique du terme *dialecte* est donné par la *grammaire d'aujourd'hui* qui ajoute que *langue* est une *notion intuitive, dont la définition scientifique est difficile à établir, d'où l'impossibilité de dénombrer les langues du monde* (ARRIVE, GADET & GALMICHE, 1986, 224, 366).

h. Bloomfield relativise les concepts de *langue* et de *dialecte* en remarquant que *le hollandais et l'allemand* (pourtant langues officielles d'états différents) *ne forment réellement qu'une seule communauté linguistique, dans ce sens qu'il n'y a pas de rupture entre les formes linguistiques locales, mais les formes extrêmes sont mutuellement inintelligibles* (BLOOMFIELD, 1970, 46).

i. Hjelmslev met sur le même plan *l'étiquette permettant d'appeler un groupe de textes "anglais", un autre "danois", un autre "prose", un autre "poésie", un autre "Peter Andersen" (...)*. *Ce qu'il y a de curieux, en effet, c'est que ces dénominations représentent des conceptions qui sont, en général, d'un caractère sacré et qui consistent en ce qu'un usage linguistique donné (...) est l'expression de certains facteurs de contenu extérieur à la langue* (HJELMSLEV, 1966, 179).

j. Pour *Le langage, dictionnaire du savoir moderne*, les concepts de *langue, dialecte*, sont surtout sociopolitiques même chez les linguistes (citations de Fourquet et de Martinet). Dans le chapitre *Les langues dans le monde* (pp226 et suiv.), B. Pottier écrit *ce sont surtout des critères sociolinguistiques qui justifient les termes de langue, dialecte ou patois. La différenciation langue-dialecte est souvent effectuée sur un critère culturel (...)* *Les limites nettes entre les langues (dialectes ou patois) sont souvent difficiles à établir. Dans cet ouvrage, idiome est présenté comme le terme le plus neutre.*

k. André Martinet enregistre les sens socio-culturels des termes ici discutés, y ajoute le point de vue du scientifique, mettant en relief leur relativité: *Le critère de l'intercompréhension n'est pas toujours décisif* (MARTINET, 1970, 145 & suiv.; 1989, 91-110).

l. En transformant la grammaire comparative en *linguistique différentielle* Guy Jucquois invite autant à chercher ce qui différencie que ce qui rapproche, ouvrant ainsi la voie à une identification plus rigoureuse des "langues". Il passe en revue les *critères externes* en leur reconnaissant des qualités opératoires plus grandes que celles des critères internes (JUCQUOIS, 1976).

m. Vivement sensible à la relativité idéologique de ces concepts essentiels, David Dalby a ressenti la nécessité de repenser et d'expliciter toute une terminologie propre pour son *Répertoire des langues du monde* (DALBY, 1991).

n. Dans une communication très riche présentée au XVII^e Congrès de la Société de Linguistique Romane, Polanco Roig souligne les problèmes que posent l'écart entre une définition linguistique difficile et une définition sociologique relative de la langue, citant de nombreux linguistes comme B. Schlieben-Lange, R. A. Hudson, P. Trudgill, P. Meyer, G. I. Ascoli, N. Chomsky (*la noció de llengua no és una noció lingüística*), E. Coseriu et même Saussure (POLANCO ROIG, 1984).

o. Jean-Baptiste Marcellesi, en proposant le concept de *langue polynomique*, tient compte de critères sociologiques et ethnologiques externes, du volontarisme identitaire des locuteurs, pour la spécification d'une "langue" n'étant ordinairement pas (ou peu) reconnue du fait de son absence de statut et de norme unique: (...) *dont l'existence est fondée sur l'affirmation massive de ceux qui la parlent de lui donner un nom particulier et de la déclarer autonome des autres langues reconnues* (MARCELLESI, 1984, 314). Il est cependant à noter que l'application de ce principe reste cruciale: J-B. Marcellesi cite à titre d'exemple la corse et l'occitan. Or précisément la notion d'"occitan" n'est pas fondée sur l'affirmation massive de ceux qui "le" parlent, mais sur celle d'un seul courant idéologique et très minoritaire: les locuteurs des langues que la notion d'occitan centralise leur donnent des noms divers (*provençal, niçois, gavot, auvergnat, gascon, béarnais, patois etc...*) et affirment leurs autonomies réciproques (notamment en ce qui concerne le provençal).

p. Enfin, pour en venir au domaine roman plus étroitement, il faut noter que la plupart des classifications existantes sont réalisées sans questionner le concept de "langue" ou de "dialecte": Mario Pei signale bien la proposition d'Ascoli de considérer le "franco-provençal" comme un groupe à part, mais en reste à se demander si le catalan est une variété de l'espagnol ou du provençal (*largo sensu*), et travaille sur un *standard literary Old Provençal* sans questionner son existence et son identité (PEI, 1949). W. Manczak travaille dans

la différenciation des langues romanes par rapport au latin, ce qui n'est pas nouveau (Cf. GRIMES & AGARD, 1959), mais ne s'interroge pas sur la validité des étiquettes *roumain, italien, français, provençal, catalan, espagnol, portugais* qu'il utilise (MANCZAK, 1961). Maria Iliescu considère *éloquent pour la relativité des notions de "dialecte" et de "langue" que l'espagnol et le portugais, auxquels personne n'a jamais contesté la qualité de langues, se ressemblent bien plus que l'engadinois et le sursilvain, considérés presque unanimement comme dialectes* [de l'ensemble rhéto-roman] *Ceci semble démontrer que les notions de "langue" et de "dialecte" ne dépendent, au moins en première instance, du degré de ressemblance ou de dissemblance par rapport à un autre idiome. Il paraît que le critère d'ordre strictement linguistique ne joue pas le premier rôle dans ce problème* (ILIESCU, 1969, 121). Cependant, elle semble bien accepter d'envisager une langue comme un monolithe et de le distinguer d'un "dialecte" puisqu'elle ne précise la variété linguistique étudiée que pour le "franco-provençal" (*le patois d'Hérémente, Valais Suisse*), le "ladin dolomitique" (*parlé au Val Gardena et plus spécialement à Ortisèi*), le sarde (*variété centrale parlée à Nuoro*), mais pas pour le portugais, l'espagnol (*plus exactement le castillan*), le catalan, le provençal (!), le sursilvain, l'engadinois, le frioulan, l'italien (*plus exactement le toscan*). La note 3 ajoute: *je me suis permis de ne pas spécifier chaque fois s'il s'agit d'un dialecte ou d'une langue* (Ibid., 115). Enfin, A. Kroeber ne spécifie aucunement quels idiomes sont recouverts par les étiquettes sur lesquelles il travaille (KROEBER, 1961).

En ce qui concerne les classifications linguistiques en général, il est frappant de constater des absurdités telles que le gascon inclus dans le français et non dans le "provençal = occitan = *South French* (!)" et le provençal autrefois séparé du français mais devenu un dialecte de ce dernier, et sans expliciter nulle part aucun critère de classement de ce type (VOEGELIN & VOEGELIN, 1986, 295-296) ou de compter 16 langues romanes alors qu'on a précédemment expliqué que les concepts de langue et de dialecte sont ambigus (RUHLEN, 1987, 277 & 287).

On constate de la sorte que nombre de linguistes, dans des ouvrages généraux de référence, soulignent, explicitement ou non, à quel point l'on manque de critères objectifs pour spécifier, identifier,

délimiter *une* langue, *un* dialecte ou idiome. Pire, dans la plupart des travaux de classification linguistique, on ne s'interroge jamais sur ce problème, voire on compte les langues, sans se donner nettement de critère différentiel, et parfois en manquant singulièrement des données les plus élémentaires. Cette absence d'examen critique, et cette absence de rigueur conceptuelle en général, conduisent à l'emploi d'une terminologie pseudo-consensuelle sous laquelle se cachent en fait deux espaces sémantiques croisés.

En définitive, une langue est plus une abstraction théorique (ou socio-politique), un "truc" méthodologique utilisé par les linguistes pour faciliter l'analyse d'une réalité diverse n'existant en fait que sous la forme d'idiolectes.

C'est à mon sens un signe important de progrès de la conceptualisation linguistique que de voir des linguistes, comme Guy Jucquois, J-B. Marcellesi ou David Dalby, s'interroger sur des critères idéologiques.

1.2.1.3. L'idéologie sous-jacente des concepts

En effet, l'espace sémantique dominant est socio-culturel et politique. On affecte aux termes désignant les systèmes linguistiques les sens habituels issus des structures socio-politiques occidentales, qui hiérarchisent et lient les concepts *langue* etc... à l'état-nation et à son national-centralisme, à une norme bourgeoise et à l'hégémonie culturelle de certains groupes sociaux, à toute une mentalité élitiste. S'y ajoute un espace issu de la réflexion scientifique objectivante des linguistes, qui relativise davantage encore ces concepts, notamment en cherchant une définition interne, purement linguistique, faisant abstraction des connotations politiques, mais n'y parvenant pas.

Aucun des critères, aucune des définitions conceptuelles se limitant à l'aspect purement linguistique des choses, ou prétendant s'y limiter, cités ci-dessus, n'est opératoire¹. Il est aisé de leur trouver des contre-exemples, que la plupart des auteurs se trouvent eux-mêmes, d'où leur grande prudence et leurs approximations. On peut par

¹ On a aussi proposé un critère exclusivement phonologique qui ne tient pas, même au niveau d'un "diasystème", puisqu'il ne reflète ni les potentialités réelles d'intercompréhension, ni les valeurs identitaires ressenties par les locuteurs.

exemple objecter à J. Fourquet que l'on voit mal en quoi les dialectes ne sont pas des "codes complets", puisqu'ils répondent parfaitement aux besoins communicatifs pour lesquels ils existent, sachant que dans la réalité les langues "supralocales" sont tout autant diversifiées que les "parlers dialectaux". Il en va de même pour les propositions de Meillet concernant l'absence de limites des dialectes: où sont les limites du français? De plus, son évocation d'une tradition littéraire polarise le concept dans les cultures à littérature, c'est à dire notamment indo-européennes (Cf. 1.1.4 *supra*). Il n'y aurait donc pas de langue, ou presque, en Afrique noire. Difficile à admettre, d'un point de vue éthique. Quand G. Mounin lie le concept de *langue* à une structure politique, ou administrative, déclarant que *le provençal fut une langue du temps du Roi René* et que *c'est maintenant un idiome*, il oublie que la Provence a quasiment toujours été une structure politique et administrative jusqu'à nos jours. Cela n'empêche que le statut terminologique de la langue a changé. Il doit donc y avoir des raisons autres ou supplémentaires, notamment l'intervention volontaire des pouvoirs politiques, qui n'est pas mentionnée. Et pourtant, que d'exemples de politiques linguistiques conscientes dans l'Histoire! Si Polanco Roig considère qu'une analyse dialectologique peut confirmer l'unité du catalan et y inclure le valencien, malgré certaines dénégations valenciennes, c'est sans aucune reconnaissance démocratique éventuelle d'une identité valencienne et dans l'idéologie catalaniste, en pratiquant le même globalisme que celui qui fait considérer le catalan comme une variante de l'espagnol chez M. Pei! Il est significatif qu'H. Guiter, majoral du Félibrige et donc meilleur connaisseur des réalités régiona(ist)es, considère le gascon et le provençal (de Mistral) comme deux langues distinctes dans ses travaux de glottochronologie (GUITER, 1988 & 1989). Les grands ouvrages de classification (Voegelin, Rhulen, *The Ethnologue*) manifestent une attitude extrêmement critiquable en n'effectuant apparemment aucune enquête un peu serrée sur les domaines qu'ils classifient. Les langues dominantes en sortent confortées dans leur domination, puisque tout autre idiome en est plus ou moins un "dialecte" (Cf. le réseau gallo-roman pour Voegelin).

Aussi, c'est en fin de compte accepter, promouvoir et conforter les définitions idéologiques implicites des concepts que de les utiliser sans les remettre en question sur le plan dont ils sont issus, celui de la

politique, toujours présent même lorsqu'on pense faire un usage "scientifique" de ces termes. Dire que le provençal est de l'occitan dialectal, le piémontais un dialecte de l'italien, ou le gallo un français local, ou à contrario que ce sont des langues distinctes des langues dominantes auxquelles on les rapporte, ce n'est donc pas un problème purement linguistique, mais un problème politique qu'on peut parfois essayer de camoufler, précisément, sous des dehors du type débat de spécialistes.

Pour finir, et pour donner un exemple récent des classifications abusives pseudo-objectives dont sont victimes les langues minorisées comme le provençal, je citerai quelques lignes qui, malgré leur bonne volonté évidente, laissent rêveur: *Le vocable "provençal" semble préférable au mot "occitan" pour nommer le dialecte parlé en Provence (...) si l'on parle souvent de "langue provençale" ou, à l'autre extrême, de patois pour désigner l'idiome parlé en Provence, à ces appellations l'une et l'autre ambiguës, il faut préférer celle de "dialecte", terme de linguistique (...)* (C. MARTEL, 1987, 253).

1.2.2. Principes et choix terminologiques adoptés

Ma démarche se fondera ici sur une *éthique linguistique démocratique* et tentera de respecter le *Droit des Locuteurs à disposer de leur Idiome* (Cf. BLANCHET, 1991b).

Je n'utiliserai donc les termes *langue* et *idiome* qu'au sens strict de "réseau minimal de systèmes linguistiques individuels identifié par un autoglossonyme et une conscience linguistique spécifiques, tous deux affirmés par la majorité des locuteurs". Je m'appuie exclusivement sur ces critères externes, sachant qu'on n'a jamais vu des locuteurs englober sous la même "langue" deux idiomes qui sont linguistiquement, d'un point de vue interne, très différents l'un de l'autre (appartenant à deux familles génétiques ou typologiques différentes) (Cf. POLANCO ROIG, 1984). Par contre on a vu des linguistes englober sous une même étiquette/langue des idiomes considérés comme des langues différentes par les populations concernées (Cf. les exemples donnés ci-dessus). La conscience ethnolinguistique est d'ailleurs déjà à l'oeuvre partout: L'hindi et l'urdu, que les linguistes considèrent généralement être une seule et

même langue d'un point de vue interne sont deux langues officielles de deux états différents, sous deux noms et deux systèmes graphiques totalement différents.

Je n'emploierai pas le mot *dialecte* et lui préférerai *idiome* lorsque les locuteurs ont conscience de l'identité différentielle de ce(s) système(s) linguistique(s), ou *variante/variété* d'un idiome lorsque cette conscience n'est pas attestée par mes enquêtes.

Le principe du *Droit des Locuteurs à disposer de leur idiome* que j'ai défini plus haut (Cf. 1.1.5. & 1.1.6.) postule pour des enquêtes sociolinguistiques préalables: Cette description est celle et uniquement celle des idiomes ou du réseau d'idiomes appelé "provençal" et considérés comme une seule et même langue par leurs locuteurs, selon ce que mes enquêtes, mes lectures, mes fréquentations, et mon appartenance au peuple et au pays de Provence m'ont permis de déterminer. Dans les cas moins sûrs, notamment aux marges de l'espace historiquement provençal, je citerai les avis divergents.

Enfin, bien que je crois avoir beaucoup travaillé dans ce sens afin de respecter les principes que je pose, et donc l'avis de la grande majorité de mes compatriotes Provençaux, je reste, et pour cause, tout à fait conscient de la *relativité* de toute considération définitoire et identitaire quant à un idiome ou un réseau d'idiomes.

Ce problème de fond étant soulevé, la description elle-même peut être faite en toute clarté.

C'est sur la base de ces explicitations, un peu longues mais nécessaires tant au point de vue méthodologique qu'épistémologique, que la présente étude est conçue dans un va-et-vient permanent et ouvert entre les observations empiriques et l'élaboration théorique.

2 . OBJET DE CETTE ETUDE : **Qu' est ce que le provençal ?**

2.1. Provençal , langue(s) d' Oc , et occitan

2.1.1. Provençal

Le nom *provençal* désigne ou a désigné plusieurs réseaux d'idiomes d'ampleurs variées (P. MEYER, 1889; H. BARTHES, 1987).

Il est issu du latin *provincialis* , "de la *Provincia* " , la *Provincia* désignant en son sens restreint, on le sait, la région bordant la méditerranée entre Alpes et Pyrénées, conquise très tôt par les Romains, et également appelée *Narbonnaise* . Il désignait donc au moyen-âge, sous les formes *provincialis* / *proenzal* , les idiomes parlés dans cette région, sans restriction administrative, puisque l'ancienne *Narbonnaise* été déjà scindée en plusieurs états, et qu'un Royaume de Provence (puis Comté de Provence) été né sur la rive gauche du Rhône, tirant son nom de l'ancienne *Provincia* . Ou tout au moins, il les désignait dans les écrits que l'on a pu retrouver. Mais on ignore comment les populations désignaient leurs idiomes à cette époque.

L'ambiguïté était déjà présente: *provincialis* / *proenzal* désignait à la fois les réseaux d'idiomes de l'ancienne *Provincia* et même des terres adjacentes et celui ou ceux du Royaume de Provence. De plus, d'autres noms concurrençaient *provincialis* / *proenzal* :

lingua romana / romancius / romans , fondés sur les origines "romaines" du latin et de ses dérivés, et même *lemozi* "limousin", notamment usité en Catalogne jusqu'au XIX^e siècle pour désigner le catalan lui-même mal distingué de la famille d'oc (I. NEU-ALTENHEIMER, 1984), à cause des origines limousines des premiers troubadours, lesquels s'exprimaient en...gallo-roman méridional, employant des idiomes précisément recouverts par les désignations ici discutées. On employait aussi des noms liant l'idiome à l'état, la région, l'aire politico-géographique où on le parlait: gascon en Gascogne, auvergnat en Auvergne, ce qui nous ramène à provençal...en Provence.

Le succès et l'expansion de la lyrique courtoise des Troubadours fit beaucoup pour l'emploi d'un terme générique désignant l'ensemble complexe des réseaux d'idiomes romans de la famille aujourd'hui appelée "d'Oc". Le terme *proenzal* l'emporta, notamment parce que préféré chez les érudits de la péninsule italique, qui firent beaucoup pour la poésie troubadouresque¹, et qui perpétuaient ainsi la désignation historique *provincialis* .

Mais en Provence, on employa ce mot, que ce soit la population en général ou les lettrés, pour désigner uniquement la langue de la Provence. Alors que dans d'autres régions de France, sous l'effet du centralisme, les idiomes locaux perdirent souvent leur nom au profit du mot *patois* , la langue de la Provence et des Provençaux s'appela toujours *provençal* , comme d'innombrables textes l'attestent. La plupart des Provençaux, hier et aujourd'hui, seraient bien surpris si on leur disait que le mot *provençal* désigne aussi pour certains linguistes les idiomes parlés hors de Provence jusqu'en Auvergne ou en Gascogne!² Tout comme ils seraient surpris, et choqués, si on leur disait que leur langue est la même que celle parlée dans ces régions

¹ La plupart des manuscrits connus aujourd'hui proviennent de copistes et de bibliothèques d'Italie, où les troubadours recevaient un excellent accueil, et où ils influencèrent fortement la littérature (certains auteurs s'y exprimant en *proenzal* comme Hugues Faidit, piémontais, et d'autres développant une écriture "italienne" qui doit beaucoup aux troubadours, notamment l'école sicilienne avec Pier Della Vigna, Giacomo Da Lentino, et l'école toscane avec Dante, Pétrarque etc...).

² Les Gascons et les Auvergnats seraient sans doute aussi surpris.

lointaines, que ce soit sous le nom *provençal* , qu'ils connaissent évidemment, ou sous le nom *occitan* qu'ils ignorent (Cf. *infra*)

L'ambiguïté se perpétua donc jusqu'à nos jours, le mot *provençal* désignant à la fois l'ensemble des idiomes d'Oc (conurrencé depuis peu -environ cinquante ans- par le mot *occitan* en ce sens Cf. *infra*) et, en tant qu'autoglossonyme depuis toujours, le réseau d'idiomes parlés en Provence, comme l'attestent tous les dictionnaires de la langue française, ou les classifications linguistiques récentes: *Ethnologue* , 11^o édition, 1989, qui considère *l'occitan* comme un dialecte du provençal, M. MALHERBE, 1983, qui considère *l'occitan* parfois comme la dénomination globale et parfois comme l'un des idiomes d'Oc (apparemment celui aussi appelé *languedocien* ailleurs), ou Voegelin & Voegelin qui emploient *provençal* avec les deux sens, dont l'un, le plus large, donné synonyme de *occitan* . Au XIX^o, à la grande époque des études romanes, avant que le mot *occitan* ne soit inventé et diffusé, on ne parlait que de *provençal* (Cf. RONJAT, 1930, par exemple) et parfois de *roman* (Cf. RAYNOUARD).

2. 1. 2. Langue d'Oc

Un autre terme apparaît à la fin du XIII^o siècle sous la plume de certains troubadours et scribes de la région de Montpellier (H. BARTHES, 1987, 24): *langue d'oc* . Il se fonde sur la distinction qui est faite entre les Français qui disent *oil* et *nennil* là où en idiome local on dit *oc* et *no(n)* , mots fréquents faciles à identifier. Ce terme est, selon les textes, soit synonyme de *proenzal* apparemment en son sens étendu au delà de la Provence, soit distinct de *proenzal* , dans son sens limité à la Provence. Dante Alighieri utilise ce terme à la même époque sous une forme toscane *lingua d'occo* dans ses ouvrages *La vita nuova* et *De vulgari eloquentia* pour désigner l'ensemble des idiomes gallo-romans méridionaux répandus par les troubadours.

Ce terme, en partie autochtone, connaîtra une diffusion assez large à partir du XVIII^o pour désigner l'ensemble linguistique gallo-roman méridional, soit au singulier soit au pluriel (*langues d'Oc*), selon le point de vue adopté (RIVIERE, 1982). Mais il servira aussi à désigner les terres de la rive droite du Rhône qui furent annexées par

la couronne de France à la suite de la Croisade contre les Albigeois à la fin du XIII^e: *le Languedoc* qui porte aujourd'hui encore ce nom.

2. 1. 3. Occitan

L'histoire de ce mot est complexe, ainsi que son double sens.

La Chancellerie française, après l'annexion de ce qui allait justement s'appeler le Languedoc, terre désignée par la langue - nettement différente du français et de la famille dite "d'Oïl" en général- qu'on y parle, eut très vite recours pour ses documents en latin, et uniquement en cette langue, à une forme latinisée de "langue d'Oc": *lingua occitanae* , qui apparaît au début du XIV^e (H. BARTHES, 1987, 35). Dans les documents en français, les scribes français continuaient à employer *langue d'oc* ou *Languedoc* .

Le terme latin disparut avec la francisation des actes administratifs. A la fin du XVI^e siècle, les humanistes n'avaient plus de mot latin pour désigner cette province (Ibid., 37), et l'on désignait sa langue sous un nom français: langue d'oc.

Au XVII^e siècle, c'est à partir de *lingua occitana* , retrouvé dans les manuscrits, qu'est forgé le mot *occitania* pour désigner, toujours en latin, le Languedoc méditerranéen. D'où des néologismes dérivés, en latin, comme *occitanicus*, *occitanus* , pour désigner la langue d'oc (notamment chez Du Cange).

Ce n'est qu'au début du XIX^e siècle que ces termes latins, dont l'usage, on s'en doute, est limité à quelques érudits et n'est aucunement répandu au sein des locuteurs, même en Languedoc, donneront matière à la création des néologismes correspondants en français. *Occitanique* apparaît en 1802 (dans le titre d'un recueil de poésie de Fabre d'Olivet *Le troubadour, poésies occitaniques* , lequel l'emploie aussi sous une forme *oscitanique* pour rappeler son étymologie - farfelue- : osques). Il s'agit de faire allusion au passé languedocien dans une supercherie littéraire façon Ossian. Rochemore publie en 1819 deux ouvrages consacrés aux troubadours *Le parnasse occitanien* et *le glossaire occitanien* . Ces deux mots n'eurent pas de succès.

Occitania est employé en languedocien sous la forme latine en 1838 par J-A. Peyrottes, dans un poème de circonstance (H. BARTHES, 1987, 46). F. Mistral le cite sous des formes provençalisées et languedocianisées dans son *Dictionnaire provençal-français* en 1886: *Oucitanò, Ouccitanié, Ouccitanò* en faisant remarquer que c'est un mot usité par les lettrés qui désignent par là l'ensemble du Midi de la France, mais dont le sens est en général restreint à "Languedoc". Il cite de la même façon *oucitan, ouccitan* comme terme littéraire qu'il traduit en français par *occitain, occitanien, languedocien* .

Selon le *Trésor de la Langue Française* , c'est là la première attestation en français du mot *occitan* , sous une forme *occitain* . En 1886. Le Robert cite les deux attestations du début du XIX^o siècle.

Très rapidement se forge chez quelques militants languedociens, d'abord membres du Felibrige, toute une idéologie dont on peut résumer en gros les grands points: postulat d'une langue unique dont les parlers d'Oc sont des dialectes, objectif de normalisation et normativisation élitiste de "la" langue (création d'un "occitan standard" archaisant à base languedocienne, élaboration d'une orthographe complexe et archaisante destinée à englober tous les parlers d'oc au sein d'une même "langue occitane", admiration de la "civilisation" des troubadours, albigéisme revanchard et nationalisme "occitan" anti-français, existence d'une nation occitane qui n'a pas pu exister politiquement à cause de l'intervention française en Languedoc, lutte contre le "colonialisme français", admiration du modèle catalan (Cf. H. BARTHES, 1987; RIVIERE, 1980 & 1982, BAYLE, 1975).

L'occitanisme, concrètement diffusé par plusieurs associations, ne prit son essor qu'à partir de la 2^o guerre mondiale, avec la fondation en 1945 de *l'Institut d'Etudes Occitanes* , puis surtout à partir des années 1960 en se lançant dans l'action politique vaguement gauchisante, profitant de la vague de Mai 68, et s'installant dans les milieux intellectuels (Universités de Montpellier, Toulouse, Poitiers, CNRS, etc...) (RIVIERE, 1980).

Ce n'est donc qu'à partir de 1897, avec la fondation en Languedoc de la "Ligue Occitane", et surtout avec l'essor de l'idéologie occitaniste à partir de 1945-1960, que cette série de mots se répand en français, et en languedocien, chez les militants et les intellectuels notamment. De là naît son autre sens, lié au fait que la terminologie occitaniste a été créée de toute pièce, employée et diffusée uniquement par ses militants. Ainsi, le fait d'employer cette terminologie exprime conjointement l'adhésion aux idées du mouvement occitaniste. C'est à cause de ce deuxième sens, par exemple, que Charles Rostaing, Professeur Honoraire à la Sorbonne, ancien titulaire de la Chaire d'Etudes Provençales, a refusé la présidence d'honneur de l'association des chercheurs sur le domaine d'Oc, dont le nom est Association Internationale d'Etudes *Occitanes*. De nombreuses associations ont lutté et luttent toujours contre ce mouvement et l'expansion des concepts très artificiels qu'il soutient, nombre d'entre elles ayant été confédérées par la Confédération des Associations Culturelles et Enseignantes d'Oc. Les publications à ce sujet sont nombreuses (Cf. Rivière, Bayle, Bonnaud, Tennevin, Mauron etc...)¹.

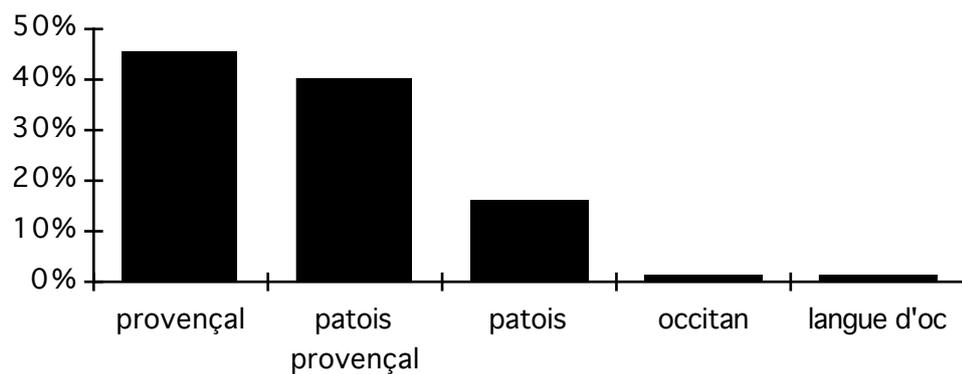
Si la terminologie -et en partie les conceptions- occitanistes semblent s'être relativement bien imposées en Languedoc, où *occitan* tend à devenir un autoglossonyme, ce qui n'exclut pas des résistances, notamment face à la graphie occitane, ce n'est pas le cas dans les autres pays d'oc, que les occitanistes intègrent de force à leur mythique "Occitanie". Il y a de fortes résistances partout, en particulier en Auvergne, mais c'est en Provence que l'échec a été total pour de multiples raisons liées à l'identité provençale et l'ancienneté de son régionalisme.

Bref, les mots *occitan*, *Occitanie* ont eux aussi un double sens. L'un, prétendu objectif et scientifique, désigne l'ensemble du gallo-roman méridional et évite ainsi la confusion entre les deux sens du mot *provençal*. C'est sous ces dehors scientifiques, présentés comme neutres, qu'ils réussissent à s'imposer chez les lettrés, les hommes politiques, les universitaires, c'est à dire chez les pairs de leurs créateurs, dans les classes culturellement hégémoniques. L'autre sens,

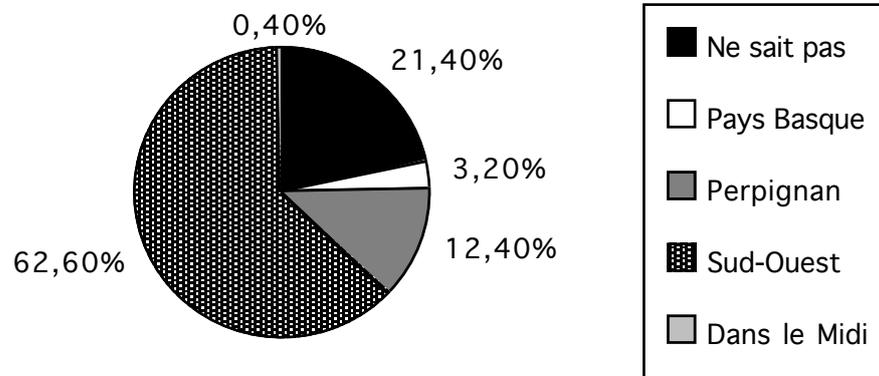
¹ Je reviendrai plus en détail sur ce problème par la suite.

inextricablement mêlé au premier, est l'adhésion aux idées occitanistes. Beaucoup de militants régionalistes emploient d'ailleurs le mot *occitan* au sens de *occitaniste*. Ce sont des termes très récents, n'ayant aucun enracinement populaire, aucun succès chez la plupart des locuteurs des idiomes d'oc, et notamment chez les Provençaux (Cf. *infra* 3.1.6.4).

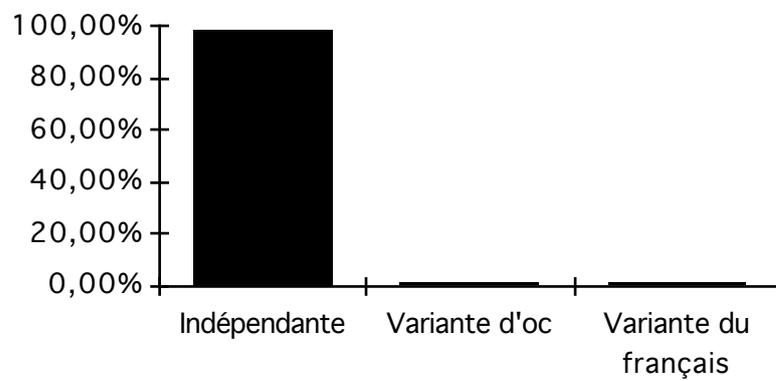
Autoglossonymes (sources Blanchet, 1990)



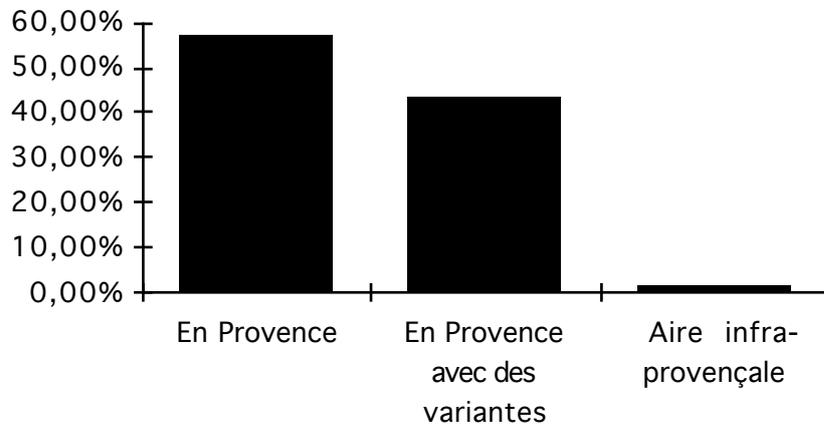
Où parle-t-on occitan? (Blanchet, 1990)



Le provençal est-il une langue indépendante ou une variante d'une langue ? (Blanchet, 1990)



Où parle-t-on provençal (Blanchet, 1990)



2. 1. 4. Sens de "provençal" dans cet ouvrage et raisons de ce choix

Le mot *provençal* désigne donc ici le réseau d'idiomes, la langue, appelé(e)s "provençal" par ses locuteurs, c'est à dire uniquement les idiomes de la Provence, et éventuellement de certaines zones limitrophes. Ceci est conforme à l'usage autoglossonymique et identitaire qu'en font les Provençaux.

Les idiomes gallo-romans méridionaux seront désignés globalement sous le nom *langues d'oc*, et je n'emploierai pas le terme *occitan*, qui ne respecte pas les principes éthiques posés plus haut, et dont je ne partage donc pas les présupposés et les implications idéologiques. Il s'agit de ne pas employer un mot et un concept totalement artificiels, issus d'une élite, et ne respectant ni la réalité linguistique, culturelle, historique et sociologique des populations concernées, ni les règles de bases de la démocratie.

Il n'y a en effet jamais eu, et il n'y a pas, d'unité occitane, tant dans le domaine linguistique (les idiomes d'oc ne sont pas intercompréhensibles et ne sont pas ressentis comme étant un seule et mêle langue par les locuteurs), que dans le domaine orthographique

(la graphie occitane est une invention moderne élitiste et complexe qui n'a que très peu de choses à voir avec les scripta(s) médiévales employées pour les anciennes langues d'oc), que dans le domaine culturel (qu'y a-t-il de commun entre un Gascon, un Auvergnat, et un Provençal? Pas plus qu'entre un Savoyard, un Franc-Comtois et un Provençal!), que dans le domaine historique (l'Occitanie n'a jamais eu le moindre début de commencement d'existence historique) (M. AGULHON, 1980; BAYLE, 1975; RIVIERE, 1980 & 1982, BLANCHET, 1990).

2 . 2 . L' espace historique et géolinguistique

Le concept de langue est intimement lié à la conscience identitaire (la plupart des langues d'Afrique portent le même nom que le groupe humain qui les parle), et donc à la conscience historique. Ainsi, si *provençal* est lié à Provence, il nous faut examiner ce qu'est la Provence.

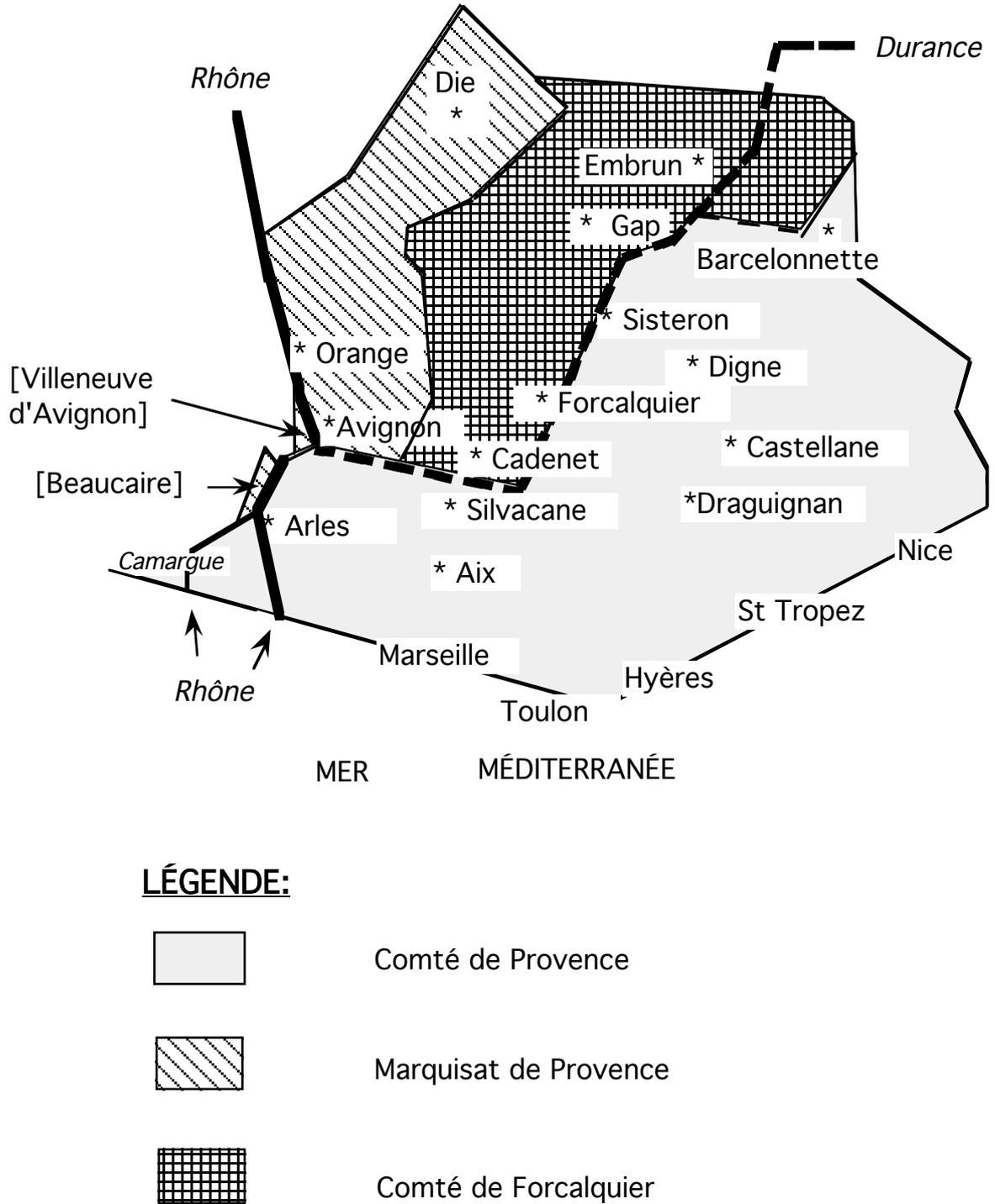
Ses frontières, comme celles de tous les états, de toutes les entités territoriales, ont quelque peu fluctué au cours des temps.

Plutôt qu'une longue et fastidieuse énumération de lieux et de dates, les quelques cartes suivantes permettront de repérer les aires géographiques faisant partie ou ayant fait partie de la Provence à des titres et à des moments divers.

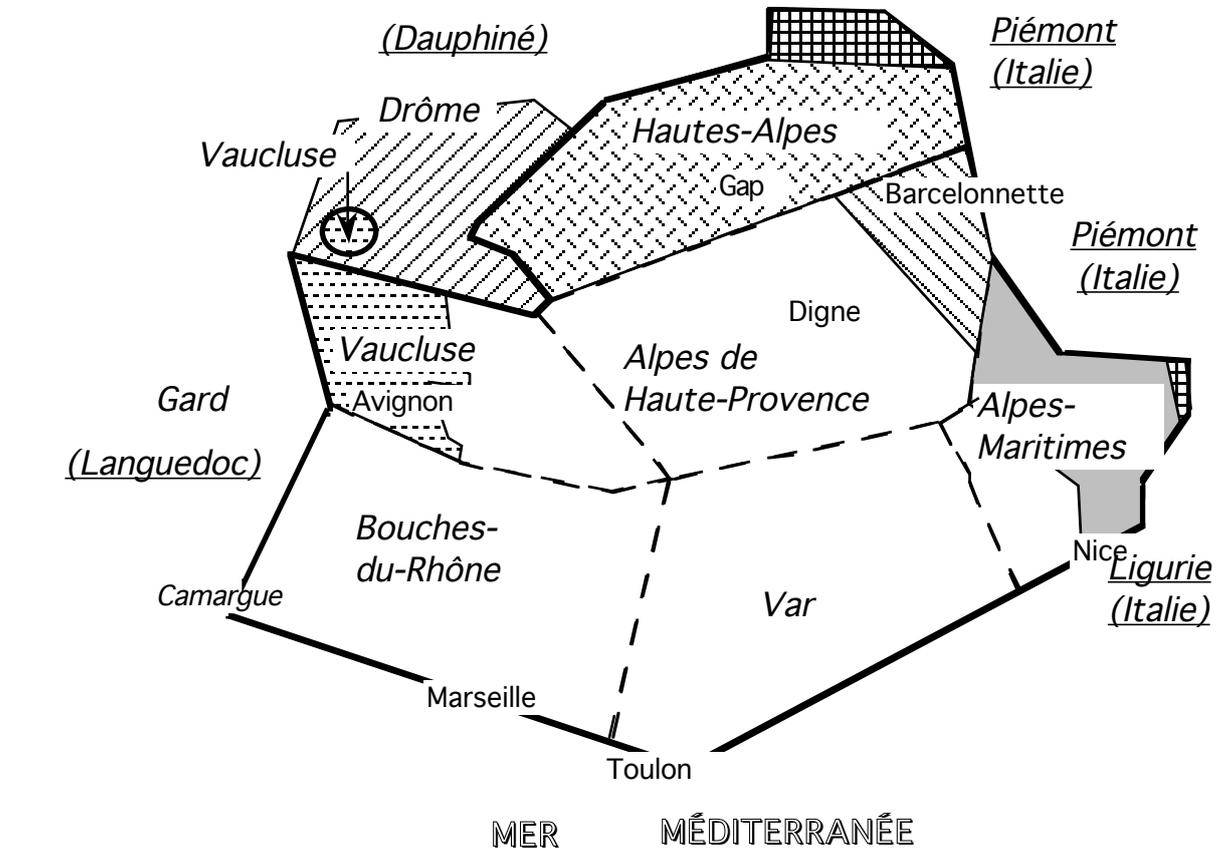
On y percevra les motivations historiques du sentiment d'identité provençale, autre, ou conjointement provençale et autre, des populations vis à vis d'elles-mêmes et de leur idiome. On y verra se dessiner également des zones géopolitiques stables et d'autres plus fluctuantes, qui expliquent en partie sans doute les sentiments identitaires actuels.

Voici donc les cartes en question:

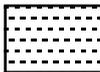
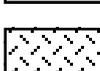
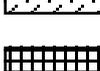
CARTE 1: Les divisions de la Provence au XII^e s.
(D'après L. GAILLARD, 1985)



Carte 2 : Provence médiévale et départements actuels

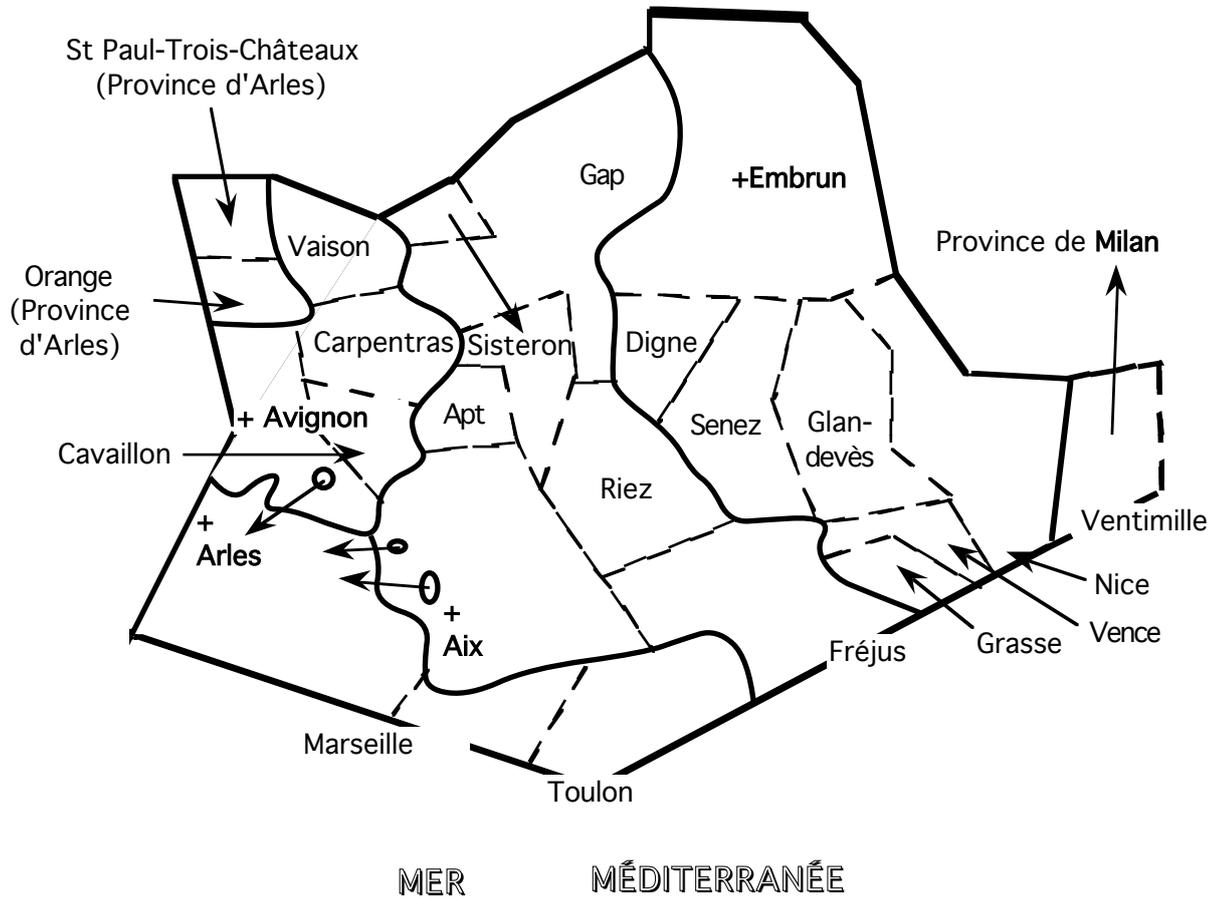


LÉGENDE:

- Var** : Nom de département
- : limite de département
- : limites actuelles de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur
-  Territoire perdu en 1388, récupéré en 1713
-  Territoire perdu après les XIII^e et XIV^e siècles, récupéré en 1790
-  Territoire provençal actuellement dans la Drôme (Région Rhône-Alpes)
-  Territoire perdu après le XIII^e siècle, récupéré en 1860
-  Territoire perdu après le XII^e siècle, récupéré après 1945
-  Territoire acquis après 1945

Carte 3 : Organisation religieuse de la Provence jusqu'en 1790

(source: R. Bertrand, 1989)



LÉGENDE:

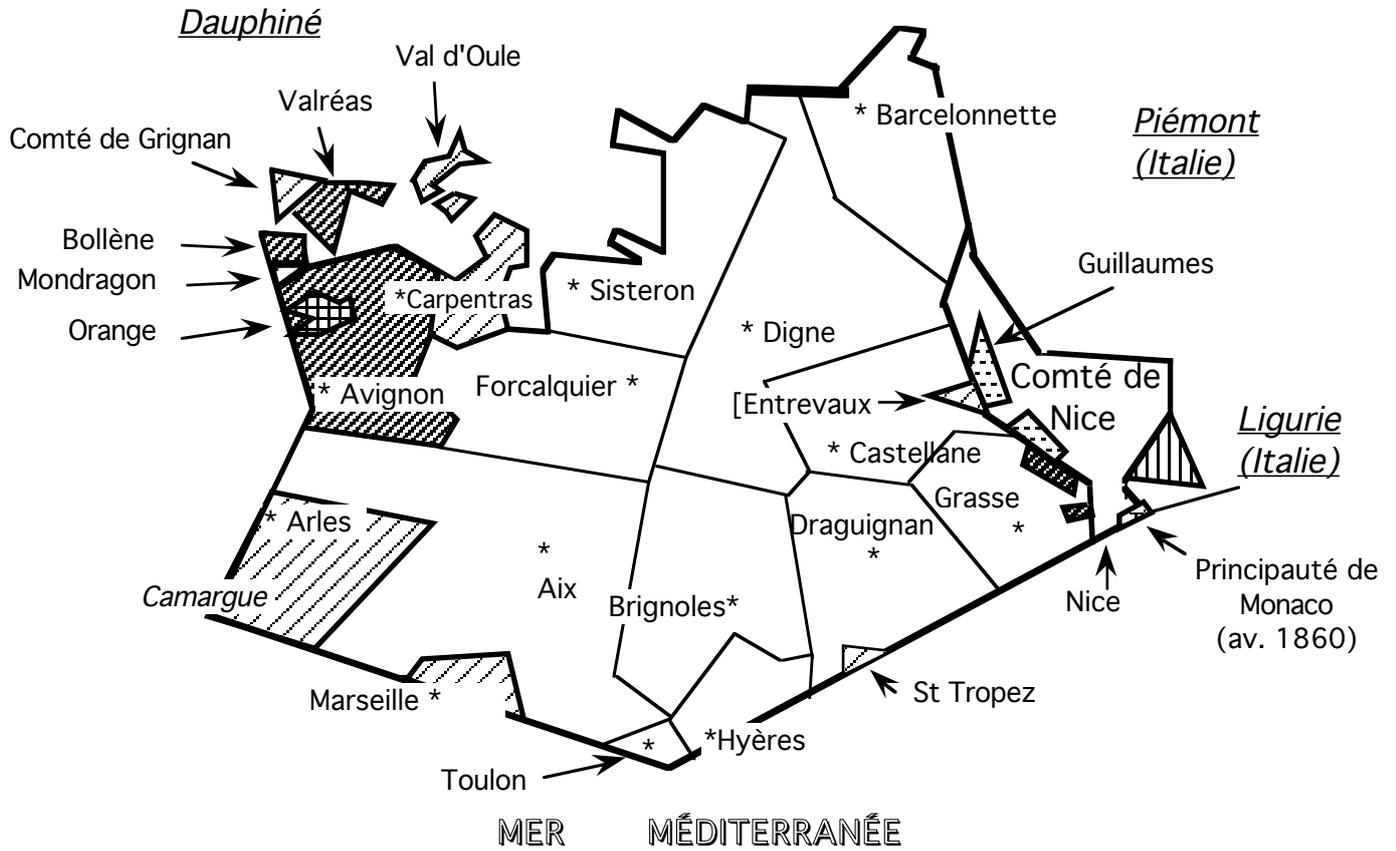
----- : limite de diocèse

———— : limites de province ecclésiastique

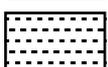
Embrun : siège d'archevêché

Apt : siège d'évêché

Carte 4: La Provence à l'époque moderne (d'après R. Bertrand, 1989)



LÉGENDE:

- limite de sénéchaussée
- * Siège de sénéchaussée
-  Terres Adjacentes
-  Etats Pontificaux
-  Principauté d'Orange
-  Territoires perdus par la Provence en 1760
-  Territoires acquis par la Provence en 1760
-  Territoires restés italiens après 1860

CARTE Annexe: Position de la région actuelle en France



2.3. Définition de l'aire de la langue provençale

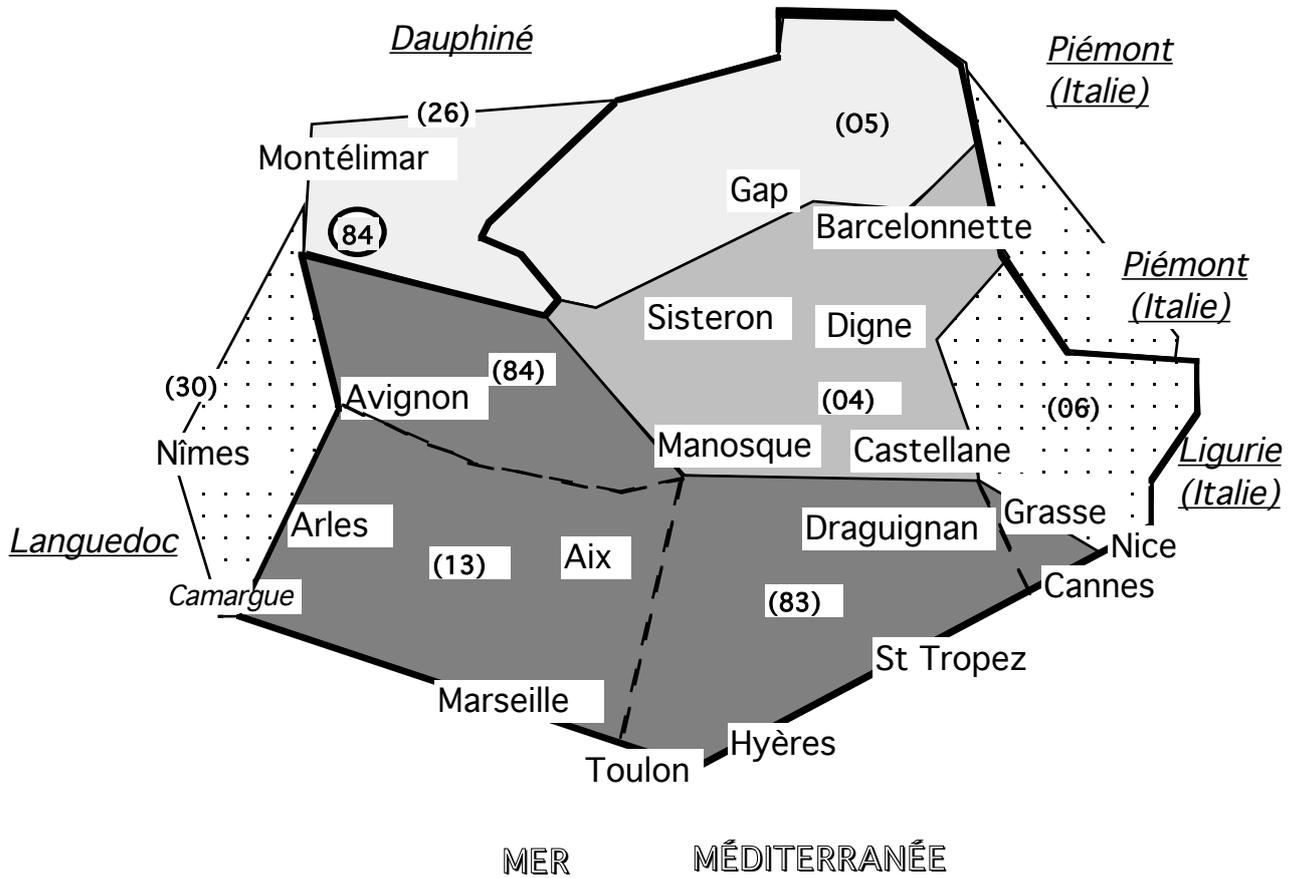
Les cartes représentées ci-dessus montrent clairement un "noyau" stable dans l'histoire du territoire provençal, et des zones moins stables, dont les liens avec la Provence ont été plus ou moins étroits, plus ou moins durables, et plus ou moins anciens.

Il faudrait ajouter à cela des études ethnologiques qui montreraient les points communs et les différences sur le territoire provençal et ses marges. On y constaterait des différences entre les montagnards et les Provençaux des plaines et des côtes maritimes, entre l'Est et l'Ouest, entre la vallée du Rhône et la Provence intérieure. Mais des points communs y apparaîtraient aussi, dans les rapports des hommes à leur milieu naturel méditerranéen, dans les structures familiales et sociétales, dans les activités traditionnelles. C'est que des échanges et des communications denses ont toujours eu lieu entre toutes les zones territoriales visibles sur ces cartes: migrations saisonnières, structures religieuses, échanges commerciaux de productions locales etc...(BROMBERGER, 1989).

Aussi les liens historiques n'expliquent-ils pas tout. On voit s'étendre l'existence d'une conscience de provençalité jusque chez une partie des Nîmois, en Languedoc, jusque dans les vallées dites "provençales" du Piémont italien, alors qu'en Haute-Provence, une partie des Gavots ne se considère pas comme tout à fait provençale, et en tout cas comme formant un sous-groupe nettement distinct des Provençaux de Basse-Provence.

La carte suivante résumera globalement les faits tels que mes enquêtes m'ont permis de les observer, auprès des locuteurs, des mouvements régionalistes locaux, des écrivains employant l'idiome local (il va sans dire que, comme pour toute carte linguistique, il n'y a pas de limite très nette entre les zones):

Carte 5 : LA PROVENÇALITE
Consciences identitaires ethnolinguistiques



LÉGENDE:

(13) : N° de département

--- : limite de département

— : limites actuelles de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

 Provençalité totale

 Provençalité + identité gavotte

 Provençalité moyenne + identité dauphinoise ou alpine

 Rare sentiment d'identité provençale

 Absence de provençalité

Ainsi, le réseau d'idiomes - ou langue - étudié et présenté ici est celui parlé dans les zones où existe un sentiment d'identité provençale (linguistique et plus largement culturelle) tel qu'il est manifesté par la carte précédente et en tenant compte des gradations qu'elle indique. Certaines études ont tendance à étendre le provençal au-delà vers le nord, selon des critères internes, notamment phonologiques, allant jusqu'à englober le sud du département de l'Isère, alors qu'on a affaire là à des parlers incompréhensibles en grande partie pour tout provençalophone non averti, et qu'il n'existe aucun sentiment d'identité provençale en ces aires très septentrionales (BOUVIER, 1976 & 1979, MARTEL, 1987). Le problème est encore une fois ici la recherche d'une délimitation entre les "langues" qui ne tient pas compte des critères dits "externes" et s'appuie sur des choix totalement arbitraires et peu significatifs.

2.4. Définition diachronique

Le provençal étant progressivement et lentement issu d'autres idiomes, principalement le latin, il est impossible de déterminer la date à laquelle il a cessé d'être du latin "de Provence" pour devenir du provençal. De plus, les critères différentiels sociolinguistiques qui sont les miens ne sont alimentés que de peu d'informations quant à ces temps reculés. Il est impossible de savoir ce qui était considéré comme du provençal par les locuteurs à l'époque, et même comment les habitants de la Provence ou de ce qui allait l'être ressentaient leur identité et comment ils désignaient leurs idiomes. (RONJAT, 1930, I-72).

Il est probable qu'à partir du X^e ou du XI^e siècle les locuteurs aient distingué leur idiome quotidien du latin, d'autant plus que ce qui s'appelait *latin* à l'époque était une langue archaïque et savante, plus ou moins classique, qu'ils ne comprenaient plus depuis plusieurs siècles. Le Concile de Tours demande dès 813 aux prêtres de prêcher *en langue romane populaire* .

Les premiers écrits littéraires utilisant ce qu'on appelait *proenzal* datent du XI^e siècle, mais on a vu à quel point cette dénomination est équivoque, d'autant plus que les écrits en question sont originaires du Limousin et d'Aquitaine (!).

J. Ronjat fait *commencer la période néo-provençale (...) vers le milieu du XIV^e siècle* suite à la déchéance de la *koinè* et de la littérature troubadouresque¹ (Ibid., 72).

La présente étude couvrira donc une période allant environ du XI^e siècle à nos jours, et tentera également d'ouvrir des perspectives sur l'avenir.

¹ Je reviendrai sur ces faits ci-dessous.

3 . DESCRIPTION DIACHRONIQUE

**(Histoire générale de la langue
du XI° au XXI° siècle)**

3.1.Histoire sociale du provençal

3. 1. 1. L'ancien provençal

3.1.1.1. Le mythe de la "koinè"

Penser à l'ancien provençal, c'est penser d'emblée à la *koinè* troubadouresque. Pourtant, c'est l'arbre qui cache la forêt. En effet, d'une part nous avons vu que ce qu'on appelait *provençal* et surtout que d'autres ont appelé *ancien provençal* par la suite, ne correspond pas au réseau d'idiomes parlés par les Provençaux, ne serait-ce qu'au niveau géographique.

Cette *koinè* écrite ne servait d'autre part qu'à une communication très restreinte: expression littéraire destinée aux classes dirigeantes et à ceux qui y étaient étroitement liés. Soit probablement environ 1% de la population. La grande majorité des gens ne savaient à l'époque ni lire, ni écrire, et n'auraient sans doute pas compris grand chose aux textes complexes, précieux et minaudants des troubadours. Cette culture artificielle n'avait rien à voir avec la réalité quotidienne et miséreuse du petit peuple.

Les sociétés européennes étaient à l'époque et pour longtemps coupées en deux groupes: d'un côté les lettrés, très minoritaires mais

dominants, aristocrates pour la plupart, de l'autre les illettrés, très majoritaires mais dominés, paysans pour la plupart. La prétendue "civilisation courtoise" des pays d'Oc médiévaux n'existaient en fait, soyons francs, que pour cette minorité dirigeante et privilégiée. La *koinè* et l'art qui l'employait ne concernaient pas l'immense majorité des locuteurs.

De plus, il faut s'interroger sur la réalité de cette *koinè* d'oc. La plupart des spécialistes, de quelque bord qu'ils soient, occitanistes ou non, la *koinè* s'est présentée d'emblée comme une variété littéraire supradialectale établie de l'ancienne "langue" d'Oc employée par les troubadours: *Ce qui frappe dans l'occitan des troubadours, c'est qu'il présente, dès ses premières manifestations, c'est à dire dès le XI^e siècle, une assez grande unité: les différences dialectales y sont en effet minimales et sans aucun rapport, en général, avec la provenance dialectale du troubadour; l'idiome est sensiblement le même du Limousin jusqu'à la Méditerranée. Nous assistons donc à ce miracle [!] d'une langue classique qui n'a pas été, en apparence, précédée par un stade littéraire dialectal (...) C'est d'emblée que les troubadours, de quelque région qu'ils soient (...) adoptent la "koinè" (langue commune) de l'époque* (P. BEC, 1963, 68). Pour un non-occitaniste, plus prudent: *Au Moyen-Age, la Langue d'Oc, dans ses manifestations écrites, se présente sous une forme unifiée (...) c'est un phénomène unique dans l'Europe médiévale et encore largement inexplicable* (RIVIERE, 1982, 15).

Mais en fait, une étude récente a permis de jeter un regard neuf sur ce prétendu miracle. F. Zufferey s'est inquiété du rapport entre les manuscrits qui nous sont parvenus et les idiomes qu'employaient les troubadours. Il constate immédiatement trois sources de difficulté:

- *décalage chronologique entre la période où cette poésie a vu le jour (...) et celle où ont été exécutés la majorité des chansonniers (...) Les troubadours (...) entre 1100 et 1300, (...) les chansonniers (...) entre 1250 et 1350, d'où il résulte que près d'un siècle et demi sépare le plus ancien poète connu (1071-1127) du plus ancien chansonnier daté (1254).*

- *déphasage spatial, puisque la plus grande partie des chansonniers proviennent non du Midi de la France mais d'Italie du Nord.*

- *mode de tradition (...) nous ne savons pas si une période de tradition orale a précédé la mise à l'écrit (...) à aucun moment de la tradition écrite il n'a existé un recueil exhaustif (...) les collections ne cessent d'évoluer (ZUFFEREY, 1987, 1-2).*

Et de conclure au terme d'une étude exemplaire, à propos de ce qu'il appelle le *mythe de la koinè* : *il nous semble d'ores et déjà qu'ils sont victimes d'une illusion d'optique ceux qui affirment que "cette langue paraît nettement constituée dès le seuil du XII^e siècle"* [citation de M. DELBOUILLE, "Les plus anciens textes et la formation des langues littéraires" in *GRLMA*, t1, Heideberg, 1972] (Ibid., 311). En effet, outre que l'unité en est très relative (F. Zufferey dégage plusieurs écoles graphiques, des influence dialectales importantes, et montre en de longs tableaux la grande variété des graphies), elle n'est due qu'au fait que les manuscrits ont été copiés en vrac, toutes époques et toutes origines confondues, par des copistes étrangers pour la plupart, qui ignoraient la langue qu'ils copiaient ou n'en avaient évidemment qu'une connaissance très imparfaite en tant que langue étrangère. Ils ont donc inconsciemment ou non mélangé les formes dialectales synchroniques et diachroniques. Les manuscrits fourmillent d'ailleurs d'italianismes lexicaux et morpho- syntaxiques (BOUTIERE, 1970).

Les textes juridiques et administratifs, ceux des chartes, confirment l'artificialité de la *koinè* littéraire, puisqu'au dire même de Pierre Bec, pourtant farouche admirateur de l'unification linguistique, la langue administrative était sous influence latine, d'où une certaine et apparente similarité sur l'ensemble des terres d'Oc¹, mais les différences, déjà présentes, vont s'accuser dès le XIII^e siècle (BEC, 1963, 72). C'est à dire que la langue des chartes est plus enracinée et qu'elle suit (sans doute de loin) l'évolution locale et différentielle de l'idiome parlé.

¹ P. Bec reconnaît de plus se fonder sur les chartes très nombreuses de la seule région toulousaine.

Ainsi, on peut conclure que la langue connue sous le nom de *koinè* d'oc n'a en fait eu aucune existence réelle et significative dans l'histoire du provençal et des populations parlant des idiomes d'Oc en général. Elle n'est qu'une apparence décalée d'une expression littéraire limitée et élitiste mal retranscrite par des copistes lointains. Bref, elle ne représente pas la réalité linguistique d'Oc au moyen-âge, dont elle ne témoigne paradoxalement que de la diversité à travers les multiples variantes dites "dialectales" dont elle était constituée.

3.1.1.2. *Fonctions des idiomes*

Revenons donc à cette réalité, pour constater que nous en savons bien peu de choses. On peut affirmer que les idiomes romans locaux ("le provençal") servaient à la communication quotidienne générale, toutes classes sociales confondues. Le latin avait une fonction d'idiome dominant, quasi officiel en ce qui concerne les textes administratifs et religieux, ce qui n'est pas peu dans un pays de droit écrit. Sociologiquement, les idiomes romans locaux avaient une fonction véhiculaire orale et étaient très peu écrits. Seules quelques chartes. Le latin avait une fonction véhiculaire écrite, et donc identitaire pour les classes dominantes, notamment le clergé, qui étaient les seules à le connaître, et surtout à lire et écrire (notamment parce que la scolarisation leur était réservée).

Les écrits à caractère littéraire, si l'on excepte les troubadours véritablement "Provençaux" au sens strict, dont on ne retrouve pas la langue dans les manuscrits (Cf *supra*), furent peu nombreux. On peut citer quelques oeuvres d'inspiration religieuse, comme *La vie de Sainte Douceline* (qui est en prose, fin XIII^e), quelques "mystères" dont les premiers ne sont pas exempts d'influences troubadouresques, et dont les plus intéressants au niveau linguistique sont les mystères retrouvés dans la région très septentrionale de Briançon. Ce n'est qu'à partir du XIV^e siècle, avec la déchéance de la lyrique courtoise, due à son incapacité à renouveler des thèmes et une forme extrêmement figés et de plus en plus hermétiques, que l'écriture en idiome sûrement local apparaît dans les manuscrits qui sont conservés (ROSTAING et JOUVEAU, 1987).

C'est en fin de compte dans les chartes, aux XIV^e et XV^e siècles, plus rarement avant, que l'on rencontre le plus clairement la langue locale de Provence sous une forme écrite. Meyer et Pansier nous en montrent un nombre important (MEYER, 1909, PANSIER, 1924).

Mais il ne faut pas céder à la domination que l'écrit exerce dans nos mentalités européennes: il n'est pour le provençal que bien peu de chose à cette époque, comme pour la plupart des langues vernaculaires européennes d'ailleurs.

3.1.1.3. *Les systèmes graphiques*

La variété des notations est grande, même s'il a existé une "tradition provençale" de copie des manuscrits de troubadours dans lesquels transparaissent des phénomènes linguistiques qui semblent propres à la Provence et dont la continuation est assez nette en moyen provençal, comme la chute de /z/ intervocalique ou les formes des diphtongues (Cf. *infra*) (ZUFFEREY, 1987, 207-225).

Pour autant qu'on puisse en juger, les graphies du provençal au moyen-âge sont quasi exclusivement phonogrammiques. La preuve en est qu'elles sont adaptées à chaque idiome local (dans les chartes notamment) et évoluent nettement à partir du XIV^e siècle, suivant en cela les mutations phoniques de la langue. Les systèmes graphiques sont bien évidemment issus du système latin, et employés sans difficulté majeure pour écrire le provençal, puisque l'évolution de l'ancien provençal ne l'a pas encore fort éloigné du latin, notamment au niveau vocalique (Cf. *infra*).

3. 1. 2. Du XIV^e au XVI^e siècle

A partir du XIV^e, avec la disparition rapide de la lyrique courtoise, on voit apparaître dans les traces écrites qui nous sont parvenues des idiomes beaucoup plus représentatifs de la réalité orale. Il n'en reste pas moins que le manque absolu d'ouvrages métalinguistiques limite grandement nos investigations. Nous sommes en effet contraints à nous limiter à ces traces écrites alors même qu'il nous est impossible d'établir l'étroitesse des rapports qu'elles entretenaient avec l'oralité.

Le provençal se substitue quelque peu au latin dans les actes administratifs, et reste bien entendu la langue de communication. Les contacts avec la culture et la langue françaises se font plus fréquents, plus denses, la Provence faisant alors frontière avec des terres appartenant au Royaume de France, notamment de l'autre côté du Rhône¹. Mais c'est aussi l'époque où la couronne comtale, après avoir été possédée par une dynastie catalane depuis 1113, échoit à la dynastie angevine (de 1246 à 1486) proche de la dynastie royale française, et donc où des aristocrates de culture et de langue angevines et françaises s'installent en Provence.

Le prestige littéraire et politique de la France et de sa langue est tel que le français acquiert rapidement droit de cité dans les milieux lettrés de Provence, notamment à Aix, la capitale, autour de la cour comtale, où des poètes français de renoms sont reçus (notamment grâce au mécénat du Roi René). Le Comtat Venaissin, puis Avignon, devenus terres pontificales, un intense foyer intellectuel s'y développe, attirant artistes italiens et français. Avec le calme revenu fin XIV^e après les vicissitudes dues aux mauvais gouvernements de certains comtes angevins, la démographie reprend, et le développement des structures urbaines se renforce. Une forte immigration non seulement gavoise (de Haute-Provence) mais de tous les pays drainés par le Rhône et même au delà, fait des grandes villes provençales, Aix, Marseille, Toulon, et d'Avignon, des foyers multiculturels (BERTRAND, 1989).

Dès la fin du XV^e siècle, d'ailleurs, on voit le français apparaître dans les textes juridiques et administratifs, de façon spontanée, et ceci aussi bien en Provence même que dans le Comtat des Papes, ce dernier n'étant aucunement sous l'emprise politique directe des Français. Ce qui prouve bien qu'il ne s'agit pas là des effets de la présence angevine à Aix², mais bien de la fonction véhiculaire écrite grandissante du français en Europe à l'époque (BRUN, 1923).

¹ La Provence était placée sous la suzeraineté du Saint Empire Romain Germanique, d'où l'habitude très tard attestée en provençal de désigner les rives du Rhône par les mots *reiaume* à droite et *empèri* à gauche.

² Une ordonnance de Charles d'Anjou en 1277 sur l'emploi du français dans les services de trésorerie du Comté était restée sans effets.

Pourtant, la Provence était devenue depuis plusieurs siècles déjà un état très structuré, dont l'identité est très marquée, où le Parlement est un contre-pouvoir important face au pouvoir comtal, et où l'on respecte l'autonomie de chaque communauté (gestion consulaire des cités, jalouses de leurs prérogatives).

Le provençal y reste la langue générale de communication, accompagné dans certains domaines par le latin et le français, idiomes réservés à certains domaines et à certains groupes, notamment l'écriture (y compris littéraire avec les premiers écrivains de langue française installés en Provence, comme Antoine de la Sale - Bourguignon- au XV^e siècle) et les classes dominantes (ONIMUS, 1987, 285). La langue connaît des évolutions importantes qui vont lui permettre de se distinguer davantage des réseaux d'oc limitrophes, le languedocien, les parlers montagnards des versants Est du Massif Central.

3.1.2.2. *Evolution des systèmes graphiques*

A partir du XIV^e, les manuscrits ne sont plus encombrés des mélanges d'idiomes, d'époques, et de copistes qui ont pu faire croire à l'existence d'une *koinè* et dont certains ont profité au XX^e siècle pour faire croire à l'existence d'une norme graphique de ce qu'ils ont appelé "l'occitan ancien" (Cf. *infra*). Les graphies deviennent plus cohérentes, car elles transcrivent un idiome cohérent et réel, témoignant des prémices de "l'écriture de parole" qui est caractéristique du provençal et des idiomes minorisés en général. Elles restent à forte dominante phonogrammiques, adaptées sans cesse aux évolutions et aux localismes de chaque idiome, malgré un retard vraisemblable dans leur enregistrement des évolutions phoniques. De nouveaux graphèmes apparaissent pour noter de nouveaux phonèmes, notamment *ou* pour noter /u/, d'origine française. Il n'y a pas eu en provençal de réaction étymologiste ou latinisante, c'est à dire de graphie à tendance idéographique, comme cela a été le cas en français. Faute d'un statut social élevé équivalent à celui du français, y compris en Provence, le besoin ou la tentation d'un monopole savant sur la graphie, d'une normativisation externe et donc d'une fixation par les élites, n'a pas existé. Le français occupait déjà

cette fonction et attirait ces phénomènes, laissant au latin et non au provençal les espaces qu'il ne parvenait pas encore à occuper. Il n'existe à notre connaissance aucune trace d'un éventuel écrit métalinguistique témoignant d'une telle préoccupation d'avenir pour le provençal à cette époque ¹.

D'une certaine façon, ces faits portent déjà en germe l'histoire sociale à venir du provençal, qui sera marquée par sa défaite face au français, dans les fonctions sociolinguistiques dominantes. Mais ils annoncent également la force que les idiomes locaux de Provence vont conserver au sein du peuple provençal, se démarquant de la norme socio-culturelle (francophone) hégémonique.

3. 1. 3. Du XVI^e siècle à la Révolution de 1789: la diglossie

3.1.3.1 *Le rattachement à la couronne de France et l'Edit de 1539*

L'Edit de Villers-Cotterêts d'Août 1539 n'arrive donc que pour confirmer un état de fait et le promouvoir. Même si la Provence est le dernier pays d'oc à passer au français à l'écrit, elle y passe fin XV^e début XVI^e, avant 1539 (BRUN, 1923), quoiqu'encore sans exclusive, car des textes officiels en provençal continuent à être écrits jusqu'à la fin du XVI^e. Ainsi, par exemple, le 13 juin 1543 le conseil municipal de Saint Tropez arrête une décision notée en provençal concernant la défense de la ville contre les galères espagnoles². A Toulon, les *preconizationes* annuelles de la ville, écrites en latin en 1394, sont traduites en provençal par D. Balthazarem, pour le conseil municipal, en 1557 ³. Le phénomène semble avoir touché la vallée du Rhône en premier lieu, puis s'être propagé vers l'Est, la Provence orientale (Toulon, Draguignan, Hyères, Fréjus, Grasse, Cannes...) étant touchée avec à peu près cinquante ans de décalage (BRUN, 1923).

¹ Les *Leys d'amor* (Toulouse, 1356) ne sont consacrées qu'à l'idiome artificiel écrit de la littérature courtoise en pleine décadence, dans un but conservateur et non dynamique.

² Archives de Saint Tropez; doc. transmis par R. Gensollen.

³ Archives des "Amis du Vieux Toulon"; transmis par R. Gensollen.

L'édit de Villers-Cotterêts, dont l'objectif global est de réformer les structures judiciaires du Royaume de France, ne consacre d'ailleurs que deux articles relativement ambigus au problème linguistique:

Art. 110: Et afin qu'il n'y ait cause de douter sur l'intelligence desdits arrests, nous voulons et ordonnons qu'ils soient faits et escrits si clairement, qu'il n'y ait ne puisse auoir aucune ambigüité ou incertitude, ne lieu à demander interprétation.

Art. 111: Et pour ce que de telles choses sont souuent aduennues sur l'intelligence des mots latins contenus esdits arrests, nous voulons d'ores en auant que tous arrests, ensemble toutes autres procédures, soient de nos cours souueraines et autres subalternes et inferieures, soient de registres, enquestes, contrats, commissions, sentences, testaments, et autres quelconques actes et exploits de justice, ou qui en dépendent, soient prononcez, enregistrez et delivrez aux parties en langage maternel françois et non autrement.

Ce texte appelle quelques commentaires. Premièrement sur sa validité en Provence. En 1480, le roi René d'Anjou, Comte de Provence, lègue sa couronne provençale à son neveu Charles du Maine. Son petit-fils, René de Lorraine, s'en déclare lésé. Le roi de France, Louis XI, qui convoitait la Provence, y envoie une armée pour rétablir l'ordre, suite à ces rivalités de succession. Mais Charles III de Provence meurt rapidement à peine un an après, le 10 décembre 1481, léguant sa couronne comtale au roi de France, son cousin, mais surtout son récent protecteur, à condition qu'il respecte et maintienne les *pactes, conventions, privilèges, libertés et franchises, statuts, chapitres, exemptions et prérogatives et aussi les us, rites, moeurs, styles et louables coutumes* de la Provence (BERTRAND, 1987). Louis XI accepte ce testament en janvier 1482, son fils Charles VIII - qui lui succède en 1483- signe l'acte d'union en 1486, et voit ce véritable contrat entériné le 9 avril 1487 par l'Assemblée des Etats de Provence, à Aix, avec déposition du contrat chez un notaire aixois (DUCHENE, 1982).

Soit dit en passant, c'est la première fois qu'un roi de France accepte de régner sur un territoire non pas de "Droit divin" mais par contrat écrit.

Il faut noter que l'assemblée des trois états réunie en 1482 pour définir les termes du rattachement à la France selon le testament de Charles III fut très exigeante quant à l'affirmation de l'identité provençale et à l'autonomie de la Provence, ce qui n'excluait pas de nombreuses revendications autonomistes à l'intérieur de la Provence.

La Provence semble avoir toujours une civilisation de l'autonomie et des forces centrifuges, en totale opposition avec l'histoire centraliste et unifiante des structures françaises. Voir par exemple les structures urbaines des villages et les autonomies de villes dont les principales sont toutes situées aux périphéries du pays (BROMBERGER, 1987; FERAUD, 1991).

Les termes de ce contrat, qu'on a appelé plus tard la "Constitution Provençale", insistent sur l'association en tant que co-état indépendant, où le roi de France ne sera reconnu que comme Comte de Provence, réclament de lui tous les efforts pour rétablir l'intégrité du territoire provençal (retour souhaité de Nice et Barcelonnette, crainte de nouvelles pertes au profit du Dauphiné). D'où bien évidemment dès l'article 2 l'affirmation de l'autonomie judiciaire de l'Etat provençal.

Cette "Constitution Provençale" va ainsi beaucoup plus loin que le testament de Charles III, et établit même un régime de Droit qui garantissait les libertés individuelles mieux que dans la France d'alors.

Il faut noter qu'en aucun moment la question de la langue n'apparaît, et qu'à part l'Edit de 1539, elle n'apparaîtra plus jusqu'à la Révolution de 1789 dans les préoccupations revendicatives ou gouvernementales. Les rois de France semblent bien ne pas accorder d'importance çà la francisation effective des terres et des sujets provençaux, soit parce qu'ils préfèrent diviser pour mieux régner, soit parce qu'ils tiennent le peuple pour quantité négligeable.

En fait, les accords sont violés par le roi de France dès 1483 lorsqu'il délègue ses pouvoirs par lettres patentes à Baudricourt, un Bourguignon, alors que seul un Provençal devait en théorie pouvoir recevoir une délégation de pouvoirs. Jusqu'à la Révolution de 1789,

l'histoire de la Provence sera marquée par un viol progressif de sa "Constitution", les rois de France modifiant son organisation administrative traditionnelle pour y substituer une organisation calquée sur celles de provinces française, et notamment pour soutirer de plus en plus d'impôts et d'hommes de guerre aux Provençaux (DUCHENE, 1982).

La présence désormais nombreuses d'officiers royaux français, l'obligation de relations avec le roi de France, la création du Parlement d'Aix (1501-1503), substitué aux Etats de Provence, qui rend les arrêtés en français, tout cela explique l'expansion du français avant Villers-Cotterêts.

Cependant, en 1536, l'Edit d'Is-sur-Tille, qui fait suite à l'Edit de Joinville de 1533, tout deux de François 1er, précise que pour empêcher *les abus qui sont ci-devant venus au moyen de ce que les juges de notre dit pays de Provence ont fait les procès criminels dudit pays en latin, ordonnons, afin que les témoins entendent mieux leurs dépositions et les criminels les procès faits contre eux, que dorénavant tous les procès criminels et les enquêtes seront faits en français ou à tout le moins en vulgaire dudit pays.* C'est à dire en provençal.

Ces édits ne font d'ailleurs que continuer le processus de modernisation linguistique de la justice, et donc de démocratisation, dans les terres du roi de France, lancé dès 1490 par Charles VIII (Edit de Moulins). La résistance du latin, symbole de tout un monopole du pouvoir des élites, est suffisamment forte pour que quatre édits royaux soient nécessaires à son remplacement par les idiomes modernes pratiqués par les populations.

Avec l'Edit de Villers-Cotterêts, qui théoriquement ne devait pas s'appliquer à la Provence selon l'autonomie judiciaire que lui conférait sa "Constitution", mais qui lui fut appliqué après examen de sa "conformité" avec l'Edit d'Is-sur-Tille, c'est la mention explicite des idiomes du pays qui disparaît. Cela n'empêcha sans doute pas quelques organes administratifs, ici et là, d'interpréter les mots *langage maternel français* et de comprendre en idiome maternel de chaque sujet du roi français, et dans leur cas, "provençal". D'où peut-

être une raison supplémentaire, outre la force d'inertie, à l'existence des textes officiels en provençal cités ci-dessus. Car l'Edit s'attaquait avant tout au latin, et c'était bien comprendre et respecter l'esprit du texte que de l'interpréter ainsi. Reste à savoir, mais qui pourra le déterminer, si l'omission des idiomes "vulgaires" autres que le français était intentionnelle ou non.

Il est curieux, d'ailleurs, comme le fait remarquer R. Duchêne (*op. cit.*), que les Provençaux n'aient pas refusé cet édit, qui n'était pas conforme à celui d'Is-sur-Tille, puisqu'il ne prévoyait plus l'alternative de la langue locale.

Sans doute les classes dirigeantes, seule habilitées à réagir, étaient-elles déjà attirées par le pôle politique et culturel parisien. Les notaires appliquèrent très vite l'Edit avec bonne volonté, y compris dans les actes des municipalités dont ils étaient souvent secrétaires (BRUN, 1923).

Ainsi, le français devint une sorte de latin, se substituant aux fonctions de ce dernier, exceptée la fonction religieuse. Il ne connaîtra qu'une relative progression dans l'usage des aristocrates et des bourgeois, mais dans l'ensemble, son statut social restera le même jusqu'à la Révolution.

3.1.3.2 *Fonctions des langues et diglossie: l'écriture*

En effet, le français ne se répandit pas au delà des milieux aisés, des administrations, des intellectuels, et quasi uniquement en tant qu'idiome écrit. Le provençal resta, et pour longtemps encore l'unique langue connue et employée par le peuple, soit l'immense majorité de la population provençale, en toutes circonstances. Le Comtat-Venaissin connut un mouvement similaire, quoiqu'un peu moins "officiel" en ce qui concerne les écrits officiels, puisque l'Edit du roi de France/Comte de Provence ne s'y appliquait évidemment pas.

Si une certaine inertie, ou un certain attachement à la langue, fait que le provençal perdure à l'écrit officiel jusqu'à la fin du XVI^e, il en a disparu dès le milieu du XVII^e comme les manuscrits en témoignent (Brun, 1927, 9).

La fonction sociale distinctive du latin est par conséquent occupée par le français, dont la connaissance est la marque d'une appartenance aux classes "supérieures" de la société provençale, alors que le fait de l'ignorer, et de ne parler que provençal, marque l'appartenance aux couches populaires.

Cela se double des rapports sociaux à la lecture et à l'écriture, dont la maîtrise est en gros réservée aux mêmes groupes que celle du français. Ceux qui ne parlent que provençal sont ceux qui n'ont pas les moyens d'aller à l'école.

On peut donc bien parler ici de *diglossie*. Et de diglossie stable, ou presque, puisque cette situation linguistique reste à peu près inchangée jusqu'en 1789. Cette diglossie, d'une certaine façon, est une facette des rapports conflictuels entre les classes sociales quant au contrôle du pouvoir, en ce sens que le français est devenu la langue du pouvoir et que sa connaissance associée à celle de l'écriture, est une condition sine-qua-non à l'accès au pouvoir. Elle n'est pas, à coup sûr, une rivalité de type ethnico-nationaliste entre Français et Provençaux pour la prise de pouvoir sur la Provence comme l'occitanisme voudrait le montrer¹, et ceci à l'échelle de la prétendue "Occitanie".

Il est clair que les intérêts économiques et politiques des classes dirigeantes provençales les attireraient fortement vers Paris, qui de plus était pour longtemps un centre de vie culturelle -et notamment littéraire- particulièrement productif rayonnant sur l'Europe entière. Cela ne fera que s'accroître après la Renaissance, à l'époque classique et au XVIII^e.

A. Brun sous-estime cet aspect social lorsqu'il écrit *l'emploi respectif du français et du provençal n'est pas une affaire de classes sociales, il dépend des circonstances* [aux XVII^e et XVIII^e siècles]. Il ne dépend des circonstances que pour ceux qui pratiquent le

¹ La "colonisation" de l'"Occitanie" est une notion clé de l'occitanisme, qui étant même l'emploi du concept à la langue: on déclare sa phonologie "colonisée" par la phonologie française lorsqu'on découvre ce qu'on considère être une "contamination" linguistique française!

français, les riches. Pour les autres, il n'y a pas de choix possible. La scission sociale est nette (BRUN, 1927, 12).

3.1.3.3. *La littérature en provençal*

Au XVI^e siècle

Dans ces conditions, l'écriture en provençal, et surtout l'écriture littéraire¹ en provençal, est un phénomène hors-norme, paradoxal, et instable. En effet, il s'agit de réaliser un acte, la production littéraire, qui dans le système socio-culturel de l'époque appartient aux classes dominantes et au français, en employant la langue des classes dominées, le provençal.

Il n'est pas surprenant, dans ces conditions, que les livres publiés en provençal se comptent sur les doigts de la main. Si l'on y ajoute le nombre des textes restés inédits et que l'on retrouve dans les archives et bibliothèques² des villes de Provence, le nombre est plus important, preuve que le provençal n'a jamais cessé véritablement d'être écrit, mais cela n'a au total rien de comparable avec la densité de l'édition française en général.

En Provence cependant, au XVI^e, la production en français reste très faible, voire inférieure à la production provençale. Les Universités d'Aix et d'Avignon continuent à enseigner en latin, l'imprimerie ne fait son apparition que très tard (la première presse est installée à Orange en 1573), et surtout, le français n'est pas encore bien installé, même chez les élites (Cf. *infra*). C'est qu'en Provence, pour reprendre l'expression de J. Onimus, la littérature française est *une littérature privée de racine* (ONIMUS, 1987, 285).

Beaucoup parlent d'une "renaissance" de la littérature provençale aux XVI^e et XVII^e siècles (MAURON, 1987; ROSTAING et JOUVEAU, 1987). Sans négliger le fait qu'après la disparition de la littérature troubadouresque au XIV^e siècle, il y eu effectivement une

¹ Ce n'est pas le lieu, ici de discuter le flou conceptuel entourant le terme *littérature* que je ne néglige pourtant pas (Cf. BLANCHET, 1991 d).

² Comme *L'histoire journalière* d'Honoré de Valbelle (Marseille, milieu du XVI^e), dont l'édition critique a été publiée en 1982 par l'Université de Provence.

baisse notable de la production littéraire en Provence avant un certain regain au XVI^e siècle, il faut bien avouer que d'une part cette "renaissance" aboutit à la publication d'une douzaine de livres seulement, et que d'autre part c'est plutôt une naissance qu'une renaissance puisqu'aussi bien du point de vue purement linguistique que du point de vue socio-culturel, la littérature en provençal de l'époque moderne n'a rien à voir avec celle en...idiomes d'oc du Moyen-Age.

Il frappant de constater chez les écrivains d'expression provençale de cette époque une apparition nette et assez soudaine de la langue populaire, enfin totalement débarrassée des scories troubadouresques. C'est que Bellaud, Tronc, Ruffi, Paul sont sociologiquement à la limite entre la bourgeoisie et la frange supérieure du petit peuple, artisans, commerçants, dont certains ont un accès -limité- à la scolarité et donc à l'écriture. De plus, le provençal, rappelons-le, du fait de son absence d'usage officiel et de préoccupations savantes, est pris tel quel dans l'ensemble de la société, en tant que vernaculaire pour lequel on n'a pas d'ambitions sociales, et donc exempt de toute norme prescriptive imposée, comme toujours, d'en haut. Ce qui n'empêche pas qu'il y avait très probablement des codes distinctifs selon les milieux sociaux. Si les écrivains précédemment cités écrivent sous influence nettement perceptible des modes littéraires françaises, notamment La Pléiade et Malherbe (qui séjourne à Aix), mais aussi italienne, leur langue fourmille d'expressions et de tournures toutes aussi franches et directes les unes que les autres, contrairement au purisme et au snobisme qui envahissait déjà le français normé.

Tous affirment conjointement leur identité provençale, comme par exemple Michel Tronc, qui la place en exergue là où les poètes de La Pléiade placent leur invocation aux muses, et qui distingue très nettement dans ses écrits *Prouvensso* et *Fransso*. (BLANCHET, 1989). Jean de Nostredame, frère de Nostradamus, de Saint Rémy, publie même en 1575 son ouvrage en français *Vies des plus célèbres et anciens poètes provençaux, qui ont fleury du temps des Comtes de Provence* dans lequel il affirme que la lyrique courtoise et tous les troubadours étaient spécifiquement provençaux. On retrouve des affirmations semblables chez un autre pseudo-historien de l'époque,

Raymond de Soliers, auteur d'une *Chorografia Provincialis* en latin. Pour erronées que soient ces affirmations patriotiques, et sans doute consciemment, elles témoignent de la puissance d'une identité provençale¹.

Les *Chansons du Carrateyron* (anonyme, Aix, 1530) sont un bel exemple d'expression populaire: satires de la haute société provençale de l'époque, plainte quant à la vie des pauvres, elles étaient sans doute chantées sur les marchés. Elles indiquent la voie majeure que va prendre la littérature provençale jusqu'à la fin du XIX^e siècle: théâtre, chansons, pièces récitées, pastorales, c'est à dire écriture à finalité orale, seul moyen de communiquer avec un public qui restera largement illettré jusqu'à la fin du XIX^e siècle.

Aux XVII^e et XVIII^e siècles

Le théâtre et la chanson continuent d'être les genres majeurs en provençal: Brueys, Zerbin, Cabanes, d'Aix, publient des farces satiriques à la verveur très populaire, tout comme l'est la langue qu'ils emploient. Roize, d'Aix aussi, publie des recueils de proverbes provençaux. Palamède Tronc de Codolet, de Salon, est l'auteur d'une farce *Lou troumpo qu poou ou leis fourbaries doou siècle* au style encore proche des farces médiévales et peu influencée par le théâtre français.

A la fin du XVIII^e la comédie de moeurs jouit d'un succès important, notamment avec les oeuvres de Coye, Mayer, Routtier, Bonneville, et Pélabon pendant la Révolution.

Les fables, monologues comiques, et poésies narratives conçues en partie pour être récitées devant le public constituent une part importante de la production en provençal: Germain, Martin, Gros.

Les chants restent avant tout une préoccupation religieuse avec les *Cantiques Provençaux* d'Isnard et surtout les célèbres *Noëls* de Saboly, que l'on chante encore aujourd'hui, et qui forment l'une des sources principales de la *pastorale*, genre théâtral typiquement

¹ Sans aucune prolongation plus largement méridionale ou "occitane".

provençal, mêlé de chants, qui sera très en vogue aux XIX^e et XX^e siècles.

Les manuscrits inédits datant de cette époque sont nombreux, notamment dans le Var actuel, région moins ouverte aux influences françaises que la vallée du Rhône. L'Association Varoise pour l'Enseignement du Provençal en publie régulièrement depuis de nombreuses années dans son bulletin. Preuve que cette *littérature oralisée* en provençal, fruit de la situation sociologique du provençal, n'était pas rare. On peut penser à contrario qu'elle allait en se développant, comme d'ailleurs le XIX^e siècle le confirme. La Haute-Provence, région rurale déjà considérée à l'époque comme peu active dans le domaine culturel, est notablement absente de ce mouvement somme toute urbain.

Somme toute, on voit exister et s'amplifier une littérature populaire axée sur l'oralité, dont les auteurs sont en général des petits aristocrates ou petits bourgeois proches du peuple.

En revanche, la littérature d'expression française, qui prend son essor en Provence à partir du XVII^e siècle, est toute marquée par la préciosité, le snobisme, la recherche de la norme, avec des maîtres d'éloquence (Mascaron, Massillon) ou des grammairiens (Vauvenargues, Dumarsais, Feraud) et le baroque le plus recherché avec La Ceppède ou Sade. C'est aussi en français que les scientifiques provençaux écrivent désormais leurs textes, quoique que le latin ne soit pas totalement délaissé (ONIMUS, 1987).

3.1.3.4. *Les systèmes graphiques*

Il n'existe pas en provençal, à l'époque, encore moins qu'en français, d'orthographe au sens normatif du terme. Chaque écrivain, car il ne faut pas négliger les écrits à caractère non littéraire (correspondance privée, par exemple), devait effectuer un choix pour transcrire l'oralité en ne se fondant que sur un éventail d'habitudes graphiques plus ou moins communes modulées selon sa conscience linguistique.

Les systèmes employés sont globalement cohérents, issus du système latin, quelques peu influencés par les systèmes français, le latin, voire l'ancien provençal ou l'italien.

On note généralement l'absence de distinction *i/y*, *i* servant de plus chez certains, comme Tronc, à noter l'affriquée /dz/. Le point le plus remarquable est l'adoption définitive du digraphe *ou* pour noter un nouveau phonème /u/. Ce phonème est issu de la fermeture du /o/ qui disparaît, sachant que /u/ latin est passé à /ü/ dès l'ancien provençal est que le graphème *u* est par conséquent réservé à la notation du phonème /ü/. Pourtant, certains écrivains conservent *u* notant /u/ dans les diphtongues décroissantes type /au/ écrit *au* et non **aou*. Ce digraphe est vraisemblablement emprunté au français, ainsi que cela avait déjà été fait en anglais pour des raisons comparables. Peu de particularités sont à signaler quant à la notation des consonnes: *gn* note /n/ (mouillé), *ll*, *lh*, *ill*, *ilh*, notent /l/ (mouillé). L'écriture de graphèmes consonantiques non phonogrammiques est due à des influences conjointes de l'étymologie latine (par exemple *h* initial) et du français. Le phénomène le plus complexe, qui rend l'analyse difficile, est le fait que les consonnes finales soient en cours d'amuïssement entre le XV^e et le XVII^e siècles. Il devient dès lors mal aisé de déterminer la part de graphies morphogrammiques, étymologiques, ou décoratives, car on a du mal à dire si le graphème représente une consonne réellement prononcée ou non. Apparemment, la chute de ces consonnes est en cours de réalisation très nette au XVI^e siècle (BLANCHET, 1989).

En fin de compte, les systèmes graphiques employés sont autochtones à plus de 80 % chez tous, voire plus de 90 % dans certains textes (notamment chez Tronc). Tout système graphique alphabétique étant normalement et spontanément évolutif, puisqu'en rapport avec la phonologie de l'idiome transcrit, on ne peut pas être surpris par l'adaptation assez étroite à l'oralité recherchée par ces écrivains. Ce qui se met clairement en place, c'est une "écriture de parole", et ceci d'autant plus que le provençal est devenu une langue essentiellement orale, dont l'écriture est rare, et qui est avant l'idiome caractéristique des classes sociales analphabètes. On a vu que les textes littéraires sont principalement destinés à l'oralisation et qu'ils présentent une langue populaire exempte de normalisation élitiste.

Ces systèmes graphiques témoignent, déjà, d'une fonction identitaire sociale, se démarquant des usages graphiques rigides et savants vers lesquels tend la langue des élites, le français.

Il ne faut pas négliger le fait que, même si le provençal n'a jamais cessé d'être écrit depuis au moins le XIII^e siècle, il est en quasi situation de graphie zéro puisqu'il devient langue minorisée employée par d'autres que ceux, clercs notamment, qui l'écrivaient auparavant.

Ainsi s'il y a *fracture totale* comme l'écrit l'occitaniste R. Lafont, ce n'est pas entre *un occitan ancien dont on ne comprend plus la structure et un occitan moderne qu'on ne perçoit que sous une notation allogène* (LAFONT, 1987, 15), mais entre un idiome écrit de classe dominante et un idiome oral de classe dominée illettrée. Il faut comparer ce qui est comparable. Ce n'est donc pas une *négation de l'identité (...) une écriture de l'aliénation* (Ibid., 16), mais au contraire une affirmation naissante de l'identité culturelle d'une classe sociale qui refuse le recours au modèle dominant des classes culturellement (et politiquement) hégémoniques.

D'ailleurs, il ne peut pas y avoir négation d'une identité ("occitane") qui n'a jamais existé et qu'aucune attestation ne vient confirmer. Aussi, quand le même R. Lafont écrit: *La littérature moderne qui prend naissance à la fin du XVI^e s. autour de Bellaud de la Bellaudière, Pierre Paul, et Michel Tronc a perdu le contact avec la norme. Les textes sont désormais écrits à la française, totalement, en même temps que se perd l'idée d'une communauté occitane* (LAFONT, 1972, 15), il ne fait que projeter les visions occitanistes, car, on l'a vu, il n'y a jamais eu ni norme (graphique) de l'ancien "occitan", ni idée d'une communauté "occitane". Enfin, il est totalement faux de considérer que les écrivains provençaux du XVI^e siècle écrivent "à la française".

C'est un des leit-motifs occitanistes (Cf. BEC, 1963, 100), afin de justifier le système graphique occitaniste, archaïque, présenté comme plus "pur" (on perçoit l'idéologie sous-jacente) car prétendu sans influence française.

En fait, au contraire, ce que ces systèmes majoritairement phonogrammiques ont de français, ou de comparable au système français, c'est leur petite part savante, étymologiste, conservatrice, principes qui sont à la base du système graphique occitaniste. Ce qu'ils ont de plus différentiel, c'est leur souplesse phonogrammique.

On voit d'ailleurs au cours des XVII^e et XVIII^e siècles les graphies se débarrasser des consonnes finalement totalement disparues et suivre assez bien l'évolution des idiomes, sauf influence française grandissante (par exemple pour l'écriture d'un -s du pluriel).

3.1.3.5. *Les idiomes parlés*¹ et l'identité

Si le français est sans doute quelque peu parlé dans les salons à prétention littéraire, ou à l'occasion de contacts avec des étrangers, notamment des Français, il reste très rare dans l'oralité et ne progresse que relativement peu au cours de ces siècles, si ce n'est dans l'image valorisante que la population a de lui. Ceux qui le parlent n'ont d'ailleurs aucune volonté de le répandre dans la population, y compris le pouvoir comtal aux mains des Français. A. Brun montre bien, s'appuyant sur de nombreux témoignages, comment il est confiné dans les milieux dits "cultivés" qui eux mêmes sont souvent beaucoup plus à l'aise en provençal. Ces mêmes milieux se sont inquiété de ce que la "bienséance" voulait que l'on prêche en français dans les églises. Mais l'usage se perpétua d'y employer le provençal, seul compris par la grande majorité de la population.

Dans le Comtat Venaissin, le latin a encore la faveur papale et reste plus tardivement employé dans l'enseignement que dans le Comté, où le français prend sa place.

La diglossie est très clairement manifestée par le fait que dans les pièces en provençal, les personnages occupant une position sociale "élevée" parlent français (et parfois également provençal), et que les

¹ La plupart des témoignages sur lesquels s'appuient les propos suivants sont dans BRUN, 1927.

² La plupart des témoignages sur lesquels s'appuient les propos suivants sont dans BRUN, 1927.

personnages provençaux en quête de réussite sociale y baragouinent une tentative de français pour lesquels ils sont ridiculisés, châtimement de leur trahison à leur pays, à leur langue, mais surtout à leur classe. On a aussi proposé d'y voir aussi un désir de statu quo social laissant chacun à sa place (MERLE, 1986), ce qui sans doute présent dans certains textes, mais que l'on ne peut généraliser, puisque des textes manifestent un attachement très net au provençal et à l'identité provençale (Chez Béranger, Gros, par exemple).

Le développement des grandes villes, notamment Marseille, de l'industrie et du commerce, l'apparition de la presse à la fin du XVIII^e, permette au français de gagner du terrain chez une bourgeoisie de plus en plus dominante, au moins économiquement. Le protestantisme, qui prêche en français et diffuse la Bible en français, touche d'abord la région d'Orange, le Lubéron (après la persécution des Vaudois), et le pays nîmois, proche de la Provence, puis les Alpilles, le Val de Durance et le pays alpin. Il restera toujours très minoritaire, mais contribue à la diffusion du français.

La misère des campagnes et l'exode rural qui en découle amène de plus en plus de Provençaux, et notamment de Gavots, à entrer en contact, à la ville, avec le français. La Haute-Provence est une zone mieux alphabétisée que le reste du pays, car plus pauvre. Aussi les familles cherchent-elles à donner à leurs enfants des atouts pour s'en sortir, et ceci en particulier aux cadets, que l'on ne peut dédommager financièrement de son exclusion de la maison du père¹ faute de moyens financiers (BERTRAND, 1987, 54; ARNAUD & MORIN, 1920).

Déjà, le modernisme et le progrès se manifestent à travers les structures culturelles dominantes, c'est à dire francophones et soumises aux modèles parisiens, évinçant la culture propre du pays. L'avenir se dessine.

Mais pour autant cela n'empêche pas le provençal, même en cours de déconsidération, de rester la langue très majoritairement parlée par les Provençaux. L'immense majorité du petit peuple ne

¹ En vertu du droit d'aînesse traditionnel en Provence.

parle et ne comprend que cette langue. C'est dire que le provençal s'entendait partout en toutes circonstances dans les villes, et à fortiori dans les zones rurales. Le français était encore une exception, une langue étrangère au même titre que l'italien.

Certes le provençal, en particulier dans les villes, entre en contact avec le français, et lui emprunte une quantité croissante de mots, notamment dans les domaines prestigieux où le français est imposé (politique, administration, religion, armée, école). Mais en sens inverse le français des Provençaux qui le parlent s'imprègne de provençalismes nombreux qui préfigurent le français régional de Provence (BLANCHET, 1991a).

Malgré la pénétration du français dans les milieux dirigeants, de nombreux événements témoignent de la persistance d'une forte identité provençale jusque dans ces milieux. On pense par exemple aux ambitions autonomistes de la "République Marseillaise" (1591-1596), à la "Révolte des Cascavèous" contre l'autoritarisme fiscal de Richelieu (1630-1631), à la "Guerre du Semestre", Fronde provençale (1648-1652), à la rébellion marseillaise contre l'absolutisme bourbonien (1660) (BERTRAND, 1987, 45-46). Quand au Traité d'Utrecht la Principauté d'Orange est attribuée au Roi de France, celui-ci projette de l'inclure au Dauphiné, et une assemblée de notables réclament son rattachement à la Provence. Par contre, le même traité réintègre en Provence la Vallée de l'Ubaye (région de Barcelonnette et d'Allos), possessions du Piémont-Savoie depuis 1388). Cette identité est également mise en avant dans les milieux juridiques du Parlement de Provence, où l'hérédité des charges a permis une certaine "défrancisation" et "reprovençalisation". La "Constitution Provençale" trouve là ses plus vifs défenseurs. Le *Dictionnaire de la Provence et du Comtat Venaissin* d'Achard (1787), ou le *Voyage littéraire en Provence* de Papon (1780), affirment nettement la grandeur de l'héritage culturel et linguistique des Provençaux.

On possède moins de témoignage du sentiment identitaire du peuple, mais les textes populaires cités ci-dessus, et partiellement le soutien du peuple aux mouvements de rébellion provençale menés par

des gens aisés, nous permettent de penser que ce sentiment identitaire était partagé par toutes les couches de la société.

Le provençal attire l'attention: les premiers dictionnaires de langue provençale sont du XVIII^o: Pellas (1723), Puget (1747), Achard (1785), ainsi que la grammaire provençale de l'Abbé Feraud.

Des idiomes particuliers sont à signaler: le judéo-comtadin, idiome provençalo-hébraïque des Juifs du Comtat, rejoint par les Juifs chassés du Comté de Provence à partir de la fin du XV^o siècle, employé dans le théâtre populaire judéo-comtadin (Cf. notamment *La Reine Esther*, pièce publiée en 1774 par deux rabbins); mais aussi ce qu'on appellera le *figoun*, série d'idiomes provençalo-liguriens, dont l'existence est due à l'immigration de populations gênoises dans la partie la plus orientale de la Provence, en particulier dans les villages de Mons, Escragnolle, Valbonne, Vallauris, Biot. L'immigration d'origine italique en Provence est un fait continu dans l'histoire de la Provence.

De plus, il serait abusif, je crois, de s'imaginer les Provençaux - comme la plupart des populations européennes à l'époque-monolingues au sens le plus strict et absolu, ainsi que nos états centralistes modernes nous y conduisent. Des phénomènes comme le compagnonnage ou les pèlerinages vers St Jacques de Compostelle amenaient des populations de langues diverses à se rencontrer et à communiquer. Les contacts entre les Provençaux, les Piémontais, les Liguriens, les Napolitains, les Dauphinois etc... étaient fréquents. Sans doute parvenaient-ils à se comprendre en s'adaptant les uns aux autres, ce qui est relativement facile en ce qui concerne des idiomes étroitement apparentés.

3. 1. 4. La Révolution de 1789 et ses suites

3.1.4.1. L'annexion de la Provence et la politique linguistique

Les gouvernements révolutionnaires ont été les premiers à penser et à organiser une véritable politique linguistique globale, concernant

directement l'usage linguistique du peuple, en France¹. Avant d'en voir les détails, il faut d'abord se demander si les gouvernements en question avaient quelque pouvoir que ce soit sur les terres provençales, qui étaient restées jusqu'ici soit totalement indépendantes du pouvoir français (Avignon et Comtat) soit autonomes et distinctes de l'état français (Comté de Provence).

La fin du XVIII^e a été marquée par une certaine "défrancisation" du Parlement d'Aix et par une affirmation renouvelée de l'identité provençale. La convocation des Etats de Provence en 1787, alors qu'ils avaient été suspendus depuis 1639, donne à nouveau une place à la noblesse de fiefs et au haut-clergé. Leur très nette opposition aux propositions réformistes du Tiers-Etat, soutenu par la noblesse de robe (celle du Parlement) et le bas-clergé, marque une cassure. Il n'y aura pas de cohésion provençale face à la France, lorsque la nuit du 4 août 1789, les députés réunis à Paris, considérant que la Provence, ex-possesion du Roi, revient d'emblée à la France sans autre consultation des Provençaux, décident d'abolir les libertés et privilèges de la Provence (la "Constitution Provençale") et de l'intégrer sous forme de départements dans l'état français. C'est qu'avec l'abolition de ces "privilèges", sont abolis également ceux des nobles et du clergé. Les mouvements pro-révolutionnaires sont d'ailleurs vifs en Provence et Comtat, où les oppositions déclenchent de véritables guerres civiles.

La Révolution, on le voit, ne s'est que très peu souciée de démocratie à cet égard. Son expansionnisme naissant annexe déjà la Provence, qui n'est en fait *devenue française qu'en 1789-90*, et non dès 1481 comme l'affirment tant d'ouvrages franco-nationalistes.

Les Etats pontificaux sont annexés par décret le 14 septembre 1791 après le premier référendum jamais organisé dans le cadre théorique du "Droit des peuples à disposer d'eux-mêmes" -mais

¹ Excepté l'Edit de Villers-Cotterêts, l'ancien régime n'avait promulgué de lois linguistiques que pour des faits et lieux ponctuels (Edit de Roussillon 1565, Edit de création du Parlement de Pau en 1620, Ordre de rendre justice en français à Dunkerque en 1663, Ordre de rendre justice en français en Alsace en 1657, Edits ayant le même objet de décembre 1683 pour les Flandres, de 1685 pour l'Alsace, de février 1700 et de mars 1754 pour le Roussillon et la Cerdagne).

seulement 10 à 20% de la population votaient!-, et le Comté de Nice et la Principauté de Monaco sont occupés militairement par les Français en 1792, puis abandonnés rapidement face à la résistance des *barbets* .

La révolte fédéraliste provençale de 1793, signe de l'esprit autonomiste des Provençaux, est écrasée dans le sang et suivie par une Terreur de grande ampleur.

Désormais contrôlée par Paris¹, découpée en départements, et ayant perdu toute existence officielle, la Provence (Comtat compris) va subir la politique linguistique révolutionnaire.

On sait comment le concept de *République Une et Indivisible* , s'appuyant sur des pseudo-arguments scientifiques (forme mathématico-géométrique du pays, frontières naturelles), a mis en place l'un des états-nations du monde les plus centralistes et uniformisateurs. La notion de "jacobinisme" qui y est associée en est un signe connu. Le Droit à la différence et le Droit des Peuples à disposer d'eux-mêmes y est nié d'avance et pour longtemps (Cf. *infra*).

Ses objectifs n'étaient du reste pas tous inspirés uniquement par ce pur esprit dictatorial: il s'agissait aussi d'avancer vers une certaine démocratie -bourgeoise- et pour cela garantir un égal accès à la vie politique pour tous. D'où une langue nationale commune indispensable. *Une nation, une langue* est le leit-motiv des jacobins ².

Mais cette révolution, contrôlée par la bourgeoisie, et surtout par la bourgeoisie parisienne, n'a mis en place que le strict nécessaire démocratique du point de vue des structures économiques, récupérant principalement les structures culturelles élitistes de l'ancien régime et les reconduisant à son profit, se substituant à l'aristocratie. Le français normé est resté la norme, le "bon goût" est resté le "bon goût". La

¹ L'illégalité de cette annexion, non ratifiée par les instances provençales, ne sera contestée qu'au XX^e siècle par des mouvements isolés: l'assimilation à l'état français sera alors trop avancée pour que les Provençaux suivent.

² Il sera aussi celui des nazis, d'ailleurs.

politique de francisation a par conséquent été accompagnée d'un fort mépris du peuple et de sa culture, d'un rejet massif des idiomes populaires de France. Il ne s'est pas uniquement agi d'enseigner le français (standard!) à tous, mais en même temps de condamner, marginaliser, mépriser et tuer les prétendus "patois". Pas de bilinguisme à terme. On connaît les fameux discours anti-"patois" -et donc anti-peuple- de Barrère et de l'Abbé Grégoire, les cendres duquel, fait significatif de la mentalité politique gouvernementale à cet égard, ont été déposées en grande pompe nationale au Panthéon en 1990, malgré les protestations indignées de tous les mouvements et sympathisants régionalistes de France.

En 1793, le rapport de l'Abbé Grégoire révèle que 12 % des Français à peine maîtrisent le français, et que 50 % sont incapables de le parler.

Des décrets sont donc promulgués pour promouvoir le français et chasser les idiomes locaux. En voici les textes:

1. Décrets complémentaires relatifs à l'organisation des écoles des 5, 7, 9 Brumaire An II (26, 27, 28 octobre 1793):

Art. 6: L'enseignement public est partout dirigé de manière qu'un de ses premiers bienfaits soit que la langue française devienne, en peu de temps, la langue familière de toutes les parties de la République.

Art. 7: Dans toutes les parties de la République, l'instruction ne se fait qu'en langue française.

2. Décret du 2 Thermidor An II (20 Juillet 1794):

Art. 1: A compter du jour de la publication de la présente loi, nul acte public ne pourra, dans quelque partie que ce soit du territoire de la République, être écrit qu'en langue française.

Art. 2: Après le mois qui suivra la publication de la présente loi, il ne pourra être enregistré aucun acte, même sous seing privé, s'il n'est écrit en langue française.

Art. 3: Tout fonctionnaire ou officier public, tout agent du Gouvernement, qui, à dater du jour de publication de la présente loi, dressera, écrira ou souscrira, dans l'exercice de ses fonctions, des procès-verbaux, jugements, contrats, ou autres actes généralement quelconques conçus en idiômes ou langues autres que la française, sera traduit devant le tribunal de police correctionnelle de sa résidence, condamné à six mois d'emprisonnement et destitué.

Art. 4: La même peine aura lieu contre tout receveur du droit d'enregistrement qui, après le mois de la publication de la présente loi, enregistrera des actes, même sous seing privé, écrits en idiômes ou langues autres que la française.

3. Décrêt relatif à la constitution des écoles primaires (dit Décrêt Lakanal) du 27 Brumaire An III (17 Novembre 1794):

Chapitre IV. Instruction et régime des écoles primaires.

Art. 2: Dans l'une et l'autre section de chaque école, on enseignera aux élèves: 1) A lire et à écrire (...) 4) les éléments de la langue française, soit parlée soit écrite (...)

Art. 3: L'enseignement sera fait en langue française. L'idiome du pays ne pourra être employé que comme un moyen auxiliaire.

On constate que ce dernier décrêt fait quelque peu machine arrière. Il était effectivement absurde de n'enseigner directement qu'en français à l'ensemble d'une population dont les 3/4 ont d'autres idiômes pour langue première et quotidienne. Dans le même esprit, on avait d'abord autorisé par un décrêt du 14 janvier 1790 une traduction des décrêts et lois en langues comprises par le peuple (Cf. CERTEAU, JULIA & REVEL, 1975), ce qui avait permis au député aixois Charles-François Bouche de publier une version provençale de la Constitution de 1791 (MAURON, 1989). Le décrêt du 2 Thermidor an II qui interdisait désormais ce genre de traduction vit son exécution

suspendue l'année de sa publication, faute de moyens d'application. Napoléon accorda le 19 Ventôse An XIII *une surséance pour l'emploi de la langue française dans la rédaction des actes publics en Corse* pour les notaires, juges de paix, greffiers et officiers en poste au moment de la publication de la loi (LATOURNERIE, 1983, 95).

L'enseignement ne fonctionnait pas. *Cette période*, nous dit A. Brun, *de 1795 à 1800 fut de beaucoup la plus lamentable pour la distribution de l'enseignement élémentaire (...) Cet état de chose persista jusqu'à la loi Guizot de 1833* (BRUN, 1927, 127): La moitié seulement des diocèses provençaux trouvaient -difficilement- des maîtres. La situation économique épouvantable ne permettait pas aux petites gens d'envoyer leurs enfants à l'école.

Bref, s'il y a une réelle intention de politique linguistique, ce qui est confirmé par le décret offensif du 24 prairial an XI promulgué par le Consulat et stipulant que les actes publics devront être écrits en français dans tous les pays conquis (Belgique, rive gauche du Rhin, Italie du Nord...), les gouvernements n'ont pas les moyens concrets d'application.

Au total, la Révolution et ses suites n'auront pas bouleversé réellement et immédiatement les comportements linguistiques quotidiens des Français, et donc maintenant des Provençaux. Mais elle aura inscrit profondément toute une mentalité linguistico-culturelle centraliste dans la société française. Cela produira ses effets progressivement au cours du XIX^e siècle et plus brutalement pendant le XX^e siècle. La vision totalement distordue des langues qui règne encore aujourd'hui dans la société française en est la preuve la plus éclatante, avec le centralisme actuel toujours aussi puissant. De plus, en favorisant son berceau bourgeois urbain contre les campagnes, et donc l'enseignement secondaire contre le primaire, elle crée l'écart linguistique et culturel ville/campagne. Enfin, en amenant chaque "citoyen" à participer un tant soit peu à la vie politique, que désormais la presse va relayer partout, elle l'oblige à entrer en contact avec le français, à le comprendre, à le parler un peu, et les bourgeois, dorénavant classe dirigeante alliée à l'aristocratie qui revient dès Napoléon, abandonnent définitivement les idiomes populaires pour affirmer ostensiblement leur promotion sociale.

3.1.4.2. *Oralité et scripturalité: la diglossie sociale*

C'est désormais clair et net, le français est la langue écrite officielle de l'Etat français, langue des révolutionnaire et des "patriotes". Les idiomes locaux, dicit Barrère, sont les alliés de la réaction. Mais le français est avant tout la langue des classes élevées de la société, bourgeoisie dirigeante notamment, qui n'emploieront plus les idiomes locaux que pour s'adresser au peuple lorsque celui-ci est incapable de comprendre le français. Le peuple, lui, continue à s'exprimer quotidiennement en provençal, mais tout désir de promotion politique et sociale passe par l'acquisition du français. Aussi le français va-t-il gagner progressivement l'ensemble de la société provençale "du haut vers le bas", au fur et à mesure que la scolarisation s'améliore, entre 1830 et 1930.

Pourtant on ne constate pas d'efforts particuliers du peuple, à priori au moins partiellement motivé sur le plan politique, pour se franciser au cours de la période révolutionnaire. Au contraire, on voit surgir une prise parole ostensible en provençal, jusqu'à l'Assemblée Nationale, mais surtout dans toutes les réunions politiques en Provence, là où l'on s'attendrait à ce que les "patriotes" cherchent à s'exprimer en français (MAURON & EMMANUELLI, 1986). Quand le peuple provençal prend la parole, il le fait en provençal. A. Brun montre que dans les clubs, hauts-lieux du patriotisme révolutionnaire, souvent contrôlés par des jacobins (très minoritaires en Provence), si l'on écrit en français, on parle en provençal, et qu'on doit sans cesse essayer de convaincre les gens de parler français (BRUN, 1927, 100 & suiv.).

Les hommes politiques provençaux, d'ailleurs, ne dédaignaient pas (ou pas encore!) de s'adresser aux gens dans leur langue, afin d'en être compris, de connaître leurs doléances et leurs opinions, et de les convaincre. En 1789, Louis XVI, Comte de Provence, n'avait pas hésité non plus à faire poser partout en Provence une affiche en provençal par laquelle il demandait aux Provençaux de "cesser leurs assemblées séditieuses".

En 1793 encore, la municipalité marseillaise fait placarder la Déclaration des Droits et la Constitution en provençal à tous les carrefours de Marseille.

Dans le domaine littéraire, le provençal se fait plus rare. A partir de 1790, il est suspect d'écrire et de faire jouer des pièces en provençal. A Toulon, sur plainte de la Société Populaire, la municipalité fait retirer du théâtre *Maniclo, lou groulié bel esprit*, pièce à succès de Pélabon, lequel s'en va faire jouer des pièces pourtant patriotiques à Marseille, dont la municipalité finit par interdire purement et simplement le théâtre en langue provençale. Brun signale un certain nombre de refrains en provençal (y compris le ça ira!), l'expression littéraire ou apparentée en provençal, somme toute, se cache pendant la Révolution.

3. 1. 5. Le XIX^e siècle: Grandeur et décadence

3.1.5.1. *L'espelido littéraire*

Le XIX^e siècle est marqué, en ce qui concerne l'histoire du provençal, par un double phénomène apparemment paradoxal. Alors que la diglossie s'est puissamment installée et que le provençal entame sa régression dans l'usage oral de la population, à commencer par la bourgeoisie qui le rejette définitivement, on assiste à l'épanouissement d'une considérable production littéraire populaire et à la reconnaissance de la valeur culturelle du provençal jusqu'au niveau de l'enseignement supérieur et du Prix Nobel de littérature!

Commençons par l'oralité: de multiples témoignages confirment que le provençal est resté jusqu'à la fin du XIX^e la langue la plus parlée en Provence, même dans les grandes villes (Cf. par exemple ROLLET, 1972, 164; ARNAUD & MORIN, 1920, XXII, BRUN, 1927, 130 & suiv.), tant que l'école n'était pas obligatoire et donc peu ou mal fréquentée par les petits Provençaux. Les textes littéraires représentent toujours le petit peuple parlant provençal, ayant d'énormes difficultés à balbutier un peu de français, et les gens aisés ou socialement prestigieux parlant français (Cf. les oeuvres de Bénédict, Payan, Bellot etc...). On sait que, sociologiquement, la France n'existera vraiment en tant que nation consciente d'elle-même,

avec sa modernisation, entre 1880 et 1920 (WEBER, 1983). Une forte émigration interne (gavotte) et externe (Italiens, Français du Nord, etc...) attirée par les pôles industriels de la région marseillaise, de Toulon, du bassin minier de Gardanne, marque la population de la Provence.

Les classes élevées, par contre, abandonnent désormais totalement le provençal autant qu'elles peuvent. Celui-ci n'est plus considéré que comme un patois grossier, indigne des gens "bien" et réservé aux ouvriers et paysans (qui constituent encore les huit dixièmes de la population). La Restauration n'aura pas remis en question la politique linguistique révolutionnaire, et le français occupe cette fonction de langue officielle prestigieuse, synonyme de progrès et de promotion sociale. La culture d'élite brillante et réputée dans toute l'Europe qui s'exprime en français, notamment la littérature, mais aussi les sciences, ne contribuent pas peu à établir cette vogue et cette estime. Un écrivain de langue provençale profondément marseillais mais rêvant de réussite sociale comme Victor Gelu, auteur de chansons mettant en scène la misère du sous-prolétariat marseillais (évidemment non francophone), en passe dans ses préfaces et notes en français par un apparent mépris pour ce "patois vulgaire" afin de ne pas se déconsidérer.

Les politiciens locaux, mais aussi le clergé, n'hésitent pas à s'exprimer en provençal: un catéchisme en provençal est d'ailleurs publié en 1820.

Au cours du siècle, avec une certaine amélioration du système scolaire, une augmentation nette de la population urbaine (lourd exode gavot vers la côte), un développement industriel, commercial, économique très important, la scolarisation s'améliore. Les classes moyennes y ont accès et la classe ouvrière commence à y envoyer plus ou moins ses enfants. L'alphabétisation progresse, et la francisation qui va de pair avec elle également, puisqu'on enseigne en français. On commence la "chasse aux patois" à l'école, mais elle ne deviendra réellement efficace que lorsque tous les enfants, y compris les ruraux, iront obligatoirement à l'école au tournant du siècle suivant.

En fin de compte, si le provençal reste l'idiome identitaire des classes dominées, et donc la première langue de communication du pays, le français n'est plus une langue étrangère.

On ne trouve pour ainsi dire plus aucun document ayant quelque fonction officielle (comptabilité, inventaire d'un commerce, testament etc...) écrit en provençal, au milieu du siècle, même du courrier privé, sauf quelques rares exceptions (notamment au sein de l'Eglise). Dès qu'on sait lire et écrire, on le fait en français.

Le français régional, un français provençalisé, commence à apparaître et à attirer, lui aussi (!), les foudres des censeurs et des puristes. On publie entre 1823 et 1840 un nombre importants de manuels de français à l'usage des Provençaux ou autres "provençalismes corrigés" (Rolland 1810, Reynier 1829, Gabrielli 1836, MASSE 1848) (BLANCHET, 1991a).

Pourtant, on l'a dit, le XIX^e siècle est le "Grand Siècle" de la littérature provençale. Un peu partout en Provence, mais surtout dans les villes, des auteurs issus des milieux populaires et des classes moyennes écrivent et publient des centaines de textes provençaux, allant du feuillet destiné à être lu au théâtre, de la chanson, au long poème narratif ou à la pièce en plusieurs actes.

L'un des courants les plus remarquables est celui des *poètes ouvriers* comme Poncy, Pélabon fils (Toulon), Reboul (Nîmes), Maillet (Aix), auxquels on peut associer Gelu, Payan (Marseille), etc... Il s'agit d'une prise de parole populaire par des gens des petits métiers, ayant enfin accès à une certaine connaissance de l'écriture, et qui s'inscrit dans le mouvement plus général de la littérature prolétarienne (RAGON, 1986).

Un deuxième courant joue un rôle important dans le dynamisme neuf de la littérature d'expression provençale: il est constitué par un régionalisme/nationalisme provençal principalement répandu dans les milieux aisés et intellectuels, et traversé par des orientations politiques diverses qui vont du républicanisme d'un jeune Mistral au royalisme d'un Roumanille ou d'un Diouloufet. Il trouvera son expression la plus claire dans le *Felibrige* (Cf *infra*). Si le combat pour la langue est

au premier plan, il s'appuie sur toute un ensemble de revendications anti-centralistes, voire anti-françaises. Ce mouvement est assez bien structuré, et aboutit bien vite à des réunions et à des publications collectives, journaux, revues, recueils de textes, tous en provençal.

Enfin, un troisième courant, très proche du précédent, concourt à ce dynamisme: la démarche intellectuelle influencée par les idées romantiques qui consiste à s'intéresser de nouveau au moyen-âge, mais aussi aux cultures populaires. Les philologues et les folkloristes mettent à l'honneur la richesse de cultures considérées comme "patoisantes" dans le contexte de l'unification centraliste française. Ainsi, les études des anciens troubadours deviennent célèbres: celles de Rochemure, et surtout de Raynouard, un Provençal qui y mêle son militantisme provençaliste. Des historiens revisitent l'histoire de France et du Midi (A. Thierry, Mary-Lafon). Des érudits locaux publient des dictionnaires provençaux, parfois encyclopédiques (Honorat, Avril, Mistral), et les langues romanes en général retiennent l'attention des philologues, notamment les romanistes allemands (Diez).

Dans les années 1850, la convergence de ces trois mouvements, tous fortement axes vers un nationalisme provençal aux fondements populaires, parvient à un niveau tel que face au centralisme et à une diglossie de plus en plus sévères, le provençal est devenu une langue inévitable, qui fait la preuve du dynamisme culturel, social et identitaire des Provençaux. Les débats pour et contre agitent la presse locale et même parisienne. Le Félibrige, né de ce triple mouvement, devient rapidement le mouvement fédérateur des revendications provençalistes, qu'elles soient culturelles, linguistiques et politiques (RIPERT, 1948).

3.1.5.2. *Lou Felibrige*

Fondé le 21 mai 1854 à Font-Ségugne, près d'Avignon, par sept jeunes poètes provençaux associant les trois mouvements présentés ci-dessus, le Félibrige fédèrera très vite l'ensemble des courants régionalistes/nationalistes provençaux, notamment les écrivains et les chercheurs. Quelques résistances, dues à des rivalités de personnes et de régions provençales (le Félibrige est avant tout rural et rhodanien),

disparaîtront en quelques années. La personnalité de Frédéric Mistral s'imposera très vite au Félibrige et sur l'ensemble de la Provence, où il fit très tôt, et fait encore aujourd'hui, figure de héros national, un peu comme V. Hugo pour la France. Avec le Félibrige, la lutte s'organise, s'attaque ouvertement à Paris, devient célèbre dans l'Europe entière. Les succès littéraires de F. Mistral, qui lui vaudront le Prix Nobel de littérature en 1904 pour une oeuvre entièrement écrite en provençal, en font un personnage admiré jusqu'à Paris.

Le Félibrige obtiendra en fin de compte peu de mesures concrètes et efficaces pour la langue provençale, puis pour l'ensemble des langues romanes du Midi (domaines d'oc et catalan), et des langues et cultures minorisées en général que Mistral défend partout fermement. Ponctuellement, il obtint par exemple tardivement la création de chaires provençales dans les universités d'Aix et de Paris (Sorbonne), l'adjonction du provençal à la liste des langues autorisées pour l'expédition de télégrammes par les services postaux, la non-interdiction des jeux taurins. L'une des explications en est que le Félibrige, et Mistral, n'ont jamais voulu se lancer dans une action politique à travers les institutions françaises. Plusieurs fois sollicité, Mistral ne s'est jamais présenté aux élections législatives. Il y avait sans doute dans le Félibrige, parmi plusieurs courants dont certains très activistes (le courant fédéraliste et le Félibrige dit "rouge", par exemple), un courant un peu trop rêveur qui n'a pas vu les implications sociales de son combat, et qui s'est longtemps poursuivi à travers les Félibres dont certains croient pouvoir lutter pour la langue en la détachant des contingences sociales. Il faut reconnaître à sa décharge que l'époque ne se prêtait guère à la satisfaction des revendications régionalistes. On était en pleine autoritarisme franco-parisien doublement draconien à travers la volonté d'unifier un état qui n'est encore qu'un conglomérat mal cimenté de particularismes locaux (les poids et mesures, les règlements, et même l'heure continuent à être locaux dans la pratique) et d'imposer la puissance française dans la colonisation. Le Comté de Nice devient français en 1860, et la partie la plus orientale de la Provence (Cannes et Grasse) y sont jointes pour former le département des Alpes-Maritimes, que l'on s'attelle à intégrer à la France. L'industrialisation triomphante développait le capitalisme de grand marché, la rationalisation et la taylorisation des tâches, le pouvoir de la bourgeoisie, l'intérêt des

capitiaux évoluant en Provence. Les Français du Nord percevaient les Provençaux à travers les stéréotypes caricaturaux de Tartarin, de Marius, ou de Borsalino. Sur le plan idéologique, tout allait contre la Droit des Peuples, et en particulier celui des Provençaux.

Mais la plus grande réussite n'est du Félibrige n'est pas là. Elle consiste à avoir ravivé un fort sentiment d'identité provençale, freiné l'assimilation française, donné à la langue un lustre sans doute mondain mais indispensable dans une société élitiste, lancé pour longtemps un mouvement régionaliste en France et en Europe ¹. Elle est d'avoir insufflé un mouvement d'avenir. Plus particulièrement, on peut penser que sans le Félibrige -mais aurait-il pu ne pas exister?- le provençal n'aurait pas pu se maintenir comme il l'a fait, jouir de la considération dont il jouit, et focaliser les énergies sans cesse renouvelées de nombreuses associations provençalistes.

Enfin, en ne trahissant pas les origines et la tonalité majeure populaires du régionalisme provençal ², il a contribué à définir les options idéologiques démocratiques et généreuses du régionalisme provençal. L'un des points forts en est la mise en place d'une orthographe pour le provençal, orthographe simple et accessible, fondée sur la parole, sans aucune exclusive normative quant aux variétés des idiomes provençaux, sans normativisation linguistique fondée sur un parler prestigieux. Le Félibrige est vite devenu une véritable académie de culture populaire, un foyer de création littéraire variée, dynamique et novatrice (BAYLE, 1971; ROSTAING & JOUVEAU, 1987), un interlocuteur reconnu par les autorités parisiennes.

Mistral à lui tout seul a offert à sa langue, à son pays, au peuple provençal, le meilleur dictionnaire encyclopédique provençal, le premier musée ethnographique, la gloire internationale d'un Prix

¹ Le Félibrige est aujourd'hui la plus ancienne association régionaliste de France, toujours active.

² Voilà pourquoi je préfère le terme *espelido* "épanouissement" à *respelido* "renaissance" habituellement usité en provençal pour désigner ce phénomène, car il s'agit bien de la poursuite du mouvement d'écriture populaire et non le retour à l'écriture d'élite des troubadours.

Nobel pour une oeuvre monumentale, et *la fe dins l'an que vèn* "la confiance dans l'avenir".

3.1.5.3. *Les systèmes d'écriture*

Au début du siècle, les systèmes personnels spontanés d'écriture de la parole populaire sont encore les seuls employés. Ils poursuivent la tendance mise en place depuis le XVI^e siècle, avec des variations et des degrés.

Des dépouillements approfondis m'ont permis d'effectuer une estimation statistique de systèmes employés par des écrivains marseillais. Chez tous, la part phonogrammique autochtone, fortement liée à la prononciation locale, est très largement majoritaire. Rares sont les occurrences de notations morphogrammiques qui ne correspondent pas à l'oral, voire d'étymogrammes ou de graphies décoratives. Ces derniers phénomènes sont dûs, lorsqu'ils se produisent, à l'influence de l'orthographe française (en particulier -r infinitif, -s pluriel). De plus, ils apparaissent plus chez les écrivains à l'ambition plus littéraire au sens élitiste du terme, et deviennent de plus en plus rares au fur et à mesure que l'écriture se déplace vers le petit peuple. On peut ainsi comparer P. Bellot, le plus "littéraire" de tous, chez qui les notations francisantes sont les plus fréquentes, G. Bénédict, à mi-chemin, et V. Gelu, le plus populaire et populiste de tous, auteur de chansons (dont l'écriture est donc destinée à l'oralisation): sa graphie est exclusivement phonogrammique à quelques rares exceptions près. Chez un écrivain au système graphique moyen, comme J. Lejourdan, les graphies francisantes touchent en moyenne 5% des mots et 2% des graphèmes.

Quel que soit son niveau, l'incohérence des systèmes, pris entre la tendance phonogrammique populaire autochtone majoritaire et la tendance élitiste francisante minoritaire, est due à la situation socio-culturelle ambiguë de l'écriture en provençal (Cf. *supra*). Ceux -les plus littéraires- qui recherchent ou prétendent rechercher des sources médiévales, tout en constatant souvent l'éloignement de ces sources, n'en aboutissent qu'à une francisation de leur système, puisqu'il s'agit de concrétiser un décalage diachronique (de l'oc ancien au provençal

moderne) et que ce phénomène de décalage à résultat idéographique est l'un des piliers du système français (BLANCHET, 1987a).

Dans tous les cas, il s'agit d'écrivains d'origine populaire ou proche du peuple (commerçants principalement).

S'appuyant sur cette tradition de l'écriture populaire, les fondateurs du Félibrige ont rapidement mis au point une orthographe moderne pour le provençal. Le manque apparent de norme graphique leur semblait être l'un des points auxquels il fallait d'emblée remédier pour rendre à la langue une fonction sociale plus étendue, en compétition avec le français.

Après quelques hésitations entre un système plus savant, plus francisant, plus complexe, et un système simple et phonogrammique, F. Mistral et J. Roumanille optèrent pour la seconde option. Les refus, inerties et freins divers opposés à leur système par les écrivains contemporains, au tout début, ont contribué à les guider dans leur choix. Lancée dès 1852 et 1853 par Roumanille, elle est confirmée en 1859 avec la parution de *Mirèio* de F. Mistral. Le succès de Mistral et du Félibrige, dans toutes les couches de la société, fit que la plupart des provençalistes s'y rallièrent avant la fin du XIX^e siècle. Depuis, elle est véritablement une *orthographe*, une norme graphique, la première que la langue provençale ait connue.

On y retrouve, bien sûr, outre quelques petites incohérences dues au fait que ses créateurs n'étaient pas linguistes au sens moderne du terme, la double tendance graphique ambiguë qui marquait l'écriture provençale. L'aspect non-phonogrammique existe, mais il est très réduit (notation de certaines consonnes étymologiques ou logogrammiques). Son originalité principale est sa souplesse, son adaptabilité: chaque écrivain peut l'adapter à son idiome, ce que tous ont fait et que même Mistral a fait et préconisé dans son dictionnaire. Si la puissance du modèle mistralien a quelque peu bloqué l'écriture des idiomes provençaux de la région rhodanienne, la plupart des Provençaux y écrivant en suivant étroitement l'idiome écrit de Mistral, les Provençaux des autres régions de la Provence ont librement adapté le système aux diversités des idiomes provençaux (notamment en gavot ou en maritime). Le système graphique mistralien ou félibréen a

d'ailleurs largement dépassé le cadre de la Provence, appuyé en cela par l'organisation félibréenne, et s'est imposé en pays niçois sous une forme adéquate. Il a également été employé dans de nombreux pays d'Oc, notamment la Gascogne, le Béarn, l'Auvergne etc. y compris le Languedoc où, malgré le système occitaniste imposé depuis les années 1950, il survit encore aujourd'hui.

Cette normalisation graphique entreprise par Mistral et son Félibrige s'est accompagnée, chez certains écrivains rhodaniens uniquement, et notamment chez Mistral, d'une certaine élaboration de la langue écrite. Les idiomes provençaux de la vallée du Rhône sont en effet marginaux sur le plan géolinguistique. Ceux-ci, dans l'optique d'une renaissance pan-provençale, ont préféré parfois opter à l'écrit pour des formes moins spécifiques que celles de leurs parlers et plus généralement répandues en Provence (par exemple en rétablissant certaines consonnes intervocaliques disparues). Les premiers écrits de Mistral, dont certains remontent à son enfance, mais surtout le dictionnaire de Mistral, qui n'opte pas pour la généralisation de cette attitude scripturale et donne des formes écrites typiquement rhodaniennes à l'aide de l'orthographe adéquate, prouvent que Mistral, comme Roumanille, Aubanel ou D'Arbaud plus tard, n'écrit pas exactement la langue qu'il parle. Mais ce choix d'écriture n'est ni imposé comme une normativisation (les formes locales y compris rhodaniennes ont toujours été acceptées par Mistral et représentées dans son dictionnaire), ni très profond quant à la langue (il ne concerne que quelques points de détail) (RIVIERE, 1985a & b; BLANCHET, 1987b).

On le voit: cette *espelido* provençale du XIX^e siècle est marquée par une nette affirmation identitaire provençale face à la domination française, et donc par une prise de conscience de la culture populaire face à la culture hégémonique des élites.

3. 1. 6. L'époque contemporaine

3.1.6.1. *La scolarisation obligatoire et la francisation*

Avec la mise en place de l'école laïque, gratuite et obligatoire de Jules Ferry entre 1882 et 1886, c'est tout la structure socio-culturelle

provençale, et plus largement française, qui est partiellement modifiée.

Désormais, et très rapidement, c'est la totalité de la population que l'on veut alphabétiser et donc franciser, et ceci en lui en donnant les moyens qu'on l'oblige à utiliser. Certes il faudra attendre encore longtemps pour que tous les enfants soient assidus à l'école: les travaux des champs à l'époque des diverses récoltes, ou tout simplement la misère et l'obligation d'aller travailler, en poussera un bon nombre à ne fréquenter l'école primaire que par épisodes. Mais tous la fréquenteront, à quelque régularité que ce soit.

De plus, cette scolarisation imposée et offerte par l'état n'est qu'un reflet, qu'un symptôme, de toute une mutation sociale généralisée: la modernisation de la France. L'amélioration du niveau de vie, dû à l'amélioration de la situation économique, est quasi général. De même, les moyens de communication se développent. Les progrès démocratiques obligent tout un chacun à se mêler à la vie politique française. La conscription donnent aux hommes l'occasion d'avoir des contacts avec d'autres modes de vie, avec une alimentation de meilleure qualité, avec la notion de France. C'est la France qui naît dans les consciences et dans la vie quotidienne (WEBER, 1982). Or, on l'a vu, les positions sociales de prestige, le pouvoir, le modèle est francophone. Parler "patois" est considéré comme aussi vulgaire que jurer ou parler argot. Le mot "patois" est un "gros mot". Ainsi tout progrès social sous-entend un passage obligé par la langue française.

Plus concrètement, l'école est chargé de forger un sentiment national français, de répandre la français, et de chasser le "patois". On connaît toutes les stratégies employées pour arriver à ces fins: patriotisme revanchard (suite à la perte de l'Alsace-Lorraine), pseudo-arguments des frontières naturelles ou géométriques, falsification de l'histoire que l'on limite à celle des territoires français au fur et à mesure qu'ils le deviennent, anti-cléricalisme positiviste, inculcation d'un patriotisme, politique du "signe" et de l'exclusion, organisée par l'administration, des parlers locaux. C'est avec un siècle de délai l'application des mesures prises entre 1789 et 1795!

La guerre de 14, même si l'armée continue de recruter et de former les bataillons par région, contribue grandement au brassage des peuples de France, et donc à la diffusion du français.

Soucieux de la promotion sociale de leurs enfants, les parents, notamment ceux passés par l'école après 1882, ont avec eux un comportement linguistique tendant très nettement vers l'emploi du français. En trois générations, le français devient dans une famille la langue maternelle des plus jeunes, qui continuent cependant à pratiquer également le provençal, notamment avec les anciens. C'est donc vers 1930, et en tout cas entre les deux guerres mondiales que le français s'étend à l'ensemble de la population provençale (BRUN, 1927, 164 et suiv.; ROUX, 1970; PANSIER, 1930).

A. Brun observait en 1927 un usage encore très répandu du provençal, ayant tendance à se réduire auprès des enfants, mais auquel on revient à l'âge adulte, avec des variations très nettes selon les lieux, les moments, les sexes etc...). Ce retour au provençal en prenant de l'âge a été récemment confirmé (BOUVIER, 1973). A. Brun signale qu'alors que les hommes étaient les plus rapides à passer au français au XIX^e siècle (conséquent à leur meilleure scolarisation, à leur domination socio-professionnelle sur les femmes, et à leurs droits politiques), c'est à partir du XX^e siècle les femmes qui passent plus volontiers au français (par souci éducatif envers leurs enfants) et les hommes qui continuent le plus à employer le provençal (notamment dans les activités mâles traditionnelles comme la chasse, les jeux de boules, les réunions au café).

Jusqu'à la guerre de 1939, le provençal était la langue des métiers ruraux: on y donnait les consignes de travail en provençal, et les immigrés, notamment italiens, apprenaient le provençal avant d'apprendre le français (Roux, 1970). Après la guerre, le provençal est écarté.

Ou plutôt il est écarté dès que des *estrangié* sont présents. L'idiome déchu est un sujet de honte et d'opprobe. Il se réfugie alors dans l'intimité identitaire du cercle de gens du pays, mais surtout du cercle familial. Dès les années 1920, les pêcheurs des petites villes côtières avaient pour habitude de s'interdire de parler provençal en

arrivant sur le quai, à terre, et de l'interdire à leurs enfants, par déférence pour ceux qui ne comprendraient pas la langue jugée vulgaire. Mais en mer et à la maison, le provençal régnait en maître. Ce phénomène de repli s'est accentué des années 30 jusqu'au années 1960. Les générations nées à partir de la seconde guerre mondiale en ville, et à partir de 1960 en campagne, sont les moins provençalophones. Elles ont eu des grand-parents qui savaient assez bien le français pour ne pas avoir recours au provençal, même à la maison, ici encore avec des variations selon les cas.

Les témoignages des locuteurs sont éloquentes: il y avait encore à Marseille, en plein centre ville, vers 1920, des familles dans lesquelles on ne communiquait qu'en provençal, même avec les enfants. Dans les campagnes, le phénomène, devenu rare, existe encore en 1991, notamment dans les régions reculées du haut pays varois.

La situation actuelle du provençal, sur laquelle je reviendrai plus bas, fait que tout le long du XX^e siècle, les Provençaux ont vécu dans un environnement linguistique et culturel où le provençal, s'il est en régression dans l'usage oral, reste vivant autour d'eux. Aussi, si aujourd'hui et depuis sans doute une cinquantaine d'années il n'y a plus de provençalophones ignorant le français, le français parlé en Provence a-t-il pris des modalités particulières au contact du provençal. C'est le français régional de Provence.

3.1.6.2. *Le français régional de Provence*

On voit dans les textes le français entrer directement en contact avec le provençal dès le XVII^e siècle. Déjà, certains Provençaux affectent de le parler. En 1717, dans une pièce manuscrite intitulée *Viandasso* et dont l'auteur est inconnu, alors que tous les personnages parlent provençal, un soldat fanfaron qui se fait passer pour capitaine feint de ne savoir que le français: *Je noun sabi plus parler en prouvenssau, j'ai tout desterembré*. Mais ce n'est pas là du français régional. Ce n'est d'ailleurs pas du français du tout, puisqu'aussi bien au niveau phonique, que (morpho-)syntaxique ou lexical, les provençalismes sont si denses qu'ils interdisent la compréhension à un non-provençalophone. Il faudra attendre le XIX^e siècle pour que les contacts de langues, permanents et généraux,

produisent des effets profonds d'une langue sur l'autre. C'est avant tout dans le domaine lexical, puis dans le domaine syntaxique, et enfin dans le domaine phonético-phonologique que cette provençalisation du français apparaît le plus nettement. La publications de nombreux manuels de type "provençalismes corrigés" cités ci-dessus en témoigne. Déjà l'Abbé Féraud, dans un manuscrit de 1790, enregistrait des provençalismes fréquents en français chez les Provençaux qui le parlaient (STEFANINI, 1969).

Mais il faut attendre la fin du XIX^e siècle pour que des témoignages de l'existence d'une expression globalement française comprenant des spécificités linguistiques régionales confirment la mise en place d'un français régional, c'est à dire d'un idiome spécifique dont les caractéristiques propres sont stables et structurelles, et non pas dues au chevauchement accidentel de deux langues différentes dans l'expression d'un sujet bilingue. La Sinso nous en donne une représentation intéressante chez des personnages jeunes dans ses *scènes de la vie provençales* (Toulon, 1874). A partir du début du XX^e siècle, avec la naissance d'une littérature régional(ist)e en français, le français de Provence apparaît plus fréquemment (Cf. Pagnol, Giono, etc...).

Depuis les années 1940, ce français est la langue majoritairement parlée en Provence. Il possède un système phonologique particulier, dont les points distinctifs d'avec le français parisien sont dûs à l'influence profonde de la phonologie provençale, ainsi qu'à une généralisation systématique de faits tendanciels du français, notamment dans le domaine vocalique. Il possède également un lexique spécifique, d'origine provençale à 95% (à laquelle il faut ajouter des influences italiennes -piémontaises, corses etc...), ainsi que quelques particularités syntaxiques comparables à ce qui se produit dans la plupart des français populaires (BLANCHET 1991a).

Ce français de Provence se présente sous une forme relativement unifiée sur l'ensemble de la Provence, exception faite de certains items lexicaux, et ceci pour deux raisons majeures: c'est au niveau profond des systèmes -relativement unis en provençal- que le substrat provençal a joué (Cf. en particulier la phonologie), et c'est sans doute à partir du modèle des grandes villes que ce français a rayonné. Le

sentiment de l'identité provençale a gagné le français de Provence, dont la fonction grégaire est frappante. Des études sociolinguistiques récentes ont montré à quel point le français de Provence est géolinguistiquement uni, voire vécu d'une façon très positive, notamment à Marseille, ville cosmopolite (LE DOUARON, 1983). En ce qui concerne sa réalité sociale, il faut noter que le taux de densité provençale du français varie énormément selon les situations de communication, selon les moments, les lieux, l'interlocuteur et les conditions psycho-sociologiques du locuteur. D'une façon générale, la provençalité est d'autant plus forte que les personnes ont suivi un cursus scolaire réduit, et donc plus marquée dans les milieux populaires.

Contrairement à ce qu'on pourrait attendre, le français de Provence reste très largement employé, notamment dans les milieux populaires et les classes moyennes, et ne se rapproche pas particulièrement du français dit "standard". Sa phonologie n'a pour ainsi dire pas changé depuis les années 1930 (si l'on compare mes travaux à ceux d'A. Brun), ses particularités syntaxiques et lexicales restent vivantes jusque chez les plus jeunes. Certains mots ou certaines tournures locales sont tombés en désuétude, certaines personnes tentent de se rapprocher de la norme standard pour des raisons sociales, mais pas plus que dans les autres idiomes en général. C'est que la force identitaire et les racines culturelles des Provençaux perdurent, au-delà de leur intégration à la nation française.

3.1.6.3 *La situation du provençal depuis la 2^o guerre mondiale*

Après la mort de Mistral, en 1914, le mouvement félibréen, tout en restant vivant, a connu une baisse de célébrité entre les deux guerres.

Pourtant, il n'en resta pas moins actif, et poursuivit son travail en faveur des langues d'Oc, de leur enseignement notamment. Il réussit à amener plusieurs fois le sujet jusqu'à la chambre des députés, mais en vain. Il réussit par contre à protéger par deux fois les courses de taureaux. C'est en Camargue que les organisations provençalistes furent les plus actives à cette époque, avec le *Flourège*, la *Nacioun*

Gardiano , et l'activisme inlassable du grand écrivain Joseph d'Arbaud.

Mais l'affaire du XV^o régiment après la guerre de 14¹ , la continuation des attaques contre les régionalistes, considérés comme des francophobes et des traîtres, la politique traditionaliste du gouvernement de Vichy (qui autorisa un enseignement marginal des "langues dialectales"), les soupçons de collaboration qui ont un temps pesé sur certains mouvements nationalistes bretons, les traces de pan-germanisme que l'on a cru décelé chez les autonomistes alsaciens ou flamands, les rapports que Charles Maurras (Provençal et félibre) entretenait avec certains félibres, tout cela a bloqué après la guerre, de 1945 à 1950 environ, la revendication régionale en France.

Autant dire qu'aucune mesure n'a été prise pour enrayer le déclin d'une langue que les nouvelles générations abandonnaient rapidement. Malgré toutes les belles paroles prononcées à l'Assemblée, c'est contre les langues régionales que s'inscrivirent plusieurs circulaires du Ministre de l'Education Nationale, notamment celle de Monzie en 1925 (JOUVEAU, 1977). De plus, à partir des années 1960, la francophonie internationale se renforce et se sent menacée par l'expansion de l'anglais. D'où une série d'accords internationaux et de lois, notamment en France, tendant à imposer le français contre d'éventuels concurrents. Au total, même s'il existe un vide juridique énorme concernant le droit des langues en France, les tribunaux tendent vers un renforcement du français (LATOURNERIE, 1983).

En 1946, la Constituante, dont de nombreux députés étaient publiquement favorables à une régionalisation, adopta une constitution centraliste de plus. Les régions existent à nouveau administrativement depuis 1956 en tant que "régions de programme" à but essentiellement économique. Elles ont été souvent constituées très artificiellement, sans respect des identités historiques. La région Provence-Alpes-Côte d'Azur actuelle comprenait aussi la Corse à en 1956! Elle comprend une partie de l'ancien Dauphiné: les Hautes-Alpes, dont une partie de la population a fait pression pour être

¹ Le XV^o régiment composé de Méridionaux a été accusé à tort d'avoir failli lors d'un engagement.

rattachée à la Provence avec laquelle elle avait des liens historiques et culturels anciens, et l'ancien Comté de Nice. D'où un nom complexe, aujourd'hui souvent abrégé en P.A.C.A., ce qui fait protester les Provençaux, car PACA se rattache pour eux à une racine expressive péjorative connue en provençal et en français régional (*pacoulo* "bled", *pacoulen* "plouc", *pacan* "cul-terreux"). De plus, bien que la Provence soit la région la plus familière auprès des Français, beaucoup ignorent ce que recouvrent ces noms, et étendent la Côte d'Azur à l'ensemble de la côte provençale, réduisant la Provence à la vallée du Rhône.

Quant au référendum de De Gaulle sur la régionalisation, associé en une même question à une réforme du Sénat (1969), il fut considéré comme un piège, voire comme proposant une "fausse régionalisation" et fut un échec alors que la grande majorité des Français était favorable à un assouplissement de l'état centraliste devenu invivable. Le Félibrige avait d'ailleurs engagé à voter contre.

Il fallu attendre 1981 pour que la Décentralisation soit organisée, mais sur des bases principalement économiques qui restent très insuffisantes, et ne touchent que très peu aux problèmes des identités régionales. Le Conseil National des Langues et Cultures de France mis en place dans cette même perspective, réunissant des représentants de la plupart des grands mouvements régionalistes de France sous la Présidence du Premier Ministre, ne s'est réuni qu'une seule fois.

Il est intéressant de noter que la France a plusieurs fois fait retirer de textes internationaux qu'elle votait les articles concernant les Droits des locuteurs de langues dites "minoritaires", prétextant que sa Constitution comptait tous les Français comme identiques (par exemple Résolution de New-York, ONU, 1966 ou récemment, en 1989, la Déclaration des Droits de l'Enfant).

L'enseignement

Ce n'est qu'en 1949 que le député Deixonne fit adopter son rapport pour l'enseignement facultatif des langues régionales. Il fallut attendre le 11 janvier 1951 pour qu'une loi en soit l'aboutissement.

Celle-ci autorisait les instituteurs à recourir aux parlers locaux et à tirer profit d'un enseignement facultatif d'une heure par semaine, en particulier pour éclairer l'étude de la langue française, organisait une formation nécessaire dans les écoles normales, autorisait l'enseignement des langues et cultures régionales dans le cadre des activités dirigées de l'enseignement secondaire, prévoyait *dans la mesure des crédits disponibles* la création d'instituts d'études régionales et de chaires de langues et cultures régionales dans les universités.

Cette loi inaugurerait toute une série de textes officiels destinés à mettre cet enseignement en place, ou à l'étendre, notamment par la création d'une épreuve facultative de langue régionale au bac (1970), par la circulaire du 21 juin 1982 qui consacre l'engagement de l'état en ce domaine, ouvrant aux langues et cultures régionales des statuts jusque là interdits dans le système éducatif (2° langue vivante au collège et 2° ou 3° langue vivante au lycée) , mais toujours sur la base du volontariat des parents et des élèves (LATOURNERIE, 1983), et par la publication d'un *programme des langues régionales au lycée* (mai 1988). Elle complète et concrétise à sa façon la décentralisation très relative organisée par le gouvernement de François Mitterrand à partir de 1981 sous la responsabilité du Ministre Gaston Defferre, maire de Marseille.

Au vu de cet appareil législatif et administratif détaillé, on pourrait croire que l'enseignement du provençal, compris dans ces textes soit sous son nom, soit sous celui de langue(s) d'Oc, soit sous celui d'occitan, est assuré d'un bon fonctionnement. C'est oublier qu'il est presque toujours facultatif (excepté en LV2 ou LV3, mais rares sont les élèves qui l'y choisissent face aux grandes langues telles que l'anglais, l'allemand, l'espagnol ou l'italien). Aussi n'est-il organisé que dans la mesure des crédits possibles et le plus souvent bénévolement, par des enseignants plus ou moins qualifiés, et dans des conditions matérielles (salles, équipements, horaires) qui le marginalisent et en limitent grandement l'efficacité, voire l'existence même. Et pourtant, il y a plus d'élèves et de cours de provençal que de russe dans les établissements scolaires de l'Académie d'Aix-Marseille. Environ 1500 élèves passent l'épreuve de provençal du bac chaque année.

Il a fallu attendre 1986 pour qu'une méthode d'enseignement -au demeurant excellente- soit publiée par les services documentalistes du Ministère de l'Éducation Nationale: *Se parlaves provençau* (CRDP, Nice) et *Parlèsses clar!* (CRDP Nice, 1988, sa suite) dont l'auteur est Pierre Vouland, enseignant de provençal à l'Université de Nice.

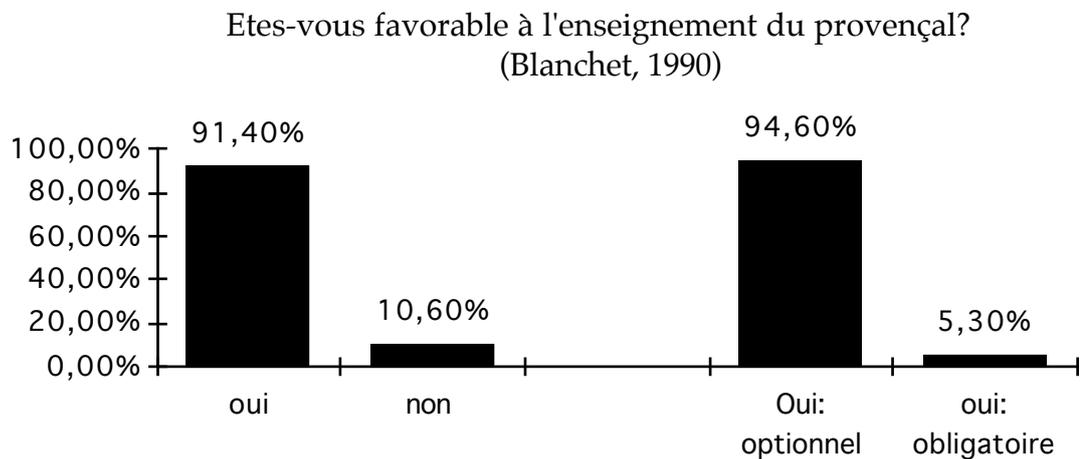
C'est sans doute dans les universités que l'étude du provençal jouit des conditions les plus favorables (Aix, Avignon, Nice, Paris). Surtout à l'étranger, où l'intérêt se porte plutôt sur l'ancien "provençal", mais aussi sur la langue moderne, dans plus de 30 pays différents. L'université de Provence (Aix) vient d'obtenir en 1991 l'habilitation à délivrer une licence de langues romanes à mention (complémentaire) provençal.

Au concours de recrutement de professeurs du 2^o degré intitulé "CAPES" les candidats pourront désormais passer une épreuve optionnelle de langue régionale avec au choix breton, catalan, ou occitan-langue d'oc (cette dernière incluant le provençal), cette année 1991-92. Les épreuves auront lieu en février 1992. Cela ne garantit pour l'instant qu'une bivalence dont la matière d'enseignement secondaire sera une langue régionale. On a déjà vu des professeurs titulaires d'un CAPES français-breton (qui existe depuis quelques années) être nommés dans des régions où aucun enseignement du breton n'existait. De plus, l'institutionnalisation de l'enseignement du provençal est assorti d'une menace de suppression de l'option facultative au bac -problème déjà posé lors de la création des sections langues régionales en LV2 et LV3- alors que cette option est la plus efficace auprès des élèves. A suivre...

Il faut dire que l'enseignement des autres "disciplines" ignore totalement la diversité régionale et la culture locale, que ce soit le français régional -seule la norme est acceptée- ou l'histoire -seule une vision nationaliste franco-parisienne est développée-. Les Français sont tenus dans une méconnaissance profonde des réalités régionales, et les stéréotypes (plus ou moins régionophobes), mensonges ou erreurs à ce sujet abondent jusque dans la presse, les dictionnaires, ou les manuels scolaires

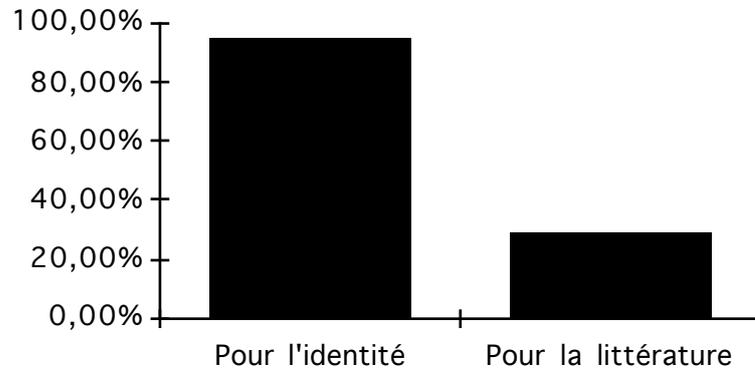
En dehors du système scolaires, les cours abondent, organisés par les communes ou les associations. Des cours par correspondance sont donnés par plusieurs associations, notamment par l'Astrado Prouvençalo¹.

Ce 22 novembre 1991, l'Assemblée Nationale italienne, à Rome, vient de voter une loi instaurant un enseignement obligatoire du provençal à la maternelle et en primaire dans toutes les communes où au moins 15% de la population le parle. Dans les collèges et lycées, il sera optionnel.



¹ Adresse: 7, les Fauvettes, F-13130 BERRO

Si oui, Pourquoi ? (Blanchet, 1990)



Les mouvements régionalistes

Le régionalisme provençaliste, très actif depuis les années 1950, n'est pas pour peu dans ces avancées. Dès les années 1949-50 sont fondés, en plus du Félibrige, *lou Prouvençau à l'Escolo* ("le provençal à l'école") et *lou Group d'Estùdi Prouvençau* ("groupe d'études provençales") qui seront des foyers d'action, de réflexion et de publications très efficaces. D'autres grands mouvements ont apporté leur collaboration à ce travail: *L'Astrado Prouvençalo* ("La destinée provençale") qui reste aujourd'hui le plus grand éditeur de langue provençale, *Parlaren* ("nous parlerons") dont l'action est beaucoup plus politique. *L'Unioun Prouvençalo* ("union provençale") mise en place en 1982, regroupe aujourd'hui plus d'une centaine d'associations et de mouvements régionalistes provençaux, et compte 600 associations sympathisantes. Rares sont les villages qui n'aient pas leur mouvement provençaliste. Cette *Unioun Prouvençalo* a notamment mis au point, avec l'aide de juristes, un "Statut pour la Provence" qui, ainsi que cela a été fait par Paris pour la Corse ou la Nouvelle-Calédonie en s'en inspirant (!), pourrait être appliqué et garantirait une certaine autonomie à la région.

Dans la perspective des élections régionales de 1992 vient d'être créée à Marseille le parti régionaliste *Regioun Prouvènço* ("région Provence"), qui présentera un candidat aux élections.

Il est symptomatique que les réactions très vives de refus que le projet de construction d'une ligne TGV à travers la Provence, annoncé par Paris en 1990, aient été marquée par une identité provençale affichée (banderoles en provençal, chant de l'hymne provençal *la Coupo Santo*, drapeaux provençaux) jusqu'au cours de manifestations à Paris.

La plupart des mouvements régionalistes provençaux agissent au niveau international, à travers des associations internationales comme l'Association Internationale pour la Défense des Langues et Cultures Menacées, et auprès des instances telles que le Conseil de l'Europe (qui compte une Conférence Permanente des Pouvoirs Locaux et Régionaux), la C.E.E. (qui compte un Bureau Européen pour les Langues Moins Répandues) ou l'UNESCO. Beaucoup pensent que la constitution d'une Europe des régions tiendra compte du renouveau des identités régionales et donc de leur langue. La signature récente d'un accord transfrontalier de coopération globale entre la Région Provence et la Région Piémont (où des minorités "provençales" existent), insufflé par l'*Unioun Prouvençalo*, semble être un bon signe en ce sens.

La langue s'affiche

Outre les cas cités ci-dessus, on voit depuis quelques années le provençal apparaître partout: Il n'est pas un média écrit régional qui ne lui fasse une place (qui va de l'entrefilet à la page entière), les communes placent des panneaux portant leur nom en provençal à l'entrée et à la sortie des villes ainsi que des panneaux portant les noms des rues en provençal, les affiches annonçant les multiples activités culturelles provençales, y compris les affiches officielles des municipalités, lui font une grande place, et on le voit même sur certaines publicités (un exemple récent: affiches Panzani).

Les administrations locales font de plus en plus usage du provençal. La municipalité d'Aix souhaite la nouvelle année en provençal sur des affiches à travers la ville, le Conseil Régional fait sa publicité en provençal dans certaines revues et publie des revues où le provençal a sa place. On a même vu des mariages célébrés en

provençal (et en français pour des raisons juridiques): un exemple récent à Orange en septembre 1991¹.

Le clergé est un peu plus provençalisant que les administrations: les célébrations en provençal (ou bilingues) sont régulières, notamment pour toutes les fêtes traditionnelles.

On publie de plus en plus de revues en provençal, souvent trimestrielles, et un mensuel *Prouvènço d'Aro* ("Provence actuelle").

L'audio-visuel reste plus chiche: quelques minutes à peine à la radio ou à la télévision régionales (FR3, Stations locales de Radio-France, quelques radio libres sur la bande FM). Il existe pourtant une production audio-visuelle d'expression provençale au potentiel important (Chansons, musiques, spectacles à filmer, par exemple).

Cette ostentation provençale est complétée par un drapeau provençal arboré de plus en plus, des édifices administratifs locaux jusque sur les aires d'autoroutes.

La création culturelle

La production littéraire, restée solide et de bon niveau après la mort de Mistral, se poursuit avec une intensité croissante. Certes elle souffre toujours d'être privée de lecteurs par une école qui n'alphabétise qu'en français, par un système socio-culturel qui néglige et méprise tout ce qui n'est pas en français et en accord avec les modes parisiennes, mais elle vit. Environ une cinquantaine de livres en provençal sont publiés tous les ans. La part de la prose et du roman est en train de remonter, après une longue période de domination poétique, qui s'explique à la fois par les influences de Mistral et des textes oralisables de jadis, et par l'aspect plus combatif, plus dense, plus simple aussi à éditer, de l'expression poétique.

D'excellents écrivains, d'excellents écrivains, de portée parfois internationale, comme Bayle ou Delavouët, continuent à préférer s'exprimer en provençal qu'en français.

¹ Cf. *Prouvènço d'Aro* n° 52, desèmbre de 1991.

Le Prix Mistral, décerné tous les deux ans par la Fondation Mistral du Muséon Arlaten (Arles), et le Grand Prix Littéraire de Provence récompensent un auteur et lui assurent une notoriété certaine. L'Astrado Prouvençalo décerne elle aussi des prix littéraires côtés. D'autres prix encore sont décernés par plusieurs associations et sociétés littéraires. Il existe une vie littéraire active.

Cette création littéraire a un peu tendance à s'éloigner de ses origines populaires pour se rapprocher d'une production plus savante, moins directe, plus intellectuelle. Paradoxalement, au moment où l'écriture provençale se développe, l'usage de la langue parlée régresse de plus en plus.

Mais la création est aussi audio/visuelle: musique, chansons, danse, pièces de théâtre, bande dessinée, voire même films. La création culturelle provençale est intense, mais toujours marginalisée. Les grands réseaux de distribution ne s'y intéressent pas, pour des raisons qui tiennent à la fois de l'aspect financier et des blocages culturels. Elle est donc l'oeuvre acharnée de mouvements locaux, souvent bénévoles, mais dont le labeur est en général récompensé par un évident succès populaire, exception faite, peut-être, de la littérature, qui se vend mal, quelle que soit d'ailleurs la langue que les auteurs utilisent.

Les collectivités locales (communes, départements, région), soucieuses du patrimoine culturel régional, et désormais plus autonomes depuis la loi de décentralisation, apportent souvent des aides financières et techniques à la création provençale (à titre d'exemple, le Conseil Régional a consacré 15 millions de francs français à la culture provençale en 1991).

Les locuteurs et l'oralité

Les structures sociologiques de la Provence ont été profondément bouleversées depuis 1945. L'émigration gavotte a cessé. La Haute-Provence, comme tout le pays, est devenu zone touristique. Les résidences secondaires possédées pour la plupart par des *estrangié* sont dans beaucoup de communes au moins aussi

nombreuses que les résidences principales des autochtones et des gens enracinés. Près de 8 millions de touristes séjournent en région Provence-Alpes-Côte d'Azur chaque saison. Une urbanisation galopante a ainsi réduit les zones rurales et les terres cultivées, dans un pays de tous temps très urbanisé, mais où structures urbaines et campagne ont resté très entremêlées. Malgré une urbanisation intense, 4% seulement du sol sont occupés par les villes, 78% restent sauvages. L'agriculture, qui est l'une des plus productives de France, s'est modernisée: il reste peu de paysans, qui n'exploitent que 18% du territoire. Malgré la récession économique dont les industries côtières ont subi le choc (sidérurgie, chantiers navals, mines, voire raffineries, etc...), et grâce au développement de domaines de pointes comme la recherche scientifique et les services, la Provence a attiré une émigration exceptionnelle. La région est l'une des mieux dotées d'Europe en infrastructures de communication (notamment en autoroutes) d'où certaines résistances contre le suréquipement TGV. Après les vagues italiennes, grecques, espagnoles, arméniennes etc... de l'entre-deux-guerres, ce sont les *Franchimand*, les Français du Nord (souvent aisés), les Pieds-Noirs, puis les Maghrébins. Malgré quelques sursauts xénophobes (années 30 ou 80), la Provence reste un pays d'accueil et d'intégration. Cependant, cela pose un vaste problème: les Provençaux ne constituent plus aujourd'hui que la moitié de la population de la région. De 1954 à 1990 la population de la région s'est accrue de 76%, passant de 2,5 millions à 4,3 millions, alors que le taux d'accroissement naturel est sensiblement le même que partout ailleurs en France, c'est à dire très bas (environ 1,5%). 80% de cette augmentation record sont liés au fait migratoire. Dans certaines grandes villes, les Provençaux sont largement minoritaires. De plus, la Provence alpine et orientale, ainsi que surtout le pays niçois, connaît un vieillissement important de la population largement constituée de retraités venus se reposer au soleil. Or, l'intégration se fait à travers Paris. Certains sondages ont montré que plus de 40% de la population étaient récemment installés et qu'ils ignoraient jusqu'au nom de la région où ils vivent! Les Français du Nord et les Pieds-Noirs ont souvent un profond mépris pour les Provençaux, jugés indignes du merveilleux pays où ils habitent, et tout enracinement autre que la nationalité française et la possession d'un lopin de terre leur est nié. Cette immigration de gens souvent riches fait augmenter le prix des logements, le coût de la vie, et les Provençaux ont de plus

en plus de mal à résister à cette exclusion dans leur propre pays. Toute régionalité étant niée par Paris, les mutations de fonctionnaires de tous niveaux ne tiennent pas compte de l'origine régionale: les Provençaux sont ainsi dépossédés de nombreux postes et de centres de décision, et obligés de s'exiler. Quant aux migrants de nationalités autres, Allemands ou Algériens, ils n'imaginent pas être ailleurs qu'en France au sens général. Ainsi, cet apport de population sans précédent francise profondément la Provence, jusque dans la langue et la vie quotidienne. La géographie électorale est touchée au point que les Provençaux risquent incessamment de ne plus pouvoir disposer d'eux-mêmes ne serait-ce qu'au niveau communal, départemental ou régional, et qu'une image extrémiste-nationaliste leur est collée suite aux scores du Front National (dont l'idéologie est profondément étrangère à la civilisation provençale) alors qu'ils n'en sont que très partiellement responsables.

Certains mouvements clament déjà que les Provençaux refusent d'être des décorations folkloriques dans un vaste parc à loisirs qui tiendrait de la réserve d'amérindiens.

C'est en fait dans les villages urbanisés et les petites ou moyennes agglomérations que la civilisation provençale perdure et s'adapte.

Sociologiquement, la population de la Provence est très attachée aux valeurs traditionnelles méditerranéennes (famille, terroir etc...) ainsi qu'aux notions démocratiques fondamentales (droits de l'Homme, Sécurité Sociale, libertés publiques, république, laïcité, etc.). Elle compte aussi l'un des taux les plus élevés de France de population dont le niveau de formation est supérieur au Bac, et une répartition socio-professionnelle très en avance sur le reste de la France: un taux de tertiaire plus élevé que la moyenne française, et surtout très largement réparti sur l'ensemble de la région. L'histoire de la Provence est une conjugaison subtile de modernité et de traditionalisme (FERRIER, 1987; BUSQUET, BOURRILY, AGULHON, 1989; DUCHENE, 1986).

Dans ce contexte, l'identité provençale a plutôt tendance à se renforcer, tellement elle est menacée, et tellement sa capacité

d'adaptation et d'intégration est vive, bien que commençant à être submergée. Pourtant, les mouvements régionalistes, et la population en général, restent très pacifiques, voire bonhommes. On est loin de la quasi-guérilla corse ou bretonne.

Aussi doit-on dresser un bilan mitigé de la situation de la langue provençale. Si son usage traditionnel continue à diminuer, avec la disparition progressive des générations concernées, il reste encore bien vivant, et l'accès relatif à des positions sociales prestigieuses (enseignement, affichage officiel, par exemple) rétablit quelque peu l'équilibre.

Des enquêtes réalisées ces dernières années nous permettent d'avancer les chiffres suivants:

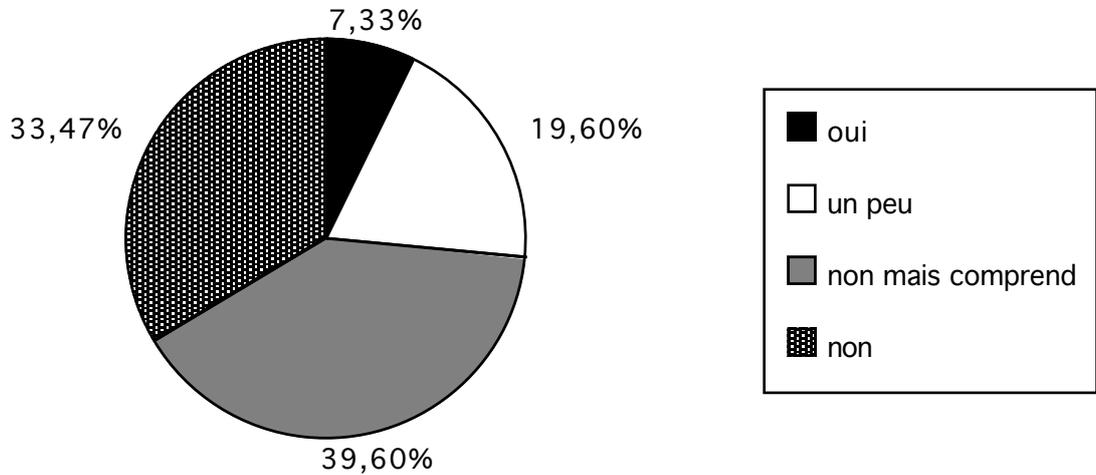
La totalité des Provençaux a conscience de l'existence d'une langue spécifiquement provençale. 85% d'entre eux ¹ la désigne sous le nom de *provençal* parfois accompagné de la mention *patois* (40%) ou simplement sous le nom de *patois* (15%). 25% des Provençaux la parlent à des degrés divers, dont 8% quotidiennement. 40% de plus la comprennent sans l'employer, ce qui monte le total des locuteurs potentiels, passifs et actifs, à 65% de la population. Ces locuteurs, notamment les actifs, sont plutôt situés dans les zones rurales et semi-urbaines, et dans les classes d'âge les plus avancées: on tombe d'environ 50% en campagne à 2% à Marseille, et de 80% chez les plus de 50 ans à 5% chez les moins de 35 ans.

Tous les Provençaux sont favorables à un renouveau de la langue, notamment par attachement identitaire, même s'ils ne parlent pas -ou- plus la langue (BLANCHET, 1990). Le provençal est plus vivant dans les zones montagneuses que dans les rares plaines fluviales ou côtières, zones de grand passage de populations diverses.

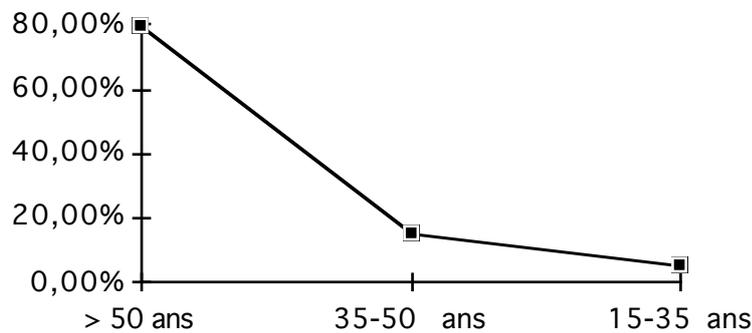
Les enquêtes réalisées récemment à propos du français régional confirment cette proportion de locuteurs du provençal (BLANCHET, 1986; GERMI & LUCCI, 1985; WALTER, 1982).

¹ Il y a environ 2,5 à 3 millions de Provençaux, dont une partie exilée.

Parlez-vous provençal? (Enquête Blanchet 1990)



Tranches d'âge des locuteurs (Blanchet, 1990)



Bref, il n'est pas une ville ou un village de Provence où l'on ne puisse lire (notamment noms des villas et des commerces) ou entendre du provençal, pour peu qu'on puisse pénétrer l'intimité d'une langue cachée. Il en est de même dans la Drôme. Dans le terroir niçois, certains villages de l'arrière-pays conservent encore leur idiome jusque chez les enfants, et le nissart est encore régulièrement employé à Nice même. Quant aux vallées "provençales" du Piémont italien, bien que l'idiome local y soit éclipsé par le piémontais et par l'italien, il jouit du dynamisme propre à tous les parlers dits "dialectaux" d'Italie (LE CLEZIO, 1991) et reste très vivant, sans doute plus qu'en

Provence. Environ 0,1 % des 57 millions d'Italiens parlent provençal, soit 57 000 personnes d'après L. Coveri (COVERI, 1984, 86).

3.1.6.4. *Les systèmes graphiques et le problème occitaniste*

Depuis le Début du XX^e siècle, le système graphique dit "mistralien" ou "félibréen" s'est imposé en Provence au point d'être utilisé pour approximativement 99% de l'écriture du provençal. Les systèmes spontanés connus précédemment ne sont plus guère utilisés que par des personnes n'ayant aucune habitude suivie de l'écriture provençale et transcrivant sporadiquement leur oralité (par exemple pour baptiser des maisons ou des commerces). Quelques Provençaux gagnés à l'occitanisme emploient la graphie occitane (comme les écrivains Jòrgi Reboul ou Sèrgi Bec), ainsi que quelques rares enseignants (d'où l'existence de sujets proposés en graphie occitane lors des examens). Cette duplicité est possible du fait qu'il n'y a pas véritablement d'orthographe provençale au sens normatif institutionnel du mot, bien que dans la pratique la graphie mistralienne, du fait de son succès et de sa fréquence, fasse fonction d'orthographe (lorsque le provençal est utilisé dans des écritures officielles, comme les panneaux, il l'est toujours en graphie mistralienne).

La graphie mistralienne

La graphie mistralienne, on l'a dit, fut élaborée à partir des années 1850 en se fondant sur les pratiques d'écriture de parole spontanées d'origine populaire. Roumanille en a jeté les premiers jalons en publiant *Li Prouvençalo* en 1852 et surtout avec l'introduction de *La Part dóu Bon Diéu* en 1853. Elle reçut divers perfectionnement entre la publication du premier *Armana Prouvençau* (1855) et *Mirèio* de F. Mistral en 1859. Le *Tresor dóu Felibrige*, grand dictionnaire provençal-français publié par Mistral entre 1880 et 1886 ne modifia que quelques points de détails. J. Ronjat rédigea pour sa *Grammaire Istorique* (sic)¹ *des Parlers Provençaux Modernes* (1930) un chapitre intitulé *L'ortografe félibréenne* (sic) qui reprenait en l'améliorant l'exposé de Roumanille paru en 1853.

¹ Ecrite en français selon l'orthographe réformée de Grammont.

Ses caractéristiques, que nous ne pourrions pas évoquer dans les moindres détails ici, sont un phonogrammisme majeur complété et modéré par des marques logogrammiques.

En ce qui concerne les voyelles, il faut noter la double valeur positionnelle du graphème *u* valant /ü/ après consonne et /u/ après voyelle en diphtongue décroissante (excepté après le graphème *u* notant /ü/ dans le groupe rare [ʰu̯] noté *uou*), valeurs que l'on trouve dans les textes jusqu'au XIX^e siècle. La notation de l'accent tonique est quelque peu complexe, notamment du fait que l'accent graphique peut aussi noter (et parfois simultanément, l'ouverture ou la fermeture des voyelles *e* et *o*). Ainsi, /e/ tonique prend l'accent aigu dans les polysyllabes oxytons en [-e] ou [-es] comme *sabé* "savoir" ou *marsihés* "marseillais". Ailleurs, on l'écrit *e* sans accent. Il n'existe pas en provençal de phonème /oe/ ou /ø/, sauf dans quelques rares mots et de façon locale, notamment en provençal rhodanien, pour lequel on emploie alors le graphème *ue* . /ɛ/ prend toujours l'accent grave, sauf devant *ll*, *rr*, *r* + consonne . D'une manière générale, on n'écrit d'accent qu'à la tonique, puisque les prétoniques sont toujours fermées, sauf pour les diphtongues [ʰe̯] et [ʰu̯] prétoniques¹, ainsi que pour la diphtongue [ʰou̯] pour la différencier de [u] (d'où *soulèu* "soulèvement"/ *soulèu* "soleil"). Mais l'existence du phonème /u/ en position tonique précédant une voyelle atone ordinairement tonique, et nécessitant donc un accent graphique sur *-ou* crée une équivocité regrettable avec la diphtongue [ʰou̯]: cf. *tóuti* "tous" prononcé [ʰuti] et *tóuteno* "calamar" prononcé [ʰu̯'teno]. On accentue toujours graphiquement, quand elles sont toniques, les finales qui sont d'ordinaire atones dans l'idiome considéré, soit en général *-o* , *-es* et *-e* : *sabé*, *marsihés*, *acò* "ça" contre *ome* "homme", *parles* "tu parles", *roco* "roche". Inversement, lorsqu'une voyelle habituellement tonique apparaît en finale atone (soit *-i*, *-a*, *-ou* et finale consonantique -graphique ou phonique- en général, on accentue la tonique précédente: *bàrri* "rempart", *Fèlis* "Félix", *catìgou* "chatouilles" contre *lusi* "briller", *recampadis* "celui qui rentre chez lui", *pescadou* "pêcheur". En rhodanien, et parfois dans d'autres

¹ Mais je ne leur connaît pas d'opposition pertinente en cette position dans mon parler.

idiomes provençaux mais plus rarement, on fait une exception pour le morphème atone 3^o personne pluriel des verbes (-*on* ou -*oun*) qui, bien qu'à finale consonantique, n'entraîne pas d'accent graphique sur la voyelle tonique précédente: *parlon* ou *parloun* "ils parlent". Dans les parlers où les fréquences sont différentes (notamment ceux qui ont conservé le -a atone) le système d'accentuation est adapté. De plus, les mutations propres à chaque idiome sont notées.

Les semi-voyelles, qui n'offrent pas d'opposition phonologique avec les voyelles correspondantes ([i-j], [u/w], [ü/μ]), sont écrites avec le même graphème. C'est l'accent tonique qui est pertinent: *fiho* "fille"/*fìò* "feu", *liò* "il lie"/*liò* "lieu". Quand un groupe plurivocalique est post-tonique, et donc que l'une des voyelles est une semi-voyelle, la tonique précédente porte un accent graphique: *estúdio* "il étudie", *nòvio* "fiancée".

Dans le domaine consonantique, il faut noter l'absence des graphèmes *w, x, y* et la rareté de *k* qui ne sert qu'à certains emprunts, comme *kilò*, et chez certains auteurs rhodaniens (dont Mistral) à noter le /k/ devant le graphème *ei* dans le mot *kiue, kiuecho* [kjœ, 'kjœtso] "cuit, cuite" où ils hésitent à employer *qu* pour des raisons étymologiques et logogrammiques. Les consonnes doubles ne sont employées que pour noter les géminées -qui n'existent pas dans la plupart des idiomes provençaux-. Dans les idiomes qui ignorent les géminées, *ll* et *rr* servent à noter l'ouverture d'un e précédent: *bello, terro*. En position intervocalique, une opposition existe entre un /r/ lingual simple et un /R/ vélaire ou pharyngal. /r/ est noté *r* et /R/ est noté *rr*: *mari* "époux"/*marrit* "mauvais". Des consonnes finales non prononcées sont écrites, d'une façon parfois un peu incohérente, pour des raisons logogrammiques et analogiques en cas d'homophones: *lou passat* "le passé"/*es passa* "il est passé", *caud* "chaud"/*cau* "cap, il faut" (selon les parlers) et pour amener *caudo* "chaude", *tèn* "il tient"/*tèms* "temps". Les idiomes qui ont effectivement des consonnes finales prononcées (Provence orientale) n'écrivent que celles qui sont prononcées, et telles qu'elles le sont, c'est à dire sourdes en général: *lonc* "long", *caut* "chaud". La distribution des graphèmes *c* et *qu* est à peu près la même qu'en français, pour les mêmes raisons étymologiques, et la valeur phonique en est identique. Il en va presque de même pour *g, j* et *gu*, sauf que

le provençal ne connaît que les affriquées palatales (dentales au bord du Rhône) et non les chuintantes. *j* qui sert en général à noter l'affriquée devant voyelles autre que -e et -i est cependant usité devant -e et -i pour établir une régularité analogique, notamment dans les conjugaisons: *pouja* "cingler" donne *póuji* "je cingle". Pour les graphèmes *s*, *ss*, *c*, *ç*, *sc* on a un usage comparable à celui du français. *sh* note la palatale /ʃ/ dans les idiomes alpins où elle existe. Le provençal n'emploie jamais *t* avec valeur [s] et écrit: *civilisacien* ou *civilisacioun* selon les idiomes. Le /l/ mouillé est écrit *lh* dans les idiomes nord-provençaux où il s'est conservé. Ailleurs, il est passé à [j] (yod) et est écrit *i* sauf après *i* où le graphème *h* marque la syllabisation: *fiho*, *meraviho*. *h* note aussi un /l/ disparu devant [j] en rhodanien: *hié* "lit". *gn* a la même valeur qu'en français ou en italien.

Au total, la graphie mistralienne est un système efficace, bien adapté et bien adopté, très largement phonogrammique sans sacrifier un léger aspect idéographique facilitant la lecture, dont la souplesse est un atout majeur, et qui ne compte que quelques imperfections manifestées à travers l'écriture trop imitative des grands Félibres pour les idiomes rhodaniens et parfois maritimes. Il ne tient qu'à ceux qui écrivent aujourd'hui d'en corriger ces menues imperfections. P. Vouland, dans ses manuels de provençal cités ci-dessus, n'hésite pas à pointer pour les élèves ce qui risque d'avoir un effet sur leur prononciation, et à envisager une "réformette" de notre quasi-orthographe. Pour l'instant, la grande majorité des écrivains concernés par ces imperfections les conservent et "font avec". L'une des raisons, que P. Vouland souligne, qui empêche encore cette réformette nécessaire, est la volonté d'affirmer au public un statut établi (et donc une certaine fixité de la langue), d'autant plus que les points à corriger sont peu nombreux.

Il est un fait, pourtant, et tout enseignant de provençal en est conscient, que les règles d'accentuation graphique sont trop complexes et que certaines consonnes finales non prononcées sont incohérentes. Si la souplesse et l'adaptabilité sont les caractéristiques et les qualités premières de notre système d'écriture, pourquoi ne pas en profiter pour le parfaire? La question est ouverte. En attendant, de tous les systèmes graphiques jamais utilisés ou proposés pour le

provençal, le mistralien est sans nul doute le plus adéquat, le plus respectueux de la langue et de ses locuteurs.

La graphie occitane

Outre le concept d'une seule langue "occitane" englobant le plus possible d'idiomes, lié à l'idée d'une nation "occitane", et aboutissant à la création totalement artificielle d'un "occitan standard" -un languedocien archaïsé-, l'occitanisme a mis au point un système graphique spécifique qu'il cherche à faire adopter ou à imposer sur l'ensemble de la prétendue "Occitanie" (MAURON, 1982; LAFONT, 1971 & 1972, BOUVIER, 1982).

Cette graphie fut élaborée par Antonin Perbosc avec l'aide de Prosper Estieu au début du XX^e siècle. Leurs précurseurs sont l'abbé J. Roux, un Limousin, qui préconisait une graphie se rapprochant de la langue des troubadours (dans sa *Grammaire limousine*, 1895) et le Provençal Honorat, qui en 1846-47 a publié un *Dictionnaire provençal-français* où il employait une graphie archaïsante. C'est surtout Louis Alibert qui fixa après 1935 la graphie occitane, en particulier avec sa *Gramatica occitana segond los parlars lengadocians* et son *Dictionnaire occitan-français selon les parlars languedociens*. Elle fut plusieurs fois retouchée par décision de l'Institut d'Etudes Occitanes.

La graphie occitane est en opposition totale avec le système mistralien. Elle se veut une représentation graphique fixe, englobante et normée de l'ensemble des "dialectes occitans". Elle est donc principalement idéographique: le lecteur doit reconnaître le mot sous une apparence graphique parfois très différente de sa forme orale dans son idiome. En effet, pour construire cette graphie, on est remonté à la fois à des formes archaïques (avant que "la" langue ne se fragmente en divers "dialectes") retrouvées dans la *koinè* médiévale voire dans les étymons plus anciens encore (d'où des formes comme *dissabte* "samedi" dont le *b* note une gémation éventuelle du [t] dans certains idiomes à l'aide du *shabbat* hébreu dont le mot est issu). Il y a pour l'occitanisme tout un mythe de la *koinè* et de la "grande civilisation occitane commune" du Moyen-Age. D'où l'appellation de "graphie classique" fondée sur l'occitan "central", termes qui ne sont

pas sans rappeler la pensée centraliste. Ses origines languedociennes l'amènent à insister sur l'événement historique qu'a constitué le rattachement du Comté de Toulouse à la France par la Croisade contre les Albigeois.

Dans ces conditions, on se doute que chaque phonème provençal est représenté par des graphèmes multiples selon l'évolution que le provençal a connu, et que chaque graphème peut correspondre à des phonèmes différents pour la même raison. Ainsi, le graphème *e* note les phonèmes /e, ɛ, a, ü, i, u/ selon les mots et les idiomes! De plus, l'emploi des graphèmes consonantiques est incohérent vis à vis des idiomes provençaux: si la graphie occitane accepte les différences entre idiomes d'oc méridionaux et idiomes d'oc septentrionaux (ligne *kaltfa*) pour certains faits, elle la refuse pour d'autres: *pagar-paiar* pour [pa'ga] en provençal méridional et [pa'ja] en provençal gavot ou drômois, mais *noguièr* pour [nu'gje] au sud et [nu'je] au nord! Enfin, elle rétablit et impose une syntaxe écrite (flexion plurielle nominale, morphèmes verbaux etc...) qui viennent tout droit du languedocien et de la *koinè* et qui sont inconnus, voire incohérents par rapport à l'oralité provençale. La plupart des évolutions provençales sont refusées à la notation graphique. D'où un système graphique qui trahit la phonologie provençale, comme il trahit la phonologie auvergnate (RIVIERE, 1982), dont les rapports à la phonie sont très distants, et qui somme toute donne de la langue une représentation tellement surprenante que les locuteurs ne la reconnaissent pas. En gros, il s'agit d'écrire une langue autre que celle que l'on parle, avec un décalage au moins aussi grand qu'entre le français écrit de l'orthographe et le français parlé par les Provençaux (BLANCHE & CHERVEL, 1969; GOEBL, 1979). D'où la plaisanterie célèbre chez les provençalistes "Quand vous dites *fenestroun* ils vous font écrire *vasistas* ". De plus, cette graphie est pédagogiquement désastreuse, à l'heure où l'on compte beaucoup sur l'école pour relancer la langue auprès des plus jeunes: elle entraîne des prononciations erronées et se coupe totalement de la communication avec les locuteurs naturels (MAURON, 1982; VOULAND, 1991). Se présentant comme progressiste (!) et nationaliste face à la graphie mistralienne prétendue réactionnaire (sous prétexte que Roumanille était royaliste!) et "succursaliste" (sous prétexte qu'elle ne se distingue pas assez du système français, notamment par l'emploi du digramme *ou*), elle

apparaît en fait intrinsèquement imitative des principes élitistes et centralistes parisiens, et du fonctionnement de l'orthographe française (refus de la variété, norme unique, complexités savantes). En fin de compte, les raisons profondes de son insuccès en Provence, au delà de l'attachement des Provençaux à leur propre renaissantisme mistralien, sont à rechercher dans le sentiment d'un impérialisme languedocien (car sous la graphie occitane transparait un idiome languedocien conduisant au "standard"), d'un élitisme occitaniste (car ce système complexe s'oppose aux racines populaires de l'écriture provençale) et la négation de leur identité spécifique de la part de l'occitanisme (qui s'en est toujours pris violemment au provençalisme avec notamment l'ouvrage *Mistral, ou l'illusion* de R. Lafont).

Les quelques exemples cités ci-dessous permettrons de se faire une idée de la différence entre les deux systèmes graphiques:

<u>A.P.I.</u>	<u>Sens</u>	<u>graphie mistralienne</u>	<u>graphie occitane</u>
[a'bijɔ]	abeilles	abiho	abelhas
[aka'ta]	"protéger"	acata	acaptar
[a'vɔʊ]	août	avoust	agost
[ca'fjɔ]chenêt		cafiò	capsfuòcs
['kɔde]	caillou	code	còdol
[kRus]	croix	crous	crotz
[e'me]	avec	emé	amb
[es'klüsi]	éclipse	esclüssi	eclipsi
[es'palo]	épaule	espalo	espatla
[ej'zɛmple]	exemples	eisèmple	exemples
[istitü'triso]	institutrice	istitutriço	institutritz
[jø]	oeil	iue	uelh
['lɛjo]	allée	lèio	léa
[ɔR]	or	or	aur
['pɔu]	peur	pòu	paur
[ou'dYɛ]	objet	óujèt	objecte
[nüs]	nu	nus	nud
[pRe'fa]	tâche	prefa	prezfach
[sa'gaŋ]	bruit	sagan	çaganh
[se'mano]	semaine	semano	septmana
['vunɛ]	oindre	vougne	ónher

[sjes]	tu es	siés	siás
[sjas]	vous êtes	sias	siatz
['age]	que j'aie	ague	aga

Texte en graphie mistralienne:

Un ome avié rèn que doui fiéu. Un jou, lou pu jouèine diguè à soun paire: "Es tèms que fùgue moun mèstre e qu'ague de sòu. Fòu que pouosque vèire de païs. Partejas vouoste bèn, e dounas-me ce que duve agué." "- O moun fiéu" faguè lou paire "coume voudras. Siés un marrit, e saras puni". E pièi durbiguè un tiradou (...) Atraversè fouço planuro, bos e ribiero, e arrivè dins uno grando vilo mounte despensè tóuti sei sòu.

(région d'Aix)

Le même texte en graphie occitane:

Un òme aviá rèn que dos fius. Un jorn, lo plus joine diguèt a son paire "Es tèmps que fuga mon mèstre e qu'aga de sòus. Fau que posca me'n anar e que vega de païs. Partatjatz vostre bèn e donatz-me ça que deve aver". "O mon fiu" faguèt lo paire "coma voudras. Siás un marrit e seras punit". E puèi dubriguèt un tirador (...) Atraversèt forças planuras, bòscs e ribièras, e arribèt dins una granda vila ont despensèt totei sei sòus.

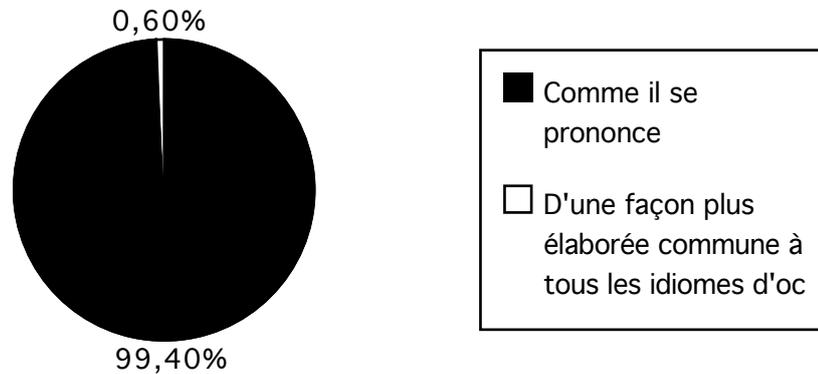
Variété des idiomes de Provence:

- "chemise": *camiso* (Arles), *camié* (Marseille), *camisa* (Vaison) *camìa* (Nice) en graphie mistralienne = *camisa* en graphie occitane.

- "bonne"(adj.): *bono* (Arles), *boueno* (Marseille, s'oppose à *bono* "bonbon"), *bouano* (Toulon), *bouono* (Sisteron), *bouona* (Nice) en graphie mistralienne = *bòna* en graphie occitane.

On voit à ces exemples combien la graphie occitane est loin de la réalité des idiomes de Provence, allant jusqu'à refuser de noter des oppositions phonologiques comme /ɔ/~/wa/ par exemple.

Comment le provençal doit-il être écrit? (Blanchet, 1990)



Pourtant, autant le XIX^e siècle fut celui de la renommée internationale du Félibrige, autant le XX^e est celui de la renommée de l'occitanisme (Cf. 2.1.3 *supra*). Les origines intellectuelles et politiques de ce mouvement -il est né et construit dans les universités avec le soutien de groupes politiques- lui ont vite assuré une audience attentive, voire complaisante, dans les milieux décideurs (universités, instances politiques, médias). La terminologie et les concepts occitans, propulsés à la faveur des mouvances soixante-huitardes (malgré tout le passéisme, l'élitisme et le conservatisme de l'idéologie occitaniste!) sont partout répandus. Le mot même *occitan* est usité partout dans les milieux universitaires sans que ses connotations idéologiques soient connues. Certains dictionnaires vont même jusqu'à définir Mistral comme "écrivain français d'expression *occitane* " (Robert ou Hachette) mais ont annoncé récemment leur décision de revenir à *d'expression provençale* .

Devant un tel expansionnisme, il a fallu souvent une lutte point par point, menée par les mouvements provençalistes mais aussi par la Confédération des Associations Culturelles et Enseignantes d'Oc regroupant des régionalistes non occitanistes de tous les pays d'oc

(Languedoc compris), pour éviter que les autorités n'imposent l'occitanisme. Le pire fut atteint dans les années 1980-82, avec d'une part le Rapport demandé par le Ministre de la Culture à l'occitaniste Henri Giordan, du CNRS, sur le thème "Démocratie culturelle et droit à la différence". H. Giordan mit en lumière toute la richesse de la diversité des cultures de l'état français, sauf pour l'occitan, au singulier, face aux langues d'Oïl au pluriel! Les responsables ou créateurs provençaux avait été exclus des consultations (ne parlons pas du locuteur moyen!), et le Rapport proposait la mise en place d'un véritable centralisme occitan à Toulouse. Les réactions furent vives en Provence (C. Mauron publia un article incisif bilingue intitulé *Li dangié de la marrido fe* "les dangers de la mauvaise foi" dans *Le courrier d'Aix*), et le Rapport passa à la trappe. Dans les textes officiels postérieurs à la Loi Deixonne (qui parlait de langues d'oc au pluriel), on n'employa plus que le vocable *occitan* . Notamment dans le décret de 1982. Ce qui fit que des habilitations demandées pour ouvrir des cours furent refusées par les autorités de l'Education Nationale sous prétexte que le provençal ou l'auvergnat ne faisait pas partie des langues visées par le décret de 1982. Enfin, et là on atteint l'absurde, un arrêté du Recteur d'Aix-Marseille rendit obligatoire l'enseignement conjoint de la graphie occitane dans l'Académie en 1981 (sans aucune contre-partie dans les Académies où l'occitanisme règne en maître). Le provençal fut ainsi l'une des rares langues à être enseignées sous deux systèmes graphiques radicalement différents, simultanément, aux mêmes élèves. Dans un registre moins grave, de nombreux articles, voire des romans satiriques comme *Gracchus Boeuf e lis Oilitan* de J-P. Tennevin, ont été écrits contre l'occitanisme.

A partir de 1983, très vite donc, le pouvoir se rendit compte de son erreur, et fit machine arrière. Le texte d'application de 1983 concernant le décret de 1982 revient à *langue d'oc* . Le Rapport Giordan est oublié. L'un des rares et grands écrivains provençaux à employer la graphie occitane, Serge Bec, revient à la graphie mistralienne avec un recueil de poèmes au titre évocateur publié chez un grand éditeur régional et dont l'avant-propos est une lettre ouverte (bilingue) aux occitanistes (S. Bec, *Siéu un país* , Edisud). L'arrêté du Recteur d'Aix-Marseille est annulé en justice en 1984 sur plainte de l'*Unioun dis Escrivan Prouvençau* . Les programmes de langues

régionales parus en 1988 distinguent chaque langue d'oc et imposent le respect de la graphie choisie par chaque auteur étudié (ce qui revient à reléguer la graphie occitane à deux ou trois auteurs en Provence). Enfin, le Premier Ministre a nommé au Conseil National des Langues de France de nouvelles personnalités provençales pour rétablir l'équilibre avec les occitanistes, et l'épreuve de langue régionale qui vient d'être proposée au CAPES s'appelle "occitan-langue d'oc".

Depuis 1988, l'occitanisme semble passé de mode, mais reste bien sûr bien établi dans ses fiefs languedociens et gascons. L'identité provençale est désormais bien affirmée. L'occitanisme n'est en Provence que confiné à quelques groupuscules. La plupart des Provençaux ignorent d'ailleurs tout de leur prétendue "occitanité". Un danger se profile dans le fait que, du coup, les provençalistes se méfient moins de l'occitanisme et sont moins présents pour réagir contre ses propos dans les médias (l'un des conseillers du Recteur de Nice est occitaniste) voire songent à s'allier avec des mouvements occitanistes qui continuent pourtant leurs visées impérialistes. D'où des dissensions entre militants anti-occitanistes purs et durs, très majoritaires, tenant aujourd'hui la plupart des associations provençales et les partisans du compromis, minoritaires (Cf. les problèmes du Félibrige depuis la Sainte-Estelle de Périgueux, et les changements à la tête du *Prouvençau à l'Escolo*).

Devant un conflit d'une si vive ampleur, on peut s'interroger. Il ne s'agit pourtant pas d'une simple querelle de clochers, mais bel et bien de choix de société dont chaque parti pense que celui de l'autre conduira à la mort de la langue. Les occitanistes optent pour un fonctionnement similaires aux systèmes dominants, les provençalistes pour une démocratie culturelle renouvelée, un projet de société humaniste, tolérante, à dimension humaine. Les occitanistes reprochent aux provençalistes d'en rester au "patois", les provençalistes leur retournent un refus de hiérarchie "langue/patois", une volonté de reconnaissance d'un patrimoine culturel populaire sans récupération élitiste, la nécessité d'un enracinement ressenti et voulu par les Provençaux, dont l'avis est de la sorte respecté. Il est vrai que l'une des motivations essentielles des Provençaux dans le renouveau de leur langue est un enracinement local. Nul besoin d'un "occitan

standard" encore plus étranger que le français désormais naturalisé en Provence, et surtout complètement artificiel. Quelle fonction sociale aurait-il?

La tentative de graphie de compromis de J-C. Bouvier utilisée par lui pour rédiger la 1^o circulaire du XVII^o Congrès International de Linguistique et Philologie Romanes d'Aix, en 1983, n'a pas été suivie. Il faut dire qu'au lieu de reprendre ce que chaque camp était le plus près d'accepter de l'autre, elle fit le contraire. Enfin, C. Mauron a montré que la graphie mistralienne était déjà une graphie de compromis, comme nous l'avons montré plus haut (MAURON, 1982).

Les systèmes graphiques sont ainsi investis d'une fonction sémiologique forte, porteurs de toute une affirmation de la langue, de l'identité, et de l'idéologie, que l'on remarque partout (alphabet arabe pour l'urdu distingué de l'hindi, alphabet tifinagh pour le berbère distingué de l'arabe, tentatives de systèmes autochtones pour se libérer des modèles occidentaux en Afrique de l'Ouest, "simplification" des idéogrammes chinois par la Révolution Culturelle, caractères romans spéciaux usités pour écrire le basque ou le breton etc...). Ils se trouvent donc au coeur de la vie de la langue, et un choix graphique va beaucoup plus loin que celui d'un simple outil d'écriture.

3.2. Histoire interne du provençal¹

Le précédent inter-titre réclame quelques remarques. J'appelle "histoire interne" ce qu'on a appelé *grammaire historique* ou, avec des objectifs plus limités, *phonétique historique*. Cette partie de mon étude mettra l'accent sur les évolutions des systèmes phonique, lexical, et syntaxique des idiomes provençaux. Il ne s'agit pas, pour

¹ Pour cette partie, je reprendrai essentiellement sur les travaux de J. Ronjat (1930) que je complèterai à l'aide d'études plus récentes (notamment BOUVIER, 1976; ROUX, 1970; MICHEL, 1959; DOMENGE, RAMEL, l'Atlas Linguistique de Provence, et mes propres observations).

² Pour cette partie, je reprendrai essentiellement sur les travaux de J. Ronjat (1930) que je complèterai à l'aide d'études plus récentes (notamment BOUVIER, 1976; ROUX, 1970; MICHEL, 1959; DOMENGE, RAMEL, l'Atlas Linguistique de Provence, et mes propres observations).

autant, de vouloir séparer "histoire sociale" et "histoire interne" car les deux sont intrinsèquement liées et indissociables. L'évolution "interne" de la langue transparait dans son histoire sociale (par exemple à travers les choix graphiques), laquelle explique une bonne part de l'état de ses systèmes (par exemple les structures sémantico-lexicales). La langue est dans la société, et la société est dans la langue (Cf. 1.1.2. *supra*). De plus, l'histoire se poursuit aujourd'hui, et cette partie donne en fait également une description synchronique de la langue provençale de la fin du XX^e siècle. Aussi la description diachronique des systèmes ne se conçoit-elle qu'en complément à la partie précédente.

3.2.1. Phonétique historique: les voyelles¹

3.2.1.1. *Les voyelles toniques*

D'une façon générale, le provençal se caractérise dans un premier temps (XI^e siècle- XIII^e siècle) par un conservatisme phonétique très net: exception faite de la diphtongaison³ spontanée de o ouvert, conditionnée de o ouvert + palatale, et du passage de [u] à [ü], les voyelles toniques latines sont globalement maintenues, y compris les diphtongues (au). Les évolutions ultérieures restent très réduites par rapport aux idiomes d'Oïl.

- [i] du latin vulgaire, issu de [i:] du latin classique, est normalement continué par [i]: *ri:pa, vi:ta, ami:ca, vi:nea* > *ribo,*

¹ Les impératifs du clavier macintosh m'obligent à substituer certains signes approchants aux symboles phonétiques habituels: [ɔ] notera o ouvert, [μ] la semi-voyelle labiale issue de [ü], [ŋ] l'occlusive nasale vélaire, [dʏ] l'affriquée dento-palatale sonore, [m] l'occlusive nasale labio-dentale. Les consonnes mouillées sont soulignées, les voyelles faibles des diphtongues décroissantes également, et la nasalisation est marquée un accent circonflexe.

² Les impératifs du clavier macintosh m'obligent à substituer certains signes approchants aux symboles phonétiques habituels: [ɔ] notera o ouvert, [μ] la semi-voyelle labiale issue de [ü], [ŋ] l'occlusive nasale vélaire, [dʏ] l'affriquée dento-palatale sonore, [m] l'occlusive nasale labio-dentale. Les consonnes mouillées sont soulignées, les voyelles faibles des diphtongues décroissantes également, et la nasalisation est marquée un accent circonflexe.

³ pour la commodité de l'exposé, j'appellerai *diphtongue* toute combinaison vocalique ou semi-vocalique.

vido, amigo, vigno ¹. Une diphtongaison connue dès l'ancien provençal s'est produite devant [l] dans les paroxytons romans, que ce [l] soit issu d'un [l] ou d'un [ll] latin: *pi:la, fi:la, angui:(l)la* > *pielo, fielo, anguielo* ou formes en [ja] dans certains idiomes gavots. Dans *argelo* < *argi:la*, le [i] a été absorbé par la palatale; une forme *argiello* subsiste sur la côte où la palatalisation est très marquée. Les oxytons romans ne présentent en général pas cette diphtongaison en provençal: *fi:lu, apri:le* > *fiu, abriu*. Les formes *fiéu, abriéu* aujourd'hui fréquentes sur l'ensemble de la Provence, mais attestées en Provence dès l'ancien provençal (ZUFFEREY, 1986) sont dues à une évolution propre au groupe ['iu] (Cf. *infra*). Par contre, la diphtongaison se produit dans certains idiomes alpins (région de Barcelonnette *fial, abrial*), et transalpins ² (Vinadio: ['fiɔl]) peut-être sous l'effet ultérieur d'un l très palatal. L'ensemble de la Provence maritime et centrale (de Marseille à Cannes, du département du Var, et le Sud des Alpes de Haute-Provence autour de Castellane et Manosque) a une forme *quienze, quienge* < *qui:ndeci(m)* dont la diphtongaison est due à l'effet du [n] implosif devant consonne d'après Ronjat.

- [u] du latin vulgaire, issu du [u:] du latin classique est continué en provençal par [ü], avec dans la Provence méridionale une tendance à l'ouverture vers [Ø] ou [oe], qui n'est pas un nouveau phonème, comme le dit Ronjat, mais une simple variante du même phonème, toujours écrit *u* d'ailleurs. A Aigues-Mortes, en Camargue languedocienne, à quelques kilomètres à peine de la frontière ouest de la Provence, cette mutation est générale. On la retrouve sur toute la côte languedocienne jusqu'à la limite de la Catalogne française, en Capcir, où le phénomène semble ancien.

L'action de l postérieur est identique à celle qu'il exerce sur i, mais le phénomène s'étend sur peu de mots: *cu:lu, *recu:la:re, mu:lu/a, cocu:lu*. La diphtongaison est attestée dès les textes médiévaux. Le provençal de la vallée du Rhône de Pierrelatte à la Camargue, région nîmoise comprise, a *quiéu* ['kjeu], *requiéula*,

¹ Lorsqu'il n'est pas nécessaire de citer des formes locales variées à différentes époques, parce que le fait est général, les exemples que je donne sont issus du provençal que je parle, celui de la région Marseille-Toulon aujourd'hui.

² C'est à dire en Piémont italien, de l'autre côté des Alpes...vues depuis la Provence.

miòu/miolo, couguiéu, avec une évolution [ü] > [j] et des phénomènes de réfection analogique: *miòu* est refait sur *miolo*, *requiéula* est refait sur une forme tonique **requiolo* et sur *quiéu*. Dans le reste du domaine, on a *cuou* ['küu] parfois ['kɥu], *recula*, *muou/muelo, couguou*. Exceptions: non diphtongaison et non vocalisation du [l] dans la haute vallée de l'Ubaye et la zone transalpine (*cul, mul, cougul*), forme *quìu* en Valgaudemar (Hautes-Alpes), région de Forcalquier *cuou, muou/mue(u)ro* ['mɥɛro, 'mɥɛuro], Embrun *muoro*.

Des formes comme *loucho* "lutte" en Provence maritime et à Barcelonnette contre *lucho* ailleurs, *troucho* partout ("truite"), s'expliquent par un étymon latin à [u] bref, et *nivo* (Provence rhodanienne), *niéu, nivou, niéulo* (maritime et gavot) "nuage", par un étymon à dissimilation **ni:bulu* pour *nu:bilu*. Ronjat explique *ploumo, plouma* "plume, plumer" dans la Drôme par un croisement avec *ploumb, ploumba* < *plumbu*.

- [e] du latin vulgaire, issu de [e:] et [i] bref du latin classique, donne [e] en ancien provençal, et en général en provençal moderne: *me:, mitit, sicca, me:nse, spissu, fimus, ve:na, stricta, invidia, lingua, rigidu* > *me, met, seco/secho, mes, espés, fen, veno, estecho, envej/enveio, lengo, rege*. Les mots savants et/ou empruntés au français ont un [ɛ] pour latin [e:] et [i] pour latin [i]: *mèssu, acadèmi, biblioutèco, pouèmo, pountifie, ministre, temide* (avec dissimilation vocalique).

Quelques idiomes connaissent une diphtongaison devant [l]: *pilu* > *piau* (vallée de la Drôme), *peal* (Barcelonnette); *ste:l(l)a* > *estièlo* (Die, ouest des Hautes-Alpes), *estialo* (Drôme), *muste:la* > *moustièlo, moustialo* (répartition identique au précédent, + *moustièlo* à Pierrelatte et en Haute-Provence). Pour le reste de la Provence, les formes *estello, moustello* avec un [ɛ] sont refaites sur les nombreux mots en *-ello*.

[e] a fortement tendance à s'ouvrir en syllabe fermée, et d'autant plus qu'elle est tonique: *espèr, clergue, verd, vèlo, vèu, telo, dèu, tèulo, aquelo, aquèu, lèi, vèire, counsèio, rèm, cèndre, Prouvènço, plen* < *sper(are), cle:ricu, viride, ve:l(are)/ve:la, te:la, de:bet, te:gula, *accu illa, *accu illu, le:ge, vitru/*videre, co:nsiliat, re:mu, cinere, Provincia, ple:nu*. L'ouverture est systématique dans certains mots comme: *espèr, clergue, verd, lèi, soulèu, vèire*, mais sujette aux

variations idiolectales et interactives pour d'autres mots. Ce phénomène est aujourd'hui beaucoup plus avancé que ne le décrivait Ronjat au début du siècle. Certains y voient une influence du français, qui ne connaît pas de [e] en syllabe fermée, ce que pourrait confirmer le fait que cette ouverture atteint les positions prétoniques normalement fermées (Cf. *infra*). En tous les cas, l'opposition phonémique /e/~/ɛ/ que Ronjat signale par exemple pour *péu* < *pilu* contre *pèu* < *pelle* est aujourd'hui inconnue de nombreux locuteurs, notamment des jeunes. Le phénomène d'alternance vocalique très important en provençal (prétoniques fermées/toniques ouvertes), notamment dans le système verbal, explique également l'évolution des toniques étymologiquement fermées.

La fermeture ancienne (sans doute entre le XVI^e et le XVIII^e siècle) de [e] en [i] devant [ɫ] ou [j] < [ɫ] empêche l'ouverture: *counsio*, *souliò* (rhodanien), *ciho*, *abiho*, *auriho* /*counsilho*, *abilho* etc. Pour les mots dont la finale est issue d'un suffixe latin *-iculula*, il peut s'agir de formes issues d'un *-i:cul* : *famiho*, *meraviho*, *ciho*, *abiho*, *auriho* ...

Une nasale + consonne postérieure tend à provoquer une fermeture de [e] en [i]: *dins* < *de intus*, *intra/entra* < *intra:re*, *lingo* (maritime) < *lingua*, *linde* < *limpidu*.

[e] a tendance à être labialisé en [ü, ø, oe] (qui sont un même phonème) dans un entourage labial, même à travers une liquide, et ceci sur la totalité du domaine, mais d'une façon plus fréquente et plus prononcée en Provence maritime: *fumo* (espace rhodanien), *frumo* (maritime), *mume*, *sùpi* (maritime), *vendùmi*, *duoure* (maritime), *buoure* (maritime), *pusco* (maritime), *pluga* (maritime), *aquouou* [a'koeu] (Drôme) etc... < *fe:mina*, fr. même, *se:pia*, *vinde:mia*, *de:bere*, *bibere*, *pe:sca*, *plica:re*, **accu illu* etc... Ce phénomène semble dater du XIX^e siècle: on n'en trouve pas de trace auparavant.

- [o] du latin vulgaire issu de [o:] et [u] bref du latin classique est continué par [o] jusqu'au XIV^e siècle, puis se ferme progressivement en [u]. La fermeture est à peu près générale au XVI^e siècle. D'après les textes, où l'on rencontre le digramme *ou* pour noter ce nouveau phonème à partir du XIV^e siècle, il semblerait que la fermeture ait été plus tardive au contact d'une nasale. Michel Tronc et Pierre Paul n'écrivent que *-on* notamment en finale tonique. Ce mouvement s'explique par un *vowel shift*, le passage de [u] latin à [ü] ayant laissé

la case [u] inoccupée. Ainsi on a aujourd'hui [u] partout où les textes anciens attestent un [o] au Moyen-Age: *loup, poudo, tout, crous, bouco, jou, flour etc.* < *lupu, putat, *to:ttu, cruce, bucca, diurnu, flo:re etc...*

Les mots savants conservent le o latin, qui est donc ouvert en [ɔ] puisque [o] n'existe en provençal qu'en post-tonique: *devot, Antòni, testimòni, glòri, vitòri, ordre, formo, mot*. Une influence française n'est pas impossible pour certains d'entre eux. Il faut remarquer l'existence de doublets, les formes populaires *ourdre* "andain", *fourmo* "moule à fromage", *mout* "mot", correspondant aux trois derniers mots savants cités ci-dessus.

L'influence ouvrante du [R] se manifeste en maritime où certains [u] se sont ouverts en [ɔ] voire en formes diphtonguées type [wa]: *sor* "obscurité", *jornau* "journal", *au-jor-d'uei* "aujourd'hui", *pouargi* "offrir, donner".

La forme *lùri, lùrio, lùria* "loutre" est issue d'une métatèse **lutria* > *luriria*, et non de *lutra*.

Des alternances vocaliques analogiques d'après *roso/rousié* expliquent *messorgo* (/messourguié) < **mentio:nica, nose* (région rhodanienne), *noueio* (région maritime)/(nouguié) < *nuce, *nucula*.

Un croisement que Ronjat qualifie de "pas très ancien" *super x su:rsu* explique *subre* "sur, au-dessus" alors que les continuateurs de *super* ont [u]: *soubro* "reste", *soubra* "rester".

- [ɛ] du latin vulgaire issu de [e] bref du latin classique est conservé: *crepat, pede, dece, feru, terra, bellu, septe, retro, lepore* > *crèbo, pèd, dès, fèr, terro, bèu, sèt, rèire, lèbre*.

Devant [-u] en diphtongue décroissante ou [w], il y a diphtongue dès le XIII^e siècle: *iéu, Diéu, etc.* < anciennement *eu* (<*e(g)o*), *Deu*, mais ni en finale tonique de paroxyton: *èule* < *eb(u)lu*, ni quand [w] est explosif: *lèvo* < *levat*, ni quand [u] < [l] est devant consonne ou en finale: *espèuto, mèu* < *spelta, mel*.

Il y a diphtongaison du [e] bref latin devant yod issu d'une séquence consonantique: *sièis, vièi, mié/miè, lié/liè* < *sex, vet(u)lu, medju, lectu*.

Dans les idiomes alpins (Gapençais, Briançonnais, Barcelonnette), [ɛ] a tendance à s'ouvrir davantage au contact de r et diphtongue en [ɛa], puis [ea]: *tearra, bearcha, searre, fear*. En

Provence maritime, l'influence ouvrante de r aboutit à *tarro*, *tarraio* etc...

- [ɔ] du latin vulgaire, issu de [o] bref du latin classique, est continué soit par [ɔ] dans la vallée du Rhône au dessous de Pierrelatte et Suze, soit par une diphtongue spontanée [wa, we, wɛ, wɔ] partout ailleurs: *ossu*, *cor*, *fora:s*, *costa*, *somnu*, *porcu* > *os*, *cor*, *foro*, *costo*, *som*, *porc* en Provence rhodanienne et *ouosse*, *couar*, *fouaro*, *couasto*, *souom*, *pouarc* avec des variations vocaliques selon les parlers et l'environnement phonétique partout ailleurs. Ainsi, on a plutôt *ouo* en Haute-Provence, *oua* dans la Drôme et le Var. Dans de nombreux idiomes, le contexte postérieur appelle une certaine voyelle. A Marseille et dans les environs, on a en général *oua* devant r, *ouo* devant nasale, *oue* ailleurs, mais cela peut varier selon les locuteurs. Ronjat explique cette richesse par la multitude des apports dûs à l'exode rural. Dans le pays d'Aix, on a plutôt *ouo*. Dans le Var occidental, sur la côte, on a *oua* partout, sauf *ouo* devant nasale. A Gap, on a *ouo* sauf *oue* devant l, mais à Embrun, on a *ouo* partout. La diphtongaison est attestée dès le XIII^e siècle d'après P. Vouland, mais attestée ailleurs à partir des XV^e et XVI^e siècles seulement. J. Ronjat postule pour une diphtongaison initiale en *ouo* avec différenciation ultérieure, mais on trouve *oua* dès les premières attestations dans la Drôme et le Var. Ronjat notait à Gap, Barcelonnette et Toulon une tendance à l'affaiblissement du [w-] qui ramenait donc une voyelle simple. A Nice, *ouo* est considéré comme une forme plus noble que *oua*.

Cependant, la diphtongaison n'a pas lieu dans un certain nombre de mots qui varient selon les idiomes. En général en contexte labial ou devant consonne + r: *flo* < *flocu*, *gros*, *trobo*, *provo*, *obro*, *dòu* < *dolu*, *sòu*, (ou la diphtongaison empêche la vocalisation du l post-vocalique: *fouel*, *couel*, *fouale*, *fouòl*, etc... selon les idiomes, contre *fòu*, *còu*) et dans certains quasi-proclitiques: *long*, *eiçò*, *acò*. Il en va de même dans les mots savants et/ou sous influence française: *escolo*, *cors* "corps", *ome*, *rodo* < *rota*, *port* < *portus*, *fort* "forteresse", *tort* "faute" etc. Ainsi, certains idiomes ont une opposition /ɔ/~wa/ comme *port/pouarc*, *cors/couar* (les graphèmes consonantiques finaux n'étant pas prononcés). Curieusement, pour "borgne", on a *bòrni* partout mais *bouàrni* dans la Drôme.

Il y a diphtongue conditionnée partout pour *bove*, *ovu*, dès l'ancien provençal, et pour tout [ɔ] roman suivi d'une consonne palatale ou vélaire. Ainsi on a: *biðu*, *iðu* dans la vallée du Rhône, *buðu*, *uðu* dans le Diois, et dans certains idiomes varois, *buou*, *uou* sur le reste du domaine. *locu*, *focu*, *jocu* donnent: *lið*, *fið*, *jð* en rhodanien et dans la Drôme, *lue*, *fue*, *jue* partout ailleurs. *coxa*, *folia*, *plovía*, *oculu*, *nocte*, *hodie*, *coctu*, *longe*, *octo* donnent en général une diphtongaison en *ue* partout en Provence, sauf ci-après, c'est à dire: *cueisso*, *fueio*, *plueio*, *uei*, *nue*, *uei*, *cue*, *luen*, *vue*. En Provence rhodanienne, on a [oe], écrit *ue*: *cueisso*, *fueio*, *plueio*, *iue*, *nue*, *cue*, *luen*, *vue*. Un yod s'est développé au XVIII^e-XIX^e siècles dans *quiueisso*, *fiueio*, *iuei*, *liuen*, *niue* etc... mais pas pour *vue*, entraînant parfois une réduction en *iu*, *niu*, *quiu*, *liun* etc... En Haute-Provence, et parfois en Provence maritime, on a des formes en [μoe]: *luun*, [nμoe] etc...

Certains idiomes de Provence orientale (Le Cannet, par exemple) ont les mêmes traits que ceux du Comté de Nice: *bðu*, *ðu* < *bove*, *ovu*, sans doute réductions du *buðu*, *uðu*.

On note une fermeture de o en [u] devant nasale implosive dans les Hautes-Alpes et sporadiquement dans la moitié nord des Alpes-de-Haute-Provence: *bou(n)*, *pou(nt)*, *lou(ng)* < *bonu*, *ponte*, *longu*. Cela entraîne par analogie des formes *bouno*, *loungo*. Cette évolution semble ancienne, et semble avoir touché à l'origine l'ensemble de la Provence. Mais dans les zones qui ne la connaissent pas aujourd'hui, il y a dû y avoir concurrence avec le maintien de o, qui l'a finalement emporté: On trouve *boun*, *bouno* au XVI^e siècle chez Michel Tronc (de Salon).

- [a] du latin a été conservé: *pa:cat*, *faba*, *ma:tre* > *pago*, *fabo*, *maire*.

Dans le Diois et dans l'est des Hautes-Alpes, à l'extrême nord du domaine que nous envisageons, [a] passe à [ɔ] devant [m] et [n]: *fom*, *mon*, *pon* < *fame*, *manu*, *pa:ne*.

Certains rares idiomes, notamment à Aubagne, mais aussi dans la région d'Arles, connaissent un passage de [an] à [en]: *pan* > *pen*, *man* > *men*, *cantan* > *canten*.

Le mot *grèu* "grave" (féminin *grèvo*) s'explique par un croisement *grave* x *leve*. Quant à *aimo* "il aime", forme commune à l'ensemble des idiomes provençaux maritimes et centraux (d'où

l'inifinitif *eima* avec fermeture en prétonique), il s'agit sans doute d'un croisement avec **eimar* < *esmar* < *aest(i)mare* .

Les suffixes latins *-ariula* et *eriula* donnent *-iél-iero* dans toute la Provence, le pays Niçois, le Dauphiné et la Haute-Provence, sauf *-iar/-iara* à Barcelonnette et en Champsaur, *-iél-eiro* dans la vallée de la Drôme, *-iél-ieiro* dans la région nîmoise.

- La diphtongue latine [au] a été bien conservée, sauf fermeture ultérieure (à partir du XV^e siècle) en [ou] [u] en prétonique: *lauvo*, *auro*, *paure*, *rauba* < *laudat*, *aura*, *pauperu*, germ. *raub-* (Cf. *infra*) qui explique peut-être par analogie quelques fermetures en tonique comme *pòu* "peur" < *pavore* , ou *pau* (souvent prononcé ['pɔ̃]) "peu" < *paucu* . La forme *cavo* "chose"(région marseillaise) < *causa* s'explique par une réduction de labialité de *cauvo* suite à la chute du [z] intervocalique et à son remplacement par un [v] euphonique pour éviter le hiatus. *Or*, *tresor* sont des emprunts au français.

3.2.1.2. Voyelles post-toniques

D'une manière générale, le provençal se trouve dans une position intermédiaire entre les idiomes romans plus méridionaux, qui conservent la plupart des post-toniques latines (toscan, romain, corse, etc..., castillan d'autre part), et les idiomes plus septentrionaux qui conservent moins de ces voyelles que le provençal (piémontais, langues d'Oïl, auvergnat etc...).

- [a] (y compris *-a(t)* 3^e personne singulier des verbes) est passé à [o, ɔ] entre le XIV^e et le XVI^e siècle sur la plupart du domaine.

En région rhodanienne, il a des évolutions locales: [o] très fermé et [u] en pays d'Arles au XIX^e, il semble aujourd'hui passé à [oe] de façon assez générale. Le fait qu'il ait été écrit *e* par exemple au XVIII^e siècle par le père Marin dans son *Barbakan* , comme sporadiquement un peu partout en idiomes rhodaniens, est plutôt le résultat d'une influence graphique française, sachant que les Provençaux prononçaient vraisemblablement [o] ce qui était graphié *e* post-tonique en français (phénomène qui existe encore aujourd'hui en français régional), que la marque d'un passage à [e]. En liaison étroite les idiomes rhodaniens ont conservé [a] par endroits: *una chato* "une fille".

L'ensemble du domaine connaît aussi aujourd'hui des passages sporadiques de [o] à [oe], mais [o] reste très nettement articulé, souvent ouvert, notamment en maritime.

[a] est conservé à Barcelonnette et dans ses alentours, en quelques points des Hautes-Alpes, dans la plupart des idiomes du pays niçois (Nice, Peille, etc...), sauf au nord en zone du gavot nissart (St Sauveur de Tinée), et à Vaison, dans le Vaucluse.

Au pluriel, la plupart des idiomes de Provence méridionale ont réduit [-as] à [-es] puis [ei] (et enfin [-i] dans la vallée du Rhône, à Antibes, à Nice) pour les déictiques et adjectifs antéposés directs, entre le XV^e et le XVII^e siècle: *lei poulidei fiho*. A Nice et Antibes, ce pluriel en [-i] touche aussi les noms féminins (Cf. *infra*). Le [-s] pluriel a disparu sans laisser de trace dans toutes les autres positions (notamment pluriel des noms). En Haute-Provence et haut pays niçois, [-as] a été conservé sous des formes [-os], [-as], mais en général [-es]. Enfin, la Drôme connaît en pays Diois et aux alentours de Montélimar une alternance [o] au singulier/ [-a:] au pluriel.

Le groupe latin [-ia] ou [-ea] est réduit en certains points, notamment en maritime. Ailleurs, le groupe est conservé. *bestia, cavea* > *bèsti, gàbi* ou *bèstio, gàbio*. Les mots savants ont tendance à perdre la finale: *memòri, vitòri etc...* Les adjectifs masculins en [-i] restent en [-i] au féminin dans la plupart des idiomes: *poupulàri, necessàri*.

Le latin *coda* est continué par *coua, coue, couò* sur la plupart du domaine, suite à la chute du d intervocalique. On ne trouve *co* qu'en pays rhodanien, où d'ailleurs il est concurrencé par une forme *coua*, et *cuio* en Diois.

- Les autres voyelles post-toniques des paroxytons latins tombent toutes, sauf en contexte phonétique précis, où elles sont conservées sous la forme d'abord d'un [e] puis d'un [i] dans une grande partie de notre langue.

La voyelle sert d'appui après un groupe consonantique: *capistru, vostru, septembre, inflo:, nigru* > *cabèstre, vouastre, setèmbre, enfle, negre*.

Une voyelle est conservée après le groupe [-ir-] issu de [-tr-] latin: *patre, ma:tre, utre, latro:, ara:tru, vetru, Petru* > *paire, maire, ouire, laire, araire, vèire, Pèire*.

Les continuateurs de [-sm-], de [-nu-], de consonne + [i] entraînent une post-tonique: *spasmu, tenue, *rubiu > espaima, tèune, rouge*.

Un ancien [rr] (double?), aujourd'hui [R] intervocalique, entraîne le maintien d'un [e] ou d'un [i]: *turre, carru, ferru > tourre, càrri, fèrri*.

Dans les idiomes de l'aire maritime, centrale et gavote, [e] post-tonique provençal passe souvent à [i], notamment par l'action fermante d'une affriquée palatale précédente: *pròchi, relògi, imàgi*. Ce phénomène est attesté dès le XVI^e siècle.

- Les continuateurs de proparoxytons et des oxytons terminés par voyelle + [r] ou [l] latins sont des paroxytons en [e] post-tonique: *senior, jungere, minor, vetere, insimul > segne, jougne, mendre, vèire, ensèmble*. En effet, le paroxytonisme a disparu dans la plupart des idiomes provençaux, sans doute dès les débuts de la langue. Il ne s'est maintenu qu'en nissart qui a *làgrema, doumenegue, rustegue, manegue, etc...*

Ici encore, un groupe de consonnes entraîne la conservation d'un [e] d'appui: *lepore > lèbre, mais nitidu > net*.

La pénultième est quelquefois maintenue, soit pour des raisons de phonétiques syntactiques (*persicu > pessègue*), soit selon le contexte phonétique (*carcere > carce, legere > legi*), mais porte l'accent. Ce maintien est assez aberrant, et l'on peut difficilement dégager une règle simple¹. Le groupe consonne + voyelle post-tonique + [l] + voyelle post-tonique empêche souvent la syncope, d'où *redoualo < *rotulat*. D'autre part, des mots mi-savants en [-ol] (ancien provençal) < latin [-ule, -ulu, -olu] ont connu à partir du XV^e siècle une évolution accentuelle particulière: *co:nsule, *umbili:culu, titulu, *mujulu, *co:tulu > cònsou, enbourigou, tìtou, mùjou, còdou* dans la plupart de nos idiomes, avec réduction du [u] atone en [e] dans la vallée du Rhône.

D'autres mots en [-u] post-toniques, fréquents en provençal des aires centrales et maritimes depuis le XVI^e siècle, ont des origines différentes ou incertaines: *èstou, aquèstou* sont dû à une analogie de l'article *lou*; *caràcou, guàpou, càscou* sont des emprunts (les deux premiers à l'espagnol, le dernier au français) pour lesquels un [-o]

¹ Pour les détails, voir J. Ronjat, 1930.

final atone (issu du o espagnol ou correspondant au [ɔ] français) aurait prêté à confusion, puisqu'il s'agit de mots masculins et que [-o] est généralement la marque du féminin. Enfin, pour des mots comme *fràscou*, *Grègou*, *gòtou* "flacon, Grec, godet", il est difficile de dire si l'on a une continuation du latin, des emprunts (notamment à des idiomes d'Italie), ou des actions analogiques.

3.2.1.3. *Voyelles prétoniques*

D'une manière générale, les prétoniques se maintiennent bien en provençal, avec pour les voyelles médianes un timbre fermé (sauf exception).

- [a] se maintient partout, sauf dans le nord du domaine drômois, où il passe à [o], parallèlement au même phénomène en position tonique (Cf. *supra*). Ce phénomène semble être assez récent (après le XVI^e siècle).

- [i] se maintient tel quel, sauf labialisations en [ü] dans quelques mots et de façon très localisée, comme *hibernu* > *uvèrt* dans les idiomes alpins, ou *prumié*, *proumié* < *primié* < *premié* < *primariu* un peu partout en Provence, sauf vallée du Rhône (Cf [e] ci-dessous).

- [u:] prétonique est continué par [ü], avec passage éventuel à [oe, ø], comme à la tonique.

- [e] du latin vulgaire est continué tel quel, sauf labialisation comme à la tonique (*capitellu*, *primariu*, *fe:mella* > *cabudèu*, *proumié*, *fumello*, etc...), ou ouverture en [a] devant [R] (*tarrible*, *tarraio*, *libarta*, *çamentèri*, *prafet* < fr. *préfet*, etc...). On rencontre à date ancienne quelques [ɛ] exceptionnels en prétonique (*bèuta*), et de plus en plus aujourd'hui en syllabe fermée, peut-être sous l'influence de la phonologie du français.

- [o] du latin vulgaire est passé à [u] à partir du XIV^e siècle, comme à la tonique. On n'observe que quelques rares cas d'ouverture en [ɔ] devant [R] en région maritime (Cf. pour la tonique, *supra*). Par contre [u] prétonique a tendance à diphtonguer en [ou] sur l'ensemble du domaine: *óulivo*, *óudour*, *óurigino* etc... Il y a peut-être

influence analogique de mots comme *óutobre, óuteni, óusserva* où le [u] est le résultat d'une évolution mi-savante d'un groupe consonantique (Cf. *infra*), ou comme *óupinien, óufri, óumàgi* où la diphtongaison est provoquée par la labiale suivante. Ce phénomène semble dater du XVIII^e siècle.

- La diphtongue latine [au] est conservée sous une forme fermée en [ɔ̄u, oū, uū, u] qui apparaît dès le XV^e siècle (Cf. *supra*). Cette fermeture en prétonique, phénomène d'alternance vocalique général en provençal -et sur lequel je reviendrai plus bas- touche également toutes les diphtongues prétoniques provençales, quelles que soient leurs origines. Ainsi [ai] passe à [ɛ̄i, eī, iī, i].

Des phénomènes de dissimilations (*feni, neda, meraviho, vediho, relògi, espargo, sagèu < finire, natare, mirabilia, viticula, horologiu, asparagu, sigillu etc...*), d'assimilations (*Alàri, balanço, marcat, jala < Hilariu, bilancia, mercatu, gelare etc...*), de croisements (*escoundre, escouta < abscondere, auscultare* x initiale fréquente *-es*), de sentiment de composition (*bonjour, aigardènt, bouenamen, fouortamen*), ont pu empêcher l'évolution normale et produire des formes particulières.

3.2.1.4 *Les voyelles en hiatus*

Celles-ci aboutissent généralement à une synérèse: *Deu > Diéu, e(g)o > iéu, Romaeu > roumiéu*.

Le groupe *ia* (fréquent dans les conjugaisons et en suffixe) aboutit après le XIV^e siècle à *ié* dans tout le sud de la Provence (avec un stade primaire et/ou une hésitation *iò*), le Gapençais et l'Embrunais. Il aboutit à *iò* dans la vallée de la Drôme et les idiomes gavots du haut pays niçois, à *ià* dans le Champsaur. Il n'est conservé que dans les régions de Nice, certaines vallées piémontaises, et vers Barcelonnette. Les mots savants reçoivent un traitement particulier: conservation dans *pouèsio*, déplacement d'accent dans *tragèdi, coumèdi, acadèmi*, surtout dans les idiomes rhodaniens. Sur la côte, le traitement populaire est plus fréquent: *pouësié, coumedié, cademié*.

Un yod est inséré entre deux voyelles en hiatus dans beaucoup de cas, qu'ils s'agisse de mots autochtones *gruio < *grua, idèio < idea, estatuio < statua, bluio* (féminin de création autochtone de *blu < fr.*

bleu) ou d'emprunts modernes *assemblèio*, *lèio*, *valèio* < fr. *assemblée*, *allée*, *vallée* . Dans certains idiomes, on insère également parfois un [v] (*couveto* "petite queue" de *co*, *Louvis* "Louis") notamment dans ceux qui connaissent la chute de [z] intervocalique (*cauvo* < *causa*, *auvi* < *audire*, *pauva* < *pausare*) et ceux -au nord- qui connaissent la chute de [d] intervocalique (*mavur* < *maturu*) ou un [r] (*bluro* féminin de *blu* "bleu").

La finale latine *-ata* aboutit à *-adol/-ada* dans toute la Provence du sud, mais la chute du [d] intervocalique, générale dans les idiomes de la Drôme et de Haute-Provence, conduit à une insertion de yod (*-aiol/-aia*) en Haute-Provence, sauf une réduction en *-au* dans une zone orientale vers Digne, Allos, Menton, et le haut pays niçois, et une réduction en *-a* dans la Drôme et les Hautes-Alpes. Ces phénomènes remontent à la fin du moyen-âge.

La tolérance du hiatus n'existe que dans les idiomes niçois et ceux de Provence orientale les jouxtant (Cannes, Grasse), ainsi que dans la région de Barcelonnette et du Queyras.

3.2.1.5. *Quelques évolutions vocaliques complémentaires*

- La diphtongue *iu* de l'ancien provençal a évolué en *iéu* sur l'ensemble du domaine (*iéu*, *ciéutat*, *liéura*, *riéu*) sauf en Diois où elle est passée à *iòu*: *Diòu*, *viòure* etc. Ce *iéu* n'est toutefois pas général, et on entend souvent ['jiu, 'iu, 'ju] notamment en Provence maritime et centrale. Par contre, une prononciation plus ouverte existe dans la vallée du Rhône: ['ju]. Après un [R] ou un [r], on a une prononciation [i'jeu] fréquente.

- La diphtongue [ai] a tât tendance à passer à [ɛi] en position tonique dans les idiomes les plus septentrionaux (Diois, Hautes-Alpes): *chèire*, *trèire*, *èigo* < *cadere*, *tracere*, *acqua*, mais aussi parfois très au sud, notamment en marseillais, toulonnais, varois, par effet analogique: *nèisse* < *nacere* refait sur les formes à prétonique en *ei* (*neissu*, *neissènt*, *neissènci*).

- La diphtongue *oi* de l'ancien provençal, passée à *oui*, a tendance à s'ouvrir en *ouei* dans de nombreux idiomes, voire en *ouai* dans le sud de la Drôme: *counouèisse, roueiga, Loueis, jouèine, poueisoun* < *cognoscere, *rodicare, Ludovicu, juvene, potione*. Cette évolution semble dater d'après le XVI^e siècle.

- Les continuateurs du latin *-ione* sont *-ioun* dans la vallée du Rhône et en pays niçois, *-ien* en Provence centrale et maritime, *-iul/iéu* dans la Drôme et les Hautes-Alpes (sauf *-iòu* en Diois), *-ian* à Barcelonnette: *nacioun, nacièn, naciéu, naciòu, nacian*.

Le passage de *-ioun* à *-ien* a eu lieu avant la réduction de [ɥ] à yod, lequel a protégé de cette mutation des mots comme *couioun, bouioun, taioun*. Elle a donc eu lieu avant le XVII^e siècle.

3. 2. 2. Phonétique historique: les consonnes

D'une manière générale, les faits étant complexes, on n'expliquera pas ici l'ensemble des exceptions et cas particuliers. La position donnée est celle dans l'étymon.

3.2.2.1 Consonnes initiales

- [b] et [v] sont nettement distingués sur l'ensemble du domaine, y compris dans la région nîmoise, en toute position sauf quelques rares exceptions figées, comme *bóumi* < **vomire* sans doute issue d'un croisement avec une onomatopée du type *bouai!* marquant le dégoût.

- [k] et [g] latins et germaniques devant [a] sont maintenus sur la partie sud du domaine, et palatalisés (sous forme affriquée pour les sourdes et affriquée ou yod de façon graduelle en allant du sud au nord pour les sonores) sur la partie nord, en toute position: *cantare* > *canta/chanta, branca* > *branco/branco, blanka* > *blanco/blanco, gallu* > *gau/jau, pacare* > *paga/paia, *bollecare* > *boulega/bouleja*. La limite, dont la valeur identitaire est forte -elle distingue les Provençaux et Gavots méridionaux des Dauphinois et des Gavots alpins-, n'est pas aisée à préciser. L'isoglosse court en gros de Sancto Lucio De Coumboscuro (Piémont), Isola et Entrevaux dans les Alpes-

Maritimes à Bollène dans le Vaucluse selon une ligne à peu près droite passant entre Digne et Sisteron en Haute-Provence (Cf. cartes *infra* pour plus de détails). Le prestige des formes méridionales a fait remonter la limite vers le nord, notamment le long des vallées de la Durance, du Verdon, de la Bléone, du Var et de la Tinée (Forcalquier avait des formes palatales au moyen-âge -toponymie à l'appui- et jusqu'au XIX^e où elles devenaient rares). Ainsi, les formes s'entrecroisent sur une bande transitoire où les idiomes d'altitude ont les formes palatalisées et où les idiomes des vallées ont les formes vélaires. De plus, le phénomène est compliqué par les faits de générations (les formes méridionales gagnent les jeunes davantage que les anciens) et les domaines socio-sémantiques: les mouvements saisonniers de population, réguliers jusqu'à la dernière guerre (moissons, vendanges, transhumance) ont fait voyager des termes et des réalités. Un mot comme *secaresso* est remonté jusqu'à Barcelonnette. A contrario, l'aspect phonique expressif des affriquées a favorisé l'emploi de formes septentrionales -quelle que soit la localisation principale de la réalité désignée- au sud: *pechaire, chaucha, chàmbri, jalas* "le/la pauvre! (expression de compassion), piétiner, écrevisse (animal plus fréquent dans les torrents alpins), gros coq". De plus, l'influence du français joue, aussi bien pour l'adoption de formes gavotes s'en rapprochant plus (*chausi, chauma, charpènto, champ, chambro*) qu'en multipliant la présence du *ch/j* à travers les emprunts au français (*charruio, chafaud, jardin, cherpo* "charrue, échaffaud, jardin, écharpe"). Certains emprunts à des idiomes franco-provençaux vont dans le même sens: *chin, chamous* "chien, chamois".

Cette évolution est l'une des plus anciennement attestée par les textes. Elle a touché les apports germaniques du haut-moyen âge autant que le fond latin.

[k] initial est passé à [g] dans certains idiomes pour certains mots, qui ont pu garder une double forme: *cattu > cat*, mais *gat* sur la côte, *corvu > courpatas/groupatas/gourpatas/croupatas* avec suffixation, **claria > glairo, maisclairo* en Dauphiné. L'équivalence *cambo* et *gambo* (sur la côte) peut s'expliquer par une hésitation de traitement en [k] ou en [g] du χ grec.

- Les groupes [kw, gw] et [ko, ku] du latin ont été réduits à [k, g], postérieurement aux apports germaniques (d'où le traitement assimilé

du [w] germanique Cf. *infra*), et postérieurement à la palatalisation décrite ci-dessus pour les zones concernées par elle. Les textes anciens montrent pourtant une réduction déjà très générale au XI^e siècle.

D'où: *quindecim, quid, quaerere, quomodo, quantu, quadru, sangue, lingua > quienze, que, querre, coumo, quant, caire, sang, lingo; coactare > cacha.*

- Le germanique [w] a été assimilé lors de son apparition sur notre aire au son roman le plus proche [gw], le [w] latin étant déjà passé à [b] semi-occlusif. Ce [gw] a été réduit à [g], qu'il soit d'origine latine ou germanique (Cf ci-dessus): *werra, *witan, *witarlon, *winkjan, wenkjan, *waigaro > guerro, guida, guierdoun, guigna, guincha, gaire.* Ce phénomène s'est étendu à quelques emprunts celtiques: **wabero > gaudre* "torrent". De plus, il a contaminé quelques mots latins où l'initiale a été traitée en [w] et non en [v]: *vastare, vespa > gasta, guespo* (mais *vèspo* en Provence orientale).

Des phénomènes de croisement expliquent le passage de [v] à [f]: *ferroui < *veruculu x ferru, fes < vice x germ. fart.*

3.2.2.2. Consonnes intérieures

Les tendances générales sont les suivantes, du latin vulgaire au provençal: sonorisation des sourdes intervocaliques, ouverture des occlusives sonores en fricatives (puis disparition au nord du domaine). [p, t, k] sont sonorisés. [f, s] sont sonorisés, puis [z] < [s] disparaît dans certains idiomes. [d] passe à [z], puis disparaît au nord. La plupart de ces phénomènes sont très anciens.

- [p, t, k] sont sonorisés: *ripa, cepa, scopa, -ita, -uta, -ata, amica, pacat, securu > ribo, cebo, escoubo, -ido, -udo, -ado, amigo, pago, segur* puis évoluent encore dans une zone septentrionale à peu près identique à celle de la palatalisation de [ka]. Ainsi, on a chute de [d]: *maturu, -ata > maiir, mavur, -au, -aio, -a.* Dans la même zone, [k] intérieur > [g] évolue ensuite vers l'affriquée [dʏ] (Sud de la Drôme et des Alpes de Haute-Provence, Nord des Alpes-Maritimes) ou disparaît plus au nord: *ourtijo/ourtio etc...* "ortie".

- Latin vulgaire [k] mouillé ou [tj] (écrit *c* ou *ti*) est passé à [z] à date très ancienne: *dicis, racemu, pretiare* > *dises, rasin, presa*. En position finale, ce [z] s'est assourdi: *luce, pace, dece, puteu* > *lus, pas, dês, pous*, et a pu localement disparaître après le XVI^e siècle *luce* > [lû].

- [d] latin est passé à [z]: *sudare, ridemus, medulla, audire* > *susa, risèn, mesoulo, ausi* sauf en nissart où le [d] est conservé: *sudà, audì* sauf pour un nombre assez important de mots venus des idiomes gavots du haut-pays. En effet, l'ensemble des idiomes alpins et dauphinois n'a pas conservé ce [d]: *nua, crua, sua, mevoulo*.

Quand le [d] s'est retrouvé en finale romane, il a disparu (*fide, pede* > *fe, pèd* [pɛ]), sauf lorsqu'il était en latin dans le groupe [-du], comme *nidu, nodu, crudu* > *nis, nous, crus*, avec chute éventuelle et récente (sans doute postérieure au XVIII^e siècle) dans certains idiomes. Des actions analogiques ont perturbé cette évolution, notamment entre formes féminines et masculines, et pour les paradigmes verbaux.

- [g] tombe dans les formes populaires, avec parfois insertion ultérieure d'une consonne euphonique résolvant le hiatus: *a(u)gustu, legumen, ligare* > *aoust/lavoust, liéume, lia*. Les formes mi-savantes conservent le [g] dans les idiomes méridionaux: *negare, castigare, ligare* > *nega, castiga, liga*.

Quand [g] est devant [e] en latin, il est passé à [dʏ]: *pagense, flagellu, sagellu* > *pagés, flagèu, sagèu*. Des formes comme *païs, flèu* sont empruntées au français. Devant [i], [g] est amui: *regina, digitale, digitu* > *rèino, dedau, de(t)*.

En finale romane, [g] passe à [i]: *rege, lege* > *rèi, lèi*.

- [b] intervocalique passe à [v]: *scribunt, lavare, debere, hibernu* > *escrivoun, lava, devé, ivèr*. Dans la vallée du Rhône et jusqu'à Forcalquier, [v] disparaît devant yod: *pourtaian* < *portabamus*.

- [v] est maintenu dans des mots comme *pavoun, jouvènt* < *pavone, juventu*. Il disparaît dans des mots comme *pavore* > *pòu*. Le mot *Prouvènço* est une forme refaite sur le latin. En effet, on avait *Proensa* dans les textes anciens, et l'on entend encore aujourd'hui fréquemment *Prouènço* voire même [pRo'aɲsɔ] en français régional.

Devenu finale romane, [v] a été vocalisé: *vivu*, *breve*, *clave* > *viéu*, *brèu*, *clau*.

- [b] ou [v] latin vulgaire + [j] aboutit à une affriquée, comme [dj] etc... (Cf. ci-dessous): *rubea*, *rabia*, *abbreviare*, *alleviare*, *aviolu*, **leviariu* > *roujo*, *ràgi*, *abrèuja*, *aléuja*, *aujòu*, *lougé*. Sauf traitement savant: *fluviu*, *aviu*, **noviu* > *flùvi*, *àvi*, *nòvi*.

- [s] est continué par [z] en position intervocalique et [s] en finale: *causa*, *me(n)se* > *causo*, *mes*. Ce [z] intervocalique disparaît dans des contextes particuliers sur l'ensemble de l'aire maritime, centrale, et une partie de la zone gavote. A titre d'exemples:

Après yod: *pouioun* < *potione* partout, *glèio* < **(ec)clesia* dans le pays gavot, *cerièio* < *ceresea* dans l'ouest du Var et l'Est des Bouches-du-Rhône (autres mots ailleurs).

Après [i]: *camié* < *camisia* un peu partout, sauf *camìo* près de Nice, paradigme présent de *dire*: *diéu*, *diès* etc... avec des variantes accentuelles, imparfait *dihiéu*, *dihiés* etc... dans le Var.

Après [e]: *véu* "je vois" dans le haut-Var et la zone gavote, *tié*, *pié* < *tensa*, *pensa* sur la côte.

Après diphtongue en [u]: *cauvo*, *lauvo*, *pauva*, *auvi*, *clauvisso* < *causa*, *lausa*, *pausare*, *audire* **clausicia* etc... avec ou non insert d'un [v] selon les idiomes (d'une manière générale, les idiomes de l'est tolèrent mieux le hiatus que ceux de l'ouest).

Après [u]: *-oue* (Marseille), *-oua* (Var), *-ouo* (Haute-Provence et rives provençales du Var) < *-osa*; *rouiga* < **rodicare*.

Après [ü]: *aduéu*, *adués* etc... (paradigme du verbe *aduerre* "apporter", dérivé de *ducere*).

Avant [e]: *asinu* > *ase* > *ai*.

Avant [u]: *peduculu* > *pevou*, *péu*, *puou*.

D'autres mots encore attestent la grande extension de ce phénomène (**racimu* > *rin*), beaucoup plus fort en nissart, et attesté dès le XIII^e siècle, installé au XVI^e. Pourtant, des formes doubles co-existent pour des raisons variables (refus de hiatus, analogies, apports lexicaux exogènes, etc...), notamment dans la zone occidentale - régions marseillaise et Forcalquiéraine- au contact de l'aire rhodanienne qui ignore ce phénomène.

- [j] latin aboutit à l'affriquée [dʝ] aussi bien à l'initiale qu'à l'intérieur: *jocare, juvenu, major, pejore* > *juga, jouvènt, màgi, pièji*. Les groupes [dj, gj] suivent la même évolution: *diurnu, invidia, media* > *jou, envejo, miejo* dans les idiomes méridionaux, mais passent à [j] ou disparaissent au nord en position intérieure: *enveio/envea*. Dans le suffixe latin *-izare*, *z* était prononcé [dz] ou [dj], et cela aboutit donc en provençal à *-eja* au sud, *-eia* au nord.

En finale romane, passage à [i]: *radiu, maju, exagiu* > *rai, mai, assai* ou à [tʃ]: *mediu, podiu, gaudiu* > *miech, puech, gauch*, le consonne finale s'étant amuïe autour du XVI^e comme toutes les autres (ou presque) dans la plupart des idiomes provençaux de l'ouest (Dauphiné, Vallée du Rhône, aires maritime et centrales), mais réapparaissant en dérivation: *miech-ouro* "demi-heure", *puget* "petit sommet" (toponyme), *gauchous* "joyeux".

- [m] et [n] sont conservés, sauf actions analogiques type *sardigno* et mouillure par yod suivant type **ba(l)neare* > *bagna*.

Dans le Briançonnais, à l'extrême nord des Hautes-Alpes, [n] passe systématiquement à [r] lingual.

- [l] est conservé, mais avec une tendance à être confondu avec [r] lingual intervocalique dans toute la Provence maritime, centrale, gavote (Alpes de Haute-Provence, excepté la région de Barcelonnette). Cette confusion est largement attestée au XIX^e siècle.

- Les géminées latines sont continuées par des consonnes simples en provençal. La seule opposition persistante est celle entre *r* et *rr* en position intervocalique, représentés respectivement par [r] et [R] dans la plupart des idiomes de Provence aujourd'hui. Actuellement, le provençal (exception faite des idiomes de la région nîmoise) ne connaît aucune géminée, sauf dans le cas d'une préfixation type *immènse* en idiomes rhodaniens.

- Les groupes de consonnes latines sont réduits selon des modalités complexes, aboutissant en général à une seule consonne éventuellement précédée ou suivie d'une semi-voyelle ou d'une liquide ([l] ou [R]), ou précédée d'une nasale post-vocalique. Le *x* latin est partout rendu par un [s] ou un [z] (Cf. *cueisso, leissa, leissiéu*,

eisèmple, leissique < fr. *lexique*). Pour plus de détails, Cf. Ronjat, 1930.

Le groupe [s] ou [ks] + consonne s'est partout maintenu sous la forme d'un [s] + consonne, avec ajout d'un [e] d'apui à l'initiale: *vespa, sponsu, vesperu, crista, castellu, extera, scola, scutu* > *guèspo, espous, vèspre, crestò, castèu, èstro, escolo, escut*. En finale romane, [s] + consonne est réduit à [s] ou à zéro avec la chute des consonnes finales autour du XVI^e siècle dans la moitié Sud-Ouest de la Provence (*gustu, agustu, vistu* > *goust, avoust, vist* prononcés [gus, avus, vis] ou [gu, avu, vi]). A l'extrême nord, en zone de transition avec les idiomes dits "franco-provençaux", c'est à dire en Briançonnais et en Diois, [s] passe à [i] devant consonne dès le XIII^e siècle: *eipalo, eitable, moueicho* < *spatula, stabulu, musca*.

Le groupe [rs] tend à se réduire à [s]: *persicu, morsicare, grand-merci, fortia* > *pessègue, moussega, gramaci, fouaço*.

- [l] post-vocalique est vocalisé en [u] sur la majeure partie de notre domaine: *altu, ca(l)ida* > *aut, caudo* etc... Les mots savants conservent [l] ou le font passer à [R]: *armana, carcula, facurta / alcòl, albumino, culturo* (avec ou sans influence française).

3.2.2.3. Consonnes finales

Je ne citerai ici que les faits qui n'ont pas déjà été impliqués et mentionnés plus haut.

- En position post-tonique, la plupart des consonnes ont disparu avant le XVI^e siècle, excepté les nasales, [-s] dans les paradigmes verbaux, sur toute la moitié sud-ouest des territoires de langue provençale (sous une ligne Die-Sisteron-Castellane-Fréjus). L'autre moitié est plus conservatrice, et l'on trouve des [-s] en flexion plurielle nominale.

En position tonique, la conservation est beaucoup plus fréquente, même dans la moitié sud-ouest, notamment pour les monosyllabes. Les consonnes conservées sont toujours sourdes, à l'exception des nasales et de [l] et [R]. Cependant, beaucoup de consonnes ont été vocalisées ou ont disparu, ce qui donne aux idiomes provençaux de cette moitié sud-ouest (Dauphiné, Vallée du Rhône, côte et centre) une dominante vocalique à la finale, en toutes positions accentuelles.

- Les occlusives et affriquées romanes se sont amuïes dans la moitié sud-ouest autour du XVI^e siècle. Elles ne sont conservées que dans quelques rares groupes figés en liaison étroite: *vuech ouro, nuech e jou* "huit heures, nuit et jour" etc...

L'affriquée [ts] écrite *tz* en ancienne langue d'oc est réduite à [s] dès le XI^e siècle.

- [-s] est amuï dans les mêmes conditions dans les mêmes idiomes, sauf pour certaines formes verbales à la 2^e personne du singulier (*cantes, cantaves, cantariés, cantères, cantaras etc...*) atone ou non, pour les liaisons étroites (auquel cas le [s] est sonorisé en [z]) comme *dins uno jasso, de tèms en tèms, sièis ome, lei bèus oustau, lei poulideis auriho* "dans une bergerie, de temps en temps, six hommes, les beaux immeubles, les jolies oreilles", et dans certains monosyllabes selon les idiomes et même parfois plurisyllabes (*bras, nas, pous, plus, vous, mes, brès, batedis, eròs*). Ainsi, il n'y a plus de flexion plurielle en [-s] des déterminants, adjectifs, noms, hormis en position antéposée prévocorique à liaison directe. En position préconsonantique, le [-s] a été vocalisé en [-i]: *lei bèlleï braïo* et la diphtongue résultante a été réduite à [i] dans la vallée du Rhône à partir du XVIII^e siècle *li bèlli braïo*. Elle tend à se réduire à [i] sur la côte aujourd'hui.

Le [-s] n'est maintenu de façon générale que dans la zone montagnarde (transalpine comprise). Entre les idiomes sud-ouest et les idiomes conservateurs montagnards (nord de l'ancien Comté de Nice, vallée de Barcelonnette, Queyras, Embrunois, Valgaudemar) existe une zone transitionnelle où [-s] n'est conservé que devant consonnes sourde et voyelle.

Dans la moitié orientale de l'actuel département du Var, qui ne conserve qu'un minimum de [-s] finaux, ceux-ci sont passés à [-R] à date relativement récente, sans doute vers le XVIII^e siècle. De plus, sur la côte à l'est de Toulon, [s] préconsonantique a tendance à être accompagné d'un souffle ou remplacé par celui-ci.

- [n] ou [m] postvocaliques sont conservés sous des formes allophones harmonisées au contexte phonétique postérieur, et nasalisent plus ou moins la voyelle précédente. Comme le dit Ronjat (1930, II, parag. 385) le phonème consonantique nasal postvocalique

ne tombe pas et est très nettement audible dans tous les territoires "à l'Est du Rhône" (au contraire du français), au point d'avoir été propagé dans la phonologie du français régional (Cf. *infra*). [m] et [n] romans sont en effet fondus en un seul et même phonème dans ce cas.

[n] mouillé est passé à /n/ et subit le même traitement (*pugnu*, *ba(l)neu* > *poung* [puŋ], *ban*).

Les nasales atones ont disparu: *Stephanu*, *Rhodanu* > *Estève*, *Rose*.

La chute de ce phonème ne se produit que dans les idiomes septentrionaux (Drôme, Hautes-Alpes) et dans des contextes phonétiques précis. En gros, /n/ tombe après /u/ dans les Hautes-Alpes, après /u/ et /i/ dans la Drôme, avec des variantes selon les idiomes.

- r en finale post-tonique est tombé avant la fin du moyen-âge: *cicer*, *senior*, *major*, *carcere*, *nascere*, *jungere* > *cese*, *segne*, *màgi*, *carce*, *nèisse*, *jougne*.

En tonique, il est assez bien conservé sur l'ensemble du domaine, sauf sur la côte où il disparaît quasiment partout excepté les mots-outils (*pèr*), et sauf pour l'infinitif des verbes et le suffixe *-tore* > *-dor* > *-dou*: *aièr*, *flour*, *clar*, *amour*, *calour*, *jour*, *madur*, *voulur*, *amatour* < *heri*, *flore*, *claru*, *amore*, *calore*, *diurnu*, *maturu*, fr. *voleur*, *amateur*. Mais *pescadou* < *piscatore*. Sur la côte, on a plutôt: *flous*, *cla*, *calou*, *jou*, *madu*, *segu*, *ma* < *flore*, *claru*, *calore*, *diurnu*, *maturu*, *securu*, *mare*, mais *voulur*, *amatour*.

Dans le sud-est des Hautes-Alpes, la région de Barcelonnette, le haut pays niçois, les vallées du Piémont, [-R] est conservé à l'infinitif des verbes (*parlar*), mais de façon générale uniquement autour de Barcelonnette et dans les idiomes Haut-Alpins et Haut-Niçois adjacents. Vers Gap et dans le reste des Hautes-Alpes, la disparition était en cours à l'époque de Ronjat et semble totale aujourd'hui; Dans le reste du haut-pays niçois, le r n'est maintenu qu'en liaison étroite avec voyelle ou à la pause. Ronjat signale que le -r de l'infinitif existait encore dans le Diois vers 1860, dans les conditions où il existait à Gap vers 1910. On voit donc bien la zone se réduire progressivement vers les hauts massifs alpins.

Le r a été protégé par une consonne suivante disparue autour du XVI^e siècle sur la plupart du domaine, sauf idiomes alpins: *serp*, *port*, *pouarc*, *larg*, *sarg*, *fouart*, (où le dernier graphème consonantique ne

recouvre aucune réalité phonique), *ivèr* < *serpe, portu, porcu, largu, sargu, forte, hibernu*. Dans les idiomes montagnards (Gap, Embrun, Barcelonnette, haut pays niçois) on a des formes *ivern/uvert, verm/verp, journ/jourt* < *hibernu, verme, diurnu*.

- [ɪ] postvocaliques a été vocalisé en [u] en toute position, sauf après labiale [w] dans une diphtongue (Cf. *supra*): *castèu, fouol, vouò*. [ɪ] ou [i] final n'est conservé que dans une zone montagnarde, de façon générale dans la région de Barcelonnette et les vallées du Piémont, et sporadiquement dans l'Est du Haut-pays niçois.

[i] mouillé est vocalisé en [u] ou en [i] selon les mots (avec variation locale dans les Hautes-Alpes) sans qu'une règle puisse être dégagée: *vièi, bruei, ginoui* < *ve(t)ulu, brog(i)lu, genc(u)lu* / *fiéu, counsèu, soulèu, artèu* < *filiu, consiliu, *solic(u)lu, artic(u)lu*.

Au terme de ce survol historique, qui manque de détails diachroniques faites pour l'instant d'investigations assez poussées en ce sens, et qui n'a aucune prétention d'exhaustivité, il me reste à souligner, précisément, ces lacunes. Souffrant de son rejet, notre langue n'a fait l'objet que de rares études, récentes, à ce sujet. La plupart d'entre elles ont reçu une diffusion confidentielle dans des revues locales. Je pense par exemple à l'admirable travail qui est réalisé par l'Association Varoise pour l'Enseignement du Provençal. Aucun document métalinguistique n'existe avant le XVIII^e siècle, où apparaissent les premiers dictionnaires provençaux, si ce n'est pour l'ancien provençal, dont j'ai montré plus haut combien peu fiables étaient les données concernant ce concept flou. Aucune étude envisageant l'évolution du provençal entre le moyen-âge et le XIX^e siècle n'a été publiée. Nous en sommes réduits à quelques articles épars et, par exemple, à étudier les systèmes graphiques à travers la langue dont ils sont grosso modo les uniques témoins. Ce qui n'est pas sans soulever des problèmes méthodologiques importants.

Dans les domaines lexicaux et syntaxiques, les connaissances et les données actuelles ne nous permettent pas d'envisager une vision diachronique, aussi rudimentaire soit elle. Même l'étymologie reste peu travaillée (il n'existe aucun dictionnaire étymologique du provençal!). Aussi ne traiterai-je ces domaines que dans le chapitre suivant, d'une façon principalement synchronique.

Une part infime des crédits et des moyens techniques affectés à l'étude de la langue française suffirait déjà à faire un bond spectaculaire dans l'étude scientifique de notre langue.

4 . LE PROVENÇAL AUJOURD' HUI **Compléments synchroniques**¹

4. 1. Réseaux et identités

4. 1. 1. Autoglossonymes et identités locales

Actuellement, les noms utilisés par les locuteurs pour désigner leur idiome sont encore nombreux, allant à l'échelle de la ville, du quartier ou du village. Cependant, au delà de ces identifications à haute densité, existent des autoglossonymes nommant des ensembles d'idiomes à l'intérieur de l'espace ici considéré (la Provence et ses marges -Cf. *supra*), permettant d'envisager l'existence de réseaux d'idiomes (provençaux) et d'identités ethnolinguistiques intermédiaires entre le village/le quartier et la région (Dauphiné, Comtat, Comté de Nice,Provence...).

a. Exemples d'autoglossonymes à l'échelle du village/de la ville:

- *maianen* (idiome de Maillane)
- *pelhasc* (idiome de Peille)
- *arlaten* (idiome d'Arles)
- *mentounasc* (idiome de Menton)
- *marsihés* (idiome de Marseille)

¹ Le chapitre précédent donne une vision dynamique diasynchrone de la langue jusqu'à aujourd'hui et même demain. Il ne s'agit pas de distinguer artificiellement passé, présent et avenir. Aussi ce chapitre 4 comprendra-t-il des données actuelles complémentaires tout en conservant la perspective temporelle.

Au début du XX^e siècle, on distinguait encore à Marseille les idiomes par quartier, le plus célèbre étant le *sant-janen*, idiome du vieux quartier Saint-Jean au dessus de Vieux-Port.

b. Exemples d'autoglossonymes à l'échelle de l'aire d'influence d'une ville:

- *marsihés* (idiomes de Marseille et de ses alentours)
- *fourcaqueiren* (idiomes de Forcalquier et de ses alentours)
- *dignés* (idiomes du Dignois)
- *sisterounés* (idiomes du Sisteronnais)
- *nissart* (idiomes de Nice et de ses proches alentours)
- *entrounenc* (idiomes de St Martin d'Entraunes et de ses alentours)
- *grassenc* (idiomes de Grasse et de ses alentours)

c. Exemples d'autoglossonymes à l'échelle d'une unité géographique limitée:

- *valeienc* (idiomes de la vallée de Barcelonnette)
- *queirassenc* (idiomes du Queyras)
- *chamsourin* (idiomes du Champsaur)
- *varés* (idiomes du département du Var)

d. Exemple d'autoglossonymes couvrant des réseaux d'idiomes assez étendus:

- *gavouot, gavouat, gaouat* (idiomes de Haute-Provence et du Haut pays niçois).

e. Autoglossonymes de larges extensions:

- *prouvençau* (idiomes de Provence et du Comtat-Venaissin, plus éventuellement de Haute-Provence, rarement du pays niçois, de la région de Nîmes et Uzès, de la Drôme, des Hautes-Alpes. Cf. Carte 7 ci-dessus)
- *patouas* (tous idiomes, ce terme emprunté au français étant en

général accompagné d'une précision glossonymique comme *patouas marsihés, patouas prouvençau, patouas dóu finen* ou d'un nom de lieu à toute échelle comme *patouas de Sanàri, patouas de l'Estaco, patouas de Camargo, patouas de Marsiho, patouas dóu Leberoun, patouas dóu Dóu finat, patouas de Prouvènço*.

Dans les vallées piémontaises, le terme *prouvençal* est plutôt employé par des militants. Les locuteurs désignent en général leur idiome à la façon italienne *lou dialèit* ou en disant *parlen nosto modo* "nous parlons à notre façon".

4. 1. 2. Réseaux linguistiques

Les ensembles d'idiomes désignés par les glossonymes exemplifiés sous c, d, e, ci-dessus ne correspondent pas nécessairement ni à des unités linguistiques proprement dites (en terme d'isoglosses et de systèmes internes) ni à des sentiments communautaires. Le terme *gavouot*, par exemple, est à la fois usité:

-par les locuteurs du haut pays niçois et du sisteronnais, chacun ignorant éventuellement que le même terme désigne un autre idiome - différent- à deux cents kilomètres de là,

-par les locuteurs de Barcelonnette et de Manosque ou Castellane, sachant que les idiomes de ces deux dernières villes situées tout au sud de la Haute-Provence sont d'un point de vue interne très proches des idiomes varois et aixois que de la plupart de ceux de Haute-Provence.

Ainsi, la conscience ethnolinguistique est plus déterminée que ce que les caractéristiques linguistiques ne pourraient laisser conclure.

Le terme *patouas* quant à lui est connu et usité partout en France (et dans d'autres pays francophones) en sachant bien qu'il désigne pourtant sous une même étiquette des idiomes fort divers, aux degrés de parenté très différents, d'où la nécessité d'un mot déterminant. En dernière analyse, il désigne surtout un idiome défini par son statut social (péjoré), sans ambiguïté possible au niveau local puisque cet idiome est en général unique, d'où l'emploi fréquent de *patois* sans détermination géo-linguistique.

Habituellement, les désignations spontanées, les phénomènes de conscience linguistique, et les linguistes (se fondant ou non sur les isoglosses), conduisent à représenter six grands ensemble d'idiomes sur l'aire qui nous préoccupe ici: le rhodanien (vallée du Rhône au sud de Bollène), le maritime ou méditerranée (de Martigues à Cannes, englobant Aix, le département du Var, Grasse, et parfois les régions de Forcalquier, Manosque et Castellane en Haute-Provence), le niçois ou nissart (ancien comté de Nice avec ou sans les idiomes du haut-pays), le gavot ou provençal alpin (Haute-Provence, Hautes-Alpes, et éventuellement les idiomes du haut pays niçois), le dauphinois ou drômois (Drôme), et enfin le provençal transalpin, ou cisalpin, ou vaudois (vallées du Piémont)¹.

Ces désignations et regroupements sont en partie artificiels.

Pourtant, il apparaît important, malgré notre volonté de respecter les valeurs différentielles d'un idiome, de considérer qu'il s'inscrit nécessairement dans un réseau d'idiomes qui le dépasse. Le provençal est lui-même un réseau d'idiomes distinguables et identifiables jusqu'au plus haut niveau de proximité ethnolinguistique, c'est à dire jusqu'à de très petites unités de l'ordre du village, du quartier, et en dernier lieu de la famille et de l'individu. Mais il constitue un maillon d'une vaste chaîne d'idiomes romans toujours proches deux à deux et de près en près, depuis les idiomes de Roumanie jusqu'à ceux du Portugal, de Sicile et de Belgique. Les idiomes rhodaniens sont proches de ceux de la région nîmoise, en Languedoc, ceux de Haute-Provence sont proches de ceux de l'Isère et du Lyonnais (étiquetés "franco-provençaux"), ceux de la région niçoise, en gradation à travers le mentonasque et le tendasque, sont proches des idiomes liguriens de Ventimille et de Gênes... Cette existence d'une vaste étendue d'idiomes romans est la contrepartie véhiculaire à la force grégaire. Elle garantit l'équilibre de la réalité linguistique, et fournit une ouverture. L'importance du respect de chacun de ces maillons de cette grande chaîne linguistique n'en est que confirmée, et apporte des arguments supplémentaires à l'avenir du provençal (Cf. *Infra*).

4. 1. 3. Traits caractéristiques des ensembles d'idiomes

¹ Cf. RONJAT, 1930; VOULAND, 1986; COMPAN, 1961; BLANCHET, 1985.

Tout en tenant compte de l'artificialité des regroupements linguistiques mentionnée ci-dessus, on peut à toutes fins utiles tenter de lister les traits distinctifs communs de chacun des groupes proposés. Je retiendrai ici les traits les plus marquants, les plus immédiatement perçus par les locuteurs et auxquels ces locuteurs accordent une grande valeur de reconnaissance.

4.1.3.1. *Le rhodanien (vallée du Rhône au sud de Bollène)*

[ka] et [ga] non palatalisés (*canta, garbo*), chute des occlusives finales (*uba, vue*), pluriels en -i et substantifs invariables (*lis inmènsi prat, li grands oustau, li bèlli fiho*), 1^o personne singulier des verbes en [-e] et 3^o personne singulier sans voyelle d'appui (*parte, part* "je pars, il part"), non diphtongaison de o tonique (*bon, colo*), pronoms personnels compléments en [-e] (*me, te se*), continueurs de *focu, nocte, ploia* en *fiò, niue, plueio* [fjɔ̃, njœ, 'plœjo], réalisation dentale des affriquées (*jala, cacha* [dza'la, ka'tsa]), chute du [r] intervocalique devant yod (*sarié* [sa'je]), neutralisation de l'opposition /r/-/R/ à l'intervocalique par extension de /R/ chez de nombreux locuteurs notamment dans le Comtat, continueur de *bove* en *biòu*.

4.1.3.2. *Le maritime (de Martigues à Cannes et de Manosque à Castellane)*

[ka] et [ga] non palatalisés, chute de presque toutes les consonnes finales (*uba, vue, jou, mes, flou*), pluriels en -ei et substantifs invariables (*leis inmènsei prat, lei grands oustau, lei bèlleï fiho*), 1^o personne singulier des verbes en [-i] et 3^o personne singulier en [-e] d'appui (*pàrti, parte*), diphtongaison de o tonique (*bouon, couelo, pouarto*), pronoms en [-i] sur une moitié sud du domaine (*mi, ti, si*), réduction fréquente de *iéu* à ['iu] (*boudiéu* [bu'diu]), réduction de *fai, vai* "il fait, il va" à *fa, va*, [r] lingual intervocalique solide confondu avec [l] (*pourit* pour *poulit* "joli"), fréquence de [u] atone (*aquèstou, gànchou*), chute de [z] intervocalique non issu de [d] latin (*camié, vergougroua, cavo, diès*), fermeture de [e] post-tonique en [i] (*roumavàgi*), passage de -*ioun* à -*ien* (*nacien*), labialisation très fréquente de [e] en [ü, œ] au contact d'une labiale (*mume, dùvi*), affriquées très palatales (*giela, cacha* [dʲje'la, ka'tʲa]), passage

occasionnel de [k] initial à [g] (*gat, gambo*), réduction de -io post-tonique à -i (*bèsti, gàbi*), passage occasionnel de [u] à [ü] en contexte spécial (*juga, durmi*) et à [ɔ] devant [R] (*sor, dorbi*), continuateurs de *focu, nocte, ploia, bove* en *fue, nue, plueio* avec [μe], *buou*.

4.1.3.3. *Le nissart (Nice et ses proches alentours)*

Non palatalisation de [ka] et [ga], chute avancée de [z] intervocalique non issu de [d] latin avec tolérance de hiatus (*cee, ae*), conservation du [d] intervocalique latin (*sudà, audì*), pluriel des déictiques masculins en [ü] (*aquélu*) et des adjectifs antéposés/postposés féminins + substantifs féminins en -i (*li belli figa soun maduri, li vesini*), conservation de -a post-tonique (*la fìha paga*), présence de [u] post-tonique (*gotou, sècoulou*), diphtongue de o tonique, pronoms personnels compléments en -i (*mi, ti, si*), 1^o personne singulier des verbes en -i, affriquées palatales, conservation de toutes les consonnes finales y compris [-t] après voyelle (*nuech, lamp, prat* avec parfois ajout d'une voyelle d'appui *nissarte*, sauf type *libertà*), conservation des proparoxytons (*mùsica, sècoulou, gramàtica*), continuateurs de *focu, nocte, bove* en *fuec, nuech, bòu*.

4.1.3.4. *Le gavot (Haute-Provence, haut pays niçois, Hautes-Alpes)*

Palatalisation de [ka] et [ga] (*chanta, charja, jarbo*), conservation des consonnes finales sauf [t] post-vocalique (*nuech, champ, vèrt, ubac*), 1^o personne singulier des verbes en [-u] sauf au subjonctif (*chàntou*) et 3^o personne avec [-e] d'appui dans la moitié sud, conservation du r infinitif dans la partie orientale, pluriel des substantifs en [-s] surtout féminins et adjectifs (*les bèlles fìhos*), articles définis pluriels *lous* (m)-*las* (f) dans la partie orientale et *les/lei* (m & f) selon le contexte phonétique ailleurs, diphtongaison de o tonique, pronoms en [e] (*me, te, se*), fréquence de [r] lingual confondu avec [l] (*les escouranos* "les écolières"), chute de [-n] final après [u] (*moulou*), chute de [z] intervocalique issu de [d] latin (*sua*) et de [d] intervocalique issu de [t] (*maïir, chantaiò/chanta* au participe passé féminin), conservation de l mouillé (*julhet*), affriquées palatales au sud et dentales au nord, continuateurs de *focu, nocte, bove* en *fuec, nuech, buou* avec variantes [μø] fréquentes.

4.1.3.5. *Le drômois (moitié sud du département de la Drôme sous Montélimar et Die)*

Palatalisation de [ka] et [ga], chute des occlusives finales, 1^o personne singulier des verbes en [-e] sauf [-u] au nord-est, 3^o personne sans voyelle d'appui, chute de [z] intervocalique issu de [d] latin, et de [d] intervocalique issu de [t] latin (*entretengüé* "entretenu"), pronoms en [-e] (*me, te, se*), affriquées dentales, article pluriel *lei* et parfois *li*, pluriel des adjectifs antéposés en [-i], au nord: pluriel des adjectifs féminins marqués par un [a] post-tonique contre un [o] au singulier, chute de [n] final après [i] et [u] (*mati, moulou*), conservation du l mouillé (*parpalho*), continuateurs de *focu, nocte, bove* en *fiò, nue* [nue], *biòu*.

4.1.3.6. *Le provençal transalpin (vallées du Piémont italien)*

Palatalisation de [ka] et [ga], maintien de certaines consonnes finales, 1^o personne singulier des verbes en [-u], palatalisation de [l] après occlusive (*piòu, la quiecho, la guièiso, lou quiau, fiouraja*), chute de [d] intervocalique (*la feo, es venguo, es arriba*), chute de [z] intervocalique (*dìou, vèiou, la nia*), conservation du -r infinitif, chute sporadique de [v] intervocalique (*jouhe, lissiho*), non vocalisation de [l] postvocalique (*chapèl, piròl, sal*), non sonorisation sporadique de [t] latin intervocalique (*vito, crèpo*), tendance à la syncope de type piémontais (*smano, madalnin*), tendance à la diphtongaison de o tonique en [ue] (*puerc, muèrou*), pluriel en [-s] des substantifs féminins (*les vaches, li fresas*), pluriel des substantifs masculins en [-i] au sud (*i sòldi, i mesi*), usage de l'article devant adjectif possessif (*i mièi ami, i mèi amises*), postposition du réfléchi à l'infinitif (*soustarse*), usage fréquent du pronom personnel sujet (*al ès, al èro, i soun* "il est, il était, ils sont"), piémontismes lexicaux (*coun, sentir* pour *abou, auvir* "avec, entendre").

4.1.3.6. *Remarques : groupements internes et zones de transition*

Les traits retenus ici sont mixtes: s'y mêlent des phénomènes phonologiques et morphosyntaxiques touchant profondément le système et des faits phonétiques secondaires. Pourtant tous sont les

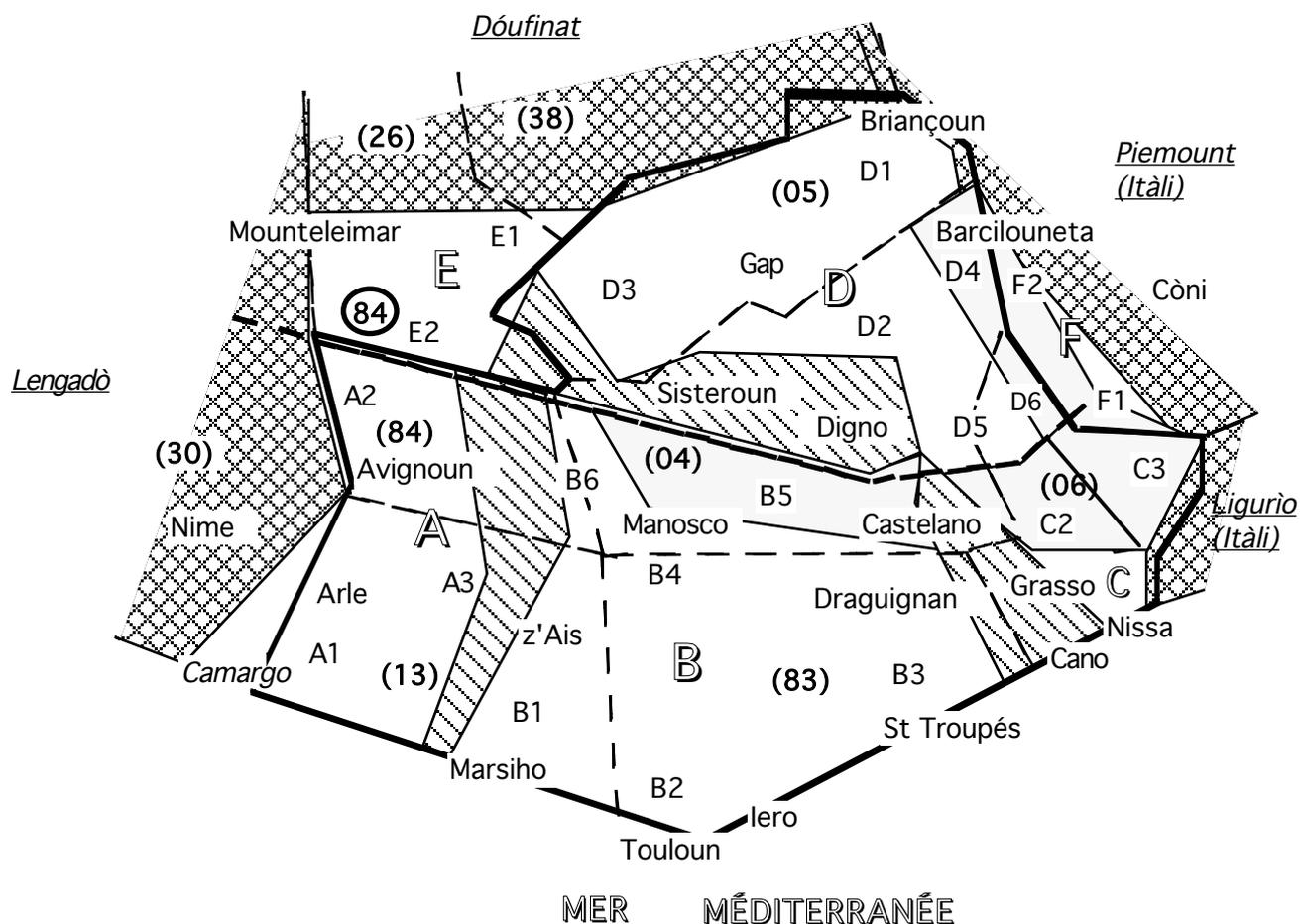
points d'identification les plus frappants pour les locuteurs. Des faits lexicaux, trop riches et trop complexes pour être mentionnés ici, complètent ces listes.

L'addition des traits différenciatifs donne un résultat spécifique pour chaque ensemble d'idiomes qui présente ainsi une certaine unité par rapport aux autres, unité ressentie par les locuteurs, notamment et bien évidemment par les locuteurs extérieurs à l'ensemble en question. Cependant, soit par un trait supplémentaire intérieur, soit par débordement dans la zone concernée d'un trait s'étendant à l'extérieur, ces grands ensembles peuvent être subdivisés en groupements d'idiomes moins étendus, jusqu'au plus haut niveau de connivence, le plus petit en extension géographique, c'est à dire le village, le quartier, la famille, voire l'individu. Les idiomes des zones montagneuses présentent une variété très élevée. Ainsi, on peut distinguer un haut-gavot, vers les hauts sommets (aire du -r infinitif, de *lous-las* et de la plus grande extension de la flexion plurielle des noms) d'un gavot occidental. Ou un haut-drômois, au nord-est (aire de la 1^o personne singulier des verbes en [-u] et des féminins pluriels en [-a]) d'un drômois rhodanien.

L'inadéquation des critères ethnolinguistiques, prioritaires à mon sens, et des isoglosses, critère linguistique interne *secondaire*, rend ces groupements quelque peu artificiels, et en tout cas difficiles à conceptualiser¹. Enfin, il est important de souligner que ces vastes ensembles ne co-existent pas de façon abrupte, séparés par des limites nettes et fixes. S'il existe par endroit des faisceaux d'isoglosses concordants, ceux-ci sont toujours décalés dans l'espace et mouvants dans le temps, ce qui produit des zones de transitions dont les caractéristiques sont complexes. S'y mêlent les traits des grands ensembles voisins dans un réseau linguistique progressif et extensif (Cf. ci-dessus). Les variations atteignent l'idiome d'un village ou même d'un individu. Ainsi à Seguret, point 70 de l'Atlas Linguistique de Provence, le même informateur dit *bon*, *bono*, sans diphtongaison, mais *tremoualo*.

¹ Ce qui explique que j'ai dans un premier temps décrit un "niçois" étendu à tout l'ancien Comté de Nice, et donc très hétérogène (BLANCHET, 1985).

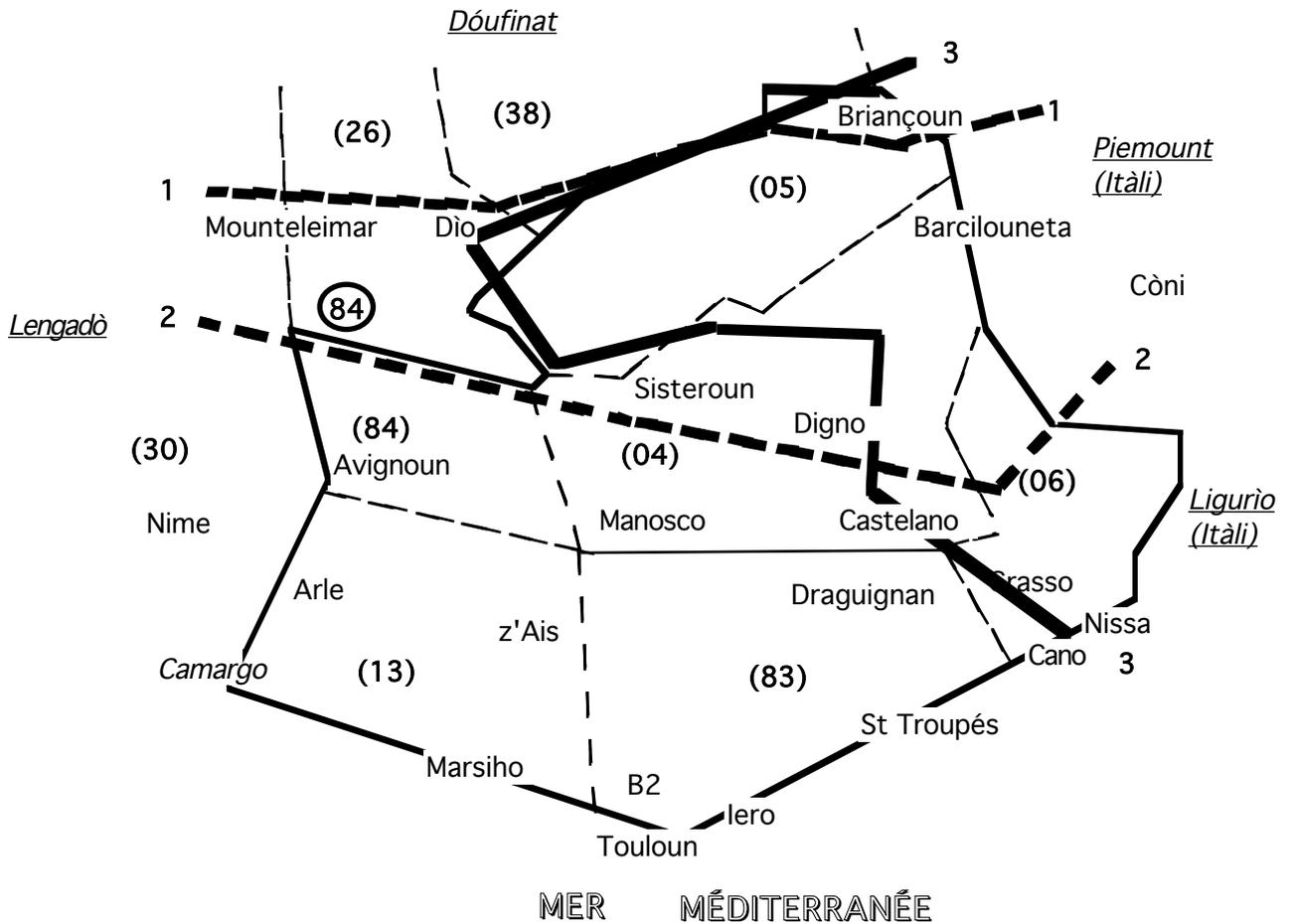
Carte 6 : Les ensembles d'idiomes provençaux



LÉGENDE:

- (13) : N° de département
- : limite de département
- : limites actuelles de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Zone de transition avec une autre langue romane (languedocien à l'ouest, franco-provençal au nord, piémontais et ligure à l'est)
- Zone de transition entre ensembles d'idiomes provençaux
- Zone de transition secondaire
- B** Ensemble d'idiomes provençaux
- D3 Groupe d'idiomes à l'intérieur d'un ensemble
- Manosco Ville
- Piemount* Autre région ou province
- Isoglosse [ka/tʃa]

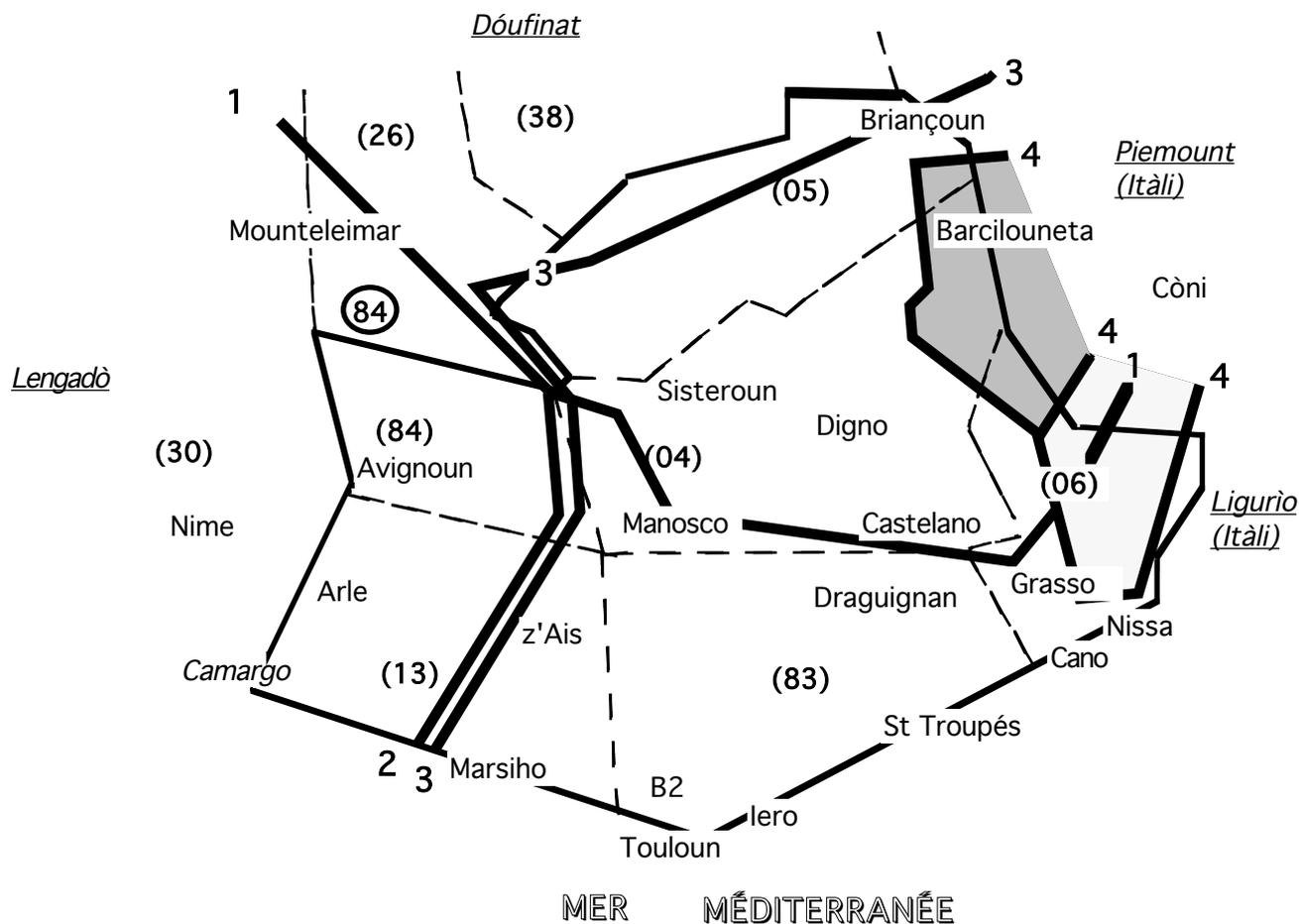
Carte 7 : Principaux isoglosses



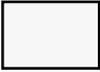
LÉGENDE:

- (13) : N° de département
- : limite de département
- : limites actuelles de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur
- 1 : Chute du [s] préconsonantique au nord (*tèsto/tèto*)
- 2 : Palatalisation de [ka] en [tʃa] au nord
- 3 : Conservation des occlusives finales à l'est

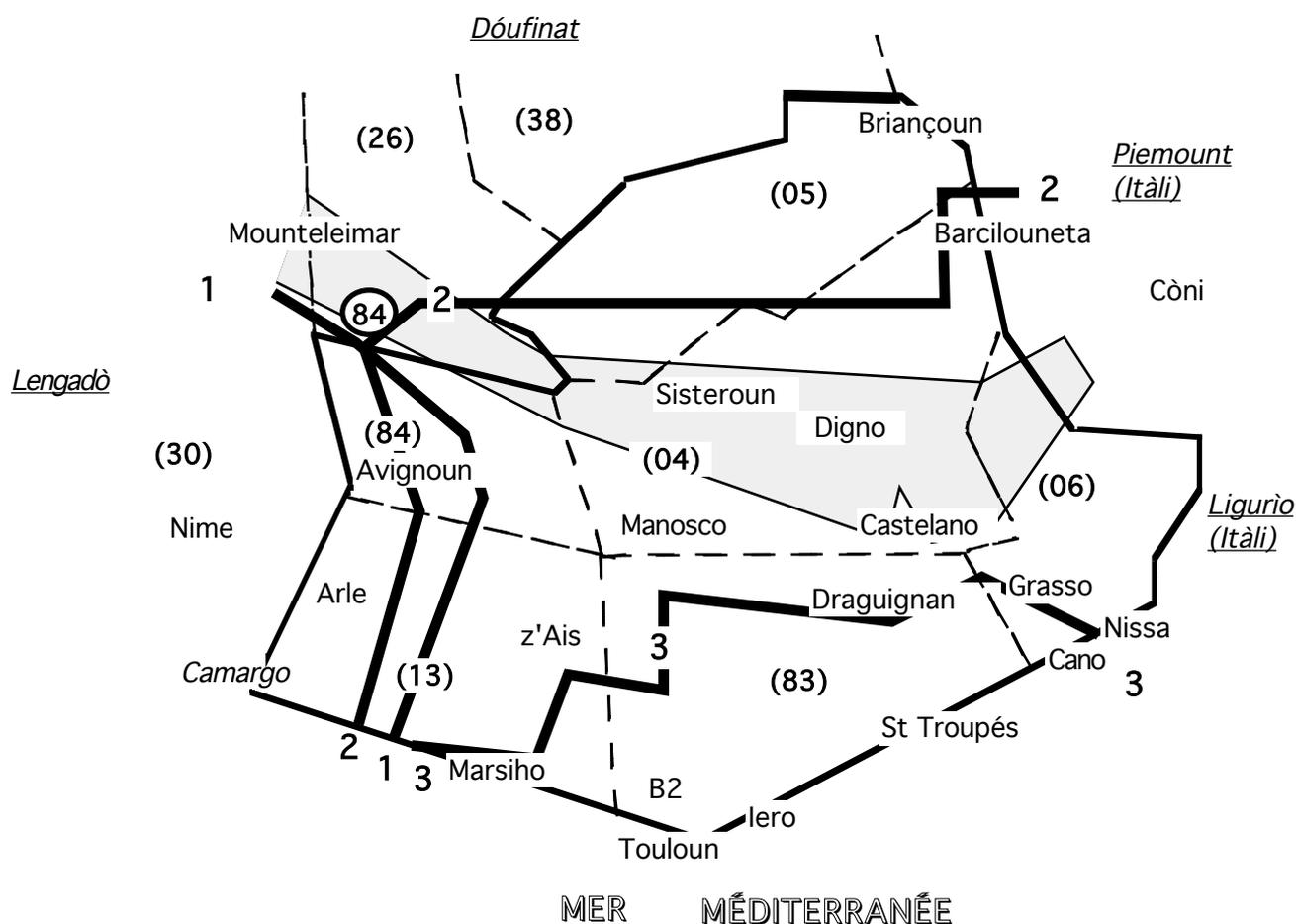
Carte 8 : Isoglosses secondaires (a)



LÉGENDE:

- (13) : N° de département
- : limite de département
- : limites actuelles de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur
- 1 **————** : 1° personne des verbes en [-u] au nord
- 2 **————** : 1° personne des verbes en [-e] à l'ouest, en [-i] à l'est
- 3 **————** : 3° personne des verbes des groupes II et III avec [-e] d'appui
- 4 **————** : Conservation du [-r] final de l'infinitif
-  Zone de conservation systématique du [-r] infinitif
-  Zone de conservation fréquente du [-r] infinitif
- Manosco : Ville
- Piemount* : Autre région ou province

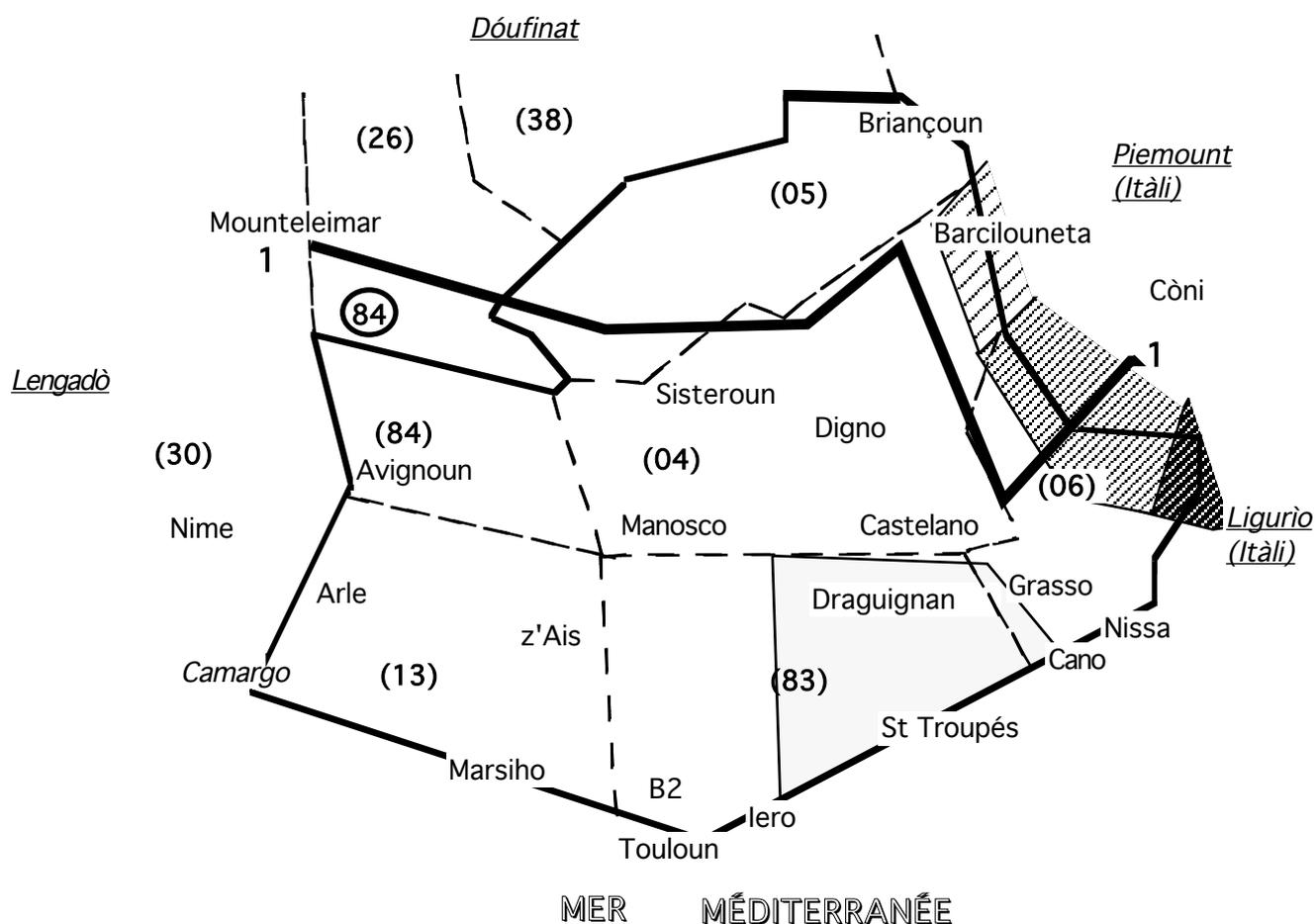
Carte 9 : Isoglosses secondaires (b)



-
- (13) : N° de département
- : limite de département
- : limites actuelles de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur
- 1 ——— : Diphtongaison de o tonique à l'est
- 2 ——— : Réalisation dentale des affriquées à l'ouest ([ts,dz])
et palatale à l'est et au sud ([tʃ, d ʒ])
- 3 ——— : Pronoms personnels *me, te, se* au nord, *mi, ti, si* au sud.
- Zone médiane où [g] intervocalique latin passe à [d ʒ].
Au nord, il disparaît; au sud, il est conservé
(ex: *ourtigo, ourtijo, ourtiò* "ortie").
- Manosco Ville
- Piemount Autre région ou province

LÉGENDE:

Carte 10 : Isoglosses secondaires (c)



(13) : N° de département

LÉGENDE:

--- : limite de département

— : limites actuelles de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur



Zone de conservation fréquente de [l] postvocalique



Zone de conservation systématique de [l] postvocalique



Zone de passage à [r] de [l] postvocalique



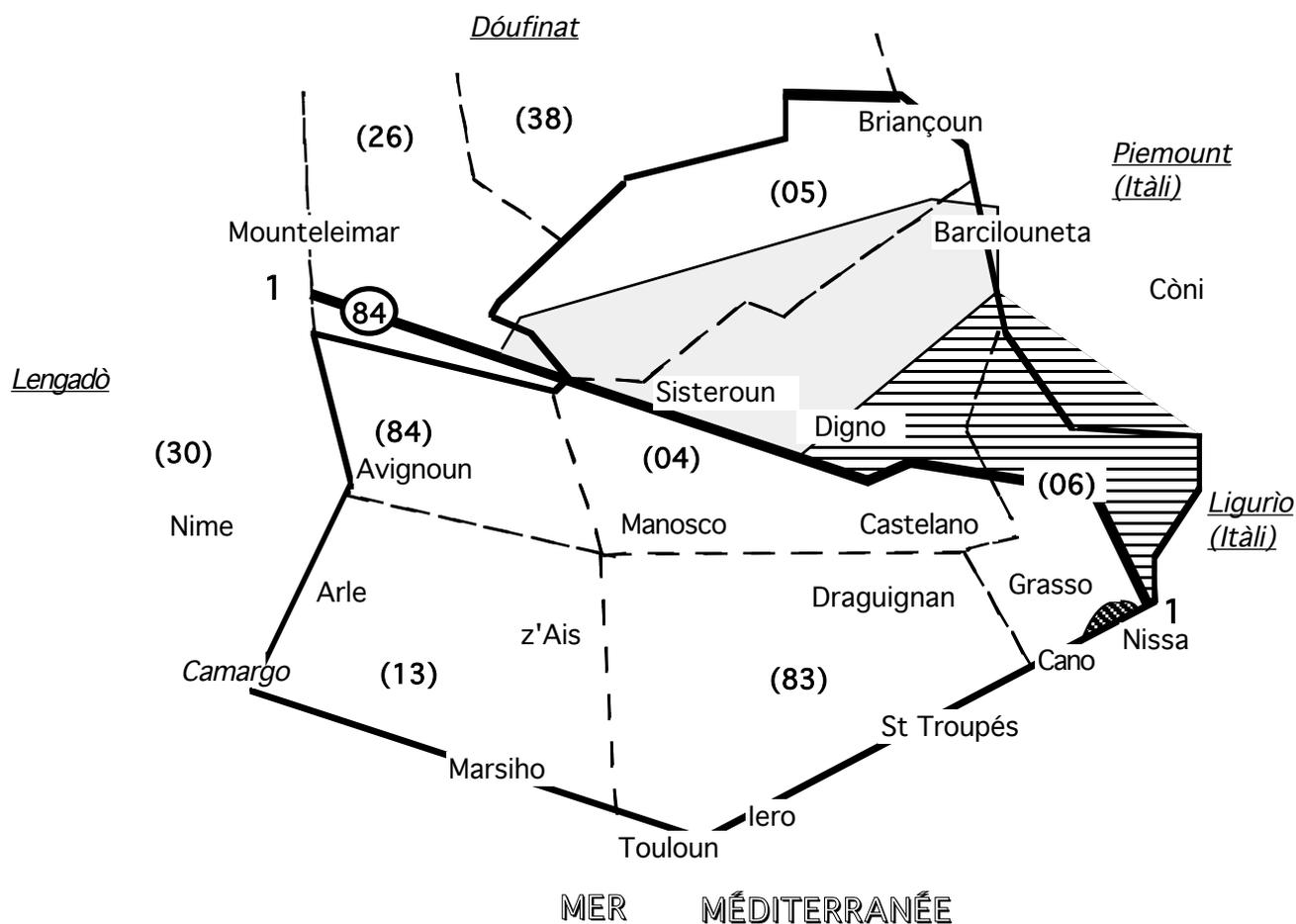
Zone de passage à [R, X] de [s] postvocalique final

1 — Conservation de [l] mouillé au nord (*alhet/aiet*)

Manosco Ville

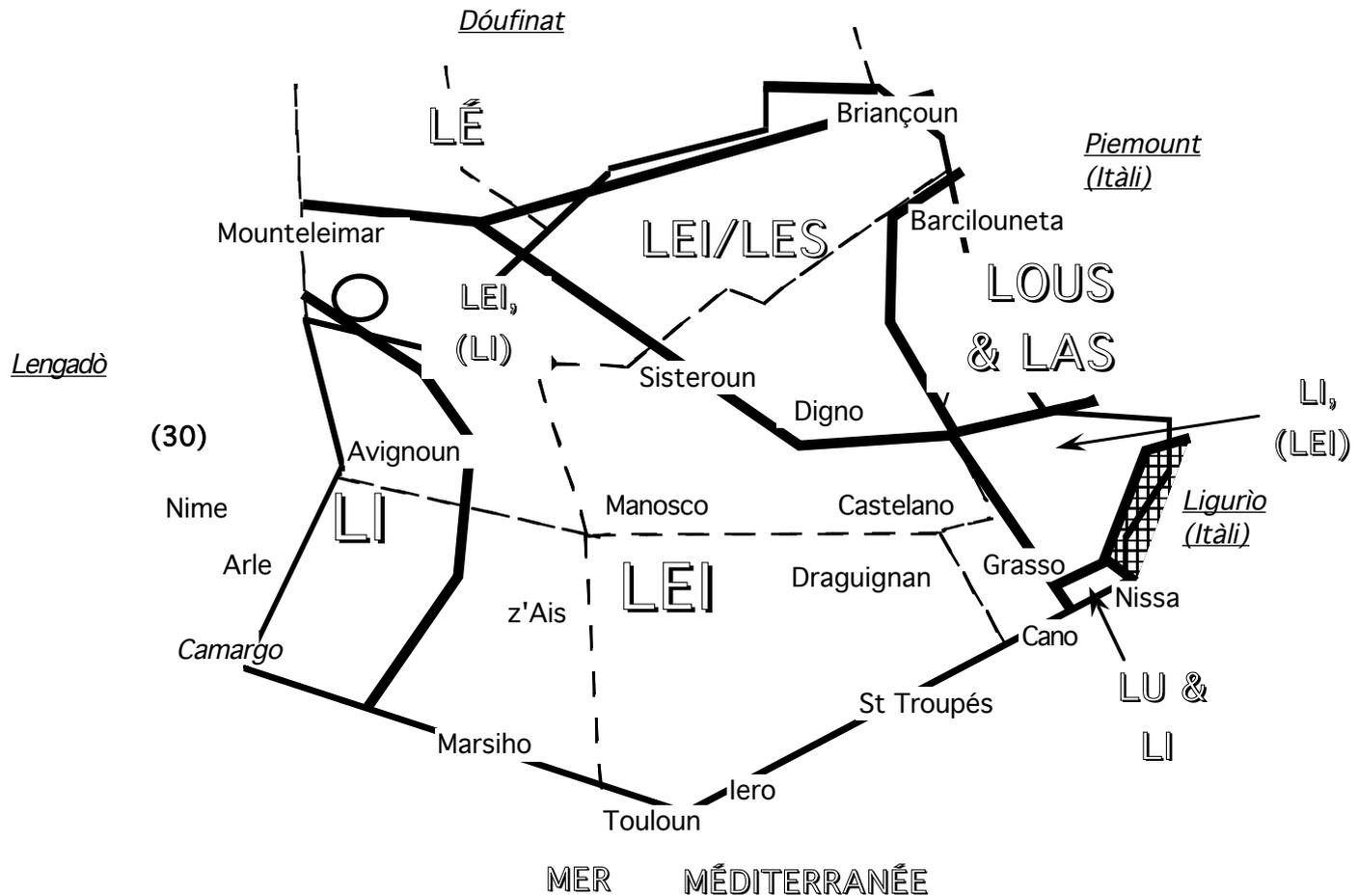
Piemount Autre région ou province

Carte 11 : Isoglosses secondaires (d)



-
- (13) : N° de département
- : limite de département
- : limites actuelles de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur
- 1 ——— : Finale latine *-ata* : chute de [t] au nord, passage à [d] au sud
- : Finale latine *-ata* : zone en *-aio, aia*, (passage à [j])
- ▨ : Finale latine *-ata* : zone mixte *-aio, -aia, -au*
- ▩ : Zone de conservation du [d] latin intervocalique (*audire > audì*)
- Manosco Ville
- Piemount Autre région ou province

Carte 12 : Articles définis pluriels



LÉGENDE:

(13) : N° de département

— — — : limite de département

— — — : limites actuelles de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

 Type ligurien

— — — : Zone approximative de changement de forme

NB: La barre oblique sépare les formes adaptées au contexte phonétique postérieur. "&" sépare une forme masculine (la première) d'une forme féminine. Les parenthèses encadrent une variante fréquente.

Manosco Ville

Piémount Autre région ou province

4. 2. Systèmes phonologiques

Le système que je présente ci-dessous a été construit à partir de l'observation de nombreux idiomes provençaux répartis sur l'ensemble de l'aire étudiée dans cette ouvrage. Il semble bien que, excepté quelques particularités très locales que je ne peux hélas prendre en compte ici, le système vocalique soit à peu près identique partout. Le système consonantique présente un peu plus de diversité locale, mais somme toute ses points principaux sont stables dans l'espace. Il ne s'agit ici que d'indications générales. Je suis bien conscient du fait que la phonologie d'une langue varie jusqu'au niveau de l'individu, comme par exemple les travaux d'André Martinet et d'Henriette Walter ont pu le montrer pour le français.

4. 2. 1. Les voyelles

Ce système présente une certaine complexité. En effet, bien que les oppositions soient assez aisées à établir, deux problèmes restent posés: l'établissement du statut phonologique des voyelles subissant l'alternance vocalique accentuelle et la définition des faits relatifs à la nasalisation, dont on ne trouve que des notations phonétiques peu satisfaisantes.

4.2.1.1. L'alternance vocalique accentuelle

L'exposition précédente concernant l'évolution du provençal depuis le latin a mis en relief des phénomènes d'alternances, notamment avec la fermeture des voyelles prétoniques¹. Cette alternance généralisée est d'autant plus sensible qu'elle apparaît clairement dans les paradigmes verbaux et les dérivations nominales. Le tableau suivant en donnera quelques exemples:

<u>Voyelles</u>	<u>Prétonique</u>	<u>Tonique</u>	<u>Traduction</u>	<u>Remarques</u>
[u/ɔ]	voulé vole	vouloir/je veux	rhodanien	
[u/wa...]	voulé vouàl	vouloir/je veux	maritime	

¹ Je ne désigne pas exactement par *alternance* ce qu'A. Martinet appelle "alternance" (Cf. MARTINET, 1989, 114-116).

[e/ɛ]	creba crèbo	crever/crève	
[ü/ʉ]	recula recuelo	reculer/recule	
[ü/œ]	durbi duerbe	ouvrir/ouvrir	rhodanien
[ü/jœ]	puget piue	petit sommet/ sommet	rhodanien
[i/je]	lichiero lie	litière/lit	
[u/ue]	fougau fue	foyer/feu	maritime
[u/jɔ]	fougau fiò	foyer/feu	rhodanien
['ei/'ai]	leissa laisso	laisser/laisse	
['ou/'au]	cauca cauco paure pauret	fouler/foule pauvre/pauvret	non graphié non graphié

L'opposition minimale *balo~bello~bilo~bolo~bulo~boulo* "balle, belle, bile, bol, bulle, boulo" implique les phonèmes de base /a~ɛ~i~ɔ~ü~u/ qui s'intègrent dans l'alternance vocalique.

En ce qui concerne les diphtongues en provençal, "vraies" diphtongues décroissantes, on peut en fait les considérer comme des combinaisons de voyelles simples, puisqu'aucune diphtongue n'est composée de voyelles inexistantes seules (sauf [wɔ] dans quelques idiomes des Alpes-Maritimes qui n'ont pas [ɔ]), et que l'unicité du statut phonologique de la diphtongue n'est pas démontrée.

La diphtongue [wa, we, wɛ, wɔ] peut être considérée au niveau global comme une équivalente de /ɔ/ (au rhodanien *porto* correspond ailleurs *pourto, pouorto* etc...) mais en fait la plupart des idiomes où o tonique a diphtongué connaissent une opposition - quel que soit le rendement de celle-ci - /wa/ ou /wɔ/ etc...~ /ɔ/ (type *por(t)/pouar(c), for(t)/fouar(t), sor/souar* "port/porc, fort militaire/costaud, obscurité/soirée" ¹ .

¹ Après avoir dans un premier temps considéré ces rares oppositions comme non significatives (BLANCHET, 1985), j'en viens à penser plus juste de ne pas les négliger, d'autant plus qu'elles n'infirmement en rien l'alternance vocalique générale des idiomes provençaux.

Si l'on en croit les faits d'alternance vus ci-dessus, [e] serait l'allophone fermée du phonème /ɛ/ en position prétonique. Or, on la rencontre à la tonique, comme le prouve par exemple la carte 211 de l'ALP qui donne pour "charrette" autant de [ka'reto] que de [ka'rɛto]. La carte 212, elle, nous donne pour "charretée" [kare'tado] à 100%. S'il y a une double possibilité à la tonique, ce que confirme l'observation de tous les idiomes (ROUX, 1970, 78-79), il y a bien systématiquement [e] en prétonique.

On rencontre une opposition /e/~ɛ/ en tonique dans des paires minimales comme *boufet/boufè* "soufflet/il souffla" dans certains idiomes, notamment rhodaniens, et Ronjat signalait une opposition *péu/pèu* mentionnée *supra*. Mais son rendement est là encore très faible, et de nombreux idiomes l'ignorent totalement (notamment en maritime). Il s'agit d'ailleurs d'une opposition qui joue sur des items lexicalement et syntaxiquement différenciés au premier chef.

Les variantes idiolectales sont ici très fluctuantes et annulent souvent la pertinence fonctionnelle de l'opposition phonémique dans les interactions communicatives.

Le même problème se pose pour [u] qui semble n'être que l'allophone fermée en position prétonique de /ɔ/. En fait, il existe toute une série de paires minimales, certes réduite, type *bolo~boulo*, *cour(t)~cor(s)* etc...à la tonique. On trouve déjà l'opposition *la mort~l'amour*, *cor~cour*, *dos~dous* chez Michel Tronc au XVI^e siècle (BLANCHET, 1989).

Il nous faut donc considérer au moins deux systèmes vocaliques. L'un en position tonique, comptant le maximum de phonèmes (/a~ɛ~e~i~ü~u~ɔ~wa/) où /wa/ représente la variété [wa, we, etc...]. L'autre en position prétonique comptant moins de phonèmes (/a~ɛ~i~ü~U/) où [e] et [u] sont des variantes équivalentes à (respectivement) [ɛ] et [ɔ] impossibles en tonique¹. En d'autres termes, [e] et [ɛ] sont les deux faces d'un seul et même phonème /ɛ/

¹ Sauf rares exceptions non pertinentes phonologiquement comme l'ouverture sporadique de /u/ en [ɔ] devant [R] en maritime et la tendance à l'ouverture de /e/ en [ɛ] en syllabe fermée chez les jeunes locuteurs influencés (?) par la phonologie française.

réalisé [e] en prétonique et [ɛ] en tonique; [u] et [ɔ] sont les deux faces d'un même phonème /U/ réalisé [u] en prétonique et [ɔ] en tonique; ces phonèmes étant perceptibles dans les phénomènes morphologiques (dérivation, flexion verbale). Autrement dit encore, l'opposition /e/~ɛ/ et l'opposition /u/~ɔ/ sont neutralisées en prétonique sous la forme d'un archiphonème /E/ ou /U/.

En position post-tonique, les oppositions sont moins nombreuses, et varient selon les idiomes. A titre d'exemple, dans la plupart des idiomes maritimes, on a /e~ɔ~u~i/ exemples: *pàrti/parte, baile/bailo, pítou/píti, caràcou/caraco, cànti/canto* "je pars/il part, contremaître/nourrice, argent/je prends, gitan/gitane, je chante/chante". Dans la plupart des idiomes rhodaniens, qui n'ont pas de /u/ post-tonique opposé à /ɔ/, les phonèmes post-toniques sont au nombre de trois: /e~ɔ~i/.

L'alternance vocalique est un phénomène central de la phonologie du provençal, et elle a d'ailleurs induit en français régional de Provence une phonologie spécifique.

4.2.1.2. *La nasalisation*

Nous abordons ici une question qui, bien qu'étant plus simple que la précédente, a fait couler beaucoup d'encre. J. Ronjat avait déjà signalé au début du siècle que les notations de l'Atlas Linguistique de France de Gilliéron et Edmond se basaient sur la nasalisation française (complète), et ne correspondaient en rien à la réalité phonétique provençale. J.-Cl. Bouvier, responsable de l'Atlas Linguistique de la Provence (CNRS), a convenu en 1984, devant mes remarques lors d'un colloque à Nantes et au 1^o Congrès de l'A.I.E.O. à Southampton, de l'imprécision, au moins phonologique, de celles de l'ALP. Pourtant plusieurs linguistes ont déjà donné des transcriptions phonétiques plus satisfaisantes des groupes voyelle + occlusive nasale. P. Bec en donne avec notations assez précise des consonnes nasales (BEC, 1965), la plaquette modèle éditée par l'Association Phonétique Internationale également, et A. Martinet signalait en 1941 à propos du français régional où ces phénomènes ont été propagés: *Dans le Midi les voyelles nasales sont toujours suivies d'une occlusion, quelque fugace soit-elle, et il n'y a pas de doute "an, on, in"*

et "un" doivent être interprétés comme des combinaisons de deux phonèmes (MARTINET, 1945).

Il s'agit en effet de déterminer s'il y a en provençal des phonèmes voyelles nasales comme en français, ou plutôt des voyelles suivies d'un phonème consonantique comme en italien.

En fait, on perçoit en provençal beaucoup plus qu'une occlusion fugace. Phonétiquement, c'est très net: il existe une consonne nasale harmonisée selon le contexte postérieur. Par exemple:

- [n] devant dentale [kân'ta, 'munde]¹
- [m] devant bilabiale [Rum'pudo, 'kâmbo]
- [ɱ] devant labio-dentale [êɱfe'ta, 'ɱfle]²
- [ŋ] devant vélaire et toute autre position, y compris en syllabe absolue [êŋ'karo, 'âŋko, pêŋ'sa, âŋ]

Il n'y a pas de palatale en provençal, sauf en quelques idiomes gavots. Dans ce cas, j'ai observé l'usage de [ɲ]. Quelques idiomes proches de la zone ligure conservent [n] en finale absolue.

Devant voyelle, on constate une harmonisation en [n] type *s'enana* que la graphie enregistre ("s'en aller"), *un arret* [øna'Re] "un filet de pêche".

Devant consonne nasale, on rencontre soit chute d'une des deux nasales type *inmènse* [i'mɛŋse], soit harmonisation avec la nasale postérieure, ce qui crée une légère gémation type *un mouloun* [ümmu'lun].

Cependant, les notations données ci-dessus mentionnent une nasalisation partielle, notamment par [ŋ], de certaines voyelles, les moins fermées, nasalisation qui est plus marquée dans la vallée du Rhône et les Hautes-Alpes qu'ailleurs. En effet, le voile du palais s'abaisse progressivement avant la fin de l'émission de la voyelle pour préparer la nasalisation de la consonne suivante, et provoque une nasalisation progressive et incomplète de la voyelle. Ce phénomène existe également dans d'autres langues romanes méridionales comme

¹ Je marque la nasalisation partielle de la voyelle par un accent circonflexe.

² Je note [ɱ] l'occlusive nasale labio-dentale.

le castillan ou le toscan, pour lesquelles on ne pose du reste pas de phonème vocalique nasal.

Ainsi, il me semble plus satisfaisant, tant du point de vue structurel qu'évolutif, puisque la nasalisation de la voyelle n'est, même en français septentrional où elle est complète, qu'une assimilation régressive du trait de nasalité, de partir phonologiquement d'une occlusive nasale qui suit une voyelle orale (dont la semi-nasalisation n'est qu'un phénomène phonétique) que de postuler pour des phonèmes "voyelles nasales".

On établit donc l'existence d'un archiphonème (puisque les oppositions /m/~n/ connues à l'intervocalique y sont neutralisées) ou si l'on veut d'un hyperphonème /N/ postvocalique (non intervocalique) dont les réalisations phonétiques sont harmonisées au contexte postérieur.

Le système vocalique est de la sorte nettement distinct des systèmes français septentrionaux et standard(s), contrairement à ce que des analyses précédentes et influencées par la mentalité centraliste ont pu laisser croire, et en fait très proche de systèmes romans plus méridionaux connus en Espagne ou en Italie).

4. 2. 2. Les consonnes

Les tableaux suivants présentent schématiquement le système consonantique de base des idiomes provençaux; les oppositions supplémentaires ou les neutralisations existant localement sont signalées ci-après.

<u>1.</u>	<u>Occlusives</u>	<u>sourdes</u>	<u>sonores</u>	<u>nasales</u>
	bilabiales	: /p/	/b/	/m/
	dentales	: /t/	/d/	/n/
		:		/N/postvocalique
	vélaires	: /k/	/g/	

dits "provençaux" d'Italie, elle est représentée par /rr/~r/, le [R] y étant inconnu.

Une partie des idiomes (maritimes et gavots) neutralisent l'opposition /l/~r/ à l'intervocalique et les locuteurs prononcent un [r] à faible battement, souvent un seul, voire un genre de [l] palatal. On y confond *oulo* / *ouro* , et y oppose *telo* = *tero* ~ *terro*.

/r/ intervocalique est réalisé sous forme zéro au contact de yod dans la basse vallée du Rhône: *saié*, *paie* "serait, père".

Il n'existe à ma connaissance pas d'opposition */l/~/nj/ et la grande majorité des locuteurs ne prononce que [nj].

Je n'ai pas assez d'informations pour vérifier si /l/ existe bien dans les idiomes alpins et drômois, où si un groupe /lj/ lui a été substitué. J'ai entendu [l] chez des locuteurs aux alentours de Gap et à Nyons dans la Drôme. A Peille, près de Nice, j'ai entendu plutôt [j] y compris chez des locuteurs me certifiant que [l] (ou [lj] ?) était conservé en peillasque. En tout état de cause, une opposition /l/, /j~/lj/ ou /l/ existe dans la partie alpine et drômoise de notre domaine.

Les affriquées sont réalisées alvéolo-dentales ([ts, dz]) sur une partie du domaine (rhodanien et haut-gavot).

/s/ a tendance à être palatalisé en [ʃ] dans certains idiomes gavots, notamment après palatale [j]: *baisho*.

Pour plus de détails phonétiques dans la variété des idiomes, voir le chapitre 3. 2. *supra*.

4. 2. 3. Les semi-consonnes ou semi-voyelles

Il n'y a pas d'opposition phonologique semi-voyelle/voyelle */j~/i/, */u~/ü/, */w~/u/ dans les idiomes provençaux dont j'ai connaissance. Pour ceux-ci, et sans doute pour la plupart sinon pour tous (?), les semi-voyelles sont donc des allophones intervocaliques des phonèmes vocaliques correspondant. Les synérèses sont d'ailleurs assez rares en provençal. Des mots comme *lia*, *fia*, *Mius*, *tua*, *süour*, *cuou*, *rouado*, *couire* [li'ja, fi'ja, mi'jüs, tu'a, sü'uR, 'küu, Ru'ado, 'kuire] "lier, fier, Marius, tuer, sueur, cul, gelée blanche, cuire" (dans

divers idiomes) sont prononcés en général avec des voyelles pleines, et l'on insère souvent une (semi-)consonne de diérèse: *liga*, *fisa* (conservées du latin), *tuia*, ainsi que les yods de [li'ja] etc...

Il me semble, à l'audition, et à mon articulation, que les voyelles faibles des diphtongues descendantes sont différentes des semi-voyelles (employées dans les "fausses" diphtongues montantes) car plus achevées, plus pleinement articulées, le mouvement étant inverse. Dans *èu* (interjection fréquente), par exemple, on entend nettement un [u] et non le [w] de *pouarto* ['pwaRto] "porte". Dans *mai* "encore!", même chose par rapport au [j] de *camié* [ka'mje] "chemise". Aussi je crois juste de noter [u, i] et non [w, j]. Dans ['ml̥ü], diminutif de *Marius*, on entend un [ü] et non le [μ] de *nue*, *puèi*.

Ceci confirmerait l'absence d'opposition semi-voyelle/voyelle dont les emplois seraient combinatoires, dépendant uniquement du contexte phonétique.

4. 3. Accentuation et intonation

Le provençal est une langue paroxytonique où l'accent tonique a une valeur phonologique. Comparez *sabes* (paroxyton) "tu sais" et *sabès* (oxyton) "vous savez", *coco* (paroxyton) "coque" et *couco(t)* (oxyton) "tête", *pàrti* (paroxyton) "je pars" et *parti* (oxyton) "partir, parti", *pastoun* (paroxyton) "ils pétrissent" et *pastoun* (oxyton) "sorte de ciment" etc...

Certains idiomes entre Nice et Vintimille, et dans leur arrière-pays, ont conservé des proparoxytons (Cf. *supra*).

La voyelle accentuée est légèrement plus longue que les autres. Il n'y a pas de longueur pertinente en provençal.

Il y a donc un accent de mot, un nombre important de syllabes post-toniques dans une phrase, et cela contribue à donner au provençal ses structures intonatives particulièrement marquées. Les intonations sont riches, nombreuses, variées, et porteuses de sens d'une façon inexistante dans d'autres langues romanes, notamment dans le domaine d'Oïl. Je veux dire par là que nombre d'entre elles n'y ont pas d'équivalent intonatif. D'où l'aspect qualifié de "chantant" du provençal par les locuteurs ou les auditeurs.

Ces phénomènes accentuels et intonatifs sont passés en français régional et ont grandement contribué à structurer sa spécificité.

4. 4. Syntaxe et morphosyntaxe

4. 4. 1. Quelques particularités syntaxiques

Une description de la syntaxe du provençal, ou au moins d'un de ses idiomes ou ensembles d'idiomes, nécessiterait un volume entier. Je me bornerai donc ici à donner quelques informations quant à des phénomènes particulièrement intéressants du point de vue de la spécificité du provençal. Et ceci notamment par rapport au(x variétés septentrionales du) français, y compris le français "standard", afin tout à la fois de réfuter le pseudo-argument anti-"patois" qui voudrait que le provençal n'ait pas de syntaxe propre (!¹) (Cf. G. Paris ou M. Downer cités par J. RONJAT, 1930, t3, 517, art. 760), et que l'on entend encore, et de montrer que le provençal se rattache ainsi aux idiomes populaires romans, notamment aux idiomes plus méridionaux².

4.4.1.1. Le groupe nominal

- Bien que la position des adjectifs qualificatifs par rapport au nom qualifié soit en général la même qu'en français, un certain nombre d'entre eux sont employés post-posés là où l'équivalent français est antéposé: *lou Port-Vièi, uno capello basso, une frumo grosso* "le Vieux-Port, une basse-chapelle, une grosse femme".

L'inexistence d'une langue littéraire décalée par rapport aux usages oraux implique la quasi-inexistence d'effets stylistiques par modification de la place de l'adjectif, notamment par antéposition, sauf dans les poésies classifiantes imitatives du français (autour des XVII^e et XVIII^e siècle, Cf. Coye).

¹ Comme si un idiome pouvait avoir la syntaxe -totalement empruntée !?- d'un autre idiome. Et si à la rigueur elle était parfaitement identique, ce qui ne s'est jamais vu, ce n'est que par à-priori idéologique que l'on pourrait affirmer une telle aberration et dans une direction (de l'idiome standard vers l'idiome méprisé) qui n'est en rien démontrable. Dans ce cas, pourquoi ne serait-ce pas le contraire?

² Je reprendrai ici en partie le plan et les exemples cités par RONJAT, 1930, t3.

- La pertinence des désinences verbales permet un déplacement, et souvent une post-position du sujet dans les phrases: *e alor es vengu l'ome* "et alors l'homme est arrivé". Cela rappelle le phénomène de double sujet fréquent en français populaires: "Et alors, il est arrivé, le type, et ..." ou "et alors, le type, il est arrivé".

- Un sujet grammaticalement singulier mais à sens pluriel appelle en général un verbe au pluriel: *lou mounde an parti, la famiho l'an couchado* "les gens sont partis, sa famille l'a chassée".

- L'article défini a souvent une valeur possessive: *prèni lou fusiéu, mèti la vèsto, quito lou capèu, lou pichoun es malaut* "je prends mon fusil, je mets ma veste, ôte ton chapeau, mon fils est malade. Par contre, on dit *mi siéu roumpu la gambo, ai mau à ma tèsto*¹, *s'es coupa soun det* "je me suis cassé la jambe, j'ai mal à la tête, il s'est coupé le doigt", comme dans certains français populaires.

4.4.1.2. *Le groupe verbal*

- Dans l'expression équivalente au français *c'est, ce sont* on n'emploie que le singulier, jamais le pluriel: *es mei pichoun* "ce sont mes enfants" comme en français populaire "c'est mes enfants". Avec la 1^o personne du singulier on emploie la même personne: *siéu iéu* "c'est moi", *siéu Felipe* "c'est moi, Philippe" quand il n'y a pas de complétive. Sion on dit *es iéu que l'ai facho* "c'est moi qui l'ai faite".

- L'indéfinition du sujet est rarement exprimée par le pronom *l'on* plutôt littéraire, mais par des tournures type: *si parlo prouvençau* ou *mi dien Vincèn* (3^o personne du pluriel) ou *se partès en avioun/se partes en avioun* (2^o personne du pluriel ou du singulier).

- Les pronoms sujets, dont les désinences verbales permettent de se passer (comme en italien), ne sont usités que parfois pour désambiguïser un énoncé ou en général comme formes d'insistance: *tu siés brave, a pas vougu èu* et souvent avec une pause entre le

¹ Ou *ai mau de tèsto*.

pronom et le verbe: *tu, siés brave, a pas vougu, èu*, "toi, tu es gentil, lui, il n'a pas voulu". Les idiomes des Hautes-Alpes et des vallées piémontaises les emploient plus généralement.

- Certains adverbes se placent à l'intérieur du groupe verbal ou avant un verbe à une forme impersonnelle même si un pronom personnel est antéposé: *l'ai sèmpre di, v'aviés puèi agudo visto, anen lis un pau vèire, sènso n'en mai dire, en tant brassejant, lou faire o lou pas faire?* "je l'ai toujours dit, donc tu l'avais vue, allons un peu les voir, sans en dire plus, en gesticulant autant, le faire ou ne pas le faire?".

- Quelques verbes sont transitifs alors que les continuateurs français des mêmes étymons ne le sont pas: *(r)intra lei bèsti, toumba 'no cadiero, sembla soun paire, tourna un libre* "faire rentrer les bêtes, renverser une chaise, ressembler à son père, rendre un livre".

- Le datif éthique est très fréquemment usité dans tous nos idiomes, notamment à la 1^o personne réfléchi: *mi siéu pensa que s'èro enanado, mi lou siéu pensa, mi siéu vist mau, ti va crèses?, pren-ti-lou, si sian manja un aiòli que tubavo* "j'ai pensé qu'elle était partie, je l'ai pensé, j'étais en mauvaise posture, tu le crois?, prends-le, nous avons mangé un aiòli très fort".

- A l'impératif, quand deux pronoms personnels suivent le verbe, le datif précède le complément d'objet: *douno-mi-lou, digo-nous-vo* "donne-le-moi, dis-le-nous". Quand l'attribution est à la 3^o personne, l'un des deux pronoms est généralement sous-entendu: *douno-li* "donne-le-lui".

- Le verbe *faire, fa* peut s'accorder avec le sujet ou le COD même s'il est suivi d'un infinitif ou d'un adverbe: *s'es facho mau, la raubo qu'ai facho faire* "elle s'est fait mal, la robe que j'ai fait faire".

- Le pronom précède en général un groupe verbal *poudé, voulé, falé, saupre, ausa, ana, veni, tourna* + verbe à l'infinitif: *l'ai pas pouscu vèire, va vòu dire, va fòu faire, la sabèn canta, l'àusi pas saluda, l'es anado croumpa, vous tóurni ajuda* "je n'ai pas pu le voir,

il veut le dire, il faut le faire, nous savons la chanter, je n'ose pas la saluer, il est allé l'acheter, je recommence à vous aider".

- L'extension de la tournure pronom + verbe + préposition/adverbe est à remarquer: *m'es vengudo à l'endavans, mi courre à l'après/mi courre après, aquel ome que m'es contro, lou mau li crèisse dintre, t'an picaubre?* "elle est venue au devant de moi, il court après moi, cet homme qui est contre moi, le mal se développe en lui, on t'a frappé?". Le français populaire connaît une tournure similaire mais moins fréquente: "il me court après, il m'a tapé dessus".

- Les participes passés s'accordent avec le sujet lorsque l'auxiliaire est *èstre* (qui se conjugue avec lui-même: *Père es esta countènt, Magali es estado countènto*), mais l'accord avec le COD placé avant l'auxiliaire avoir n'est pas systématique. On dit tout aussi bien: *La pignato qu'ai croumpadol/la pignato qu'ai croumpa* "La marmite que j'ai acheté(e)". Il me semble que l'accord est plus fréquent dans les idiomes maritimes qu'ailleurs ¹.

- Les compléments ont tendances à être placés en début de phrase et repris sous forme d'un pronom: *la mountagno, la counouèissi; A Marsiho, li siéu ana* "je connais la montagne, je suis allé à Marseille". Cette structure existe également en français populaire.

- *que* est employé à la fois comme relatif général, comme conjonction et comme connecteur logique: *lou dissate que siéu vengu, l'oustau que li sian mounta, l'ome que ti pàrli/que ti n'en pàrli, lou mèro que li an vouta pèr lou darrié còup, ti diéu qu'es cuecho, mete lou capèu que la calou ti va tuia* "le samedi où je suis venu, la maison où nous sommes montés, l'homme dont je te parle, le maire pour qui on a voté la dernière fois, je te dis qu'elle est cuite, mets ton chapeau car la chaleur est dangereuse".

- L'impératif négatif est exprimé par un subjonctif: *ti teisés pas* contre *taiso-ti* sauf à Nice où l'on utilise l'infinitif comme en italien.

¹ NB: Dans certains idiomes gavots et drômois septentrionaux, le féminin n'est pas distingué du masculin suite à la chute du [d] intervocalique (Cf. Chapitre 3.2.)

- Les concordances des temps verbaux sont conservées, et le subjonctif imparfait n'est jamais remplacé par un subjonctif présent: *foulié que dourmèsse* "il fallait qu'il dorme".

- Le subjonctif peut aussi servir à exprimer l'hypothèse ou la condition, mais l'imparfait de l'indicatif y est beaucoup plus fréquent: *s'èro poussible, va fariéu/ se siguèsse poussible, va fariéu* "si c'était possible, je le ferais". D'une manière générale, le subjonctif est automatiquement employé après conjonction concessive ou conditionnelle *emai, bèn que, que que, mai que* ("bien que, bien que, quoique, pourvu que"), après conjonction temporelle *avans que, après que, fincou, jusqu'à* ("avant que, après que, jusqu'à, jusqu'à"), dans les subordinées de but type *l'ai demanda que mi prestèsse lou batèu, an telefouna pèr que mountèsse leis ajuda* ("je lui ai demandé de me prêter son bateau, ils ont téléphoné pour que tu montes les aider"), pour exprimer l'indétermination type *quouro que vèngue, coumo que vague, que que digue* ("n'importe quand qu'il vienne, quoi qu'il en soit, quoi qu'elle dise"), les exclusives type *lou mai fouart qu'aguèssi counouissu, lou mens chièr que l'ague, lou soulet que vègui* ("le plus fort que j'ai(e) connu, le moins cher qu'il y a/ait, le seul que je vois/voie")¹, et après toute une série de verbe exprimant le souhait, l'irréalité, l'hypothèse, la volonté, le désir, le doute, la concession comme *espera, souveta, prega, eisigi, voulé, pas pensa, pas crèire, falé/calé, èstre necite, èstre mestié, èstre necessàri, si poudé, basta, sufi, èstre pas verai, douta, pas sembla, pas parèisse, regreta, miés valé, èstre daumàgi etc...etc...*

- D'une manière générale, l'interrogation est manifestée par une intonation montante, sans modification de la syntaxe, et par emploi de pronoms et adjectifs interrogatifs. Le rhodanien connaît une particule interrogative *-ti* vraisemblablement empruntée au français (*-t-il*), placée après le verbe: *lou creiriés-ti?* "le croiriez-vous?". L'inversion du sujet est à peu près inconnue.

4. 4. 2. Compléments de morphologie

4.4.2.1. *Le nom et l'adjectif*

¹ Il y a ici un choix possible en français.

L'ancien provençal avait, comme l'ancien français, des déclinaisons comprenant cas-régime et cas-sujet. Elles semblent avoir commencé à déchoir dès le XIV^e siècle, et n'existent plus aux XV^e et XVI^e siècles. La marque la plus fréquente étant un -s, le chute progressive des consonnes finales sur une partie de notre aire a pu contribuer à leur disparition rapide. Il en reste des traces dans les doublets issus de la déclinaison latine imparisyllabique à nominatif polysyllabique: *senior/seniore* > *segne/segmour*, *peccator/peccatore* > *pecaire/pecadou*, *companio/companione* > *coumpan*, *coumpagnoun*, *drac/dragoun*, *bret/bretoun*, *laire/larroun*, etc...

Ces doublets ont parfois des sens et usages proches (*coumpan/coumpagnoun*) et parfois différents (*bret* "bègue"/*bretoun* "breton"; *pecaire* "exclamation de compassion"/*pecadou* "pécheur").

le genre

Les pluriels neutres latins et les mots grecs en -a sont devenus féminins, les neutres et masculins latins sont devenus masculins, les féminins sont féminins, sauf exceptions.

La plupart des mots latins dont le genre était hésitant sont devenus féminins: *lepore* > *la lèbre*, *serpe* > *la serpe*, *grue* > *la gruio*, *perdrice* > *la perdris*.

Des phénomènes analogiques sont responsables de changements de genre:

- les notions abstraites forgées à l'aide du suffixe -*our* sont passées au féminin comme les mots abstraits forgés à l'aide de la majorité des autres suffixes (-*esso*, -*ènci*, *uro*, etc...). Seuls *ounour* et *amour* sont restés masculins.

- *la mar* est féminin comme *aigo*, *terro*, *sablo*, etc... *la dènt* est refait sur *bouco*, *lengo*, *brigo*, *maisso*. *La/lou fre*, *la/lou souom*, *la caud* ont un genre féminin comme *la set*, *la fam*, *la fatigo*, *la mouart*. Ronjat explique *la sau* par un couple opposé *lou pèbre e la sau* dans une série *lou jou e la nue*, *lou soulèu e la luno*, *lou cièl e la terro*.

- l'adjectif *grand* (féminin) n'a été conservé que dans quelques cas figés (*grand-messo*, *grand* "grand-mère") et refait en *grando*.

Ce phénomène s'est produit pour toute une série d'adjectifs (*dous, mihouro ...*). Il s'est aussi produit en sens inverse (*fouale/foualo ...*).

Le nombre

Pour la flexion plurielle des noms et des adjectifs, voir au chapitre précédent.

Certains mots ne s'emploient qu'au pluriel: *Aup, Aupiho, Ceveno* (toponymes), *tripo, ciho* (auxquels s'ajoute une tendance au pluriel pour *cervello, mesoulo, gouto, bouco, brigo* "cervelle, moëlle, goutte, lèvres, machoires").

Les adjectifs démonstratifs et indéfinis ont subi sur l'ensemble de l'aire qui ne maintient pas le -s de la flexion plurielle des phénomènes d'évolutions semblables à ceux des adjectifs qualificatifs et des articles (Chap. 3.), avec vocalisation du [s] en [i], mais aussi de réfections. Ainsi on a *èstou, aquèstou* refaits sur *lou*, *ùn(e)i* refait sur *l(e)i* (exprimant le duel ou un pluriel indéfini), *tóut(e)i, tànt(e)i* refaits sur *le()i, aquél(e)i, aquèst(e)i*.

Les comparaisons sont exprimées:

- par *mai, pu, plus* pour la supériorité: *es mai grand que iéu*.

- par *men(s)* pour l'infériorité: *es mens grand que iéu*.

Exception faite de *meiou, piègi* "meilleur, pire".

- au superlatif absolu surtout par *fouaço* et *aussitras que, mai que, bèn, que-noun-sai*: *es fouaço bèu, es tras que bèu, es mai que bèu, es bèn bèu, es bèu que-noun-sai* "c'est très beau".

4.4.2.2. *Les articles et les pronoms*

Les pronoms sujets joignables au verbe, les pronoms isolables, et les pronoms compléments indirects sont identiques ¹ : *iéu, tu, eu/elo, nous-autre* ou forme courte *nautre, vous-autre* ou forme courte *vautre, vous* (personne de politesse), *éli*, avec évidemment des variantes selon les idiomes. Ainsi on dit *iéu vau bèn, e tu? e vous? e*

¹ Tous pouvant être tonique ou atones.

vautre? etc... Ti parlo de tu, l'a croumpa pèr iéu "Je vais bien, et toi? et vous (politesse)? et vous (à plusieurs personnes)? Il te parle de toi, il l'a acheté pour moi.

Il n'existe donc pas de formes correspondant aux formes pleines du français *moi, toi, lui etc...*

Les pronoms personnels compléments d'attribution directs sont *mi, ti, li, nous, vous, li* toujours avec variantes possibles: *mi presto la man, conto-mi 'cò* "il m'aide, raconte-moi ça". Il n'y a pas d'équivalent au français *lui, leur* ; on emploie pour la 3^o personne singulier et la 3^o personne pluriel aux deux genres le neutre *li* (*ié* en rhodanien par évolution ultérieure) correspondant au français *y* et ayant aussi valeur de pronom de lieu (*li vau* "j'y vais").

Les pronoms compléments d'objet direct sont identiques aux articles *lou, la, li* dans la vallée du Rhône (excepté la région nîmoise) et à Nice. Ailleurs, on distingue un neutre sous la forme d'un pronom *va* (antéposé)/ *vo* (postposé) en maritime, et (*h*)*òu, hou* ou *vou* dans les idiomes gavots: *va sàbi, digo-mi-vo* "je le sais, dis-le-moi". On emploie dans ces idiomes *lou, la* à propos de personnes ou d'objets définis. La forme plurielle unique est *lei* ou équivalents locaux.

Les pronoms réfléchis sont *mi, ti, si, si/nous, vous, si* : *mi siéu pensa, ti siés pensa, s'es pensa, si sian pensa/nous sian pensa, vous sias pensa, si soun pensa* (ou équivalents locaux: *me, te, se ...*). Le pronom réfléchi *nous* est très rare. On utilise en général *si/se* à la 1^o personne du pluriel.

Le provençal connaît une double série de possessifs. Une forme pleine: *miéu/miéuno, tiéu/tiéuno, siéu/siéuno, nouastre/nouastro, vouastre/vouastro, siéu/siéuno* constitue les emplois attributs (*aquel oustau es miéu*) et substantivés (*es lou miéu*). Une forme réduite: *moun/ma, toun/ta, soun/sa, nouastre/nouastro, vouastre/vouastro, soun* est employée devant le nom qualifié (*moun paire, ma maire*). La forme masculine est employée au féminin devant un nom à initiale vocalique (*moun amigo*). On constate que la forme 3^o personne du pluriel est identique à la 3^o personne du singulier: la forme *lour* a

disparu à peu près partout autour du XVI^e siècle, sauf dans les Hautes-Alpes, les vallées italiennes et le Diois.

Les idiomes rhodaniens, les idiomes maritimes/centraux occidentaux (Aix, Marseille), ceux de la Drôme en général, de la vallée de Barcelonnette, de Forcalquier et des Hautes-Alpes ont une opposition forme pleine/forme réduite aux deux 1^o personnes du pluriel: *nosto lengo/la lengo nostro*.

Le nissart n'a pas de forme réduite et utilise un tour *lou miéu paire* avec article défini. Les formes féminines y sont en [v]: *miéuva, tiéuva etc...*

Les variantes locales subissent évidemment la non diphtongaison de o tonique (vallée du Rhône) et les systèmes d'accords en genre et en nombre vus pour les adjectifs et pour les noms.

Les pronoms démonstratifs sont *acò, eiçò*, sauf l'anaphorique neutre *ce, ço* (selon les idiomes). Les formes *aquéu* (masc. sing.), *aquelo* (f.sing.), *aquél(e)i* (pluriel), et leurs équivalents dans les idiomes divers, notamment en ce qui concerne genre et nombre, n'indiquent pas de localisation précise. La proximité temporelle ou spatiale est plutôt indiquée par la série *aqueste/aquèstou, aquesto, aquèst(e)i* dont les formes réduites sont *este/èstou, esto, èst(e)i*. On y adjoint souvent un adverbe de lieu pour préciser la proximité ou l'éloignement: *acò d'aqui, aquéu d'aqui* (proche)/ *acò d'eila, aquéu d'eila* (loin).

Les interrogatifs sont *quau* (rhodanien), *qu* (ailleurs) pour les personnes, *que, quete/queto, quante-quèntou/quinto, quente/quento, quinte/quinto* selon les locuteurs et les idiomes, avec flexions conformes aux usages adjectifs etc... pour les choses et les personnes, *ounte-mounte-vounte, ente* (Provence orientale), selon les locuteurs, pour le lieu, *quand* pour le temps (on emploie aussi *quouro* conjonctif qui n'est que rarement interrogatif), *quant* pour la quantité (fléchi à Nice). Les formes *louquau, laqualo etc...* "lequel, laquelle..." sont rares et littéraires. On leur préfère la série *que, quete, quèntou etc...*

L'exclamatif général est *que* [ke].

Pour les articles, voir au chapitre précédent. Notons que les idiomes provençaux distinguent l'article défini contracté *dou, de la*,

d(e)i et variantes locales d'un vrai partitif *de* (*lou pan de l'oustau/mànji de pan* "le pain de la maison/je mange du pain").

Les numéraux

Les cardinaux sont (avec équivalences locales): *un/uno, dous/douas, tre(s), quatre, cin(q), sièi(s), sè(t), vue, nòu, dè(s), vounge, douge, trege, quatorge, quinge, sege, dès-e-sè(t), dès-e-vue, dès-e-nòu, vin(t), vint-un, vinto-dous, vinto-tres etc..., trento, quaranto, cinquanto, seissanto, setanto, vuetanto, nounanto, cèn(t), milo, milien, miliar(d), bilien, trilien etc...*

On note l'existence d'une alternance masculin/féminin pour "deux". Les numéraux cardinaux sont les mots pour lesquels les consonnes finales réapparaissent le plus systématiquement en liaison étroite (pour la zone concernée par leur disparition): *cing_ouero, vuech_ouero, vint_ouero*. Un emprunt au français, *quatre-vint*, se répand depuis le XIX^e siècle à la place de *vuetanto*.

Les ordinaux sont (avec équivalences locales): *proumié* (*premié, prumié* selon locuteurs et idiomes), *segoun(d), tresième/o, quatreième/o, cinquième/o etc...* avec un suffixe emprunté au français. Mistral et les premiers félibres ont créé dans leurs écrits une dérivation à base autochtone (ordinairement usitée pour les toponymes type *Touloun, toulounen, toulounenco* "Toulon, toulonnais, toulonnaise" ou quelques autres dérivations type *meissounenco, maienco* "du mois des moissons, du mois de mai"): *tresen/tresenco, quatren/co, etc...* qui n'a pas eu le succès escompté.

"Dernier" se dit *darrié, darnié, dernié, derrié, radié* avec différentes assimilations et métathèses selon les idiomes.

Les consonnes finales de *proumié* et *darrié etc...* peuvent réapparaître en liaison étroite: *lou proumiér ome, lou darriér enfant*; on les retrouve d'ailleurs au féminin: *proumiero, darriero etc...*

4.4.2.3. *Les verbes*

Il ne saurait être question, ici, de développer une description détaillée des paradigmes verbaux. J. Ronjat y consacre presque 200 pages pour une présentation schématique. Même s'il décrit l'ensemble

des langues dites "d'oc", on mesure l'ampleur du problème. L. Bayle a consacré un livre de 578 pages aux paradigmes verbaux du seul provençal mistralien (BAYLE, 1986).

Sauf phénomènes de reclassement analogique (en générale attirance vers les infinitifs en -a majoritaires et réguliers), les verbes provençaux continuent morphologiquement les verbes latins de la façon suivante: -a (et -ar dans la zone alpine décrite plus haut) < -are; -i (et -ir) < -ire, -ere, -e:re et verbes germaniques en -ja- (exemples: *lusi, languï* < *luce:re, langue:re, gari, escarni* < *warjan, skirnjan*); seuls les verbes de fréquence élevée ont été conservés en -e : *èstre, avé, faire, dire, courre, prene, devé, saupre, vèire, valé, falé, etc...*

Les phénomènes de reclassement avec un infinitif en -a se poursuivent activement, avec ou sans influence du français. On dit aussi *pousseda, eisija, prefera, fousa* à la place de *poussedi, eisigi, preferi, fouire*. Un verbe comme *pourgi* conserve son infinitif, mais est souvent conjugué selon le schème des verbes en -a: *porge, porges, porjo, pourgèn, pourgès, porjon* en rhodanien (équivalents ailleurs). On note également des faits de substitution: *cerca* remplace *querre*.

De plus, certains verbes ont un infinitif double en -e et en -i: *bouli/bouie, segui/segre, legi/liege, senti/sèntre, fugi/fuge, culi/cueie, prusi/pruse etc...* Le verbe *buoure* "boire" a à Marseille et Toulon un infinitif emprunté au français *bouaro* mais conserve la totalité de sa flexion provençale.

Enfin, des verbes en -i inchoatifs sont conjugués en -i simple: *regi, pudi, pourgi, liegi, lusi, brusi*, et quelques uns des rares verbes en -i simples ont aussi un paradigme inchoatif: *ausi, souffri, óufri, menti*.

En ce qui concerne les phénomènes d'alternance vocalique accentuelle, Cf. l'étude phonologique ci-dessus.

J. Ronjat classe ainsi les verbes en trois groupes:

- 1. Le groupe en -a.
- 2. Le groupe en -e.
- 3. Le groupe en -i avec deux sous-groupes:

(3a. verbes en -i à désinence immédiatement jointe au thème, 3b. verbes inchoatifs).

Faute de travaux détaillés et complets permettant pour l'instant d'envisager d'autres types de classements (par exemple par nombre de radicaux), je conserverai ici ce classement traditionnel.

Remarquons tout d'abord que pour la plupart des verbes le subjonctif et le passé simple (ou préterite) ont été alignés analogiquement au cours du Moyen-Age en remplacement de formes directement issues du latin mais variées et complexes.

Les verbes dits inchoatifs sont conjugués dans une partie des paradigmes à l'aide d'un infixé *-iss-* issu de la conjugaison latine en *-scere*.

Le subjonctif présent se forme sur le thème de l'indicatif présent pour les verbes en -a, sauf pour *ana* qui se conjugue en *vag-*. Pour les verbes du groupe II utilisent un infixé *-g(u)-* sauf pour *poudé* qui a une forme en *posc-* et *viéure* en *visc-* et quelques autres verbes selon les idiomes, notamment les verbes longs (ex: *metre*, *entèndre* donne *metegue*, *entendegue* en idiomes rhodaniens, mais *mete*, *entènde* ailleurs à la 3^o personne). Les verbes du groupe III ont le thème de l'indicatif, sauf en rhodanien où l'infixé *-g(u)-* est généralisé.

L'imparfait du subjonctif se forme à l'aide de l'infixé *-g(u)-* (pour les groupes II et III) + désinence en *-ss-* en rhodanien, et uniquement à l'aide de la désinence en *-ss-* ailleurs (excepté quelques verbes courts): *canta*: *cantèssi*, *cantèsses*, *cantèsse...*; *feni*: *fenissèssi*, *fenissèsses...* (sauf rhodanien: *feniguèsse*, *feniguèsses...*).

L'infixé n'est généralisé qu'en rhodanien. Ailleurs, il n'existe qu'au titre de *traces* (VOULAND, 1986).

Les désinences sont identiques à tous les temps, sauf la 3^o personne du singulier qui est en *-e* au subjonctif, et la 1^o personne du singulier qui est également en *-e* dans la plupart des idiomes alpins.

A l'impératif, la 1^o personne du singulier a le thème de l'indicatif présent et la désinence du subjonctif (*anen*, *buven*, *parten*).

Le passé simple se forme à l'aide d'un infixé *-r-* sauf à la 3^o personne du singulier et d'un infixé *-g-* général aux groupes II et III en rhodanien, sporadique ailleurs, notamment pour les verbes longs (Cf. subjonctif): *canta: cantèri, cantères, cantè, canterian, canterias, cantèroun; feni: fenissèri, fenissères ...* (sauf *feniguère, feniguères ...* en rhodanien); *entèndre: entèndèri, entèndères...* (sauf *entèndeguère, entèndeguères...* en rhodanien).

L'imparfait de l'indicatif se forme à l'aide d'un infixé *-av-* au groupe I et d'un désinence en [-j-] aux autres groupes: *cantàvi, cantaves, cantavo, cantavian, cantavias, cantàvoun; vouliéu, vouliés, voulié, voulian, voulias, voulien* (avec équivalences locales).

On remarque le passage du [-j-] des groupes II et III au groupe I pour les 1^o et 2^o personnes du pluriel (sauf dans les idiomes niçois).

Les désinences sont dans l'ensemble assez similaires, sauf quelques variantes locales (notamment la 1^o personne à forte valeur identitaire Cf. *supra*, et au futur).

4.2.2.4. La dérivation

De nombreux substantifs sont des déverbaux: *rescontre, gisclè, pago, casso, bousco, triò, balans, trelus, cargo, douno, gouvèr, voio, jas, esplico, espousc, rebat, dormo* "rencontre, jet, paie, chasse, quête, sélection, balancement, éclat, charge, don, gouvernement, dynamisme, bergerie, explication, embrun, reflet, sommeil" < *rescountra, giscla, paga, cassa, bousca, tria, balansa, trelusi, carga, douna, gouverna, voulé, jaire, esplica, espousca, rebatre, dormi* "rencontrer, gicler, payer, chasser, chercher, trier, balancer, luire, charger, donner, gouverner, vouloir, gésir, expliquer, éclabousser, rabattre, dormir".

La dérivation nominale se fait également au moyen de nombreux suffixes issus du latin qui touchent également les adjectifs (je ne donne ici qu'un idiome à titre d'exemple):

- *io (savant)/-é : filousoufio, pouèsio, academié, foulié...*
- *ble: amable, poussible, respousable/respounsible...*
- *ilique (masc.), -ico (f.): istouri, istourico, pacifique, pacifico...*

- as (masc.), -asso (f.): *oumenas, bounias, barcasso, grandaras ...*
- adis/-edis/-idis (selon l'infinitif) + -o (f.): *boulegadis, boulegadisso, recampadis, mouvedis, batedis, fugidis...*
- is (masc.), -isso (f.): *bourroulis, pastis, paraulis, canisso, palisso, téulisso...* (collectif)
- V + *chou* (masc.), + -cho (f.): *finòchou, penàchou, capoucho...*
- au/-ai (masc.), -aio (f.): *batau, ventau, sounaio, sarraio, prouvençau...*
- iho (f.), -ihoun/-ihot (masc.), -ihoto (f.): *escoubiho, pastriho, pauriho, librihoun, francihot, francihoto...* (collectif et diminutif)
- au (masc.), -alo (f.): *celestiau, regiounau, regiounalo, papalo ...*
- aio (f.): *muraio, ourtoulai, manjaio ...* (collectif)
- òu (masc.), -olo (f.): *fi hòu, fi holo, draiòu, mountagnòu...* (diminutif et ethnique)
- èu (masc.), -elo (f.): *fournèu, tinèu, cimèu, courdello ...* (ancienne valeur diminutive)
- an (masc.), -ano (f.): *ciétadan, ourtoulan, capelan, fisician, escrivan, escoulan, americano, meissicano, africano, teiniciano ...* (appartenance et caractéristiques), *femelan, fedan, fuijan* (collectif)
- in (masc.), -ino (f.) (souvent associés à d'autres suffixes): *mistoulin, peirin, meirino* (diminutif), *poucin, manousquin* (appartenance <porcinu), *bouvino, sóuvagino* (collectif), *aurino* (matière) ...
- un (masc.), -uno (f.): *ferun, ratun, nouvelun, frejouln...* (collectif)
- en (masc.), -enco (f.): *maien, meissounenco, arlaten, toulounenco, blavenco ...* (appartenance, ressemblance)
- agno: *eigagno, pelagno, escupagno ...* (collectif)
- oun (masc.), -ouno (f.): *oustaloun, paquetoun, fenestroun, felibrihouno, pichouno ...* (diminutif)
- èndo: *bevèndo, fasèndo, prouvèndo ...* (collectif)
- men (masc.), -mento (f.): *sauvamen, manjamen, gouvernemen, ferramento, fundamento, vestimento ...* (nom d'actions et collectif)
- ançol/-ànci/-ènçol/ènci: *asseguranço, esperiènci, coumprenènço, souvenènço, esperanço ...* (nom d'actions et facultés)
- ié (masc.), -iero (f.): *eiguié, messoungié, vertadié* (relation) *fustié, boulangiero, masiero* (activité), *granié, paiero* (collectif), *pesseguié, poumié, perié* (arbres fruitiers)...
- àri (m. & f.): *bestiàri, celibatàri ...*

-our (m.), -ouro (f.): *calour, negrou, ourrou, frescour, tempouro* (abstractions)

-aire/-adou/-idou/-edou(m.), -arello/-adouiro(f.)/-tour (m.), -touro (f.)/-ur (m.), -uso (f.), -èire (m.): *cantaire, pescadou, bouldou, batedou, magnanarello, maridadouiro, amatour, caufur, batuso, cantuso, legèire, fasèire* ... (agent et adjectifs exprimant la possibilité)

-uro (f.): *roumpeduro, vestiduro, armaduro, pougneduro, auturo, sournuuro* ... (nom d'actions et collectifs)

-ous (masc.), -ouso (f.): *crentous, amistous, pietadouso, doulourouso*...

-és (m.), -eso (f.): *marsihés, japounés, angleso, franceso* (ethniques)

-et (m.), -eto (f.): *poulidet, pichounet, margarideto* ...

-es(c), -esco (f.)/-as(c)/ -asco (f.): *roumanesc, tudesc, mounegasc, peiasco, mentounasco, tendasco* ... (ethnique)

-esso (f.): *princesso, mestresso, divesso* ...

-isto (m. & f.): *coumunisto, artisto, dentisto* ...

-astre (m.), -astro (f.): *peirastre, meirastro* ... (péjoratif)

-ado, -udo, -ido (forme des participes passés): *pensado, fadado, vengudo, batudo, finido, ni(s)ado, carretado, calado* ...

-ige/-ùgi: *couiounùgi, bastardige, blanquige* ...

-ot (m.), -oto (f.): *francihot, moussurot, damoto* ... (diminutif péjoratif)

-iéu (m.), -ivo (f.): *agradiéu, pensatiéu, despachatiéu, badiéu, ativo, emoutivo, nativo* ...

-ard (masc.), -ardo (f.): *testard, testardo, galavard* ...

-u (masc.), -udo (f.): *becaru, aludo, pounchu* ...

Certains de ces suffixes peuvent se combiner entre eux. Quelques suffixes rares ne sont pas mentionnés ici. La conscience de la suffixation a disparu dans de nombreux cas lexicalisés.

La suffixation verbale est beaucoup moins riche:

- La plupart des dérivations sont réalisés directement à partir du substantif et au groupe I: *grana, daia, fuieta, chifra, moubla*, mais parfois au groupe IIIb: *groussi, aterri, aluni, apichouni, amassi*.

- D'autres nécessitent l'ajout d'un suffixe comme *-aca* (*barjaca, baduca*), *-assa/-asseja* (*tirassa, brasseja, mestreja, maneja, barreja*), *-aia* (*badaia, rimaia*), *-iha* (*fusiha, escoubiha*), *-ouia* (*gafouia*), etc. , ceux-ci pouvant se combiner.

La préfixation, similaire à la préfixation romane en général, se fait au moyen des affixes suivants (les plus courants): *bèn-*, *mau-*, *bes-*, *cou(n)(m)-*, *contro-*, *de-/des-*, *es-*, *estra-*, *foro-*, *in-/en-*, *mes-*, *per-*, *re-*, *rèire-*, *souto-*, *subre-*, *tres-/tre-* ... et combinaisons possibles: *bèn-voulènci, maufatan, contro-ista, despega, espeta, estremassa, foro-bandi, empourta, mesfisa, perdura, retourna, rèire-grand, souto-baile, subreviéure, tresusa*.

Les adverbes se forment pour la plupart à l'aide du suffixe *-men* comme dans les autres langues romanes: *bellamen, gentamen, ardidamen* ...

Les prépositions les plus courantes sont les suivantes: *à, après, avans/davans, contro, darrié, de, dempuèi/despièi, dins/dedins, dintre, emé* "avec", *en, encò* "chez", *entre, fin qu'à/fincou* "jusque", *fouaro, jusquo, luego* "au lieu de", *part* "à part, excepté", *pèr, segoun, sènsò, souto/dessouto, subre, sus/dessus, tras, vers*.

Beaucoup d'adverbes (notamment de lieu) ont un emploi prépositionnel, et vice-versa.

Les conjonctions: *e, emai, emé, nimai, tampau, o* (coordination), *mai, pamens* (opposition), *se, mai que, franc que* (condition), *car, dóumaci, perqué, tant, puèi que, bord que, coumo, alor, dounco, bouonadi* (cause, conséquence), *mentre que, quouro, dóu tèms que, tre que, fincou, quand, entàntou que* (temporelle), *mounte* (lieu), *autant coumo, tau que, à dicho que, au mai, tant, mens que, mai que* (comparaisons), *que* (subordination générale, finale, cause/conséquence) etc...

De nombreuses prépositions (*emé...*) et de nombreux adverbes (*tambèn, mume...*) ont un usage conjonctif, et vice-versa.

Pour les interrogatifs, voir plus haut.

4. 5. Le Lexique

4. 5. 1. Les origines

4.5.1.1. *Principales langues contributives*

La majorité du lexique provençal a son origine dans le latin vulgaire de la *Provincia Romana*. La plupart des doublets -issus ou non de réfections de sens- y ont été réduits par élimination d'un des deux mots (*ignis* > \emptyset / *focu* > *fue*, *equus* > \emptyset / *caballu* > *cavau*). Certains mots courts ont été primitivement suffixés (*ape* > *apicula* > *abiho*, *sole* > *soliculu* > *soulèu*). Par contre, l'usure phonétique moindre qu'en domaine d'Oïl a permis la continuation de mots éliminés en français (*equa* > *ègo*, *taure* > *tau*).

Une deuxième série de mots d'origine latine tire sa particularité d'être constituée d'emprunts tardifs et directs au latin, mots repérables à leur forme phonétique irrégulière. Comparons:

<u>Populaire</u>	<u>savant</u>
<i>mes</i> < <i>mense</i>	<i>cònsou</i> < <i>consule</i>
<i>pesa</i> < <i>pensare</i>	<i>pensa</i> < <i>pensare</i>
<i>jou</i> < <i>diurnu</i>	<i>diable</i> < <i>diabolu</i>
<i>oustau</i> < <i>hospitale</i>	<i>espitau</i> < <i>hospitale</i>
<i>leiau</i> < <i>legale</i>	<i>legau</i> < <i>legale</i>

Un grand nombre de ces mots appartiennent au domaine de la religion, lequel a d'ailleurs introduit des mots latins non adaptés: *su-omo* "zombie", *santifecetur* "colère", *fiòli* "bourgeois" (< *filioli*). D'autres termes sont des néologismes techniques ou scientifiques modernes, éventuellement empruntés indirectement à travers le français et /ou remontant au grec: *poucien* "potion", *utile*, *fragile*, *coulabouracien*, *cretaciéu*, *geoumetrìo*, *academìo* ...

Les mots ayant leur origine dans d'autres langues anciennes sont en général passés par une forme latinisée (sauf emprunt récent).

Le fonds prélatin ligure et celtique, ou plus ancien encore, a laissé peu de traces, excepté dans la toponymie (ROSTAING, 1950).

Il s'agit de quelques mots du domaine végétal (*bes, verno, bauco, broundo*), animal (*bou, lausetto, darnagas, vibre, bano*), et de l'agriculture (*dougo, rego, gavèu*).

Les mots d'origine grecque sont assez nombreux, notamment dans le vocabulaire de la mer et de la pêche sur la côte. Mais ils touchent à tous les domaines, en particulier scientifiques et techniques souvent par emprunts indirects à travers le latin, puis l'italien ou le français. Ex: *croto* "cave", *raumias* "rhume", *còup* "coup", *cadaulo* "loquet", *gounfoun* "gond", *gielous* "jaloux", *pantai* "rêve", *fantaumo* "fantôme", *gip* "plâtre", *gàngui* "filet de pêche", *calaman* "poutre", *cade* "chaque", *ganso* "boucle"/*gànchou* "crochet, hameçon", *macàri* -interjection de fatalisme-, *tian* "cuvette, plat de terre cuite", *broumet* "appâts" < *crypta, rheuma, colaphu, katabole, *gomphone, *zelosu, phantasion, phantasma, gypsu, gangamon, kalymma, katà, gampsos, makkar, teganon, bromia*. Par le latin est arrivé *còup*. Par l'italien sont arrivés par exemple *chourmo, moustàchou, quitarro* et par le français *teinico, machino, mounarchiò*.

Les mots d'origine germanique se trouvent plutôt dans les domaines suivant (d'après RONJAT, 1930, I- 43 & suiv.):

- Armes et guerres: *esperoun, targo* "joute nautique", *bandi* "lancer", *guerro, gacho* "guet" < **striup, *targa, *bannjan, werra, *wahta*.

- Caractéristiques du terrain: *toumple* "gouffre", *lono* "lagune", *fango* "boue" < *tumpilo, lona, fanj x dung*.

- Noms d'animaux: *tais* "blaireau", *reinard, agasso* "pie" < **pahs, Reginhart, agaza*.

- Parties du corps humain, activités humaines, vêtements: *anco, esquino, flanc, mèusso* "rate", *grimasso, ourguei, raubo, gant, cherpo, faudiéu* "tablier", *touaio* "nappe" < *anka, skina, *hlanka, *miltja, *grima, *urgoli, *rauba, *wanth, *skerpa, falda, thwahlja*.

- Couleurs: *blanc, gris, saure* "blond", *blound, blavo* "bleue" < *blank, gris, saur, *blund, *blau*. Le mot *blu, bluiò/bluro* est passé par le français *bleu(e)*.

- Techniques agricoles et artisanales: *basti, batèu, estò* "étau", *estampa* "imprimer", *raspa, gari, ganivo* "coutelas" < **bastjan, bât, *stok, *stampon, raspon, *warjan, *kniv*.

- Droit public et privé: *baroun, sesi, bandi* "bannir", *guierdoun* "récompense" < **baro*, **satjan* x **sakjan*, **bannjan*, **widarlo*.

Les emprunts plus récents sont en général passés par le français: *balouard, vagoun, bistèco, estocafi, dancin, zapa* < *boulevard, wagon, bifteck, stock-fish, dancing, zapper*.

C'est aux idiomes dits "franco-provençaux" que l'on doit sans doute *chamous, chin*, quoique *chin* puisse être aussi d'origine auvergnate ou française.

Le provençal doit aussi un certain nombre de mots à des idiomes d'Italie, notamment usités sur la côte: *chama* "héler", *facho* "face", *chiapacan* "voyou", *chourmo* "troupe, groupe", *ameina* "amener (une voile)", *cadastre, canoun* < gênois *ciamà*, it. *faccia*, piémontais *ciapa can*, it. *ciurma*, napolitain *mainà*, it. *catastro*, it. *cannone*.

L'arabe a apporté un vocabulaire scientifique (végétaux compris), technique et maritime: *chifro, argèbro, armana, carfata, quitran* "goudron", *damo-jano* "bombonne", *malu* "tête du fémur, articulation", *argeiras* "genêt épineux", *cachofle* "artichaut", *merenjano* "aubergine". Ces mots parfois d'origine plus lointaine persane ou turque et venus par l'arabe (voire en transitant par l'Italie ou l'Espagne pour passer ensuite en français).

D'autres langues ont été sollicitées de façon très ponctuelle. Il ne faut pas négliger par ailleurs les formations onomatopéïques, assez productives.

Enfin, il reste l'apport conséquent du français sur le quel je reviendrai après quelques données chiffrées.

4.5.1.2. *Proportions des origines*

A titre d'indice, je donnerai ici les résultats d'un dépouillement que j'ai effectué sur l'ensemble de la lettre C d'un *répertoire étymologique provençal* que j'ai constitué (inédit) sur la base du FEW, de RONJAT (1930), du TLF et de dictionnaires étymologiques italiens et espagnols (notamment COROMINAS). Ce répertoire

contient l'ensemble des mots du provençal courant, déterminés à partir du dictionnaire provençal *lou pichot tresor* de Xavier de Fourvières, complété par mes observations, notamment en ce qui concerne les francismes que les dictionnaires évincent habituellement. La lettre C est bien représentative en ce sens qu'elle est bien fournie et que toutes sortes d'origines s'y retrouvent.

La lettre C de mon répertoire comporte 828 entrées. Les étymologies se répartissent de la façon suivante:

latin	527 mots	63,7%
français	204 mots	24,6%
italien	27 mots	3,2%
onomatopées	23 mots	2,7%
grec	11 mots	1,3%
germanique	10 mots	1,2%
arabe	9 mots	1,1%
gaulois	3 mots	0,3%
espagnol	2 mots	0,25%
franco-provençal	2 mots	0,25%
langue prélatine	1 mot	0,12%
croisements	8 mots	1%
incertains	11 mots	1,3%

Total des origines romanes: 760 mots, 91,8%.

L'absence à peu près totale d'une véritable recherche étymologique provençale, visible aux 1,3% de mots dont l'origine est incertaine ou inconnue -ce qui semble beaucoup-, interdit de donner à ces chiffres une valeur d'indicateurs statistiques.

L'histoire des mots est mal connue, et des phénomènes d'emprunts indirects sont peu clairs. Le mot *café* vient-il du turc par l'italien, ou par l'arabe, ou par le français? Ou est-il passé en français par l'intermédiaire du provençal?

Ces chiffres reflètent cependant plutôt bien la réalité lexicale du provençal moderne, en ce sens que les chiffres les plus importants sont assez forts pour être stables (origines latines et françaises):

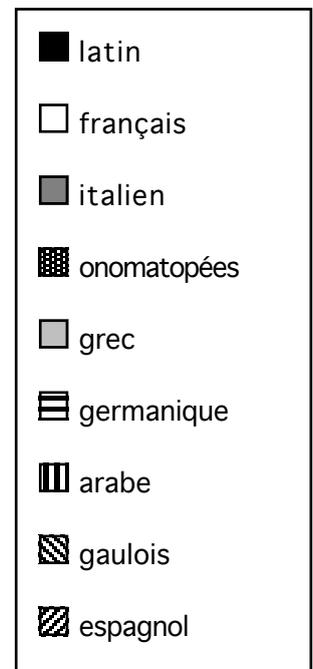
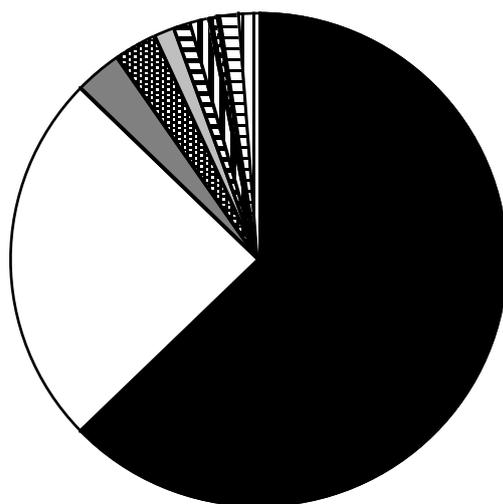
On saute tout de suite de 24 à 3%, puis en dessous de 1%, ce qui permet de penser que quelques réajustements ne modifieraient que très peu les chiffres supérieurs à 24%.

Le chiffre le plus frappant est bien sûr le quart des mots empruntés au français, chiffre qui serait sans doute moindre dans les zones montagnardes, traditionnellement plus conservatrices, et bien sûr modifié au profit de l'italien et du piémontais dans les vallées "provençales" du Piémont.

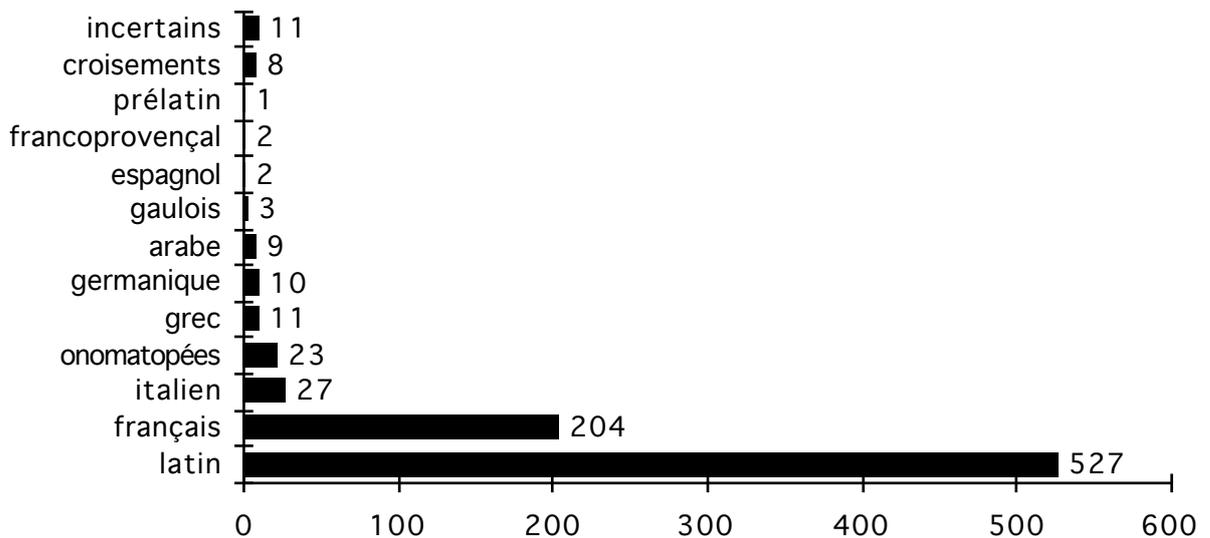
Les graphiques suivants donneront sans doute une image plus immédiate des résultats de mon sondage, qui reste à prendre avec prudence, étant donné la relativité du corpus examiné.

En outre, des phénomènes de fréquences lexicales en modifient beaucoup la portée (Cf. *Infra*).

Origines du lexique provençal graphique 1



Origines du lexique provençal graphique 2



Les francismes

Une précision terminologique tout d'abord: j'appelle *francismes* et non "gallicismes" les emprunts au français, puisque nous nous situons à l'intérieur du réseau d'idiomes dit *gallo-roman* dont le provençal fait partie. On pourrait employer "gallicismes" si l'on considérait que le provençal n'est pas rattaché au réseau gallo-roman, mais par exemple à un réseau roman central qui couvrirait les idiomes dits "gallo-italiens", les idiomes d'oc et les idiomes catalans (P. Bec a proposé un ensemble "occitano-roman" en 1970).

La situation de diglossie français/provençal explique cette intrusion massive de lexèmes français en provençal, mais pas uniquement. Il ne faut pas oublier que toute langue emprunte. La part de mots d'origine française en anglais est supérieure au chiffre déjà impressionnant relevé pour le provençal. Le fait que le français ait fourni des mots au provençal avant la période diglossique (*mume*, *chivau* remontent au XIII^e siècle), et qu'il ait lui-même emprunté des mots au provençal tout au long de son histoire et à une époque encore

récente aux XIX^e et XX^e siècles (l'équipe Cousteau a baptisé *virazèou* une technique d'approche des baleines) l'atteste clairement.

C'est essentiellement au XIX^e, période pleine de la diglossie, avec la francisation progressive de la société provençale, que l'apport de mots français se fait puissant. De nombreux écrits satiriques de l'époque critiquent ces emprunts massifs: Il y a à ce propos une tirade célèbre dans *Margarido* du poète varois Marius Trussy, Marseille, 1861; Gelu met en scène le petit peuple marseillais qui emploie des termes techniques français, liés aux innovations de l'époque, en les déformant et sans les comprendre.

En effet, du fait de son rejet social, les innovations techniques, intellectuelles, artistiques, politiques etc...sont depuis le XVI^e siècle désignées d'abord en français par les classes supérieures. Il ne reste ensuite à ceux-ci et au petit peuple non francophone qu'à provençaliser le terme arrivé de Paris, ce qui est très aisé du fait de la parenté des deux langues, plutôt que d'en créer un. De plus, cette création aboutirait sans doute parfois au même résultat.

Cependant, la position géographique de la Provence, ouverture méditerranéenne de la France au débouché de la Vallée du Rhône, entre l'Italie et l'Espagne, face au Maghreb, et la présence durable à Avignon de la Papauté latinisante, ont permis un dynamisme du lexique provençal autrement qu'en soumission au modèle français.

Enfin, l'esprit éminemment populaire du provençal permet de n'avoir pas forcément à recourir à des mots savants forgés sur le modèle français mais à des mots simples et directs puisés dans le fonds lexical autochtone.

Pourtant, des termes désignant des objets et des actes usuels sont entrés en concurrence avec les termes provençaux sans autre motivation que l'impact culturel dominant du français. Il y a eu au XIX^e siècle une véritable "mode" du mot français.

J'illustrerai ce phénomène du *francisme* en provençal au moyen de deux études, la première -monumentale- sur le lexique poétique de Frédéric Mistral due à Jean-Claude Rivière (RIVIERE, 1985b), la

deuxième, plus modeste, sur les francismes dans les oeuvres complètes de Victor Gelu (BLANCHET, 1986b).

L'étude de J-Cl. Rivière, qui ne considère pas comme des "gallicismes" (selon sa terminologie) les termes empruntés au français avant le XVI^e siècle, compte 986 francismes dans la totalité de l'oeuvre poétique de F. Mistral. C'est à dire sur 64 ans de production de centaines de poèmes, dont de longs textes en douze chants, et un lexique total très riche de 14 512 mots. Soit 6,79% de francismes, avec une fréquence d'emploi toujours inférieure à 2.

Seuls 64 mots (6,4% des francismes) y sont considérés par J-Cl. Rivière comme *imposés par le seul poids du français aux dépens le plus souvent du terme indigène* (RIVIERE, 1985b, 162). Mistral, qui cherche quelque peu à éviter les francismes populaires et à "épurer" le provençal dans les limites du raisonnable, en emploie toutefois (ceux qu'aucun terme moderne compréhensible ne permet de remplacer) mais assez peu. Par contre, il emploie des francismes savants à peu près inconnus du petit peuple et en tout cas inusités par lui. C'est le cas pour *parangoun, zono, counnivènço, eisecrable*.

Ces travaux peuvent être complétés par le *Dictionnaire de fréquence du provençal* de Henri Guiter, établi d'après les cinq grandes oeuvres poétiques de Mistral (GUITER, 1974). Il ne s'agit bien sûr pas d'un idiome provençal parlé et spontané, mais J-Cl. Rivière a montré que le provençal écrit de Mistral n'est pas un idiome éloigné de l'usage oral de Maillane à l'époque (RIVIERE, 1985a). Cet article d'H. Guiter présente les mots par ordre alphabétique. J'ai traité ces informations sur une base de données informatique pour aboutir à un classement par fréquence, sans rien modifier si ce n'est les quelques coquilles. J'ai retenu sur les quelques milliers de mots (5350 mots dans *Mirèio*, 6800 dans *Calendau*, 4680 dans *Nerto*, 2325 dans *La Rèino Jano*, 4570 dans *Lou Pouèmo dóu Rose*, soit un vocabulaire dont l'étendue est sans doute d'un peu moins de 14 512 en tenant compte des réemplois et des non-emplois, selon RIVIERE

1986b qui compte aussi *Li Meissoun*¹) ceux dont la fréquence est supérieure à 10. J'en obtiens 535 classés par ordre décroissant:

<u>Mot</u> <u>Origine</u>	<u>Fréquence</u>	<u>Sens</u>	
lou (art.)	5576	le	latin
de	3485	de	latin
que	1810	que, qui...	latin
e	1754	et	latin
à	1273	à	latin
un	1073	un	latin
èstre	885	être	latin
soun (poss.)	864	son	latin
se (pron.)	746	se	latin
avé	718	avoir	latin
dins	550	dans	latin
pèr	476	pour	latin
en (prép.)	474	en	latin
faire	459	faire	latin
lou (pron.)	453	le	latin
tout	418	tout	latin
mai "mais"	400	mais	latin
coume	371	comme	latin
sus	351	sur	latin
emé	341	avec	latin
mai "plus"	333	plus	latin
me	306	me	latin
vèire (v.)	305	voir	latin
dire	292	dire	latin
moun	283	mon	latin
ié (pron.)	231	y, lui...	latin
veni	227	venir	latin
ana	214	aller	latin
bèu	212	beau	latin

¹ Premier long poème de Mistral, datant de 1848, il compte 1810 mots pour un total de 6470 occurrences. Le vocabulaire littéraire de Mistral s'est enrichi de 5350 - 1810 = 3540 mots entre *Li meissoun* et *Mirèio*.

en (pron.)	203	en	latin
toun (poss.)	193	ton	latin
se (conj.)	192	si	latin
aquéu	185	ce, celui	latin
vous	185	vous	latin
quand	183	quand	latin
pas (négation)	179	pas	
latin			
te	178	te	latin
ié (adv.)	173	y	latin
éu	170	il, lui	latin
iéu	164	je, moi	latin
noun	162	non	latin
nous (pron.)	138	nous	latin
grand (adj.)	137	grand	latin
ouunte	137	où	latin
tant	123	tant, si	latin
bon	112	bon	latin
voulé	112	vouloir	latin
autre	106	autre	latin
entre	103	entre (prép.)	latin
tu	101	tu, toi	latin
bèn (adv.)	100	bien	latin
teni	100	tenir	latin
acò	99	ça	latin
sant	99	saint	latin
nostre	98	nôtre	latin
tèms	96	temps	latin
Diéu	95	Dieu	latin
amour	93	amour	latin
falé	93	falloir	latin
long	92	long	latin
cop	91	coup	latin
dous (num.)	91	deux	latin
plus	91	plus	latin
pièi	89	puis, après	latin
jour	82	jour	latin
souto	82	sous	latin
lèu (adv.)	80	vite	latin

aqui	78	là	latin
man	78	main	latin
crida	76	crier	latin
mèstre	76	maître	latin
vièi	76	vieux	latin
quau	74	qui ?	latin
jouine	73	jeune	latin
rèi	73	roi	latin
soulèu	73	soleil	latin
vostre	73	vôtre	latin
tres	68	trois	latin
vers (prép.)	67	vers	latin
encaro	66	encore	latin
saupre	66	savoir	latin
rèn	63	rien	latin
sènso	63	sans	latin
blanc	62	blanc	germ.
ne	62	ni	latin
passa	62	passer	latin
plen	62	plein	latin
uei	62	oeil	latin
paure	60	pauvre	latin
toumba	57	tomber	latin
ansin	55	ainsi	latin
ni	55	ni	latin
terro	55	terre	latin
courre	54	courir	latin
parla	54	parler	latin
aigo	52	eau	latin
flour	52	fleur	latin
prendre	51	prendre	latin
èr	49	air	fr.
mar	49	mer	latin
pourta	49	porter	latin
davans	47	devant	latin
emai	47	et, bien que	latin
mounta	47	monter	latin
pèd	47	pied	latin
respondre	47	répondre	latin

fes	46		fois	latin
mouri	46		mourir	latin
fiéu "fils"	45		fil	latin
pamens	45		pourtant	latin
amo	44		âme	fr.
contro	44		contre	latin
jamai	44		jamais	latin
tèsto	44		tête	latin
aut	43		haut	latin
cor	43		coeur	latin
crèire	43		croire	latin
plan (adv.)	43		lentement	latin
aro	40		maintenant	latin
deja	40		déjà	fr.?
maire	40		mère	latin
pastre	40		berger	latin
rire (v.)	40	rire		latin
douna	39		donner	latin
dounc	39		donc	latin
proun	39		assez	latin
an	38		an	latin
paire	38		père	latin
bèure	37		boire	latin
enfant	37		garçon	latin
luen (adv.)	37		loin	latin
ro	37		roc	prélat.
soul	37		seul	latin
aubre	36		arbre	latin
fòu	36		fou	latin
front	36		front	latin
leissa	36		laisser	latin
mas	36		ferme	latin
mount	36		mont	latin
pichoun	36		petit	onom.
alor	35		alors	fr.
ausi	35		entendre	latin
perdre	35		perdre	latin
tau (adj.)	35		tel	latin
vènt	35		vent	latin

aquest	34	ce, celui	latin
resta	34	rester, arrêter	latin
alin	33	là-bas	latin
après	33	après	latin
clar	33	clair	latin
metre	33	mettre	latin
mounde	33	monde	latin
aucèu	31	oiseau	latin
auro	31	brise (vent)	latin
cèu	31	ciel	latin
ço	31	ce	latin
drole	31	garçon	(fr.?)<néerl.
nue	31	nuit	latin
oumbro	31	ombre	latin
sang	31	sang	latin
viéure	31	vivre (v.)	latin
alo	30	aile	latin
barco	30	barque	latin
cavau	29	cheval	latin
dous	29	doux	latin
femo	29	femme	latin
meme	29	même	m.-fr.
milo	29	mille	latin
mort	29	mort	latin
oundo	29	onde	latin
senti	29	sentir	latin
auboura	28	lever	latin
castèu	28	château	latin
counèisse	28	connaître	latin
fièr	28	fier	fr.
negre	28	noir	latin
ouro	28	heure	latin
ploura	28	pleurer	latin
voues	28	voix	fr.
cènt	27	cent	latin
ensèmble	27	ensemble	latin
mountagno	27	montagne	latin
rai	27	rayon	latin
sembra	27	paraître	latin

sèmpre	27	toujours	latin
subre	27	sur	latin
ami	26	ami	latin
entèndre	26	entendre	latin
gai	26	gai	latin
glòri	26	gloire	latin
parti	26	partir	latin
prince	26	prince	latin
vido	26	vie	latin
vira	26	tourner	latin
fort (adj.)	25	fort	latin
pecaire	25	excl. de pitié	
latin			
rouge	25	rouge	latin
amouros	24	amoureux	latin
biòu	24	boeuf	latin
entour	24	alentours	latin
fiò	24	feu	latin
gros	24	gros	latin
leva	24	ôter, lever... latin	
luno	24	lune	latin
pople	24	peuple	latin
ribo	24	rive	latin
seguì	24	suivre	latin
ah	23	ha!	onom.
arriba	23	arriver	latin
fèr	23	sauvage	latin
founs (subst.)	23	fond	latin
quauque	23	quelque	latin
comte	22	comte	latin
darrié (adv.)	22	derrière	latin
empourta	22	emporter	latin
espera	22	attendre	latin
estello	22	étoile	latin
fin (subst.)	22	fin	latin
manja	22	manger	latin
mens	22	moins	latin
mitan	22	milieu	latin
péu	22	cheveu(x)	latin

premié	22	premier	latin
sèt	22	soif	latin
vuei	22	aujourd'hui	latin
blound	21	blond	germ.
culi	21	cueillir	latin
fueio	21	feuille	latin
fugi	21	fuir	latin
moumen	21	moment	latin
pèiro	21	Pierre	latin
pòu	21	peur	latin
quant	21	combien	latin
sorre	21	soeur	l atin
abord	20	puisque...	latin
blad	20	blé	germ. ou gaul.
cerca	20	chercher	latin
chat	20	gars	latin
dre (adj.)	20	droit, debout	latin
eila	20	là-bas	latin
enfin	20	enfin	latin
gènt (subst.)	20	gens	latin
mena	20	conduire	latin
noum	20	nom	latin
quouro	20	lorsque	latin
tron	20	tonnerre	latin x onom.
vin	20	vin	latin
arrapa	19	accrocher	germ.
aubo	19	aube	latin
ce	19	ce	latin
dèure	19	devoir	latin
don	19	don	latin
erbo	19	herbe	latin
espincha	19	espionner	germ.
ges	19	point (négation)	latin
glèiso	19	église	latin
jita	19	jeter	latin
lengo	19	langue	latin
manda	19	envoyer	latin
marrit	19	mauvais	germ.
païs	19	pays	a.-fr.

parèisse	19	paraître	latin
prouvençau	19	provençal	latin
viéu	19	vivant, vif	latin
avans (prép)	18	avant	latin
belèu	18	peut-être	latin
draio	18	sentier	latin
empèri	18	empire	latin
enana	18	en aller	latin
lioun	18	lion	latin
oustau	18	maison	latin
pale	18	pâle	latin
panieraire	18	vannier	latin
patroun	18	patron	latin
pescaire	18	pêcheur	latin
pèu	18	peau	latin
pica	18	frapper	latin
tira	18	tirer	latin
tourna (v.)	18	tourner, revenir	latin
trop	18	trop	germ.
vaqui	18	voilà	latin
vierge	18	vierge	latin
assetta	17	asseoir	latin
auriho	17	oreille	latin
bandi	17	lancer	germ.
bonur	17	bonheur	latin
caro	17	visage	latin
causo	17	chose	latin
colo	17	colline	latin
crid	17	cri	latin
davala	17	descendre	latin
dourmi	17	dormir	latin
escouta	17	écouter	latin
fado	17	fée	latin
fin (adj.)	17	fin	latin
font	17	source, fontaine	latin
galant	17	plaisant	germ.
garda	17	garder	germ.
peréu	17	aussi	latin?
rèndre	17	rendre	latin

rous	17	roux	latin
sauta	17	sauter	latin
segnour	17	seigneur	latin
taulo	17	table	latin
urous	17	heureux	latin
adurre	16	apporter	latin
autour (prép)	16	autour	latin
barrula	16	bourlinguer	latin
blu	16	bleu	fr.
esperit	16	esprit	latin
jusquo	16	jusqu'à	latin
matin	16	matin	latin
mourre "museau"	16	museau	latin
pan "pain"	16	pain	latin
papo "pape"	16	pape	latin
patrìo	16	patrie	fr.
pont	16	pont	latin
porto	16	porte	latin
quatre	16	quatre	latin
subran	16	soudain	latin
tambèn	16	aussi	latin
traire	16	tirer	latin
veici	16	voici	latin
vòu	16	vol (d'oiseau)	latin
alen	15	souffle	latin
baile	15	chef	latin
batre	15	battre	latin
eh	15	hé!	onom.
fraire	15	frère	latin
libre (adj)	15	libre	a.-fr.
miejour	15	midi	latin
rèire (adv.)	15	arrière	latin
sen	15	sein	latin
sòu "sol"	15	sol	latin
sourti	15	sortir	latin
torse	15	tordre	latin
verd	15	vert	latin
biais	14	façon	grec
cigalo	14	cigale	latin

cors	14	corps	latin
dur	14	dur	latin
enjusquo	14	jusqu'à	latin
espandi	14	répandre	latin
jouinesso	14	jeunesse	latin
liò	14	lieu	latin
marida	14	marier	latin
mourre "colline"	14	colline	latin
nivo	14	nuage	latin
palais	14	palais	a.-fr.
paraulo	14	parole	latin
pin	14	pin	latin
plase	14	plaisir	latin
regarda	14	regarder	germ.
tourna (adv.)	14	encore	latin
trau	14	trou	gaul.
travès	14	travers	latin
ur	14	heur	latin
vanc	14	élan	latin x germ.
verai	14	vrai	latin
adounc	13	donc	latin
aganta	13	attrapper	germ.
ardènt	13	ardent	latin
chin	13	chien	franco-prov.
coumença	13	commencer	latin
creba	13	crever	latin
damo	13	dame	latin
dansa	13	danser	latin
dedins	13	dedans, dans	
latin			
det	13	doigt	latin
escala	13	grimper	latin
espalo	13	épaule	latin
flouri	13	fleurir	latin
forço (subst.)	13	force	latin
gagna	13	gagner	(fr?) latin
joio	13	joie	a.-fr.
linde	13	limpide	latin
moungé	13	moine	latin

mut	13	muet	latin
noble	13	noble	latin
nus	13	nu	latin
peno	13	peine	latin
plòure	13	pleuvoir	latin
poutoun	13	bisou	prélatin
quita	13	enlever, quitter	latin
riche	13	riche	a.-fr.
roumpre	13	casser	latin
signe	13	signe	latin
sóuvage	13	sauvage	latin
touca	13	toucher	latin
tour	13	tour	latin
travai	13	travail	latin
voula	13	voler (en l'air)	latin
ajuda	12	aider	latin
araire	12	charrue	latin
autant	12	autant	latin
bèsti	12	bête	latin
còu	12	cou	latin
crous	12	croix	latin
demanda	12	demander	latin
escampa	12	verser	latin
escoundre	12	cacher	latin
esquino	12	dos	germ.
estiéu	12	été	latin
fèsto	12	fête	latin
lampa	12	courir, briller	grec
larg	12	large	latin
loup	12	loup	latin
lume	12	lumière	latin
manca	12	manquer	latin
marin (subst.)	12	marin (matelot)	fr.
mau (subst.)	12	mal	latin
mourtau	12	mortel	latin
moustra	12	montrer	latin
nis	12	nid	latin
nouvèu	12	nouveau	latin
pourgi	12	offrir	latin

souna	12	appeler	latin
trefouli	12	tressaillir	latin
troubaire	12	poète	latin
valé	12	valoir	latin
van	12	vain	latin
anue	11	de nuit	latin
apara	11	protéger	latin
aussa	11	hausser	latin
autar	11	autel	latin
bano	11	corne	gaul.
barra	11	fermer	latin
bàrri	11	rempart(s)	latin
caud	11	chaud	latin
cimo	11	cime	latin
couple	11	couple	latin
coucha	11	faire partir	latin
coupa	11	couper	latin
degun	11	personne	latin
demoura	11	demeurer	latin
descèndre	11	descendre	latin
despièi	11	depuis	latin
diable	11	diable	latin
enaura	11	élever	latin
enterin	11	pendant (que)	latin
escapa	11	échapper	latin
flamo	11	flamme	latin
flume	11	fleuve	latin
gau "joie"	11	joie	latin
geinouï	11	genou(x)	latin
gràci	11	grâce	latin
guerro	11	guerre	germ.
intra	11	entrer	latin
ivèr	11	hiver	latin
lèi	11	loi	latin
mau (adj.)	11	mal	latin
mescla	11	mêler	latin
naisse	11	naître	latin
nòvi	11	fiancé(e)	latin
palun	11	marais	latin

paradis	11	paradis	latin
parèu	11	couple	latin
pèis	11	poisson	latin
penja	11	pendre	latin
pensado	11	pensée	latin
rasin	11	raisin	latin
rauba	11	voler, dérober	germ.
recebre	11	recevoir	latin
regard	11	regard	germ.
rode	11	lieu, contrée	latin
rodo	11	roue	latin
serp	11	serpent	latin
sounja	11	songer	latin
teisa	11	taire	latin
terraire	11	terroir	latin
-ti	11	particule interr.	fr.?
toucadou	11	toucher de boeufs	
latin			
vaste	11	vaste	fr.
vilo	11	ville	latin
vint	11	vingt	latin
acampa	10	rassembler	latin
amar	10	amer	latin
anco	10	hanche	germ.
barbela	10	convoiter	?
baus	10	falaise	prélat.
bèuta	10	beauté	latin
càrri	10	char	latin
certo	10	certes	fr.
costo	10	côte	latin
courouna	10	couronner	latin
courouno	10	couronne	latin
courrière	10	coureur	latin
curso	10	course	latin
deforo	10	dehors	latin
deman	10	demain	latin
divin	10	divin	latin
durbi	10	ouvrir	latin
eici	10	ici	latin

envoula	10	envoler	latin
ermitan	10	ermite	latin
esmdure	10	émouvoir	latin
fin (prép.)	10	jusque	latin
fres (adj.)	10	frais	germ.
galoi	10	gai	germ.
landa	10	courir vite	gaul.
las "fatigué"	10	fatigué	latin
lava	10	laver	latin
marca	10	marquer	germ.
masc	10	sorcier	germ.?
miéus	10	mieux	latin
moustre	10	monstre	latin
nacioun	10	nation	latin
naturó	10	nature	latin
ounour	10	honneur	latin
paga	10	payer	latin
passado	10	moment	latin
perlo	10	perle	
a.fr.?<a.ital.			
plega	10	plier	latin
plour	10	pleur	latin
prat	10	pré	latin
prega	10	prier	latin
pulèu	10	plutôt	latin
querre	10	chercher	latin
reveni	10	revenir	latin
revira	10	retourner	latin
ribiero	10	rivière	latin
saluda	10	saluer	latin
telo	10	toile	latin
terrible	10	terrible	latin
tirassa	10	traîner	latin
traite	10	traître	latin
triste	10	triste	latin
velo	10	voile	latin
vesin	10	voisin	latin
visto	10	vue	latin
voulame	10	faucille	latin

vuja

10

vider

latin

Il convient de prendre cette liste avec prudence, je le répète, puisqu'elle reflète un usage littéraire et non le provençal de la conversation familière. Quelques chiffres pourtant sont des indices intéressants:

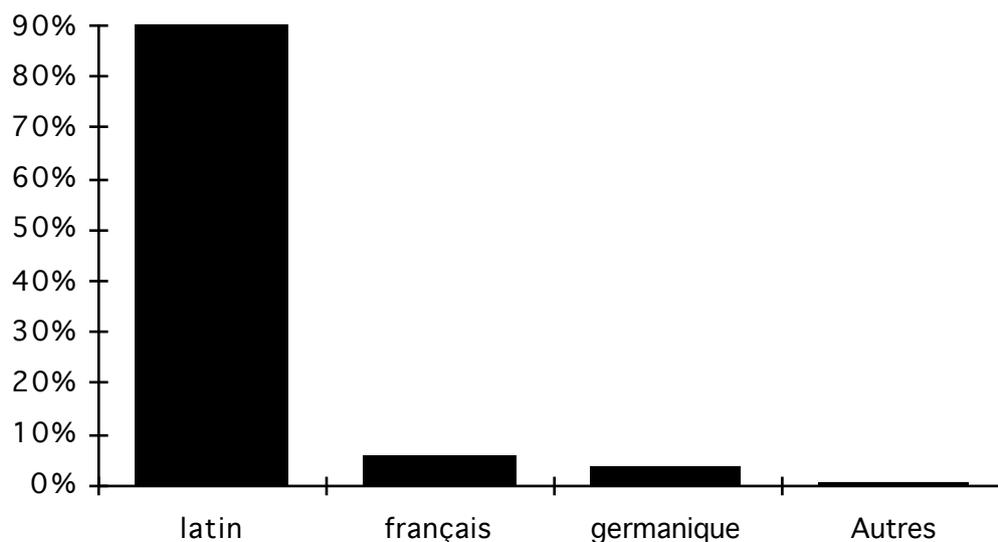
Les francismes ne représentent que 16 items (21 si l'on compte ceux qui ne sont pas sûrs), soit 2,9 % des 535 mots les plus fréquents du provençal poétique de Mistral (3,9% avec les incertains). Ce chiffre est très bas, beaucoup plus que les chiffres bruts donnés plus haut sans tenir compte de la fréquence. Même si l'on tient compte des "épurations" de Mistral et que l'on rétablit les francismes courants en Basse-Provence à la place des volontarismes lexicaux de Mistral qui ne sont d'ailleurs pas tous inusités en provençal parlé, soit *cor* » *cur* (frq. 43), *maire* » *mèro* (frq. 40), *paire* » *pèro* (frq. 38), *cèu* » *cièl* (frq. 31), *cavau* » *chivau* (frq. 29), *pople* » *puple* (frq. 24), *segui* » *suivre* (frq. 24), *péu* » *chivu* (frq. 22), *sorre* » *sur* (frq. 21), *tron* » *tounèro* (frq. 20), *glèiso* » *egliso* (frq. 19), *fraire* » *frèro* (frq. 15), *plase* » *pleisi* (frq. 14), *moungè* » *mouine* (frq. 13), *mescla* » *mela* (frq. 11), on arrive à un total de 31 (36 avec les incertains), c'est à dire 5,8% (6,7% avec les incertains).

Il faut noter que le premier francisme arrive au 99^o rang (fréquence 49), le deuxième au 111^o rang (fréquence 44), le troisième au 141^o rang (fréquence 35), c'est à dire assez bas dans le classement. De plus, un certain nombre de ces emprunts sont anciens, et doivent donc être considérés comme relevant d'un phénomène lexical normal, banal dans toute langue, et non comme le symptôme d'un syndrome diglossique (*meme* -frq. 29-, *païs* -frq. 19-, *libre* -frq. 15-, *palais* -frq. 14-, *joio* -frq. 13-, *riche* -frq. 13-).

C'est dire que si la part des francismes est réelle, elle semble bien moindre que certains décrieurs des "patois" le clament.

Enfin, on voit la proportion écrasante du lexique d'origine latine: 482 items, soit 90%. Reste 3,5% d'items d'origine germanique, et quasiment rien d'origine grecque, gauloise, ligure (prélatine) ou onomatopéïque.

Origines du lexique provençal de base de Mistral



Pour terminer avec le problème des origines du lexique, je donne ci-dessous les résultats d'une étude portant sur la totalité des francismes (ou presque!) employés par Victor Gelu, écrivain marseillais du début du XIX^e siècle, qui ne cherchait apparemment aucunement à les éliminer de son lexique. Il s'agit de rechercher les axes de motivation des emprunts au français à travers leur répartition en domaines lexicaux et une vision schématique de leur chronologie (BLANCHET, 1986b).

Quelques chiffres sont significatifs: Environ 35 % des francismes y sont motivés par la domination francophone de pans entiers de la société et du lexique afférent (armée, école, administration, église, sciences et techniques modernes, finances), environ 20 % par la diglossie sociale (termes promus par les classes supérieures et la scripturalité du français, notamment par la littérature), environ 5 % par des jargons divers issus de milieux populaires (argots, jeux) -ce qui est très peu et montre bien le sens social de l'emprunt, et enfin près de 15% touchant au vocabulaire quotidien, c'est à dire sans autre

motivation que la puissance du modèle francophone. Il faut essayer, dans la mesure de nos faibles connaissances de l'évolution du lexique provençal dues à la rareté des dépouillements de textes, de dater approximativement ces emprunts. On remarque qu'apparemment les emprunts deviennent beaucoup plus importants dans tous les domaines à partir du XIX^e siècle, la majorité de ces francismes (≈ 80 %) n'étant, semble-t-il, pas attestés avant, et une large majorité (≈ 87 %) n'étant pas attestés avant le XVI^e siècle.

Le francisme n'est pas que lexémique. Il est également morphémique: *-ur/-uso* < fr. *-eur/-euse* par exemple est très bien intégré à la langue de Gelu, chez qui on trouve *cantuso, chimur, estiruso, fasur, juguso, lanuso, meissounuso* "chanteuse, alcoolique, repasseuse, faiseur, joueuse, laineuse, moissonneuse" construits sur des lexèmes provençaux à côté de *depicuso, orticultur, radoutur, recelur, sapur, voulur* avec emprunts lexémiques au français. Le même suffixe est aussi adapté en *-our*, notamment fr. *-teur* > *-tout*: *coundutour, proutetour, servitour, visitour, entreprenour, proucurour*.

4.5.1.3. Réorganisations sémantiques

L'insertion dans le lexique provençal de lexèmes français a produit des réorganisations sémantiques.

-Le terme peut se substituer au terme autochtone tombant alors en désuétude dans un idiome donné (tout en étant éventuellement conservé dans un idiome proche et donc éventuellement connu des locuteurs de ce premier idiome): *lapin, chièr, moussu* ont éliminé *couniéu, car/carivènd, segne/en*.

-Le terme peut se substituer au terme autochtone sans exclure l'ensemble de la série lexicale: on conserve *gasan, campaneto, pleideja* "gain, clochette, plaider" à côté de *gagna, clouchié, pledouaié*. Un infinitif comme *bouaro* reste conjugué *bùvi, buves, buou etc.* sur la base de l'infinitif autochtone *buoure*, alors que *suivre* a totalement évincé *segui* avec une flexion *suivi, suives, suive etc.* dans certains idiomes.

-Le terme peut restreindre le champ sémantique d'un terme autochtone: *viage, paire, maire, dusso, pèu, tron, isclo, cros* ne signifient plus que "frêt, animal mâle, animal femelle, tuyau artisanal, poil, juron, banc de sable sur la Durance, tombeau" dans des idiomes divers où les francismes *vouiage, pèro, mèro, tuièu, chivu, tounèro, ilo, crus* occupent une valeur sémantique qu'ils couvraient autrefois "voyage, père, mère, tuyau, cheveu, tonnerre, île, creux".

-Les deux termes peuvent co-exister avec des connotations socio-culturelles: *canapè, pantalon, poumo de terro* sont préférés à *radassié, braio, tartiflo/trufo* considérés "vulgaires, paysans".

-Les deux termes peuvent être (rarement) à peu près synonymes: *vouaturo, si coucha, precha, gousié = veituro, si jaire, presica, garganto*.

Enfin, l'existence de similarités entre langues apparentées conduit à des réorganisations non motivées par l'emprunt: Les Provençaux patriotes de l'ouest préfèrent éviter *poulo* soupçonné d'être un francisme (à tort) et lui préfèrent *galino*, et ceux de l'est préfèrent *poulo* car l'influence française y est beaucoup moins sensible et évitent *galino* ressenti à tort comme un italianisme ou un piémontisme.

4. 5. 2. La variation géo-lexicale

La variation géolectale, sociolectale et idiolectale des usages lexicaux est l'un des phénomènes les plus clairement identifiés à la fois par les locuteurs et par les observateurs extérieurs. Elle est le point le plus frappant pour eux (*ce qui distingue deux langues différentes, c'est la différence lexicale: là où l'italien dit "macchina" l'anglais dit "car"*), et le plus souvent condamné par ceux qui ont une vision monolithiste et centraliste de la langue (mythe de Babel: *si les gens n'emploient pas les mêmes mots, ils ne se comprennent pas*). C'est à ce titre que les tenants d'une langue normée (au sens prescriptif du terme) ont rejeté les "patois", prétextant que de toute façon ils sont d'une utilité communicative quasi nulle puisque d'un village à l'autre, ou presque, on ne se comprend pas, point de vue conforté par la variation phonique (exemple typique dans WEBER, 1983, 125).

C'est évidemment là envisager "la" langue comme système unifié telle qu'elle n'est jamais, même dans les domaines à forte normativisation comme le français. La variété actuellement observable des usages lexicaux dans les idiomes appelés "français" en est la preuve. La diversité régionale de la langue des signes des sourds en France montre bien à quel point ce phénomène de diversification est inscrit dans les systèmes de communication.

Les idiomes provençaux et apparentés connaissent bien évidemment eux-aussi ce phénomène de variation dans l'observation duquel je m'arrêterai au stade de l'idiome géolinguistique sans aller jusqu'à la variation individuelle. La variation y apparaît de façon d'autant plus flagrante qu'aucune norme écrite ou lexicographique ne vient en restreindre la manifestation. Pourtant, ce serait une erreur de croire que cette variation empêche ou gêne l'intercommunication car deux phénomènes inverses la maintiennent:

- la connaissance active ou passive d'autres lexèmes que le lexème principalement utilisé par un locuteur ou dans un idiome. Les atlas linguistique sont à cet égard partiellement trompeurs puisque la réponse donnée par l'informateur n'est pas nécessairement l'unique lexème possible ni même le plus fréquent (les inductions de francismes ou de lexèmes autochtones valorisants par la présence, la langue, et les questions de l'enquêteurs sont largement attestées). Les échanges entre communautés locales provençales, et donc entre idiomes, ont toujours été et sont encore productifs.

- la pratique de l'adaptation interactive qui fait que lorsque l'on emploie un mot inconnu de l'interlocuteur (ce qui est rare) ou surtout dont le sens est plus ou moins différent pour lui, l'ambiguïté apparaît très vite et provoque de part et d'autre une reformulation explicite. Les lexèmes concernés sont de toute façon relativement peu nombreux dans l'ensemble. Pour communiquer récemment avec un collègue originaire de Nyons, dans la Drôme, je n'ai dû reformuler que deux ou trois lexèmes en plusieurs jours.

Dans tous les cas, les indices contextuels, même à l'écrit, permettent souvent de désambiguïser.

Prenons quelques exemples: *cala* signifie "s'arrêter" en Provence occidentale et "descendre" en Provence orientale et en pays

niçois. Dans le Var, "cerise" se dit *cerièio* à l'ouest et *grafien* à l'est, "maïs" se dit *gros blad* à l'ouest et *blad de tur* à l'est (ROUX, 1970, 10-12). Ch. Rostaing (1977, 31) a montré que les zones lexicales désignant d'une part "la rosée" et d'autre part la "gelée blanche" (carte 39 et 53 de l'ALP), bien que s'étendant sur des espaces cohérents, s'interpénètrent, et ceci d'autant plus que le même mot peut désigner ces deux réalités (par exemple *rouado* sur l'aire maritime et centrale, *plouvino* à Aix).

Ainsi, à l'intérieur d'un champ lexical dont la plupart des lexèmes sont connus sur de grands espaces à travers de nombreux idiomes, chaque lexème reçoit des valeurs sémantiques légèrement différentes, et ceci de façons plus ou moins divergentes dans chaque ensemble d'idiomes. Tel lexème devient générique, tel lexème se charge de telle valeur précise ou de telle connotation. Alors que *lançòu* est à peu près partout le terme générique pour "drap", tel idiome l'emploi également pour désigner le "drap à foin", alors que tel autre lui préfère *bourras*, tels autres *estaménio*, *buscai*, *pasturié*, *tenda*, *flourié*, *ceudrié*. Mais ailleurs le *ceudrié* est le drap utilisé pour faire la lessive, *l'estaménio* un drap de tissu fin etc... Si les usages précis varient, le champ lexico-sémantique est assez stable et général (ROSTAING, 1977; Jean-Luc DOMENGE, "les frontières linguistiques entre provençal maritime et alpin dans les Alpes du sud", document personnel).

La variété de ces usages est le corollaire d'une richesse lexicale nettement supérieure à celle du français "commun" qui essentiellement urbain. Ceci s'avère marquant dans tous les domaines de la vie quotidienne, notamment rurale et artisanale, ce qui est le cas pour tout idiome endogène par rapport à une langue étrangère artificiellement apprise.

Enfin, il est important de souligner que les lexèmes peuvent avoir un aspect emblématique identitaire. On reconnaît l'origine d'un locuteur à l'emploi de certains mots phares, comme par exemple *chato* "fille" dans la vallée du Rhône, *bessai* "peut-être" en Provence méridionale (qui connaît aussi *belèu* seul connu plus au nord), *eissoublià* "oublier" dans les Alpes. Un lexème peut d'ailleurs ne désigner qu'une réalité spécifiquement locale (par exemple les noms de poissons dans le jargon des pêcheurs sur la côte). C'est à ces titres que

Mistral a parfois fait appel à des "dialectalismes de mise en situation" pour reprendre la terminologie de M. Rivière (RIVIÈRE, 1985, 195).

4. 6. Quelques informations d'ordre stylistique

Le provençal, comme toute langue populaire, mais d'une façon très accentuée, emploie à foison les expressions imagées, humoristiques et concrètes. On s'y exprime très peu de façon généralisante et abstraite. Cela tient à deux choses: d'une part à la culture provençale au sens large, c'est à dire à la façon d'être des Provençaux, à leur mode d'expression vif et direct, dans lequel on observe une gradation qui va du plus réservé en Haute-Provence et/ou pour la vie privée au plus expansif sur la côte et/ou pour la vie extérieure (l'intimité reste très secrète et très pudique); d'autre part au fait que la langue n'a jamais subi de norme académique, intellectuelle et snob, du fait de son statut social.

C'est de ma mécompréhension de ce fonctionnement linguistique qu'est née la réputation d'exagération des Provençaux, et notamment des Marseillais. Les mots n'y véhiculent pas nécessairement leur sens, mais un ordre d'idée. Ainsi, quand un Provençal dit *fai tres ouro que t'espèri* "ça fait trois heure que je t'attends", il ne signifie pas "trois heures" mais "longtemps", même s'il n'y a eu en fait que 15 minutes d'écoulées: il s'agit d'exprimer un sentiment, et non de mesurer le temps. On est plus dans un pôle aspectuel que factuel, connotatif que dénotatif. A contrario, la précision et la tempérance de l'expression des "gens du nord" (de Montélimar) apparaît ridiculement affectée aux Provençaux.

On dira par exemple plutôt *si faire coupa lei chivu, ana planta sei faiòu, prene lou bastoun, teni lou nistoun, bagna camié, uno lengo de puto* (littéralement "se faire couper les cheveux, aller planter ses haricots, prendre son bâton, tenir le bébé, mouiller chemise, une langue de pute") que l'équivalent possible en français: "aller chez le/au coiffeur, prendre sa retraite, émigrer, être le parrain, travailler dur, une personne médisante". "Toute législation est insidieuse" se dirait *qu a fa la lèi a fa l'engàmbi* (littéralement "qui a fait la loi a fait le sale coup"), "l'ameublement chez les économiquement faibles est inversement proportionnel aux charges des familles" à *l'oustau dei*

pàurei gènt, l'a mai d'enfant que de cadiero littéralement "dans la maison des pauvres gens, y a plus d'enfants que de chaises". Une histoire drôle traditionnelle en Provence raconte que des Provençaux découvrent un matin sur les murs du village un arrêté du maire, rédigé en français, dont le long paragraphe de style administratif leur reste incompréhensible (ils parlent mal français). On leur explique le sens avec de nombreux détours, et ils finissent par comprendre, concluant *avien que de dire: es enebi de faire de suèio dins l'endré*. C'est à dire littéralement "ils n'avaient qu'à dire: c'est interdit de jeter ses immondices dans le village" (TENNEVIN, 1987).

La création personnelle joue ici à plein, et les substituts et comparaisons sont créés en permanence par chaque locuteur, souvent avec beaucoup d'humour, ce qui n'affecte aucunement le sérieux ou la gravité des choses.

Il ne s'agit pas de dire que ce type d'expression simple et direct n'existe pas en français. Mais le contraire: il n'y a pas de style ampoulé en provençal. Il ne s'agit pas non plus de dire qu'il n'y a pas de vocabulaire abstrait en provençal. Mais le taux d'abstraction et de généralisation lexicale peut être très élevé en français alors qu'il ne l'est jamais en provençal, quel que soit le degré de conceptualisation impliqué.

Enfin, je terminerai ces quelques remarques stylistiques par une ouverture vers tout ce qui fait sens, sémiologiquement, parallèlement à la langue, et notamment les mouvements corporels, les gestes, les mimiques, très développés chez les Provençaux, notamment sur la côte, comme chez tous les peuples méditerranéens.

5 . CONCLUSION : **L' avenir ...**

5 . 1. La place du provençal dans le réseau linguistique roman à l' heure de l' Europe

5. 1. 1. Réseau de communication

Dans la perspective européenne, l'importance du concept de *réseau linguistique* est évidente. Au lieu d'opposer des langues monolithiques divisées de façon incisive, l'observation différentielle nous conduit à envisager de vastes espaces linguistiques, "réseaux" ou "tissus", constitués d'idiomes *différents* mais liés qui coexistent et actualisent une *chaîne de communication* potentielle. Il s'agit d'une donnée bien connue en dialectologie: Soit la chaîne d'idiomes A-B-C-D-E-F-G; chacun des idiomes est compréhensible pour l'idiome le plus proche, un peu moins pour un idiome de 2^o degré de proximité (par exemple A pour C, et ainsi de suite. Le taux d'interintelligibilité est inversement proportionnel à la distance. Les deux idiomes situés aux deux extrémités du réseau ne sont quasiment pas intercompréhensibles. Cette chaîne n'est spontanément rompue que dans le cas de familles linguistiques différentes se rencontrant tout en se chevauchant toujours plus ou moins (Cf. contacts basque/béarnais, wallon/flamand etc.). D'un maillon à l'autre, la communication est possible. Elle ne devient difficile que lorsque deux maillons éloignés se rencontrent: certains maillons devenus langues officielles gonflent, s'étendent, et recouvrent d'autres maillons intermédiaires, au risque de les étouffer. Comme quand le français vient rencontrer brutalement l'italien ou l'espagnol. Le nombre de locuteurs se comprenant, chacun parlant sa langue et s'adaptant à celle de l'autre, est beaucoup plus

élevé s'ils parlent des idiomes intermédiaires comme par exemple le provençal et le ligurien plutôt que le français et le toscan.

La situation actuelle du réseau linguistique roman (donc des potentiels de communication en Europe) est grave: la plupart des idiomes régionaux et locaux subissent un déclin net depuis une cinquantaine d'années, notamment en France. Ailleurs, certains maillons de la chaîne linguistique ont été rétablis, mais au prix de la disparition de certains d'entre eux: c'est le cas du catalan, dont une variété standardisée sur le modèle du parler de la capitale, Barcelone, est redevenue langue établie, sans assurer la survie des autres idiomes catalans et apparentés (par exemple le valencien). Ce serait également le cas dans le domaine d'Oc si les principes uniformisateurs occitanistes y étaient appliqués: un "occitan" standard s'y établirait peut-être, mais les maillons provençaux, gascons, etc... qui constituent la réalité du domaine y périraient sûrement. Il ne demeurerait donc malgré tout que quelques idiomes éloignés, devenus langues établies, isolées au milieu de grands vides linguistiques (les aires normalement occupées par les idiomes locaux évincés), recouvrant artificiellement ces vides et se rencontrant brutalement aux frontières politiques.

De ce point de vue, les idiomes locaux sont indispensables à la mise en place d'une communication supra-étatique en Europe, sans nier l'intérêt des langues véhiculaires déjà opérationnelles.

Sur un plan global, la culture provençale est indissociable de grands mouvements culturels européens *et réciproquement* (cette réciprocité étant jusqu'à présent négligée). Elle se situe également dans le monde méditerranéen, et l'analyse ethnologique de ce domaine, notamment de la culture "populaire" si fortement présente dans l'expression provençale, démontre les relations que Provence et autres régions méditerranéennes entretiennent, à la croisée des mondes alpins, italiens et ibériques, voire au delà (Grèce, Maghreb, Proche-Orient). Il serait grave de croire que la diversité culturelle se limite à la langue et à ce qui gravite autour (littérature, art etc.). De nombreux exemples nous prouvent que la diversité linguistique ne se maintient que si l'ensemble de la vie quotidienne est marquée par une civilisation spécifique. L'éternel exemple de l'hébreu en Israël n'est qu'une exception sans généralisation possible. Le contre-exemple du

gaélique irlandais, première langue officielle de l'Eire, figée dans une norme linguistique et orthographique très complexe, doit être médité. La langue ne vit que *par son usage social réel et nécessaire*, mis à la portée de tous.

Cette position du provençal dans le réseau linguistique roman est confortée par deux affirmations significatives. D'une part une étude de G. Rohlfs dans laquelle il montrait la position carrefour de la famille d'oc dans le réseau roman, au niveau purement linguistique, posant le provençal comme langue intermédiaire entre les grands réseaux périphériques (famille d'oïl, famille italique, famille ibérique etc...) (ROHLFS, 1964). Cette étude est d'ailleurs corroborée par les classifications traditionnelles du domaine roman (PEI, 1949, 138; MANCZAK, 1961, 87; ILIESCU, 1969, 132) D'autre part, une anecdote intéressante au delà du simple événement félibréen réside dans le fait qu'en 1888 un officier italien, Carlo Rovere, ait demandé à Mistral son accord pour publier un mémoire dans lequel il proposait que le provençal soit adopté comme langue internationale (JOUVEAU, 1978).

En outre, cette fonction d'intercommunication progressive entre idiomes prochement apparentés est une réalité connue et vécue par les communautés situées autour de la Méditerranée entre Marseille et Gênes, des deux côtés des Alpes entre la Durance et le Pô (PETRACCO-SICARDI, 1978; AZARETTI, 1978). L'existence de colonies liguriennes installées en Provence orientale et parlant des idiomes mêlés de provençal et de ligurien (le *figoun*) en est un exemple frappant (CORTELLAZZO, 1978). La transition progressive du provençal au "franco-provençal" vers le nord en est un autre aspect (BOUVIER, 1970).

Ainsi, les langues et cultures régionales constituent des atouts pour la communication et la compréhension entre les différentes composantes de l'Europe et avec ses partenaires extérieurs, tels ceux du sud et de l'est de la Méditerranée en ce qui concerne le provençal.

5. 1. 2. Une Europe de la diversité ?

La logique de la domination d'un modèle nous a conduit jusqu'ici à des sociétés centralisées niant le droit à la différence. La construction d'une Europe ouverte à ses composantes et au monde est une étape importante pour l'avenir de l'humanité. L'Europe est l'un des espaces privilégiés où s'élabore et s'applique, de façons variées, l'éthique des Droits de la Personne. La perspective de la constitution d'un état européen, dépassant désormais la CEE, le recul de l'état-nation -qui a profondément marqué et distordu les réalités sociales et linguistiques-, le réveil des identités infra- et supra-nationales, tout constitue une échéance pour ceux qui souhaitent dégager notre société de ses remugles totalitaires, et fonder sur des bases démocratiques des structures politiques nouvelles. L'Europe des régions, l'Europe des Droits de la Personne, compte sur la diversité linguistique et culturelle pour l'appuyer de ses arguments.

Cet argument va dans le même sens que celui des francophonistes, par exemple, qui redoutent le monopole linguistique anglo-saxon. C'est une question de rigueur et de cohérence des principes: promouvoir la diversité par le français face à l'anglais, c'est en même temps par le provençal face au français. Différents organismes de la francophonie s'en sont déjà rendus compte et soutiennent les langues locales de l'espace francophone (ACCT, Déclaration des Ministres de la Culture des états francophones à Bruxelles en 1990). Par conséquent, promouvoir le provençal c'est promouvoir le français, sachant de plus qu'un risque de rejet global du français est toujours présent chez ceux pour qui le français est ou serait un glottophage menaçant de leur idiome local. Ou alors c'est "faites ce que je dis, mais ne faites pas ce que je fais", attitude inadmissible ayant pourtant cours, globalement, dans la politique linguistique française.

Des analyses récentes ont mis en évidence le coût du centralisme: coût financier plus élevé que dans les structures souples et diversifiées, mais aussi coût social perceptible dans les exclusions de tous ordres (le quart-monde par exemple), le désintérêt des citoyens envers la chose publique et leurs responsabilités sociales. Le retour à des structures sociales du coup atomisées à outrance (gangs, sectes, renfermement sur la famille nucléaire, renfermement xénophobe et raciste) et à des identités plus restreintes et plus

tangibles à travers la renaissance des cultures régionales témoigne des frustrations parfois dramatiques dues à ces pertes d'identité (JUCQUOIS, à paraître). La désintégration des états uniformisateurs d'Europe de l'Est illustre ce problème. A terme, le mal-être est toujours plus coûteux et plus néfaste que le bien-être.

La mise en place des structures européennes se fait en zig-zags entre deux pôles opposés: d'une part la poursuite du monopole de l'état-nation (seul représenté dans la C.E.E.) et d'autre part une préoccupation pour l'échelon local et régional (notamment au Conseil de l'Europe où travaille une Conférence Permanente des Pouvoirs Locaux et Régionaux). Cette ambiguïté se complique d'une domination des pays du Nord (parmi lesquels je compte la France septentrionale et sa capitale) sur les pays du Midi, parmi lesquels je compte la Provence.

L'adoption par le Parlement Européen en 1987 de la *Charte de protection des langues et cultures régionales ou minoritaires* mise au point à l'instigation du Conseil de l'Europe (Résolution Kuijpers) semble donner quelques espoirs. Il s'agit en effet d'un texte majeur qui garantirait, s'il était appliqué correctement, une véritable autonomie et une forte promotion linguistique à toutes les communautés culturelles d'Europe, ce qui serait proprement révolutionnaire en France. Mais la Commission des Communautés n'a pas encore donné son feu vert à sa présentation pour ratification par les états membres.

Si l'Europe devait se construire comme un super état-nation, renforçant encore le monolithisme et la concentration, niant le droit à la différence et les richesses de la diversité, nous courrons sans doute à un échec, à des conflits. L'existence tenace de cultures minoritaires interpelle à la fois le pragmatisme et la conscience de ceux qui décideront de l'intégration européenne.

5. 2. Le français régional de Provence

Le français parlé en Provence de façon générale depuis le début du XX^e siècle (Cf. chapitre 2 *supra*) s'y est structuré sous la forme d'une variété spécifique, dont la diversité interne est très réduite au

delà des phénomènes idiolectaux, qui a subi une très forte influence du substrat provençal.

Ces influences sont frappantes dans le domaine lexical où la majeure partie (plus de 80 %) des lexèmes spécifiques sont d'origine provençale (Cf. BLANCHET, 1991a). Elles sont également particulièrement frappantes dans le domaine de la prononciation: c'est le fameux *accent* "provençal" ou "marseillais". Les traits principaux en sont les suivants:

5. 2. 1. Voyelles et semi-voyelles

Il s'agit d'un système dont la structure et le fonctionnement par alternance accentuelle et syllabique sont ceux de la langue provençale sur lesquels sont venus se greffer les sons du français, ou, si l'on préfère, qui ont été transférés en français. C'est non seulement l'apparence phonétique qui est touchée (les sons du français sont remplacés par leur équivalent provençal, légèrement différent: *a* plus ouvert, *u* moins long, *ou* plus tendu etc...) mais aussi la structure phonologique.

Ainsi, en français régional de Provence, on ne distingue pas *phonologiquement* [e] et [ɛ], [o] et [ɔ], [ø] fermé et [œ] ouvert. La répartition de ces sons obéit à une règle stricte de distribution selon la place de l'accent tonique et selon que la syllabe se termine par une consonne ou par une voyelle.

Par exemple, un Provençal ne distinguera pas *chanter-chantais* , *paume-pomme*, *jeûne-jeune* , et prononcera à chaque fois les deux mots de façon identique (signalée ici par les caractères gras). De plus, le français régional de Provence n'a qu'un seul *a* (central ouvert) comme le provençal, et pas de [ɑ] (postérieur fermé): on ne distingue pas *patte* et *pâte* .

Par contre, il établit des distinctions *pertinentes* là où le français "standard" ou septentrional n'en a pas (ou plus, comme pour *un* que la plupart des Français "de la moitié Nord" prononcent aujourd'hui *in*), en particulier grâce à l'existence réelle dans la prononciation d'un *e* final atone (dit habituellement "muet" en français): *Paul-Paule* , *bar-barre*, *col-colle*, *mer-mère* etc...

On touche ici à la fois à la prosodie et à la morphosyntaxe. D'une part, le français de Provence est une langue *paroxytonique* alors que le français "standard" est une langue *oxytonique* qui n'a d'ailleurs plus réellement d'accent de mot mais un accent de groupe de mots ou de phrase.

En effet, outre tous les mots terminés par [ə], on y trouve aussi des mots terminés par [o] , [i] , [e], [u] qui ont l'accent sur l'avant dernière syllabe: *campo santo* , *toti* , *Sanary* , *calignairé* , *tchoutchou* . Le rythme des phrases en est modifié. Un système d'intonations riche et varié achève de donner au français provençal son aspect "chantant" ressemblant fortement au provençal.

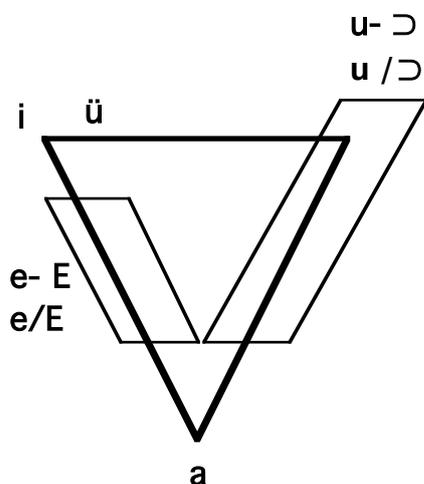
D'autre part, la flexion verbale du français est concerné par ces particularités de prononciation: On ne distingue pas de nombreuses terminaisons verbales (*chantais/ chanté/ chanter/ chantai/ chanterai/ chanterais* toutes terminaisons ramenées à [e]), des mots de nature grammaticale différente (*et/est/ait* tous ramenés à [e]; *je/jeu* ramenés à [ø]) etc...

Par contre, on distingue: des flexions verbales identiques en d'autres idiomes français (*il part/il pare*), un bon nombre d'oppositions masculin/féminin (*noir/noire, amical/amicale, cet/cette, Frédéric/Frédérique*).

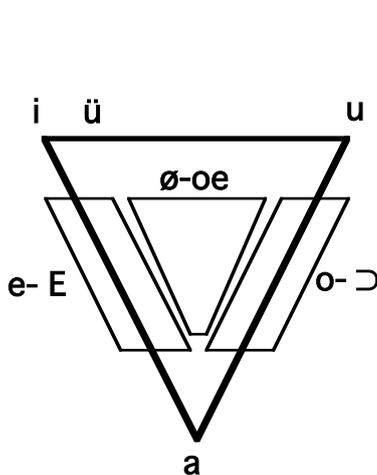
De plus, il existe un système d'opposition monosyllabes/disyllabes, à base orthographique, qui met en relief les morphèmes: *roi* (1 syllabe)/*roua* (2 syllabes), *loi/loua*, *joie/joua*; *jouet, jouer, rouet, rouer, louer, leur, sueur*, etc... qui séparent tous le morphème du thème par une réalisation disyllabique.

Le schéma suivant montre clairement les similitudes des systèmes vocaliques du provençal moderne et du français régional de Provence:

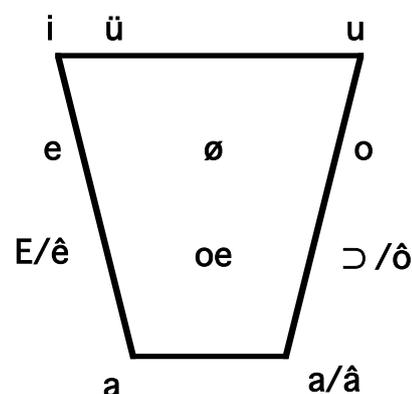
Schémas phonologiques généraux des voyelles
(comparaison provençal, français régional, français standard)



Les voyelles
du provençal
moderne



Les voyelles
du français
régional
de Provence



Les voyelles
du français
"standard"

NB: Le tiret lie deux variantes d'un seul phonème (ex: e - E), la barre oblique situe deux phonèmes différents d'articulation proche. La nasalisation est notée par un accent circonflexe. La notion de "français standard", relativement floue, est précisée dans le texte.

5. 2. 2. Consonnes:

Le système des consonnes, plus stable, présente moins de spécificité.

On note principalement, comme en provençal, un hyperphonème consonne nasale postvocalique qui s'adapte au son qui le suit et qui constitue, avec la voyelle, un substitut des voyelles nasales du français "standard" ou septentrional: Dans *monde*, *tombe*, un Provençal prononce effectivement le **n** et le **m** signalés en gras. Dans *enflé*, il prononce une occlusive nasale labio-dentale inconnue par la plupart des francophones. Dans les autres cas, il prononce une vélaire comme en provençal. Le fait qu'il n'y ait donc pas de *phonème* voyelle nasale en français de Provence explique la conservation du

groupe *un* distingué de *in* (*brun/brin*), due au haut rendement de l'opposition /œ/-/ɛ/ comme l'a déjà montré André Martinet.

Beaucoup de groupes de consonnes sont réduits, comme en provençal: *ézemple, ézagérer, essituteur, spétacle, estrution* (pour "instruction"), etc...

5. 2. 3. Particularités syntaxiques

Dans ce domaine, le français de Provence rejoint souvent le français populaire d'autres régions: si le substrat provençal peut être proposé pour expliquer 85 % des particularités, 60 % d'entre elles sont attestées dans d'autres français régionaux et populaires. Il reste néanmoins 25 % des cas où le substrat provençal fonctionne à peu près sûrement. En voici quelques exemples:

- accord de *fait + verbe* (*la robe que j'ai faite faire*)
- ordre des pronoms compléments (*donne-moi-le*)
- existence d'un vrai partitif *de* (*donne-moi de pain, mettre bien de sucre*)
- prépositions de forme identique aux adverbes de lieu (*je l'ai mis dessus la table, il est rentré dedans la maison*)
- emplois spéciaux de la préposition *de* (*un moulin d'huile* signifie "un moulin à huile"; *coudre une étoffe de l'endroit* "à l'endroit"; *manger de couché, rentrer de tard, dire de non, aimer de rire* "manger couché, rentrer tard etc..."; *de ce Pierre! de ce couillon!* "sacré Pierre, quel couillon!")
- emploi interrogatif de *comme* (*comme ça se fait?*)
- *que* relatif général avec pronom de rappel: (*le type que je t'en parle*)
- conjonction de subordination *tellement que* (*tellement qu'il est beau que les filles lui courent*)
- *puis* connecteur logique signifiant "donc" ou temporel signifiant "après" (*il est puis pas venu, je l'ai puis rencontré*)
- *tant* connecteur logique introduisant une conséquence (*elle me plait, tant, je vais me la marier*)
- comparatifs *au plus...au plus* et *autant...comme* (*au plus il vient vieux, au plus il vient fada; il est autant beau comme moi*)
- doubles négations ne s'annulant pas (*y en a plus pas un*)
- genre de certains noms (*la lièvre, la chiffre*)

- position de certains adjectifs épithètes (*du sel gros*)
- emploi étendu à sens possessif de l'article défini (*tu mets la veste? j'ai fait l'héritage*)
- absence d'article dans de nombreuses locutions figées (*faire peine, tirer souci, attendre demi-heure, finir journée*)
- etc...

c. D'autres faits encore, plus complexes et touchant à la stylistique, se manifestent de façon quotidienne, mais nécessiteraient ici des développements trop longs (expressions imagées, pseudo-exagération et phénomènes d'insistance, préférence pour le concret contre l'abstrait, conscience et répartition différentes des niveaux de langue -c'est à dire emploi étendu d'un style ailleurs réservé au familier ou jugé "vulgaire" etc...).

5. 2. 4. Permanence de la diversité

Il est important de souligner la permanence de la spécificité linguistique provençale et de la diversité même après adoption de la langue nationale officielle, que ce soit par la survie dynamique du provençal ou par la fragmentation du français sous l'effet du substrat provençal.

La provençalisation du français en Provence correspond à un besoin fondamental d'identité: le français de Paris ne saurait porter et exprimer la culture des Provençaux.

Cette diversité du français renvoie à des problèmes de reconnaissance et d'enseignement: la non-prise en compte de sa régionalité, l'enseignement exclusif et "correctif" d'un français standard, n'est jamais que la poursuite insidieuse de la chasse au patois et de l'acculturation des Provençaux. Plus immédiatement, c'est effectuer une sélection sociale à base culturelle ou ethnique: il est bien évident que le fils d'un cadre supérieur parisien, possédant déjà l'idiome valorisé et quasi uniquement référencié par l'école, a beaucoup plus de chance de réussite scolaire et sociale qu'un petit Provençal issu d'une famille paysanne ou ouvrière, dont même le

français (pour ne pas parler du provençal) est nettement éloigné de la norme.

Le français régional de Provence est la langue majoritairement parlée en Provence et par les Provençaux aujourd'hui.

Les Provençaux vivent ainsi une situation au moins triglossique, voire quadriglossique pour la plupart (et l'on pourrait sans doute raffiner davantage la hiérarchie sociolinguistique). Du plus valorisé au plus dévalorisé, on a: *français "standard"*, *français de Provence*, *provençal méridional mistralien*, *provençal local* ¹.

5. 3. L' éducation et l' avenir

5. 3. 1. La place du provençal dans le système éducatif

La place du provençal dans l'enseignement, aujourd'hui réduite à la portion congrue, mais meilleure qu'hier, atteindrait vite un niveau normal et nécessaire si l'interculturalité fonctionnait dans les deux sens, et que ceux formés aux langues et cultures dominantes s'enrichissaient de l'apport des domaines régionaux, de même qu'il serait normal de faire une place conséquente aux cultures régionales dans l'enseignement général (histoire, littératures, sciences, arts etc...) dont l'enseignement des langues et cultures régionales *ne doit pas être dissocié*.

Une vision de l'histoire libérée des intérêts réducteurs de l'état-nation, nécessaire à l'heure de l'Europe, pourrait s'élargir au niveau infra-national et supranational. Poser l'enseignement des langues "étrangères" en terme de réseau linguistique n'ignorant pas une initiation aux langues moins répandues serait un point constructif (DALBY, à paraître). De plus, l'échec scolaire, qui n'est qu'une façade d'un échec social, a sans doute une grande partie de ses origines dans les phénomènes d'acculturation (et donc d'appauvrissement intellectuel), de mal-être identitaire.

¹ Mais, on l'a vu, le français septentrional ou standard est loin d'être bien considéré en Provence.

Certains militants, sur la base de ces données, avancent des propositions très fortes: l'enseignement obligatoire du provençal à tous les niveaux¹, le vote d'une loi rétablissant les langues de France dans un statut officiel. La virulence des propos montre clairement la taille des enjeux et l'aspect dramatique du problème. Il faut reconnaître que ces propositions ne sont guère réalistes en l'état actuel des choses. Mais il est vrai qu'on voit mal comment la position officielle (le volontariat) pourra être opérante: les populations ne reviendront pas au provençal à l'école, et qui plus est dans la vie quotidienne générale, même si elles y sont favorables à une grande majorité comme cela a été montré par diverses enquêtes (Cf. BLANCHET, 1990), alors qu'on les a convaincu il y a à peine deux ou trois générations de faire le contraire, et ceci d'autant plus que les structures socio-culturelles sont bâties de manière à en évincer totalement la langue locale. Une attitude intermédiaire, se voulant réaliste, consiste à proposer une initiation obligatoire au provençal en primaire et en classe de 5^o, comme cela se fait déjà pour d'autres langues (le latin et/ou le grec ancien en 5^o), accompagnée d'un emploi du provençal dans les documents officiels des collectivités provençales (communes, départements, région). Cela pourrait se faire de façon progressive et paraît moins difficilement négociable avec les autorités françaises. Le concept de "réparation historique" lancé par le gouvernement en 1981, resté lettre morte ou presque, est souvent rappelé: La France *doit* des efforts importants à ses régions.

Ces actions auraient un rôle moteur qui réduirait le complexe d'infériorité linguistique bien connu des sociologues et ramènerait les populations à une vision plus libre de leur langue.

Une chose est sûre: un acte pédagogique n'est jamais neutre. Il engage toujours toute une façon de voir le monde et le rapport à l'autre, c'est à dire une idéologie, car il s'inscrit toujours, même inconsciemment, dans une théorie. Et tout choix théorique suppose des choix éthiques: là est l'idéologie. Qui plus est, le système éducatif, produit d'une société et fondement de son avenir, ne peut que refléter le fonctionnement et les choix politiques, au sens le plus large possible, de cette société.

¹ Je rappelle qu'une loi vient d'être votée en Italie pour organiser l'enseignement *obligatoire* du provençal dans les écoles maternelles et primaires de la zone piémontaise de langue provençale.

Les choix du système éducatif lui-même ne sont pas plus neutres: liés aux possibilités, aux désirs et aux intérêts du type de société dans laquelle il vit. Or où sommes-nous, de ce point de vue? Dans une société d'économie de marché née il y a guère de sa prise en mains par la bourgeoisie après plusieurs siècles de despotisme aristocratique. Dans un état-nation ultra-centraliste soucieux d'imposer son unité. En Europe de l'Ouest à la fin du XX^e siècle. Etc... L'ensemble de ces contingences influent fortement sur les bases, les méthodes et les objectifs de notre système éducatif. Le retour du capitalisme triomphant à la fin des années 1980, par exemple, a été accompagné par un renforcement des relations école/entreprise. On est moins surpris, dans ces conditions, des orientations des instructions officielles. Elles proposent une vision unitariste et élitiste de la langue officielle de l'état, de la culture-vitrine et de la nation, parce que notre société est elle-même unitariste et élitiste, ce qui est inhérent à ses origines historiques et sociales.

Mais notre société a aussi l'idéal d'une démocratie plus avancée (littéralement "pouvoir du peuple") fondée sur les principes des Droits de la Personne. C'est ce qui explique l'ambiguïté et le double langage des instructions officielles de l'Education Nationale. Tout en insistant fermement sur les modèles linguistiques et culturels que nos élèves doivent apprendre à respecter, elles restent prudentes, sans avoir l'air trop directives et trop orientées, en reconnaissant aussi la diversité régionale et sociale du français, l'existence de langues régionales, la nécessité de tenir compte de la diversité des élèves et de rencontrer des cultures autres, l'ouverture indispensable sur le monde d'aujourd'hui et de nos élèves. D'une façon plus globale, tout en maintenant un enseignement puissant du français (standard) et de l'histoire nationaliste parigo-française, on autorise, bien peu et bien mal, l'enseignement des langues et cultures régionales. Cela procède de la même démarche hésitante, mais symptomatique, vers une démocratisation accentuée de notre société et de notre enseignement. C'est dans cet axe, mentionné de façon nettement politique dès les "Programmes et Instructions pour l'école élémentaire" de 1985 (chapitre "français": *La maîtrise de la langue (...) favorise la réussite dans la vie sociale (...) elle est le premier instrument de liberté*), que l'on pourrait s'engager si nous voulons infléchir davantage et plus loin

le système éducatif dans la direction démocratique explicitée ici, non pas pour le plaisir d'être contestataire, mais bien *parce que nous croyons à la mission qui est confiée au système éducatif*.

L'étude interdisciplinaire des langues et cultures régionales à l'école est un axe essentiel à la formation de nos élèves, d'ailleurs recommandé par les textes officiels (circulaire 82-261 du 1/6/1982 et arrêté du 15/4/1988) et par la Charte Européenne pour la Protection des Langues et Cultures Minoritaires ou Régionales (Parlement Européen 30/1/1987). Or, outre que l'enseignement des langues régionales manque de moyens et de considération (heures bénévoles et placées de telle sorte que seuls les acharnés y assistent), les enseignants des autres disciplines contribuent pour l'instant peu à cette formation.

Pourtant, quelle que soit leur discipline, tous les enseignants peuvent apporter leur soutien à cette "réparation historique": centrer l'étude sur le vécu des élèves, sur le patrimoine culturel, économique, technique, et naturel de la région est une priorité pédagogique qu'il apparaît souhaitable de développer, comme fondement d'une ouverture sur le monde. Ne pas couper les élèves de leur milieu présente d'ailleurs des atouts notables: respecter l'identité et l'intégrité des élèves, ainsi que les amener à prendre conscience des réalités culturelles, sociales, géographiques, historiques, ou linguistiques par celles vécues dans leur région. Leur maîtrise du français (régional et standard), leur apprentissage des langues étrangères (souvent proche de langues régionales: allemand/alsacien, italien/provençal, espagnol/béarnais, par ex.), leur découverte de l'art, de l'histoire, du milieu naturel, des jeux et du sport, de la vie en seront facilités, car fondés sur un concret construit depuis des générations à travers la culture régionale.

La plupart des élèves proviennent de milieux fortement imprégnés de culture régionale, même si la langue régionale y est en perte de vitesse. L'enseignement de cette culture identitaire dans une formation globale de l'élève est un droit fondamental. Cette transmission de la culture régionale par l'école, indispensable à une socialisation équilibrée des individus, est un point essentiel d'application des Droits de l'Homme.

Concrètement, l'un des principes de base de l'enseignement devrait être de ne jamais proposer de *modèle* absolu, et de ne jamais poser les problèmes en terme de hiérarchie (supériorité/infériorité) mais en terme d'alternatives complémentaires et pertinentes. Il s'agirait de permettre à l'élève l'élaboration d'un fonctionnement personnel socialisé et adapté, en évitant toute exclusion et tout blocage générateurs principaux d'échec, par simple respect de son identité. Ainsi, ni le provençal, ni le français régional, ni surtout ceux qui les parlent, ne devraient être victimes de rejet.

L'école contribuerait alors mieux à la réduction des inégalités sociales. Car non seulement les modèles actuels sont profondément divinisés et donc mis hors de portée du commun des mortels, mais en plus ils ne sont pas étrangers à tous. Certains y ont accès d'emblée par leur milieu social, régional et ethnique d'origine, qui pratique en grande partie ces modèles (ou des formes proches). On n'est pas surpris, dans ces conditions, que les enfants issus de milieux sociaux et ethniques favorisés connaissent statistiquement une réussite scolaire automatique ou presque (90 % des enfants d'enseignants et 99 % des enfants de cadres supérieurs font des études universitaires) et que ceux des classes défavorisées connaissent un quasi-échec systématique (93 % des enfants d'ouvriers n'accèdent pas aux études universitaires).

5. 3. 2. Méthodes et moyens

5.3.2.1. Problèmes de fond

L'école n'aura un impact concret qu'à condition que la place de la langue et de la culture provençales, et de toute langue et culture dite "régionale", y soit reconnue à tous les niveaux, dans toutes les disciplines, dans tous les dispositifs pédagogiques, comme l'est le français actuellement. Je n'irai pas jusqu'à proposer une équivalence français/provençal comme d'autres l'ont fait pour certaines langues régionales (sans succès!), ni même à proposer pour l'instant le provençal comme moyen d'enseignement étendu (ce qui n'exclut pas cet usage dans certains cas), car cela ne serait pas réaliste.

Le moyen principal tient donc dans la place qu'occupe la langue dans le système scolaire dont le pouvoir est immense et qui engendre une réalité socio-culturellement dont il est également un symptôme, dans une dialectique (ou un cercle vicieux!) complète. Cela nous renvoie par conséquent au point traité précédemment. Dans tous les cas, le système éducatif est l'un des points clés, sans doute le plus important, sur lequel il faut travailler. Les militants ne s'y sont d'ailleurs pas trompés, et l'on a vu combien leurs efforts ont porté et continuent de porter sur ce domaine.

Il faut cependant tenir compte de fait que l'enseignement et la reconnaissance scolaire de la langue ne sont efficaces que s'ils sont complets. La situation actuelle est à cet égard peu opérante: un maigre enseignement n'apporte que peu de choses, si ce n'est l'ouverture vers un mieux. Il n'est en effet qu'une aumône symbolique d'une pression sociale évidente, mais non la concrétisation du résultat de cette pression, lequel serait un épanouissement général des cultures régionales à tous les niveaux de la société et pas uniquement à l'école. De plus, l'enseignement peut être raté et courir à l'échec s'il n'est pas réalisé selon des méthodes et des principes cohérents, conformes aux idéaux de la pression sociale qui les a motivés et obtenus. Faire du provençal un genre de latin pour curieux serait en totale contradiction avec l'impérieux besoin de reconnaissance démocratique des identités diverses qui secoue nos sociétés.

5.3.2.2. Etat des lieux, principes et techniques

Constat:

-L'intérêt manifesté par les Provençaux pour le provençal est un intérêt pour leurs racines, pour leur communauté culturelle à échelle humaine, c'est à dire avant tout pour leur quartier, leur ville, leur village, leur coin de Provence et la Provence au delà. Il y a donc un localisme évident associé à la fierté d'être issu d'une civilisation réputée.

-Cet intérêt s'enrichit d'un profond sentiment de latinité ou de méditerranéité, c'est à dire d'une connivence avec les peuples voisins: Piémontais, Liguriens, Italiens, Corses, Grecs, Languedociens,

Catalans, Espagnols, et au delà avec le Maghreb des Pieds-Noirs, des Berbères...

-Le provençal est une langue sans norme unifiée, dont la diversité n'est pas restreinte ou masquée de façon coercitive, langue populaire avant tout parlée. Elle influence énormément le français régional majoritairement parlé en Provence, tout comme la culture provençale reste très présente.

-Le provençal et son enseignement souffrent d'une marginalisation importante perceptible à l'école par le manque de moyens en enseignants, en formation des enseignants, en outils pédagogiques, en appui logistique (salles de cours, horaires, financements), en importance accordée à la matière notamment dans les phases d'évaluation (examens...); mais cette marginalisation est en diminution depuis quelques années, principalement comme conséquence de l'affirmation de plus en plus forte des identités régionales et de l'écho que ces affirmations reçoivent de la part des institutions européennes en cours de structuration.

Ce constat invite à des choix attentifs et cohérents à mettre en pratique dans l'enseignement.

Quelle langue enseigner?

Le provençal n'est pas une langue étrangère. On ne peut donc enseigner une norme, une base fondamentale élaguée (qu'elle soit à fondement géolinguistique, sociolinguistique, ou historique), comme on le fait pour l'anglais ou l'italien, par exemple. On doit nécessairement prendre en compte son rattachement *de facto* à la vie quotidienne. P. Vouland écrit à ce sujet: *Si la langue est un moyen de communication (...), si l'élève veut renouer le dialogue avec ses concitoyens, il faut qu'il parle la même langue qu'eux (...). Si l'élève parle une langue (...) trop "littéraire", le contact ne se fera pas car l'interlocuteur naturel aura l'impression de parler une langue (...) inférieure (...). On risque d'introduire une diglossie à l'intérieur du provençal. Il est donc vital d'enseigner la langue dans l'état où elle se trouve (...). Il est capital de refuser toute pression normative*¹.

¹ P. Vouland ajoute que *la normalisation (...) procède d'une attitude réactionnaire et rétrograde*.

Enseignons donc la langue parlée dans tel ou tel endroit (VOULAND, 1991). Il faut donc enseigner l'idiome local pour permettre une survie véritable et authentique de la langue. Autant les Provençaux sont favorables à l'enseignement du provençal de leur village, de leur quartier, de leur coin de Provence, autant ils seraient frustrés par l'enseignement d'un provençal artificiel, et à plus forte raison d'un "occitan" standard(isé).

Au-delà, une ouverture vers le réseau linguistique et donc vers les idiomes voisins (autres idiomes provençaux, niçois, gavots, piémontais, ligurien, nîmois, sétois, catalan roussillonnais, etc...) serait sans doute un complément utile qui aurait parmi de nombreux avantages celui de faire prendre conscience de la réalité de la diversité linguistique et de l'existence normale d'idiomes locaux partout.

L'interdisciplinarité

Il est utile de rappeler la nécessité, déjà mentionnée plus haut, de ne pas isoler, voire marginaliser, l'enseignement du provençal. Toutes les disciplines peuvent et doivent le prendre en compte (avec la culture dont il témoigne), comme elles le font pour le français. Réciproquement, l'enseignement du provençal peut conduire à des travaux par exemple historiques, biologiques, artistiques etc... C'est par là qu'il peut devenir moyen d'enseignement et non plus uniquement objet.

Environnement linguistique et méthodes

La présence d'un environnement linguistique resté très provençal même sous le voile du français, précisément régionalisé, est un atout rare: Outre le contact aisément possible avec des locuteurs "naturels" partout en Provence, si l'on est Provençal ou vraiment intégré à la communauté régionale/locale, le recours au provençal à travers le français est primordial. Les petits Provençaux ont encore la prononciation du provençal dans leur français, mais aussi nombre de ses mots, de ses tournures syntaxiques, et son expressivité stylistique. Les toponymes et anthroponymes fournissent également tout un fondement linguistique provençal même francisés.

La méthode pédagogique employée devrait donc en toute cohérence s'appuyer davantage et avant tout sur l'oral. Plusieurs méthodes audio-visuelles existent, diffusées par *Lou Prouvençau à l'Escolo* ou par d'autres associations. Il est regrettable à ce propos que l'excellent manuel de P. Vouland n'ait pas encore été complété par les enregistrements des dialogues.

Quelle orthographe ?

Ici, on s'en doute, la réponse sera la pluri-orthographe mistralienne et non l'orthographe occitane, puisqu'il s'agit de respecter l'oralité et la diversité provençales, de ne pas dérouter/décourager l'élève, ni de lui compliquer la tâche en surchargeant son apprentissage par un système graphique complexe, archaïque, et très éloigné de la réalité orale. De plus, P. Vouland propose, et applique dans son manuel, une technique qui semble très justifiée, et qui consiste d'une part à accepter des phénomènes de variations graphiques, d'appropriation personnalisée, chez l'apprenant en train de se construire à la fois la langue et son écriture, et d'autre part à annoter la graphie mistralienne pour signaler ses écarts par rapport à l'oral (mise en parenthèses des consonnes écrites non-prononcées, soulignement des diphtongues modulables etc...).

Le rôle de l'audio-visuel

Par ailleurs, le rôle fondamental de l'audiovisuel dans la vie culturelle européenne moderne a été maintes fois souligné: D'une part, il est urgent que l'image péjorative caricaturale des Provençaux véhiculée par la télévision, notamment par les publicités (de lessive par exemple), soit corrigée¹. La présence culturelle d'un peuple européen ne peut plus aujourd'hui s'affirmer sans une image

¹ Dans de nombreuses publicités, le Provençal est un fainéant, il sent l'ail et n'est pas sérieux; la Provençale est une femme au foyer stupide intéressée par sa lessive. Lors d'un spectacle pour la Santo-Estello à Martigues en 1991 le groupe *Miquela e lei chiapacan* a présenté un sketch mettant en avant le refus de "l'accent" (du français régional) dans les publicités pour les produits de luxe (en l'occurrence un parfum) et son emploi caricaturé pour vanter un produit prosaïque (une lessive).

médiatique positive et active, et l'on ne peut plus accepter ces ethnotypes xénophobes. Le retour cyclique de l'imagerie provençale dans la vie française (en particulier au cinéma) pourrait être le lieu de cette affirmation dégagée de tout ethnotype "parisiocentriste". Il faudrait pour cela que les cinéastes se préoccupent plus de l'authenticité des mondes qu'ils peignent, surtout dans le domaine linguistique. On a jusqu'à présent l'habitude d'une négligence de la vraisemblance culturelle et linguistique au cinéma (à quelques exceptions près, comme Pagnol, Provençal issu du peuple qu'il filme).

D'autre part, l'audiovisuel est le moyen à exploiter pour se faire connaître, reconnaître. C'est aussi un outil pédagogique de première importance, dont le coût limite l'utilisation par les groupes minorisés. Seules quelques régions d'Europe dont l'Etat-nation de "tutelle" a eu une attitude plus responsable et plus respectueuses des Droits de la Personne ont pu jusqu'à présent bénéficier d'un large accès aux médias audiovisuels, ce qui s'est précisément accompagné d'une affirmation, d'une autonomie et d'une réussite notables (Cf le catalan en Espagne, le romanche en Suisse ou le gallois en Grande-Bretagne).

Nous devons donc travailler à un développement des productions audiovisuelles provençales pour diffusion à la télévision et, comme outil pédagogique, production de dessins animés à bandes sons interchangeables que les différentes minorités d'Europe pourraient cofinancer et utiliser en commun. Cette création est en cours de développement (Cf. les productions vidéos de Louis Scotto pour *Lou Prouvençau à l'Escolo*, ou la diffusion récente du film long métrage *La Mal-Astrado* d'Alan Rollando par le Centre Régional Cinématographique d'Expression Provençale).

Les Moyens Institutionnels

Enfin, les moyens institutionnels octroyés à l'enseignement officiel du provençal (car son enseignement associatif souvent bénévole dépend d'un tout autre circuit) restent très insuffisants, notamment par manque de reconnaissance, de statut, d'appréciation. A sa façon, cet enseignement pionnier provoque des ouvertures, des innovations pédagogiques de qualité (par exemple la prise en compte réclamée depuis des lustres par les linguistes de la notion de *variation langagière* se substituant à la notion de "faute" jusque dans une

pluri-orthographe souple et vivante) qui contribueront sans doute en se poursuivant et en s'affirmant à une meilleure reconnaissance du provençal dans le système éducatif.

Ce qui ne serait qu'en conformité avec l'évolution éthique de nos sociétés vers le droit à la différence.

Nantes, le 4 décembre 1991

Jour de la Sainte Barbe
Où les Provençaux mettent, selon la tradition,
le blé de Noël à germer.

Premier anniversaire de mon fils Baptiste.

ANNEXES

Quelques textes provençaux

Je présente ici quelques extraits de textes provençaux afin de donner une idée plus immédiate de la langue à divers stades diachroniques et synchroniques (variation géolinguistique comprise notamment pour la langue des XIX^e et XX^e siècles; les textes antérieurs sont tous issus à peu près de la même aire maritime afin d'insister davantage sur les points communs et les différenciations dans le temps que dans l'espace). Les idiomes et les textes anciens ayant joui d'une faveur qui permet de les rencontrer aisément dans diverses publications, j'insisterai surtout sur la langue moderne, moins bien connue.

Il est important de garder toujours à l'esprit le fait que l'écriture, notamment pour une langue en situation diglossique, est une *mise en scène* au sens propre, une *représentation* de la langue et non la langue (orale) elle-même (BLANCHET, 1991d). De plus, les caractéristiques spécifiques de la communication écrite (transmission en différé, contraintes graphiques etc...) influent sur la langue écrite.

Les graphies d'origine ont été respectées.

Il ne s'agit donc ici que d'indices linguistiques à considérer avec prudence.

1. Début du XV^e Siècle (Région toulonnaise):

Premierament demandan los homes de Monsr Jehan gonsalini, senhor mestre de Soliers que plassa a la siene magnificiencìa de leissar et de tenir nos en la libertat et en la maniera que nous a trobat, embe lou castel de Beaugencier et an los homes (*suite en latin*)

Item que li plassa de tenir nos continuellement dos et tres moulins d'olivas si mestier nos ero. (...)

Item que li plassa de jurar et de promettre de non far nos tallas per nenguna maniera (...).

Item que li plassa de tenir nos nostras libertas et capitols per si et per lous siéus et de non rompre ni de far rompre nostras coustumas.

Item de tenir nos en toutes las libertas que nos a trobat.

[*Homage et privileges des habitans de Soliers* , ms 1881, Bibliothèque de Carpentras, f°634, 2.]

2. Début du XVI^e siècle, Marseille:

En aquest present libre si comenson d'escrieure plusors causos dignos de memoria, lasquallos son avengudas en plusors regions et provinsos et en special en la cieutat de Marsilha, en laqual lo present tractat es extat comensat per mi Honorat de Valbella, cieutadan d'aquello et natiéu de La Cadiero, et per que jéu dit Valbella tot lo tempus de ma vido ay pres plaser de legir extorios et cronicos de gests des passas, mi suc pensat plusors veguados que si nostres antecessors non nos aguessan layssat per escrich las quausos que en lur tempus son avengudas serian extas como gens que vivon sens ordre, et affin que l'ordre tosjors continue, et perso que en uno contrado non si pot tot saber, cascun en son endrech déu far en formo que tot compelat si sache tot, et per jéu suc gros de entendement et non acoustumat à talas causos entreprendre, vorio pregar à tos que aquest present tractat, veyran que si deguna causa es mal cochado, que lur plassa de mi perdonar. Et fon comensat aquest present tractat, per mi subredit l'an 1503 et lo jort 13 de may, renant lo reys Loys 12 de aquest nom, rey de Franso e conte de Provenso, et aquo tant de mon tempus como se qu'ay culit de las historias ancianas.

[*Histoire Journalière*, Honorat de Valbelle, Aix, Université de Provence, 1985]

3. Milieu du XVI^e siècle, Trans (Var):

De Pado, lou 15 Nov 15..

Madamo, you ai resouput uno vouestro letro aros per lou mourrou Violle, en laquallo mi mandas et coumandas que men degue anar.

You vous pregui per amour de Diou que non vous courrousses, mas metes la man au pies et penses segon Diou et consienso si la vouestro demando es justo.

You vous proumeti a la fe de gentilhomme que la gran doulour qu'iou ai que pensì que la Seignorio vouestro sio courroussado contre mi; et quan non poudi obedir a vouestro commandament que mi levo tout lou sens natural, que non pouedi ni vous sabi escrioure per vous dounar a entendre ma raison.

[*Lettre* de Claude de Villeneuve, né en 1511, Seigneur et Marquis de Trans à partir de 1528; copie d'un ms dans les archives Peiresc, Bibliothèque de Carpentras ¹ ; document communiqué par R. Gensollen]

4. Fin XVI^e, Salon:

Compagnon, mon amyc, ma bouno camarado
A ben deia lon tens que non t'aviou pas vist
Depuis ton partement syou devengut tout trist
Et non n'ay pas agut uno bouno iuournado

Fay-m'aquello favour, douno m'uno embrassado
Emai uno outro enqua; car certos m'es avist
Que quand t'ay regardat ay vist pareisse Crist
Et de gran gau qu'you ay mon armo es troublado

En verittat, you syou tant content, tant iouyous
De ty vezer eissy, coumo un amoureux
Es ravit de plazer oupres de sa mestresso

Et you encaros may, que tant que you viouray
Dou gran gau qu'ay agut et la grand allegresso

¹ L'aspect moderniste de la graphie pourrait laisser penser que la copie date peut-être d'après la fin du XVI^e.

Jusquos dins lou tonbeu touiour you t'amaray.

[*Las humours a la Lorgino* , Sonnet 34, de Michel Tronc (1561?-1596?), édition critique par C.C. Jasperse, Toulon, L'Astrado Prouvençalo, 1978]

5. Début XVII^e, Aix:

Bello qu'avés moun coïor en gagi
Que me privas de libertat
Roumpés toutto difficultat
Senso delayar d'auantagi,
Lou couragi das amouroux
Ley rende tous-tens ben-huroux.

Tant de beoutat que la naturo
Vous a proudigament donnat
Que ten lou monde encadenat,
Per reson claro e ben seguro
Res n'estimara pas un sou
Tant coumo viourés dins la pou.

Uno bello fremo timido
N'és ren qu'vn aubre senso fruc
V'ou lou boutin d'un malestruc
Qu'a la ceruello pauc massido
Vsas dou tens ben à prepaus
Boutas ma paur'armo en repaus.

[*Lou Jardin deu Musos Prouvençalos* , Claude Brueys, Aix, 1628, t2, pp 357-358]

6. Fin XVII^e siècle, Marseille:

Gazetiez pounchus de Prouenço
Qu'aués la clau, & la pleuensso

De tout ce que si fa de beou,
De memorable & de noueou
Qu'aués deja dubert l'aureillo
Per auui dire si Marseillo
S'es mantengudo en poussession
de vous dounar d'admiration
A la reception Eminent
Dou Legat que nous represento
Lou Lutenent de Diou pertout,
De Chigi Cardinau Nebout,
Mettez aquesto au frontispici,
Au pourtail d'aquel edific
Que bastissez per l'auenir,
De sorto que lou souuenir
D'aquello intrado magnifiquo
Serue d'exemple & de rubriquo
Ey Prouinços qu'auran passion
De si mettre en reputation.

[*Relation fidello et veritablo de l'intrado, sejour et partenso de Monseignour l'Eminentissimo Cardinau Chigi, Nebout et Legat de sa Santetat en Franço, à Marseillo lou 14 may 1664*, anonyme, edition critique de André Bourde, Aix, Université de Provence, 1988]

7. Début XVIII^e, Marseille:

Venguet un loup de la mountagne
Que s'avancet vers lou troupeou
Et l'empourtet un bel agneou.
Barbakan que vez lou doumagi
S'arme de force et de couragi
Et vague de ly courre aprez;
Lou lari, coume un mestre sire,
Quand lou loup affama si vire,
Quitte l'agneou, ly vai dessus,
et vous ly doune sus lou su,
Paure d'une belle maniere;
La ly faguet pagua ben chiere,

Car, pecaire, l' Janet murtri
Que lou leisset à champ fleuri.
Aguet doües couïestes enfonçades,
seis esquines ensanglantades;
Ly balafret tout lou museou
Et lou trouquet coume un cruveou;

[*Les aventures de Barbakan, chien errant dans la ville d'Avignon*, Père Marin, 1722 ¹ ; Edition critique de S. Thiolier-Méjean, Paris, Institut de Langue et Littérature d'Oc, Publications de l'Université Paris-Sorbonne, 1983, pp 88-89]

8. Fin XVIII^o, Toulon:

Es panquaro benjou quan ay un paou d'affayré,
d'abord qué sieou oou lié m'y viri dé tout cayré,
A forço de vira, cé pui m'endormi un paou
Faou ren qué pantaila, et mi levi en sursaou.
despui doux ou trei jou, man adu tant d'ouvragi,
Per pouesqué travailla ay gaire de couragi;
Moun paire mi disié, d'aquo lia may d'un an:
Maniclo ven eici, escouto moun'enfan,
Lou mestié de groulié segu qu'es hounourable,
May es fouaço genan, es pui désagréable,
Qué quan voules un paou vous ana diverti,
Vo cé manca d'un jou, fes souffri lou publi.
Ven lou tier, ven lou quar, vaduerre de besougno:
Et quand vous trobou pas, disou es un ibrougno;

[*Lou groulié bel-esprit*, Estève Pélabon, 1789; Edition critique de Roger Gensollen, *Bulletin de l'AVEP* n° 50 bis, 1989, scène 1]

9. Milieu XIX^o, Marseille:

¹ L'auteur note par *e* la finale atone [o] du provençal.

E vou, moun paire, vou sia tamben sougea mai qué d'un coou: eissò coumenço dé deveni inquietan! Nouvè s'es fa fouesso estrachan dé sei letro, é parlo pa mencou dé reveni. L'esperavi per san-Matieou, oou pu tar. Nousteis acor èroun ensin à sa partenso. An passa lei vendumi; n'a fougu emboutia senso eou; aro lei semenço van mai passa! Soou qué nou fa dé besoun mai qué lou pan de canisso, é nou leisso en plan! Qué voou dire tout acò?... Nouvè es un pitoue proun degourdi; remarçant à noustei Messies de Mounvaloun, soou liegi, escrieoure é chifra mies qué lou mestre d'escolo de la Coumuno; soou su lou bou doou dé ben dé cavo dé l'aoutre mounde qué s'atrovoun esplicado din lei gros missaou dé la bibliotèquo dou Casteou;

[*Nouvè Granet* , Victor Gelu, 1856; in *Oeuvres Complètes* , Marseille, Laffitte reprints, t2, p 90]

10. Fin XIX^e, Marseille:

- O pàntou!... tei uei de petugo
An pas de visto uno belugo
Se ço que dies vèn de toum couar!
Mai bessai l'interès t'empuro
A nous faire tei mouardiduro...
Alor siés qu'un ai vo qu'un pouar!
S'eries qu'un ai mi farié rire
Quand t'àuvi seriousamen dire
Que nàutrei lei travaidou,
Qu'emé nouéstei bras, nouéstei mouelo,
Fèn leis oustau, roumpèn lei couelo,
Fouièn, plantan lou terradou,
Fèn boulega fabrico, usino,
Reman ço qu'es de la marin,
Nàutrei que cade an fèn à bròu
Raja dessus la terro entiero
La richesso pèr cènt ribiero,
De salàri n'en voulèn tròu!

[*La creidadisso dóu paurun* , Felipe Mabilly, in *L'Armana Marsihés 1895*]

11. Début XX^e, Toulon:

Lei basaruto

Misè Mourre

"-Boudiéu, bello Santo Vièrgi! Crèsi qu'aquest an si gavaren pas pèr Nouvè. Siéu partido de l'oustau emé dous bihet dei blu e m'entourni emé quàsi rèn dins lou cabas."

Misè Cadiero

"-Lei marchand fan coumo lou governamen, s'acoustumon lèu à si fa paga double e triple. An plus paciènci pèr fa fourtuno. Au mai bèvon, au mai an de set."

Misè Tartiflo

"-Mai dins que tèms vivèn! Fau èstre ancra pèr avé simplamen pan e vin à soun sadou. Iéu, viéu uno cauvo: Sarai fourçado de faire uno raito emé de merlusso. Lou pèis es au fue! Sabès, moun ome que l'agrado tant la capiloutado de mùjou!

[Antonin Chaude, journal *La pignato* du 21 décembre 1925]

12. Fin du XX^e siècle:

Six variantes géolinguistiques d'un même texte¹

(Source: *Parlèsses clar!* Pierre Vouland,
Manuel de provençal 2^o niveau, Nice, CRDP, 1988)

12a. Idiome rhodanien:

Chascun soun gous(t) fai bono vido

Carle (e)is un pauquetoun grasse(t). A li péu rede, castagno-clar e lou mourre redoun. Vai fièr de si moustacho en guidoun de velò. (E)is un pau basse(t) em'acò marchò dre coume uno bigo. Ama(r)ié de perdre quàuqui quilò. Mirèio tambèn vourrié garda la ligno, se surviho, mai, de-fes, lou groumandige se pren lou dessu(s). Soufio a pa(s) aquésti peno. (E)i facho au mole. De taio primo a tou(t) ce que fau i bons endré (...) Din(s) quàuquis endré de Prouvènço fan courre li biòu; mai d'un afeciouna s'entòrnon lou souar emé de macaduro e li braio estrassado.

12 b. Idiome maritime

Cadun soun gou(st) fa bouano vido

Carle es un pauque(t) grasse(t). A lei chivu rede, castagno-clar, e lou mourre redoun. Va fièr de sei moustacho en guidoun de velò. Es un pau basse(t), em'acò marchò dre coumo uno bigo. Amarié de perdre quàuquei quilò. Mirèio tambèn vourrié garda la ligno, si surveio, mai, de-fes, lou groumandùgi si pren lou dessu(s). Soufio a pa(s) aquéstei peno. Es facho au mouale. De taio fino, a tou(t) ce que fau eis bouans endré (...) Din(s) quàuqueis endré de Prouvènço fan courre lei buou; mai d'un afusca s'entouarnon, lou souar, emé de macaduro e lei braio estrassado.

¹ Pierre Vouland et son équipe emploient évidemment l'orthographe mistralienne moderne, mais en signalant par divers signes les rares erreurs de prononciation qu'elle pourrait entraîner.

² Pierre Vouland et son équipe emploient évidemment l'orthographe mistralienne moderne, mais en signalant par divers signes les rares erreurs de prononciation qu'elle pourrait entraîner.

12 c. Idiome gavat

Chascun soun goust fai bouono vido

Charle es un chïcou grasse(t). A les péus redes, chastagno-clar e lou mourre proun roun(d). Vai fièr de sei moustachos en guidoun de velò. Es un pau(c) basse(t) em'acò marchò drech coumo un pareishoun. Eimarié de pèdre quauques quilò. Mirèio atou(t) vourrié gardar la ligno, se survèio, més, de-fes, lou groumanduge se prèn lou dessu(s). Soufié a gis d'aquestes penos. Es facho au mouòle. De taio fino, a tou(t) ce que chau es bouons endré(ch)s (...) Din(s) quauques endré(ch)s de Prouvènço, fan courre lei buous; mai d'un afeciouna s'entouèrnon de sero amé de maquèiros e les braios estrassaios.

12 d. Idiome nissart

Cadun lou siéu gust fa bouona vida

Carlou es un chiquetoun grassòtou. A lu pel rede, castagna-clar e lou mourre redoun. Va fier dei siéu moustas en guidoun de velò. Es un pau rabassut, es pèr acò que camina drech couma una biga. Li plaseria bèn de perdre quauque quilò. Mirèia finda vouria gardà la ligna, si surveia, mà, de còu, la groumandisa piha lou soubre. Soufia noun a aqueli pena. Es facha au moule. De taia fina, a tout cen que cau doun cau (...) Dintre quauque luec de Prouvènça fan courre lu bòu; mai d'un passiounat s'entouèrnon lou sera mé de macadura e li braia esgarradi.

12 e. Idiome du Gapençais

Chascun soun goust fai bouno vido

Charlou es un brisou grasset. A les piòus reges, chastagnes clar e lou mourre redoun. Vai fier de ses moustachos en guidoun de velò. Es un pau bas dóu quiéu, em'acò marchò drets coumo uno bigo. Amarié de perdre quauques quilos. Mirèio tambèn voudrié gardar la ligno. Soufio a pas aquelo peno. Es facho au moule. De taio fino a tout ço que chau ei bouns endré (...) Din(c) quauques endrés de

Prouvènço fan courre les bious; mai d'un passiouna s'entouorno lou sero mé de macaduro e les braios estrassas.

12 f. Idiome transalpin (Val Grano)

Chascun à soun gust fai bono vido

Carlou es pauete gros. A i chabéi drech, coulour quistagno quiar e lou mourre riount. Vai fièr di siei barbis à manùbriou de biciclete. Es un pau pichot, bou'cò marchò drech 'ma en fus. I agradariò perdre quarqui quilou. Mirèio decò voularìo gardar la ligno, se countro lo, ma de bot, la gourmandiso gagno. Soufio a ren aquisti proublème. Es facho a l'estamp. De taio primo a tout acò que toucho dins i endrech just (...) Dins quarqui endrecht de Prouvènço fan courre i biòu; encamai de n'apasiouna retourno lou sero abou de magagnese es braies esguiras.

BIBLIOGRAPHIE¹

- ACHARD C-F. 1785 *Vocabulaire provençal-français et français provençal*, Marseille. Rééd. Slatkine (Genève).
- ADAMS E. L. 1913 *Word formation in Provençal*, New-York, McMillan; Rééd. 1967.
- AGULHON M. 1980 "Conscience nationale et conscience régionale en France de 1815 à nos jours" in NIJHOFF M. (Dir.) *Fédéralism, History ...*, pp 243-266.
- ALTHUSSER L. 1970 "Idéologies et appareils idéologiques d'état: notes pour une recherche" in *La Pensée*, juin 1970.
- ANGLADE J. 1965 *Grammaire de l'ancien provençal ou ancienne langue d'oc*, Paris, Klincksiek.
- ARNAUD & MORIN 1920 *Le langage de la vallée de Barcelonnette*, Paris, Champion.
- ARRIVE M., GADET F. & GALMICHE M. 1986 *La grammaire d'aujourd'hui, guide alphabétique de la linguistique française*, Paris, Flammarion.
- AVRIL J-T. 1839 *Dictionnaire provençal-français et vocabulaire français-provençal*, Apt,

¹ Cette bibliographie référence les ouvrages cités dans le textes et, sans prétendre à aucune exhaustivité, cherche à donner un panorama suffisamment complet des travaux consacrés à la langue provençale.

² Cette bibliographie référence les ouvrages cités dans le textes et, sans prétendre à aucune exhaustivité, cherche à donner un panorama suffisamment complet des travaux consacrés à la langue provençale.

Rééd. CPM, Arles, 1980.

- AZZARETTI E. 1978 "Les parlers intéméliens trait d'union entre le ligurien et l'occitanien" in *Actes du 3° colloque de langues dialectales*, Comité National des Traditions Monégasques, pp 43-49.
- BARATIER, DUBY & HILDESHEIMER 1969 *Atlas historique de la Provence*, Paris.
- BARJAVEL 1849 *Dictons et sobriquets patois des villes et village du Vaucluse*, Carpentras.
- BARTHES H. 1987 *Etudes historiques sur la "langue occitane"*, St Geniès de Fontedit.
- BARTHES R. 1985 *L'aventure sémiologique*, Paris, Seuil.
- BAYLE L. 1971 *Histoire abrégée de la littérature provençale moderne*, Toulon, L'Astrado Prouvençalo.
1975 *Procès de l'occitanisme*, Toulon, L'Astrado Prouvençalo.
1975b *Grammaire provençale*, Toulon.
1986 *Les verbes provençaux et leur conjugaison*, Toulon, L'Astrado.
- BEC P. 1963 *La langue occitane*, Paris, PUF.
- BENVENISTE E. 1966 *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard.
- BERNSTEIN B. 1975 *Langage et classes sociales*, Paris, Ed. de Minuit.
- BERTRAND R. 1989 "Histoire et Art en Provence" in *Provence*, Encyclopédie Régionale, Paris, Bonneton.

- BLANCHE C.
& CHERVEL A. 1969 *L'orthographe*, Paris, Maspéro.
- BLANCHET Ph. 1985 *La langue provençale, unité et variété*,
Marseille, CIREP-Lou prouvençau à
l'escolo.
1986 *Le français régional de Provence*,
thèse, Paris, Sorbonne-Paris IV, inédit.
- BLANCHET Ph. 1986b "Victor Gelu et la langue provençale"
in *Actes du colloque Victor Gelu*
/Marseille au XIX° s., Université de
Provence, 1986, pp 95-112.
1987a "Lei sistèmo d'escrituro de l'escolo
literàri marsiheso de lingo prouvençalo
au siècle XIX" Communication
présentée au 2° Congrès de l'AIEO,
Université de Turin, 1987, *Actes*
à paraître.
1987b "Le parler de F. Mistral" in *Lou*
Prouvençau à l'Escolo, n°112, pp 6-9.
1989 *Essai de description du système*
graphique de Michel Tronc, Marseille,
Lou Prouvençau à l'Escolo-CIREP.
1990 "Les Provençaux et le provençal,
résultats d'une enquête"
Communication présentée au XVII°
Colloque International de Linguistique
Fonctionnelle, LeÓN, Espagne, à
paraître dans les *Actes*. Repris in *Lou*
Prouvençau à l'Escolo, revue du
CIREP, Marseille, n° 124, 1990-4, pp
10-12.
1990b "Le système graphique de G. Bénédict,
témoin de l'écriture provençale à
Marseille au XIX° s." in *La France*
latine, Paris, n° 110, pp 132-150.
1991a *Dictionnaire du français régional de*
Provence, Paris, Bonneton.
1991b "Pour le Droit des Locuteurs à

- et
- Disposer de leur Idiome" in *Langage*
Société, n° 55, pp 85-95, Paris.
- (Dir.) 1991c *Linguistique et Idéologie*, n°
thématique des *Cahiers de l'Institut de*
Linguistique de Louvain (sous presse).
- 1991d "L'escrituro literari en prouvençau
coumo desordre souciou-culturau"
communication au 3° Congrès de
l'AIEO, Montpellier, 1990, à
paraître dans les *Actes*, Université
de Montpellier, 1991.
- BLOOMFIELD 1970 *Langage*, Paris, Payot. (trad.)
- BOURCIEZ E. 1946 *Eléments de linguistique romane*,
Paris, Klincksiek.
- BOURDIEU P. 1977 "L'économie des échanges
linguistiques" in *Langue Française*,
n°34, pp 17-34.
- BOUTIERE J. 1970 "L'italianisme *com* dans les
biographies des troubadours" in *Actes*
du IV° congrès de langue et littérature
d'oc, Avignon, pp 43-51.
- BOUVIER J.-C. 1970 "Le vocabulaire franco-provençal dans
la Drôme provençale" in *Actes du IV°*
congrès de langue et littérature d'oc,
Avignon, pp 455-469.
- 1973 "Les paysans drômois et les parlers
locaux" in *Ethnologie française*, n°3/4,
pp 229-235.
- 1976 *Les parlers provençaux de la Drôme*
Paris, Klinksieck.
- 1979 "L'occitan (sic) en Provence: limites,
dialectes et variété" in *Revue de*
linguistique romane, t43, pp 46-62.

- 1982 "Initiation à la graphie occitane" in *Stage académique de langue provençale*, Marseille, CRDP, pp140-146.
- BOUVIER J-C.
& MARTEL C. 1973 "Les effets de la palatalisation de *k-g* + *a* sur le système consonantique des parlers nord-provençaux" in *Les dialectes romans de la France à la lumière des atlas régionaux*, Paris, CNRS.
- 1975 *Atlas Linguistique et Ethnographique de la Provence*, Paris, CNRS.
- BROMBERGER C. 1989 "Ethnographie de la Provence" in *Provence, op. cit.*, Paris, Bonneton.
- BRUN A. 1923 *Recherches historiques sur l'introduction du français dans les provinces du Midi*, Paris, Champion.
- 1927 *La langue française en Provence de Louis XIV au Félibrige*, Marseille, Institut Historique de Provence.
- BRUN-TRIGAUD G. 1990 *Le croissant: le concept et le mot. Contribution à l'histoire de la dialectologie française au XIX^e s.*, Université Jean Moulin, (Lyon III).
- BUSQUET R.
BOURRILY V. &
AGULHON M. 1989 *Histoire de la Provence*, Paris, PUF.
- CALVET L.-J. 1974 *Linguistique et colonialisme*, Paris, Payot.
- 1975 *Pour et contre Saussure*, Paris, Payot.
- 1987 *La guerre des langues et les politiques linguistiques*, Paris, Payot, 1987.
- CATACH N. 1989 *Les délires de l'orthographe*, Paris,

Plon.

- (Collectif) 1973 *Le langage, dictionnaire du savoir moderne* , Paris, CELP.
- CERTEAU M.
JULIA D. & REVEL J. 1975 *Une politique de la langue, la Révolution française et les patois*
Paris, NRF.
- CHABRAND J-A.
& De ROCHAS A. 1877 *Le patois des Alpes Cottiennes et en particulier du Queyras* , Grenoble/
Paris, Champion.
- Collectif* 1974 *Mélanges Rostaing* , Liège.
- COLOMBIERE R. de 1868 *Les cris populaires de Marseille* ,
Marseille.

- COMPAN A. 1961 "Aspects originaux de la langue niçoise" in *Revue de Langue et Littérature Provençale* , n°7-8, pp 68-85.
- 1965 *Grammaire niçoise* , Nice.
- 1967 *Glossaire raisonné de la langue niçoise*
Nice.
- 1975 *Etude d'anthroponymie provençale à Nice* , Thèse, Paris.
- CORTELLAZZO M. 1978 "La posizione delle estinte colonie ligure in Provenza" in *Actes du 3° colloque de langues dialectales* , Comité National des Traditions Monégasques, pp 15-19.
- COSERIU E. 1962 "Critique de la glottochronologie appliquée aux langues romanes" in *Actes du X° Congrès International de Linguistique Romane*, Strasbourg, 1962, t1.
- COUSTENOBLE H. 1945 *La phonétique du provençal moderne en terre d'Arles* , Hertford.
- COVERI L. 1984 "Lingua nazionale, dialetti, e lingue minoritarie in Italia alla luce dei dati quantitativi" in *Actes du XVII° Congrès de Linguistique Romane* , Université de Provence, Aix, vol.5, pp 75-90.
- DALBERA J-Ph. 1989 "Interférences entre provençal et ligurien dans la génèse du système morphologique mentonnais" in *Actes du colloque international sur l'ancien provençal, l'ancien français et l'ancien ligurien* , Nice, *Bulletin du Centre de romanistique et de*

- latinité tardive* , n°4/5, pp 89-97.
à par. *Les parlers des Alpes-Maritimes* ,
Thèse, AIEO.
- DALBY D. 1986 *L'Afrique et la Lettre*, Paris, Karthala.
1989 *Langues de la Liberté*, Paris/Rouen,
Observatoire Linguistique.
1991 "Philosophie du répertoire des langues
du monde" in Ph. Blanchet (Dir.)
Linguistique et idéologie , n°
thématique des *Cahiers de l'Institut de
Linguistique de Louvain* , à paraître.
à par. "Nos langues et l'unité de l'Europe" in
*Actes des colloques de Fleury et de
Maillane* , Rouen, Observatoire
Linguistique.
- DEVOLUY P. 1941 *Mistral ou la rédemption d'une langue*,
Paris.
- DUCHENE R. 1982 *Et la Provence devint française* , Paris,
Mazarine.
1986 *Naissance d'une région, 1945-1985* ,
Histoire de Provence t3, Paris, Fayard.
- DUCROT O. &
TODOROV T. 1972 *Dictionnaire encyclopédique des
sciences du langage* , Paris, Seuil.
- DURAND B. 1984 *Grammaire provençale* , Rééd. CIREP-
Lou Prouvençau à l'escolo, Marseille.
- DURAND J-P.
& WEIL R. 1989 *Sociologie contemporaine* , Paris,
Vigot.
- ENCREVE P. 1976 "Préface" in LABOV W.
Sociolinguistique, Paris, Ed. de Minuit.
(dir.) 1977 *Sociolinguistique, Langue Française*
n° 34, Paris, Larousse.

- ESCHMAN 1983 "L'état actuel du provençal dans une aire du Vaucluse" in *La France Latine* , Paris, n°92 & 93.
- FERAUD H. 1991 "La spécificité provençale" communication au colloque "*Les langues minoritaires*" , Martigues, Santo-Estello 1991, *Actes* à paraître.
- FERRIER J-P. 1987 "Milieu naturel et paysage" & "Economie" in *Provence* , Encyclopédie Régionale, Paris, Bonneton.
- FISHMAN J.A. 1968 *Readings in the sociology of language* , La Haye.
- FORD H. E. 1966 *Modern Provençal Phonology and Morphology* , New-York, AMS Press.
- FOURVIERES X (de) 1951 *Lou pichot tresor* , Avignon, Rééd. Aubanel.
- GAILLARD L. 1985 *Initiation à l'histoire de la Provence* Marseille, Lou Prouvençau à l'Escolo.
- GARCIN E. 1841 *Nouveau dictionnaire provençal-français* , Draguignan.
- GERARD A. 1984 *Paraulo de Prouvènço* , Nonette, CREER.
- GERMI C. & LUCCI V. 1985 *Mots de Gap* , Grenoble, Université Grenoble III.
- GILLERON J. & EDMOND E. 1903 *Atlas linguistique de France* , Paris, Champion.
- GIRAUD A. 1984 *Inventaire bibliographique des*

pastorales théâtrales en Provence ,
Paris, CNRS.

- GOEBL H. 1979 "Verba volant, scripta manent" in
Revue de Linguistique Romane , t43-2,
pp 344-399.
- GOLDMAN L. 1970 *Structures mentales et créations
culturelles* , Paris, Anthropos/10-18.
- GRAMSCI A. 1971 *Lettres de la prison* , Paris, Gallimard.
- GRUENNAIS 1986 *Etats de langue. Peut-on penser une
politique linguistique ?* , Paris, 1986.
- GUI TER H. 1974 "Dictionnaire de fréquence du
provençal" in *Via Domitia* , f.7, pp 17-
54.
1977 "Glottochronologie et langues
occidentales" in *Cahiers de l'Institut de
Linguistique de Louvain*, 2, pp 1-32.
1988 "Phonétique et glottochronologie" in
Revue de Linguistique Romane , t52,
pp 385-395.
1989 "Confrontations lexicales" in *Revue de
Linguistique Romane* , t53, pp 269-282.
- HAMERS J.-F.
& BLANC M. 1983 *Bilinguisme et bilingualité*, Bruxelles,
Mardaga.
- HJEMSLEV L. 1966 *Le langage* , Paris, Minuit. (trad.)
- HONNORAT S.-J. 1846 *Dictionnaire provençal-français* ,
Digne, 3 vol., Rééd. CPM, Arles, 1991.
- ILIESCU M. 1969 "Ressemblances et dissemblances entre
les langues romanes du point de vue de
la morphosyntaxe verbale" in *Revue de
Linguistique Romane* , t33, pp 113-132.

- JAKOBSON R. 1961 *Essai de linguistique générale*, Paris, Ed. de Minuit.
- JOUVEAU R. 1977 *Histoire du Félibrige (1914-1941)* Aix-en-Provence (Série de 4 vol.)
1978 "Le provençal, langue internationale" in *Actes du 3^o colloque de langues dialectales*, Comité National des Traditions Monégasques, pp 33-39.
- JUCQUOIS G. 1976 *Introduction à la linguistique différentielle*, Institut de Linguistique de Louvain/Peeters.
- JUCQUOIS G. 1977 "Les paroles interdites et les paroles rituelles, ou ce qu'on ne peut pas dire et ce qu'on doit dire" in *Actes du colloque "Interdits et vie sociale"*, *Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain*, pp 37-54.
1, 1978 *Projet pour un traité de linguistique différentielle*, Série Pédagogique de l'Institut de Linguistique de Louvain, n°2, Louvain, Peeters.
1986 *Analyse du langage et perception culturelle du changement (l'application de la notion de différentiel au langage*, Louvain, Institut de Linguistique/Cabay.
- 1986b *De l'égo-centrisme à l'ethno-centrisme, ou les illusions de la bonne conscience linguistique*, Peeters/Université de Louvain.
- 1989 *La méthode comparative dans les sciences de l'homme*, Louvain, Institut de Linguistique/Peeters.
- 1991 "La diversité linguistique européenne"

- in *La linguistique* , N°27, Paris, PUF,
pp 29-58.
- à par. "La tradition, une valeur pour
demain", Colloque *Les langues
minoritaires* , Santo-Estello 1991,
Martigues (Provence), à paraître dans
les *Actes*.
"La diversité culturelle, fondement
des sociétés post-industrielles" in Ph.
Blanchet (Ed.) *Diversité linguistique,
idéologie, et pluralisme démocratique*
,
Cahiers de l'Institut de Linguistique de
Louvain.
- KOSCHWITZ E. 1982 *Grammaire historique de la langue
des félibres* , Arles, CPM (Rééd.).
- KROEBER A. 1961 "Three quantitative classifications of
romance" in *Romance Philology* ,
pp 189-195.
- LAFONT R. 1971 *L'ortografia occitana, sos principis*,
Montpellier, CEO.
1972 *L'ortografia occitana, lo provençau*
Montpellier, CEO.
- LAFONT R. 1987 "Quand l'identité devient énigme..."
in *Cahiers Critiques du Patrimoine*
Marseille, n° 3, pp 5-19.
- LAPIERRE J-W. 1988 *Le pouvoir politique et les langues* ,
Paris, PUF.
- LATOURNERIE D. 1983 "Le droit de la langue française" in
*Etudes et Documents du Conseil
d'Etat* , Paris.

- LE CLEZIO Y. 1991 "Dialectes et modernité: la situation linguistique en Italie en 1990" in *La linguistique* , N°27-1, pp 59-74.
- LE DOUARON M. 1983 *Etude sociolinguistique et phonétique des parlers méridionaux* , Aix, Thèse.
- LEVI-STRAUSS C. 1968 *L'anthropologie structurale*, Paris, Plon.
- LEVY E. 1909 *Petit dictionnaire provençal-français* , (ancien provençal). Rééd. 1966.
- MALHERBE M. 1983 *Les langages de l'humanité* , Paris, Encyclopédies Seghers.
- MANCZAK W. 1961 "Le problème de la classification des langues romanes" in *Actes du IX° congrès de Linguistique Romane* , Lisbonne, t1, pp 81-89.
- MARCELLESI J.-B. & GARDIN B. 1974 *Introduction à la sociolinguistique: la linguistique sociale* , Paris, Larousse, 1974. Reed. Rouen, 1989.
- MARCELLESI J.-B. 1976 "Norme et hégémonie linguistique" in *Cahiers de Linguistique Sociale* , n° 1, *La norme* , Rouen, pp 88-96.
- 1984 "La définition des langues en domaine roman: les enseignements à tirer de la situation corse" in *Actes du XVII° congrès de linguistique romane* , Université de Provence, Aix, pp 307-314
- 1986 *Glottopolitique* n°83 de la revue *Langages* , Paris, Larousse.
- MARTEL C. 1987 "Langue: du provençal au français régional" in *Provence* , encyclopédie

266. régionale, Paris, Bonneton, pp 252-
- MARTIN D. 1907 *Dictionnaire du patois de Lallé*, Gap, Bulletin des Hautes-Alpes, t26/27/28.
- MARTINET A. 1945 *La prononciation du français contemporain*, Paris, Société des langues romanes.
- 1968 (Dir.) *Le langage*, Paris, Coll. La Pléiade, Gallimard.
- 1970 *Eléments de linguistique générale*, Paris, A. Colin.
- 1989 *Fonction et dynamique des langues*, Paris, A. Colin.
- 1990 "Changements linguistiques ou fonctionnement du langage?" in *La Linguistique*, Paris, PUF, vol. 26-2.
- MAURAIIS J. 1987 *Politique et aménagement linguistique*, Paris, Robert.
- MAURON C. 1982 "La graphie mistralienne, réflexions sur l'état actuel du débat orthographique d'oc et ses implications pédagogiques" in *Stage académique de langue provençale*, Marseille, CRDP, pp 47-140.
- 1987 "Littérature d'expression provençale" in *Provence*, Encyclopédie Bonneton.
- 1989 "La traduction provençale de la constitution française" in *Prouvènço 2000*, n°7, pp 26-37.
- MAURON C. & EMMANUELLI 1986 *Textes politiques de l'époque révolutionnaire en langue provençale* St Rémy de Provence, C.R.E.M.

- MAURON M. 1965 *Dictons d'oc et proverbes de Provence*,
,
Forcalquier, Morel.
- MEILLET A. 1926 *Linguistique historique et linguistique générale*, Paris, Champion.
- MERLE R. 1986 *Inventaire du texte provençal de la région toulonnaise*, La Seyne,
G.R.A.I.C.H.S.
- MEYER P. 1889 "Le nom de la langue romane dans le Midi de la France" in *Annales du Midi*, n°1.
1909 *Documents linguistiques du Midi de la France*, Paris, Champion.
- MICHEL L. 1964 *La langue des pêcheurs du golfe du Lion*, Thèse, Paris. (t3 à 6 inédits).
- MISTRAL F. 1886 *Lou Tresor dóu Felibrige, Dictionnaire Provençal-Français*, Paris. (Rééd. Slatkine, Edisud, CPM).
- MOUNIN G. 1974 *Dictionnaire de la linguistique*, Paris, PUF.
- NEU-ALTENHEIMER I. 1984 "Limousin ou catalan?" in *Actes du XVII° Congrès de Linguistique romane* Université de Provence, Aix, vol.5, pp 47-60.
- ONIMUS J. 1987 "Littérature d'expression française en Provence" in *Provence*, encyclopédie régionale, Paris, Bonneton, pp 285-325.
- PANSIER Dr 1924 *Histoire de la langue provençale à Avignon du XIII° au XIX° siècles*,

Avignon (Rééd. J. Laffitte, Marseille).

- PEI M. 1949 "A new methodology for romance classification" in *Word* , vol.5, pp 135-146.
- PELLAS S-A. 1723 *Dictionnaire provençal et français* , Avignon, Rééd. Slatkine, Genève.
- PETRACCO-SICARDI G. 1978 "Définition linguistique d'une terre de rencontre" in *Actes du 3° colloque de langues dialectales* , Monaco, pp 9-12.
- PICOCHÉ J. & MARCHELLO-NIZIA 1989 *Histoire de la langue française*, Paris, Nathan.
- POLANCO ROIG LI. 1984 "LLengua o dialecte: solucions teòriques i aplicació al cas català" in *Actes du XVII° Congrès international de linguistique et philologie romanes* , Université de Provence, Aix, vol.5, (*sociolinguistique des langues romanes*) pp 13-30.
- PONS P. 1982 *Le provençal haut-alpin* , Gap, Société d'étude des Hautes-Alpes.
- RAGON M. 1986 *Histoire de la littérature prolétarienne* Paris, A. Michel.
- RAMEL J-L. 1975 *Biais de parlà dóu coustat de Veisoun Vaison*, Edicioun dóu Viro.
- RAYNOUARD F. 1838 *Lexique Roman* , 6 vol., Paris.
- RIPERT E. 1918 *La renaissance provençale* , Paris, Champion & Dragon.

- 1948 *Le Félibrige* , Paris, A. Colin.
- RIVIERE J-Cl. 1980 *Langues et pays d'oc* , Toulon, L'Astrado Prouvençalo.
- 1982 "Situation des langues d'Oc" in *L'information Grammaticale* , n° 12 pp 14-18 & 13 pp 11-16.
- 1985a "Du patois à la langue littéraire" in *Lou Prouvençau à l'Escolo* , n°95, pp 3-6.
- 1985b *Sens et poésie: etude lexicale de l'oeuvre poétique de F. Mistral* , 2 vol., Nantes, CID-éditions.
- ROCHE J. 1985 *La clé du trésor* , Marseille, CIREP.
- ROHLFS G. 1964 "La langue d'oc, carrefour des langues romanes" in *Revue de Linguistique Romane* , pp 96-109.
- ROLLET P. 1972 *La vie quotidienne en Provence à l'époque de F. Mistral* , Paris, Hachette.
- 1973 *Lou gàubi prouvençau* , Aix, Edicioun Ramoun Berenguié.
- RONJAT J. 1930 *Grammaire Istorique (sic) des Parlers Provençaux Modernes* , Montpellier, Société des Langues Romanes.
- ROSTAING Ch. 1950 *Essai sur la toponymie de la Provence*, Paris, Klincksieck.
- 1977 "Les dialectes provençaux" in *Stage académique de langue provençale* , Marseille, CRDP.
- 1980 *Pèr aprene à legi lou prouvençau* , Marseille, Lou Prouvençau à l'escolo.
- 1990 "Essai sur la langue de l'*Histoire Journalière* d'Honorat de Valbelle" in

- Etudes Provençales* , Paris, Sorbonne.
- 1990b "Le vocabulaire de F-T. Gros" in *La France Latine* , Paris, n°110, pp 102-116.
- ROSTAING Ch. & JOUVEAU R. 1987 *Précis de littérature provençale* , Marseille, Lou Prouvençau à l'Escolo.
- RHULEN M. 1987 *A guide to the world's languages* , London, Arnold, vol.1 "Classification".
- SAUSSURE F. 1982 *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot (Rééd.)
- STEFANINI J. 1961 "Dictionnaires provençaux inédits du XVIII° s." in *Actes du 3° Congrès de langue et littérature d'oc* , Bordeaux, pp 123-126.
- 1969 *Un provençaliste marseillais au XVIII° siècle: l'abbé Féraud* , Aix-en-Provence, Publications de la Faculté des Lettres.
- SWADESH M. 1986 *Le langage et la vie humaine*, Paris, Payot.
- TENNEVIN J-P. 1987 *Essai sur le style de la langue provençale* , Marseille, CIREP.
- TUAILLON G. 1976 *Comportements de recherche en dialectologie française* , Paris, CNRS.
- VARGAS C. 1987 *Langage et norme à l'école primaire* , Thèse, Aix.
- VOEGELIN C. & F. 1986 *Classification and index of the world's languages* , New-York/Oxford, Elsevier.

TABLE DES MATIERES

AVANT - PROPOS	8	
1 . INTRODUCTION		
<i>Problèmes Généraux</i>	10	
1. 1. Langue , linguistique et politique	10	
1.1.1. Un problème central	10	
1. 1. 2. Langage et identité,.....	13	
1.1.3. La linguistique , science de la société	18	
1.1.4. Linguistique et choix politiques	20	
1.1.5 . Linguistique et Droits de la Personne	25	
1.1.6. Pour une sociolinguistique appliquée	28	
1. 2. Qu' est ce qu' une langue ?	32	
1.2.1. Absence de définition et dangers du non-dit.....	32	
1.2.1.2. Enquête bibliographique	32	
1.2.1.3. L'idéologie sous-jacente des concepts	37	
1.2.2. Principes et choix terminologiques adoptés	39	
2 . OBJET DE CETTE ETUDE		
<i>Qu' est ce que le provençal ?</i>	41	
2. 1. Provençal , langue(s) d' Oc , et occitan	41	
2.1.1. Provençal.....	41	
2. 1. 2. Langue d'Oc	43	
2. 1. 3. Occitan	43	
2. 1. 4. Sens de "provençal" dans cet ouvrage et raisons de ce choix	48	
2 . 2 . L' espace historique et géolinguistique	49	
2.3. Définition de l' aire de la langue provençale.....	54	
2.4. Définition diachronique	57	
3 . DESCRIPTION DIACHRONIQUE		59
3.1. <u>Histoire sociale du provençal</u>	59	
3. 1. 1. L'ancien provençal	59	
3.1.1.1. Le mythe de la "koinè"	59	

3.1.1.2. Fonctions des idiomes	61
3.1.1.3. Les systèmes graphiques	62
3. 1. 2. Du XIV° au XVI° siècle.....	63
3.1.2.2. Evolution des systèmes graphiques.....	64
3. 1. 3. Du XVI° siècle à la Révolution de 1789	
la diglossie	65
3.1.3.1 Le rattachement à la couronne de France et l'Edit de 1539	65
3.1.3.2 Fonctions des langues et diglossie l'écriture	69
3.1.3.3. La littérature en provençal	70
Aux XVII° et XVIII° siècles	72
3.1.3.4. Les systèmes graphiques	73
3.1.3.5. Les idiomes parlés et l'identité	75
3. 1. 4. La Révolution de 1789 et ses suites	78
3.1.4.1. L'annexion de la Provence et la politique linguistique.....	78
3.1.4.2. Oralité et scripturalité la diglossie sociale	83
3. 1. 5. Le XIX° siècle Grandeur et décadence	84
3.1.5.1. L'espelido littéraire.....	84
3.1.5.2. Lou Felibrige.....	87
3.1.5.3. Les systèmes d'écriture	89
3. 1. 6. L'époque contemporaine	91
3.1.6.1. La scolarisation obligatoire et la francisation	91
3.1.6.2. Le français régional de Provence	93
3.1.6.3 La situation du provençal depuis la 2° guerre mondiale	95
L'enseignement	97
Les mouvements régionalistes.....	100
La langue s'affiche	101
La création culturelle	102
Les locuteurs et l'oralité.....	103
3.1.6.4. Les systèmes graphiques et le problème occitaniste.....	107
La graphie mistralienne	107
La graphie occitane.....	110

3.2. Histoire interne du provençal	117
3.2.1. Phonétique historique	
les voyelles	117
3.2.1.1. Les voyelles toniques	117
3.2.1.2. Voyelles post-toniques	123
3.2.1.3. Voyelles prétoniques	125
3.2.1.4. Les voyelles en hiatus	127
3.2.1.5. Quelques évolutions vocaliques complémentaires	127
3.2.2. Phonétique historique	
les consonnes	128
3.2.2.1. Consonnes initiales	128
3.2.2.2. Consonnes intérieures	130
3.2.2.3. Consonnes finales	134
4. LE PROVENÇAL AUJOURD' HUI	138
4.1. Réseaux et identités	138
4.1.1. Autoglossonymes et identités locales	138
4.1.2. Réseaux linguistiques	140
4.1.3. Traits caractéristiques des ensembles d'idiomes	141
4.1.3.1. Le rhodanien (vallée du Rhône au sud de Bollène)	141
4.1.3.2. Le maritime (de Martigues à Cannes et de Manosque à Castellane)	142
4.1.3.3. Le nissart (Nice et ses proches alentours)	142
4.1.3.4. Le gavot (Haute-Provence, haut pays niçois, Hautes-Alpes)	142
4.1.3.5. Le drômois (moitié sud du département de la Drôme sous Montélimar et Die)	143
4.1.3.6. Le provençal transalpin (vallées du Piémont italien)	143
4.1.3.6. Remarques	
groupements internes et zones de transition	144
4.2. Systèmes phonologiques	152
4.2.1. Les voyelles	152
4.2.1.1. L'alternance vocalique accentuelle	152
4.2.1.2. La nasalisation	155
4.2.2. Les consonnes	156
4.2.3. Les semi-consonnes ou semi-voyelles	158
4.3. Accentuation et intonation	159

4 . 4 . Syntaxe et morphosyntaxe	159
4.4.1. Quelques particularités syntaxiques	160
4.4.1.1. Le groupe nominal	160
4.4.1.2. Le groupe verbal	161
4.4.2. Compléments de morphologie	164
4.4.2.1. Le nom et l'adjectif.....	164
le genre	164
Le nombre.....	165
4.4.2.2. Les articles et les pronoms	165
Les numéraux	167
4.4.2.3. Les verbes	168
4.4.2.4. La dérivation	170
La dérivation nominale.....	171
La suffixation verbale.....	172
La préfixation	173
Les adverbes	173
Les prépositions.....	173
Les conjonctions.....	173
4 . 5. Le Lexique	173
4.5.1. Les origines	173
4.5.1.1. Principales langues contributives.....	174
4.5.1.2. Proportions des origines.....	176
Les francismes	178
Dictionnaire de fréquence du provençal.....	180
4.5.1.3. Réorganisations sémantiques	196
4.5.2. La variation géo-lexicale.....	197
4 . 6. Quelques informations d'ordre stylistique	199

5 . CONCLUSION

5 . 1. La place du provençal dans le réseau linguistique roman à l'heure de l'Europe	201
5.1.1. Réseau de communication	201
5.1.2. Une Europe de la diversité ?	203
5 . 2 . Le français régional de Provence	205
5.2.1. Voyelles et semi-voyelles	205
5.2.2. Consonnes	
5.2.3. Particularités syntaxiques.....	208
5.2.4. Permanence de la diversité.....	209
5 . 3 . L'éducation et l'avenir	210

5. 3. 1. La place du provençal dans le système éducatif	210
5. 3. 2. Méthodes et moyens.....	213
5.3.2.1. Problèmes de fond.....	213
5.3.2.2. Etat des lieux, principes et techniques	214
Constat	
Quelle langue enseigner?.....	215
L'interdisciplinarité.....	215
Environnement linguistique et méthodes	216
Quelle orthographe ?	216
Le rôle de l'audio-visuel	217
Les Moyens Institutionnels.....	217
ANNEXES	219
Quelques textes provençaux.....	219
1. Début du XV° Siècle (Région toulonnaise)	
2. Début du XVI° siècle, Marseille	
3. Milieu du XVI° siècle, Trans (Var)	
4. Fin XVI°, Salon	
5. Début XVII°, Aix	
6. Fin XVII° siècle, Marseille	
7. Début XVIII°, Marseille	
8. Fin XVIII°, Toulon	
9. Milieu XIX°, Marseille	
10. Fin XIX°, Marseille	
11. Début XX°, Toulon	
12. Fin du XX° siècle	
Six variantes géolinguistiques d'un même texte	226
12a. Idiome rhodanien	
12 b. Idiome maritime	226
12 c. Idiome gavot.....	226
12 d. Idiome nissart	227
12 e. Idiome du Gapençais	227
12 f. Idiome transalpin (Val Grano).....	227
BIBLIOGRAPHIE	229

TABLE.....
.....246

Table des cartes :

Carte 1: Les divisions de la Provence au XII ^o s.	50
Carte 2: Provence médiévale et départements actuels	51
Carte 3: Organisation religieuse de la Provence jusqu'en 1790	52
Carte 4: La Provence à l'époque moderne	53
Carte annexe: Position de la région actuelle en France	54
Carte 5: La provençalité (consciences ethnolinguistiques identitaires)	56
Carte 6: Ensembles d'idiomes provençaux	145
Carte 7: Principaux isoglosses	146
Cartes 8 à 12: Isoglosses secondaires	147 à 152